

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

**Entretenir la croissance dans
un climat mondial d'incertitude**

.....



AVR 12

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

**Entretenir la croissance dans
un climat mondial d'incertitude**

.....

AVR 12

©2012 International Monetary Fund
Édition française ©2012 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003—
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. —
Washington, D.C. : International Monetary Fund, 2003—
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.
Began in 2003.
Some issues also have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan — Economic conditions — 1960— — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World economic and financial surveys.

HC800.A1 R445
ISBN-13: 978-1-61635-383-4 (French)
ISBN-13: 978-1-61635-249-3 (English)

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
www.imf.org
www.elibrary.imf.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Remerciements	viii
En bref	ix
1. Entretenir la croissance dans un climat mondial d’incertitude	1
Introduction et résumé	1
Les choix macroéconomiques dans un monde incertain	20
2. L’impact des tensions financières mondiales sur les systèmes bancaires d’Afrique subsaharienne	27
Introduction et résumé	27
L’expérience du système bancaire de la région en 2008–09	29
La vulnérabilité du secteur financier aux tensions financières actuelles en Europe	33
Politiques pour renforcer la résilience du secteur financier	47
3. Pays d’Afrique subsaharienne exportateurs de ressources naturelles : résultats récents et enjeux pour les pouvoirs publics	61
Introduction et résumé	61
Faits saillants et expériences récentes	62
Gestion des politiques macroéconomiques	78
Conclusions	87
Appendice statistique	89
Bibliographie	119
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–12	123
Encadrés	
1.1. Afrique subsaharienne : groupes de pays	6
1.2. Impact sur l’UEMOA du redressement de la Côte d’Ivoire et de la sécheresse au Sahel	10
1.3. Afrique de l’Est : persistance de la crise alimentaire et énergétique	12
1.4. La dynamique de la croissance dans les pays de la SACU au lendemain de la crise financière	21
1.5. L’exposition de l’Afrique subsaharienne au ralentissement économique de la zone euro par le biais des échanges commerciaux	22
2.1. La crise bancaire du Nigéria	34
2.2. Effets de contagion de la situation financière mondiale en Afrique subsaharienne — Application du modèle GVAR	44
2.3. Déterminants des indicateurs de solidité financière : constats fondés sur des données relatives aux établissements bancaires	50
3.1. Distribution des ressources naturelles non renouvelables en Afrique subsaharienne	63
3.2. Fluctuations mondiales des cours des produits de base	67
3.3. Transformations structurelles dans les pays d’Afrique subsaharienne	68
3.4. Estimation du niveau de réserves optimal pour les pays à faible revenu exportateurs de ressources naturelles	83

Tableaux

1.1.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel	4
1.2.	Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques	4
3.1.	Pays riches en ressources naturelles : principaux indicateurs relatifs aux ressources naturelles, 2010	65
3.2.	Afrique subsaharienne : niveau optimal des réserves dans un échantillon de pays riches en ressources naturelles.....	84

Graphiques

1.1.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par groupe de pays	3
1.2.	Pays à faible revenu d'AfSS et autres régions du monde : croissance du PIB réel	3
1.3.	Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques	5
1.4.	Afrique subsaharienne : ratios d'endettement public, 2000–11	7
1.5.	Afrique subsaharienne : investissements en capital, 2000–11	8
1.6.	Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud : crédit au secteur privé, 1995–2010	8
1.7.	Principales régions : croissance moyenne de la productivité de la main-d'œuvre, 1990–2009	9
1.8.	Afrique subsaharienne : indice des prix à la consommation et inflation des prix alimentaires, moyenne 2011	11
1.9.	Afrique subsaharienne : évolution de l'inflation IPC à partir de 12 mois plus tôt, fin 2012 comparé à fin 2011	13
1.10.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2004–12	14
1.11.	Pays à faible revenu d'AfSS non exportateurs de ressources naturelles : recettes totales, hors dons, 2000–12	14
1.12.	Afrique subsaharienne : répartition des exportations par partenaire.....	15
1.13.	Afrique subsaharienne : solde extérieur courant, 2004–12.....	16
1.14.	Afrique subsaharienne : indice de pauvreté sur la base d'un seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour	17
1.15.	Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2012 et 2013	18
2.1.	Aversion pour le risque à l'échelle mondiale, 2005–12.....	27
2.2.	Afrique subsaharienne : flux de placements en obligations, 2008–12.....	29
2.3.	Afrique subsaharienne : flux de placements en actions, 2008–11	29
2.4.	Afrique subsaharienne, échantillon de pays : investissement de portefeuille et investissement direct étranger, juin 2011.....	30
2.5.	Afrique subsaharienne, échantillon de pays : entrées d'investissement de portefeuille et d'investissement direct étranger, 2010	31
2.6.	Échantillon de pays : flexibilité du taux de change et sensibilité du marché boursier aux variations de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale	31
2.7.	Afrique subsaharienne : flux de capitaux et dette extérieure, 2005–10	32
2.8.	Afrique subsaharienne : crises bancaires systémiques, 1980–2010	33
2.9.	Afrique subsaharienne : avoirs et engagements extérieurs des banques, 2005–10.....	35
2.10.	Afrique subsaharienne : crédit intérieur bancaire net, 2004–11:T2.....	35
2.11.	Afrique subsaharienne, échantillon de pays : évolution du crédit réel, 2005–11.....	35
2.12.	Afrique subsaharienne : indices de solidité financière, 2006–10	36
2.13.	Afrique subsaharienne : présence de banques européennes, 2011	36
2.14.	Afrique subsaharienne : engagements envers les banques déclarantes BRI, juin 2011	37
2.15.	Écarts de contrats sur défaut de paiement (CDS), 2009–12.....	38
2.16.	Afrique subsaharienne : crédit bancaire aux résidents d'AfSS.....	38
2.17.	Afrique subsaharienne : prévalence des contrôles d'entrées et sorties de capitaux, juin 2011	39
2.18.	Afrique subsaharienne : financement du système bancaire, juin 2011	40

2.19	Afrique subsaharienne : créances extérieures consolidées des banques déclarantes BRI sur des pays africains, 2011	41
2.20	Afrique subsaharienne : intermédiation financière générale dans un pays moyen d'AfSS, juin 2011	41
2.21	Afrique subsaharienne : crédits extérieurs et dépôts des banques déclarantes BRI, juin 2011	42
2.22	Afrique subsaharienne : facilité d'obtention du crédit (classement) et solidité des droits juridiques	46
2.23	Afrique subsaharienne : principaux groupes bancaires panafricains, juin 2011	47
2.24	Monde : observation des principes fondamentaux de Bâle, 2011	48
3.1	Afrique subsaharienne : principales exportations de ressources non renouvelables	64
3.2	Pays d'AfSS riches en ressources naturelles : contribution des ressources naturelles et autres à la croissance du PIB réel	66
3.3	Afrique subsaharienne : indice des prix des ressources naturelles et taux de change effectif réel, 2000–11	69
3.4	Afrique subsaharienne : exportations totales hors ressources naturelles, 2001–11	70
3.5	Afrique subsaharienne : recettes et dépenses budgétaires, 2000–11	71
3.6	Afrique subsaharienne : indicateurs de volatilité, 2000–10	72
3.7	Afrique subsaharienne : PIB moins RNB par habitant, pour les années indiquées	74
3.8	Afrique subsaharienne : principaux indicateurs de développement, 2010	75
3.9	Afrique subsaharienne : principaux indicateurs de développement, 2005–10	75
3.10	Afrique subsaharienne : indicateurs sociaux et abondance des ressources naturelles, 2000–09	76
3.11	Afrique subsaharienne : dépendance à l'égard des ressources naturelles et qualité des institutions	77
3.12	Afrique subsaharienne : évolution récente de la qualité des institutions	78
3.13	Pays d'AfSS budgétairement tributaires des ressources naturelles : recettes provenant des ressources naturelles et déficit budgétaire hors ressources naturelles	82
3.14	Échantillon de pays : repères budgétaires d'après l'évolution des cours du pétrole prévue dans l'édition du printemps 2012 des Perspectives de l'économie mondiale	86

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
AMCON	Asset Management Company of Nigeria
AREAER	Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (<i>Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions</i>)
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BRI	Banque des règlements internationaux
BRIC	Brésil, Russie, Inde et Chine
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CBN	Banque centrale du Nigéria (Central Bank of Nigeria)
CDS	Contrats sur défaut de paiement (credit default swaps)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Zone franc (CEMAC et UEMOA)
CSF	Conseil de stabilité financière
DTS	Droit de tirage spécial
ECA	Excess crude account
GIIPS	Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne
GVAR	Modèle mondial d'autorégression vectorielle (global vector autoregression)
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDH	Indice de développement humain
IPC	Indice des prix à la consommation
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
NPL	Créances improductives (nonperforming loans)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i>
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i>
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPTE	Pays pauvres très endettés
RNB	Revenu national brut

SACU	Union douanière d’Afrique australe
TCER	Taux de change effectif réel
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VIX	Indice de volatilité du marché d’options de Chicago (Chicago Board of Options Exchange Volatility Index)

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l’occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu’il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2009–10 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu’il est fait référence au dollar, il s’agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Remerciements

L'édition d'avril 2012 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Alfredo Cuevas et Montfort Mlachila, sous l'autorité de Sean Nolan.

L'équipe était composée de Javier Arze del Granado, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Rodrigo Garcia-Verdu, Cleary Haines, Maitland MacFarlan, Mauro Mecagni, Alexis Meyer-Cirkel, Jean-Claude Nachega, Luiz Edgard R. Oliveira, Jon Shields, Darlena Tartari, Alun Thomas et Juan Treviño.

Ce rapport contient aussi des contributions de Sandra Donnally, Samuel Fahlberg, Emily Forrest, Hervé Joly, Nir Klein, Brian Moon, Doris Ross et Oral Williams. L'équipe a bénéficié du concours de Jenny Kletzin DiBiase pour la mise en forme du rapport, de Natasha Minges, assistée d'Anne O'Donoghue, pour la production, et de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Joe Procopio du Département des relations extérieures.

En bref

Chapitre 1. Entretenir la croissance dans un climat mondial d'incertitude

- *En dépit d'une conjoncture extérieure difficile, la production de l'Afrique subsaharienne a augmenté de 5 % l'an dernier. La plupart des pays ont participé à cette robuste expansion.* Les pays qui font exception à cet égard sont l'Afrique du Sud, où l'activité a été freinée par le manque de dynamisme des principaux partenaires commerciaux européens, et les pays d'Afrique de l'Est, touchés par la sécheresse au Sahel et le conflit civil en Côte d'Ivoire. L'inflation des prix à la consommation s'est accentuée, surtout en Afrique de l'Est, en partie sous l'effet de la flambée des cours mondiaux de l'alimentation et de l'énergie. Dans l'ensemble, les politiques macroéconomiques ont suivi une orientation accommodante.
- *D'après les projections de référence pour 2012, la dynamique de la production devrait se maintenir dans la plus grande partie de la région.* Compte tenu de la croissance modeste de l'économie mondiale, les exportations devraient continuer de se développer à un rythme lent, mais l'exploitation de nouvelles ressources naturelles dans plusieurs pays ainsi que la reprise en Afrique occidentale aideront à porter la croissance de la production à 5½ %. Selon les projections, l'inflation sera modérée, notamment dans les pays d'Afrique de l'Est qui ont resserré leur politique monétaire.
- *Les perspectives économiques de la région sont toutefois exposées à des risques baissiers considérables en raison des incertitudes qui planent sur l'économie mondiale.* Une recrudescence des tensions financières dans la zone euro ralentirait la croissance de l'Afrique subsaharienne en 2012 et en 2013, l'effet étant fonction de la gravité du choc dans la zone euro et, pour les différents pays, de l'importance de leurs liens directs avec l'Europe. Une nouvelle flambée des cours du pétrole raviverait l'inflation, amputerait la croissance et mettrait à mal les soldes budgétaires et extérieurs des pays importateurs.
- *Les remèdes macroéconomiques envisageables varient énormément d'un pays à l'autre, mais des efforts s'imposent pour reconstituer les marges de manœuvre des pouvoirs publics dans les pays où elles se sont érodées et où la croissance est vigoureuse.* En même temps, il convient de préparer des plans de contingence à mettre en œuvre dans le cas où des mesures anticycliques s'avéraient nécessaires. Dans les pays qui s'emploient actuellement à réduire leurs taux d'inflation élevés, il conviendra de maintenir l'orientation restrictive de la politique monétaire.

Chapitre 2. L'impact des tensions financières mondiales sur les systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne

- *La plupart des systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne ont fait preuve de résilience pendant les épisodes récents de tensions financières mondiales.* Étant donné qu'ils sont peu intégrés aux marchés financiers internationaux, c'est essentiellement par des voies indirectes, notamment les effets de l'évolution du commerce mondial sur la croissance économique intérieure, que ces tensions se sont répercutées sur la qualité des portefeuilles de prêts, la rentabilité et la liquidité bancaire.
- *Face à l'expansion rapide des groupes bancaires panafricains ces dernières années, il se pourrait que, dans certains cas, les capacités de surveillance aient été dépassées.* Si la présence de ces groupes a stimulé la concurrence et l'innovation dans le secteur, ils pourraient toutefois devenir un vecteur de contagion transnationale si les structures de surveillance régionales ne sont pas renforcées.

Chapitre 3. Les exportateurs de ressources naturelles de la région : résultats récents et enjeux pour les pouvoirs publics

- *Les exportations de ressources naturelles représentent une part importante des exportations de marchandises dans près de la moitié des 45 pays d'Afrique subsaharienne.* Cependant, le pourcentage des recettes d'exportation qui est affecté au budget national varie énormément d'un pays à l'autre, les pays producteurs de pétrole étant ceux qui parviennent le mieux à dégager le plus de recettes des ressources naturelles.
- *Dans les pays qui tirent une part considérable de leurs recettes budgétaires des ressources naturelles, les exportations, les recettes et la croissance du PIB hors ressources naturelles ont été nettement plus volatiles que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne.* Depuis une dizaine d'années, ces économies conduisent des politiques budgétaires moins procycliques, mais l'alternance expansion–contraction n'a pas disparu et il conviendrait de renforcer encore les cadres macrobudgétaires.

1. Entretenir la croissance dans un climat mondial d'incertitude

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

La croissance économique reste vigoureuse en Afrique subsaharienne malgré l'affaiblissement de la conjoncture économique mondiale. La production régionale a augmenté de 5 % en 2011, et cette croissance devrait s'accroître légèrement en 2012 grâce à la persistance de prix élevés pour les produits de base, à l'exploitation de nouvelles ressources et à l'amélioration des conditions intérieures qui a déjà rendu possibles plusieurs années de croissance tendancielle ininterrompue dans les pays à faible revenu de la région. Les résultats varient toutefois d'un pays à l'autre. En effet, la production des pays à revenu intermédiaire évolue davantage en phase avec le ralentissement mondial de l'activité et certaines sous-régions pâtissent, au moins temporairement, des effets de la sécheresse. Parmi les menaces qui pèsent sur les perspectives économiques de la région figurent le risque qu'une intensification des tensions financières dans la zone euro n'entraîne un nouveau ralentissement de l'activité au niveau mondial et la possibilité d'une flambée des cours du pétrole sous l'effet d'une recrudescence des tensions géopolitiques.

En dépit d'une conjoncture extérieure difficile, l'activité économique s'est développée à un rythme soutenu en Afrique subsaharienne en 2011; la production de la région a ainsi progressé de 5 %, c'est-à-dire plus vite que la production mondiale dans son ensemble, mais bien moins vite que pendant la période antérieure à la crise (2004–08), lorsque le taux de croissance régional avait atteint 6½ % en moyenne.

La plupart des pays ont participé à cette expansion, même si la sécheresse a ralenti la croissance dans un grand nombre de pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

Ce chapitre a été rédigé par Rodrigo Garcia-Verdu, Maitland MacFarlan, Sean Nolan et Jon Shields, avec le concours de Cleary Haines et Luiz Oliveira en matière de recherche, de Jenny Kletzin DiBiase pour la mise en forme, ainsi que de Natasha Mingos et Anne O'Donoghue pour l'assistance administrative.

et les troubles civils qui ont suivi les élections ont entraîné une baisse de près de 5 % du PIB en Côte d'Ivoire. Les politiques macroéconomiques d'accompagnement ont joué un rôle important en soutenant la croissance dans beaucoup de pays de la région.

La hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers a contribué aux tensions inflationnistes dans un grand nombre de pays, encore que les prix alimentaires aient été aussi sensiblement influencés dans la région par les conditions locales d'approvisionnement. Les poussées d'inflation prononcées et soutenues ont été concentrées essentiellement en Afrique de l'Est et ont donné lieu, dans plusieurs des pays concernés, à un resserrement sensible de la politique monétaire qui devrait faire baisser l'inflation d'ici à la fin de 2012.

En 2012, la croissance régionale devrait s'accroître légèrement grâce à la production de nouvelles ressources dans plusieurs pays et au redressement de l'activité après la sécheresse et les conflits civils dans des pays de l'UEMOA; en l'absence de ces facteurs ponctuels, le rythme de croissance serait légèrement plus faible qu'en 2011. Pour les deux plus grandes économies de la région, à savoir l'Afrique du Sud et le Nigéria, la croissance devrait ralentir (et tomber en dessous de 3 %) dans le premier, en raison du recul des exportations à destination des pays avancés, et rester à peu près inchangée dans le second (à environ 7 %), malgré des mesures de rééquilibrage budgétaire. Pour la plupart des pays de la région, les taux de croissance resteront stables, ou baisseront légèrement par rapport à 2011.

Si la région continue d'obtenir de bons résultats, c'est grâce, en particulier, au niveau favorable des cours des produits de base, à la réorientation plus marquée des exportations vers les marchés asiatiques dynamiques et à des systèmes financiers qui, pour la plupart, sont à l'abri des effets immédiats des tensions sur les marchés financiers mondiaux (voir chapitre 2). Dans un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne,

les exportations de ressources naturelles contribuent dans une large mesure aux recettes d'exportation et budgétaires, et la demande dont ces produits font l'objet reste assez robuste, tout particulièrement pour ce qui est du pétrole (chapitre 3). Dans l'ensemble, les politiques macroéconomiques sont restées accommodantes, même si le rééquilibrage des finances publiques se poursuit dans plusieurs pays, et la politique monétaire, on l'a vu, a été durcie sensiblement dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est. Il semblerait que les flux d'aide aient diminué légèrement en 2011 et que les envois de fonds vers la région aient bien résisté. Néanmoins, les effets sur les flux d'aide d'une récession mondiale se font sentir sur plusieurs années.

Compte tenu des incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, les perspectives économiques de la région sont exposées à plusieurs risques baissiers. Une recrudescence des tensions financières dans la zone euro pourrait entraîner un ralentissement plus généralisé de l'activité à l'échelle mondiale, avec une baisse des cours des produits de base, des flux d'échanges commerciaux et de l'investissement étranger. L'impact sur les pays d'Afrique subsaharienne dépendrait dans une large mesure des liens plus ou moins directs de leurs systèmes économiques et financiers avec l'Europe. Un autre facteur de risque est une flambée des cours du pétrole, sous l'effet de tensions géopolitiques : l'effet sur les pays subsahariens importateurs de pétrole dépendrait à la fois de l'ampleur de la hausse des cours et de la gravité du ralentissement mondial que provoquerait sans doute une montée en flèche des cours du pétrole. Il existe aussi des risques propres à l'Afrique, notamment une intensification des troubles politiques dans certains pays et la possibilité de nouveaux chocs climatiques.

Il n'existe pas de remèdes macroéconomiques universels qui seraient applicables à tous les pays d'Afrique subsaharienne sans distinction, mais il est possible de tracer des orientations générales :

- Dans la plupart des pays de la région, les finances publiques sont plus fragiles qu'avant le début de la crise économique mondiale de 2008–09. La poursuite d'une croissance économique vigoureuse en 2012 devrait permettre un rééquilibrage des finances publiques en vue de reconstituer à terme les marges de manœuvre budgétaires. En l'absence

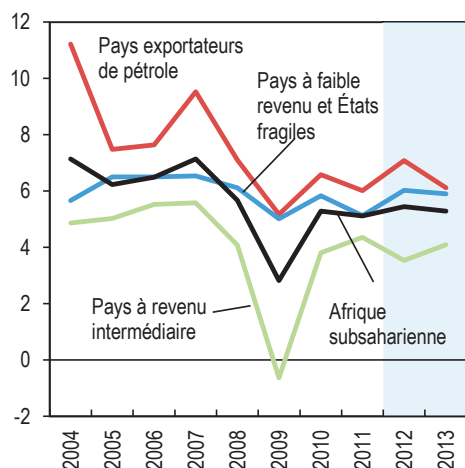
de contraintes financières, il conviendrait d'éviter un resserrement prononcé dans les pays où la croissance reste fragile et qui sont largement tributaires de l'Europe.

- Dans les pays où l'inflation a fait un bond en 2011, la priorité absolue doit rester de ramener le taux d'inflation en dessous de 10 %, pour éviter que l'inflation ne s'installe durablement à un niveau élevé et soit encore plus difficile à résorber par la suite. Tant la politique monétaire que la politique budgétaire doivent être mises à contribution dans ces pays.
- Des plans de contingence sont nécessaires pour être prêt à réagir rapidement à l'évolution de la conjoncture économique mondiale. Un moyen efficace de soutenir la demande intérieure face à un ralentissement de l'activité mondiale consiste à laisser les déficits budgétaires se creuser, notamment en prenant des mesures temporaires, pour autant qu'existe une marge de financement suffisante pour le faire. Lorsque cela est possible, des ajustements de la politique monétaire et du taux de change offrent une marge de manœuvre supplémentaire aux autorités.
- Une envolée des cours du pétrole pénalisera fortement les pays importateurs, en particulier si la hausse se prolonge. Si les financements extérieurs peuvent être utiles pour aider les pays à affronter une hausse de courte durée, le moyen le plus efficace d'éviter une déstabilisation des finances publiques est en général de répercuter l'augmentation des prix du pétrole sur les prix à la pompe et de promouvoir une utilisation efficiente des carburants. Des mesures budgétaires ciblées seront nécessaires pour protéger les populations les plus démunies et devraient être prévues dans les plans d'intervention.

MAINTENIR LE CAP POUR QUE LA DYNAMIQUE DE LA CROISSANCE SE POURSUIVE EN 2012

Jusqu'à présent, l'Afrique subsaharienne a réussi à maintenir une croissance économique vigoureuse face à une reprise mondiale hésitante, même si les résultats diffèrent d'un pays à l'autre. En 2011,

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par groupe de pays



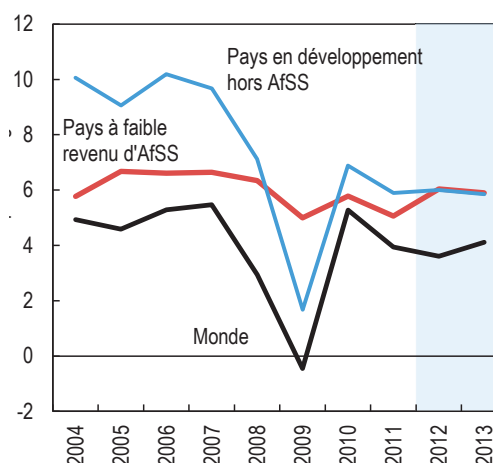
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

comme pendant la décennie écoulée, la plupart des pays subsahariens — en particulier les pays à faible revenu et les pays exportateurs de pétrole — ont figuré parmi les pays les plus dynamiques au monde en termes de croissance. Globalement, les perspectives pour 2012 demeurent favorables, car certains facteurs ponctuels contribueront à une modeste accélération du rythme de croissance, même si des risques d'origine externe et interne menacent de saper en partie la dynamique de croissance de la région. Il existe aussi des problèmes sous-régionaux, notamment la sécheresse au Sahel, une inflation persistante en Afrique de l'Est, une reprise molle en Afrique du Sud et une montée de l'insécurité dans certaines régions d'Afrique occidentale.

Alors que la croissance ralentit au niveau mondial, elle est restée robuste en Afrique subsaharienne, où elle a atteint 5 % en 2011 (tableaux 1.1 et 1.2 et graphiques 1.1 et 1.2)¹ et devrait avoisiner 5½ % en 2012, c'est-à-dire plus que dans les autres grandes régions du monde, hormis les pays d'Asie en développement.

¹Sauf indication contraire, les données pour la région et les sous-groupes sont exprimées en moyennes pondérées, les pondérations reflétant la taille relative du PIB de chaque pays pendant l'année considérée, selon des estimations effectuées à parité de pouvoir d'achat.

Graphique 1.2. Pays à faible revenu d'AfSS et autres régions du monde : croissance du PIB réel



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

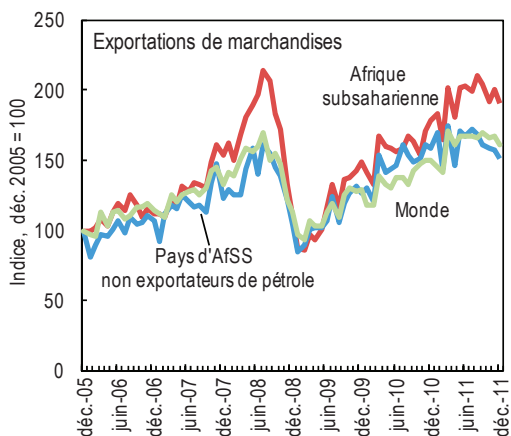
La divergence apparente entre la croissance en Afrique subsaharienne et la tendance générale au niveau mondial est en partie trompeuse. Premièrement, l'accélération de la croissance en 2012 est due à la mise en exploitation de nouveaux gisements de ressources naturelles dans plusieurs pays (dont l'Angola, le Niger et la Sierra Leone), à un redressement partiel de l'activité après la sécheresse au Sahel et dans certaines zones d'Afrique de l'Est (dont le Kenya) et à un net redressement de l'activité en Côte d'Ivoire au lendemain des troubles civils. En l'absence de ces facteurs ponctuels, le taux de croissance de la région aurait fléchi d'environ ½ % entre 2011 et 2012. Deuxièmement, les perspectives de croissance pour 2012 sont un peu moins favorables que dans l'édition d'octobre 2011 des *Perspectives économiques régionales*, les projections de croissance pour 2012 ayant été abaissées de près de ½ point de pourcentage en raison essentiellement de la dégradation des perspectives économiques de l'Afrique du Sud.

La situation, les perspectives et les risques économiques varient énormément au sein de la région². Les indicateurs récents révèlent un ralentissement

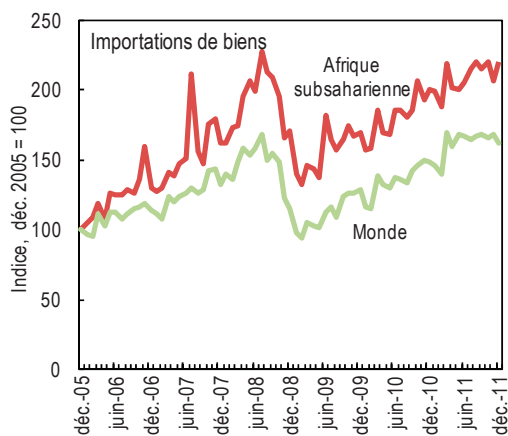
²Les sous-groupes de pays considérés ici sont définis à l'encadré 1.1.

Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques

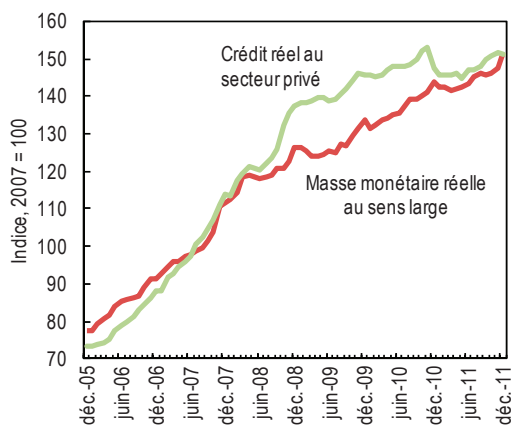
La croissance des exportations a ralenti en 2011 ...



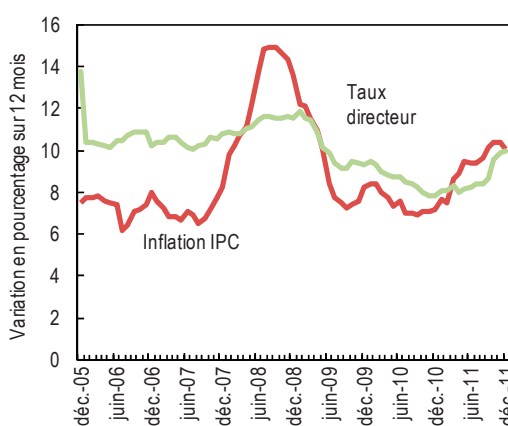
... tandis que les importations sont restées robustes.



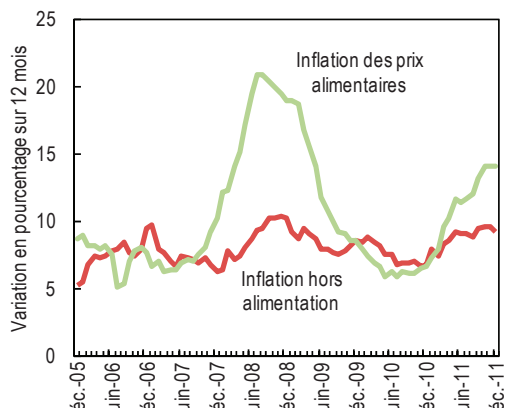
La monnaie et le crédit ont continué de croître ...



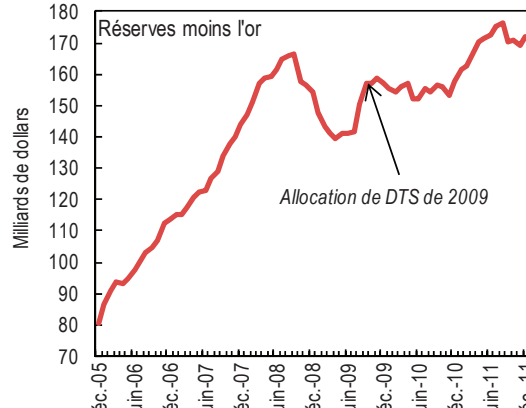
... et il y a eu un resserrement de la politique monétaire.



L'inflation a ainsi culminé fin 2011 ...



... alors que les réserves officielles restaient à peu près stables.



Sources : FMI, bases de données de *International Financial Statistics* et du Département Afrique.

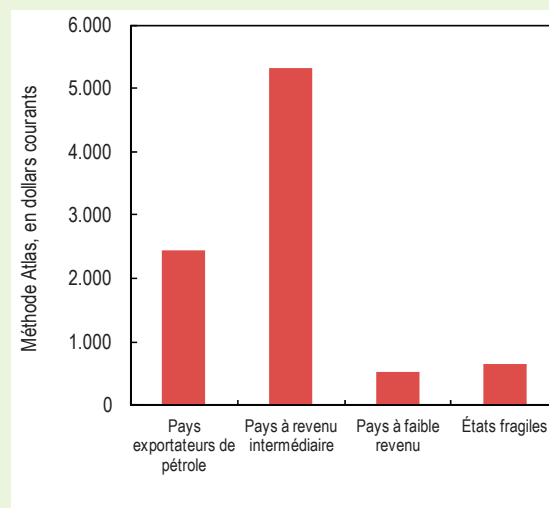
Encadré 1.1. Afrique subsaharienne : groupes de pays¹

L'Afrique subsaharienne est une région très variée, qu'il s'agisse de la population, des niveaux de revenu, ou de la composition de la production. Pour en analyser les évolutions, les services du FMI ont jugé utile de répartir les quarante-cinq pays qui composent la région en quatre grands groupes².

- Les pays exportateurs de pétrole, où la place du pétrole en tant que produit d'exportation est suffisamment importante pour que les cours mondiaux influent de manière déterminante sur l'évolution économique du pays. Ce groupe est composé de l'Angola, du Cameroun, de la République du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, du Nigéria et du Tchad.
- Les pays à revenu intermédiaire, au sens de la classification de la Banque mondiale, qui repose sur le revenu par habitant et la qualité des institutions. Il est parfois utile de subdiviser encore ce groupe entre les pays qui en font partie depuis longtemps déjà et ceux qui ont atteint récemment le seuil de revenu par habitant pour y être inclus. L'Afrique du Sud est le pays dominant dans le premier sous-groupe, qui comprend aussi le Botswana, le Cap-Vert, le Lesotho, Maurice, la Namibie, les Seychelles et le Swaziland; le second sous-groupe est composé actuellement du Ghana, du Sénégal et de la Zambie.
- Les États fragiles, définis comme tels en raison de la qualité relativement médiocre de leurs institutions selon l'indice d'allocation des ressources IDA de la Banque mondiale. Ils sont traités comme un sous-groupe à part parce que leur évolution économique peut être fortement influencée par des événements non économiques, notamment des conflits civils ou des périodes de reprise au lendemain de troubles civils. Ce groupe comprend actuellement le Burundi, les Comores, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, la République centrafricaine, São Tomé-et-Príncipe, le Togo et le Zimbabwe.
- Les pays à faible revenu non fragiles, où l'évolution de l'économie est en général explicable par des facteurs économiques plus conventionnels. Ce groupe rassemble le Bénin, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Gambie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, Rwanda, la Sierra Leone et la Tanzanie.

Le RNB par habitant varie considérablement d'un groupe à l'autre : en 2010, il a atteint près de 4.000 dollars en moyenne dans les pays à revenu intermédiaire et environ 1.500 dollars dans les pays exportateurs de pétrole. Les RNB par habitant des pays à faible revenu et des États fragiles sont comparables; ils s'élèvent à environ 400 dollars pour les premiers et à 500 dollars pour les seconds, la moyenne légèrement plus élevée des États fragiles étant due à l'inclusion de la Côte d'Ivoire et de São Tomé-et-Príncipe.

Graphique 1. Afrique subsaharienne : revenu national brut par habitant par groupe de pays, 2010



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

¹La définition précise des différents groupes de pays est donnée à l'appendice statistique.

²À l'heure actuelle, on ne dispose pas de données macroéconomiques pour le Soudan du Sud.

des troubles politiques récents. La croissance continue de ralentir au Malawi, où la surévaluation du taux de change et le contrôle strict de l'accès aux devises dont elle s'accompagne perturbent l'activité économique.

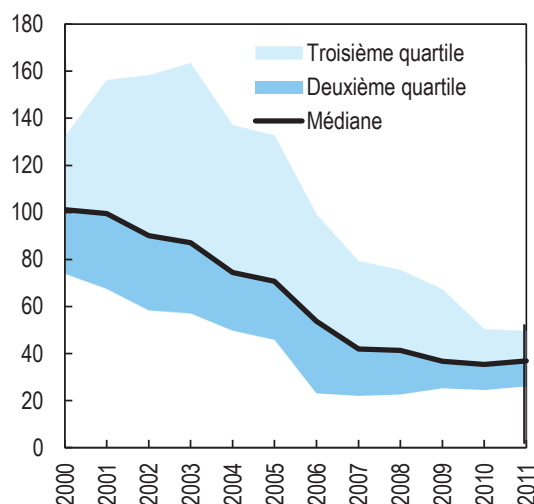
- Huit des douze pays d'Afrique subsaharienne qualifiés de **fragiles** en raison de la persistance de carences institutionnelles ou de conflits devraient connaître une croissance plus forte en 2012 qu'en 2011. On notera en particulier i) le rebond prononcé de l'activité économique en Côte d'Ivoire depuis les violences liées aux élections pendant le premier semestre de 2011 (la croissance devrait atteindre 8 % en 2012), et ii) le redressement de la croissance au Libéria (où elle devrait frôler 9 %), grâce à l'augmentation de la production de minerai de fer. En Guinée, les investissements miniers devraient accuser une forte hausse et créer les conditions d'une croissance vigoureuse de la production à moyen terme, compte tenu de l'abondance des richesses naturelles du pays.

UNE NOUVELLE RÉSILIENCE

Au cours de la décennie écoulée, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré durablement des taux de croissance qui leur semblaient auparavant hors de portée. Mais pourront-ils maintenir ce rythme soutenu?

Malgré les risques de dégradation de la situation, le tableau global pour l'Afrique subsaharienne est nettement plus encourageant que pour les autres régions du monde, notamment les pays avancés d'Europe et d'Amérique du Nord. Cela tient en partie aux caractéristiques que beaucoup de pays de la région ont en commun avec les autres pays en développement. L'augmentation de la population en âge de travailler, le développement de l'urbanisation et l'intégration des progrès technologiques (tels que les technologies de l'information et des communications) sont autant de bases solides pour une croissance soutenue. Le dynamisme de la croissance en Afrique subsaharienne trouve son équivalent dans les pays en développement d'Asie et une grande partie de l'Amérique latine.

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : ratios d'endettement public, 2000–11

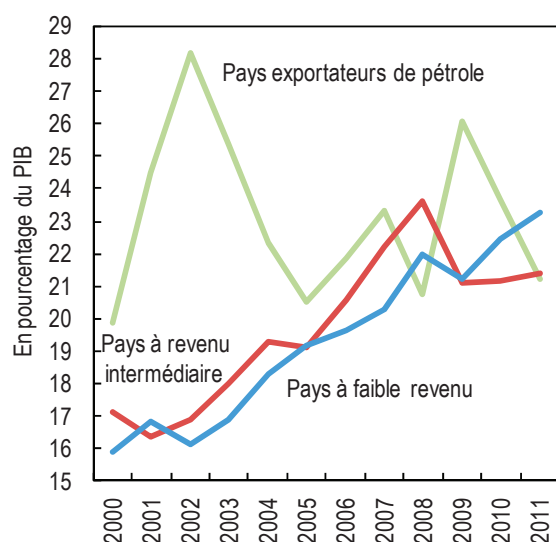


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La croissance vigoureuse et soutenue que la région a enregistrée dernièrement — en particulier dans les pays à faible revenu — tranche nettement avec le passé, lorsque l'Afrique subsaharienne était largement distancée par les autres parties du monde en développement.

Comme le mentionnaient des éditions antérieures de ce rapport, les pays les plus performants de la région ont fait montre de diverses caractéristiques qui expliquent en partie cette rupture avec le passé :

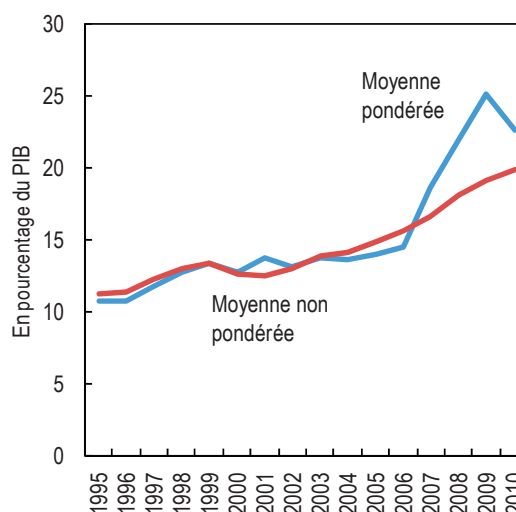
- La mise en œuvre des politiques macroéconomiques et structurelles s'est considérablement améliorée au cours de la décennie 2000. Les soldes budgétaires se sont renforcés, l'inflation a reculé, le taux de couverture des importations par les réserves a progressé et, grâce en partie aux initiatives internationales d'allégement de la dette, les ratios d'endettement public ont été réduits (graphique 1.4). Les marchés ont été libéralisés et le climat s'est amélioré pour les entreprises privées — même s'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.
- Les dépenses d'investissement — tant dans le secteur des ressources naturelles que dans les autres secteurs — se sont considérablement accrues

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : investissements en capital, 2000–11

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

en pourcentage du PIB au cours de la décennie écoulée (graphique 1.5), ce qui traduit en partie l'augmentation des taux d'épargne intérieure. Mais le manque d'infrastructures reste criant dans un grand nombre de pays, d'où la possibilité de stimuler davantage la production et la productivité en lançant des projets d'équipement soigneusement choisis et exécutés avec efficacité.

- Les capacités institutionnelles continuent de s'améliorer. La plupart des indicateurs de gouvernance révèlent que l'Afrique subsaharienne est encore distancée par le reste du monde dans ce domaine, mais la région rattrape son retard à certains égards, notamment pour ce qui est de la représentation et de la responsabilisation vis-à-vis du public. L'impact économique des violences politiques et des conflits armés a fortement diminué ces vingt dernières années même si la montée de l'insécurité continue de menacer la croissance dans plusieurs pays.
- Bien que les systèmes financiers de la plupart des pays restent peu développés par rapport aux autres régions, les marchés financiers se sont considérablement diversifiés ces dix dernières

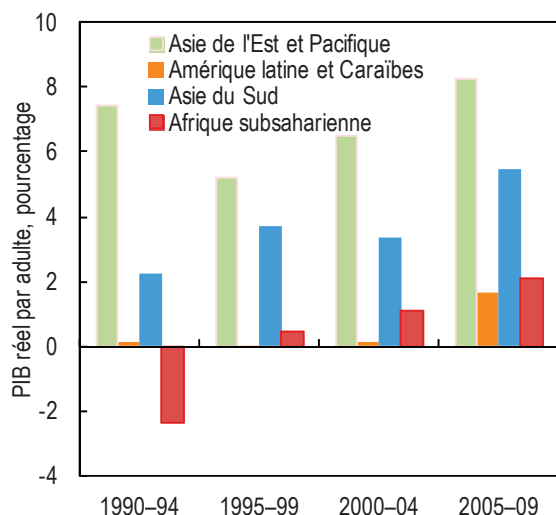
Graphique 1.6. Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud : crédit au secteur privé, 1995–2010

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

années, de sorte que, en proportion du PIB, le crédit intérieur est passé d'environ 14 % en 2000 à plus de 20 % en 2010 (graphique 1.6). La diversification financière est, en partie, une conséquence de la croissance soutenue, mais elle en a aussi été un facteur important.

- Ces deux dernières décennies, la productivité moyenne de la main-d'œuvre, mesurée par le PIB réel par adulte, a suivi une progression régulière dans la région, même si l'écart par rapport à la croissance de la productivité dans les pays en développement d'Asie reste très prononcé (graphique 1.7).
- L'évolution favorable des cours des produits de base, suscitée par l'accroissement de la demande asiatique, et la découverte de nouvelles ressources ont été des moteurs importants de la croissance dans la vingtaine de pays où les ressources naturelles non renouvelables constituent une proportion importante des exportations (voir chapitre 3). Mais la croissance a aussi été vigoureuse dans les nombreux pays qui, jusqu'à présent, ont davantage misé sur les matières premières agricoles, les envois de fonds et l'aide

Graphique 1.7. Principales régions : croissance moyenne de la productivité de la main-d'œuvre, 1990–2009



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

étrangère pour conforter leur balance des paiements (par exemple l'Éthiopie, le Mozambique et le Rwanda).

Outre l'accélération soutenue de la croissance au cours de ces dix dernières années, la région a aussi fait preuve d'une forte résilience cyclique face aux turbulences financières mondiales depuis 2008 et au ralentissement de l'activité économique qui s'en est suivi dans le monde. Plusieurs facteurs y ont contribué :

- Les systèmes financiers de la région sont encore relativement préservés de ce qui se passe sur les marchés financiers mondiaux, car le financement des banques repose sur un volume important de dépôts intérieurs plutôt que sur des sources extérieures (voir chapitre 2). Ainsi, pendant la crise financière mondiale de 2008–09 ou le second semestre de 2011, peu de pays ont souffert directement et de façon sensible des perturbations de l'accès au crédit ou des flux de capitaux. Les pays subissant les effets des amples fluctuations des flux de capitaux ont utilisé leurs réserves de change (Nigéria) ou ajusté leur taux de change (Afrique du Sud) pour amortir les chocs.

- En Afrique subsaharienne, les politiques budgétaires continuent d'accompagner la croissance depuis le ralentissement mondial de 2009. En dehors des pays exportateurs de pétrole, le déficit budgétaire global moyen exprimé en pourcentage du PIB s'est creusé de 3 points en 2009, dont 0,5 point devrait être résorbé en 2012. Dans les autres régions, la politique budgétaire est généralement axée sur le rééquilibrage des comptes depuis 2010.
- Depuis leur rebond en 2010, les cours des principaux produits de base, dont le pétrole, sont restés relativement élevés, ce qui a bénéficié à certains pays exportateurs.

L'INFLATION, PROBLÈME SÉLECTIF?

L'un des principaux thèmes de l'édition d'octobre 2011 des *Perspectives économiques régionales* était la hausse perceptible de l'inflation dans toute la région, qui était liée à la flambée des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques au premier semestre de 2011. En décembre 2011, l'inflation s'établissait en moyenne à 9¾ % dans la région, contre environ 7 % un an plus tôt. Cette hausse était répartie de façon assez inégale dans la région, l'Afrique de l'Est étant la plus durement touchée : l'inflation sur douze mois dans les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA) avait augmenté de près de 16 points de pourcentage (pour atteindre 20 %) par rapport à fin 2010, et avait même grimpé de 15 % à 36 % en Éthiopie au cours de la même période. En revanche, certains pays n'ont connu qu'une hausse modérée de l'inflation qui s'est vite résorbée après que les cours mondiaux se sont stabilisés. Ainsi, au sein de l'UEMOA, les taux d'inflation sur douze mois ont à peine dépassé 5 % et ont généralement terminé l'année à un niveau très voisin de leur point de départ, tandis que les pays producteurs de pétrole, et tout particulièrement l'Angola, ont enregistré une légère baisse de l'inflation au cours de l'année.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces résultats disparates. Comme l'illustre le graphique 1.8, les prix de l'alimentation — qui peuvent constituer plus de la moitié des dépenses d'un ménage — ont joué un

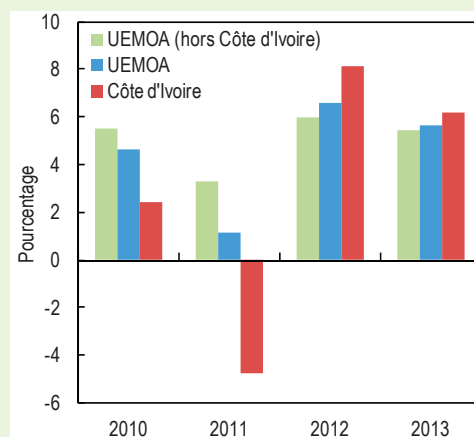
Encadré 1.2. Impact sur l'UEMOA du redressement de la Côte d'Ivoire et de la sécheresse au Sahel¹

En 2011, la croissance économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a été influencée par deux événements majeurs : i) la crise politique en Côte d'Ivoire, et ii) la sécheresse au Sahel.

Après une décennie d'instabilité politique et de stagnation économique, la Côte d'Ivoire a connu un conflit armé pendant plusieurs mois au lendemain de l'élection présidentielle de novembre 2010. Ce conflit a pris fin en avril 2011, mais il a eu de graves répercussions : l'activité économique s'est fortement contractée au début de 2011 et, malgré le redressement qui a suivi, le PIB annuel a diminué de 4,7 % d'après les estimations. La croissance devrait rebondir et atteindre environ 8 % en 2012, avant de revenir autour de 6 à 6,5 % à moyen terme. Étant donné que la Côte d'Ivoire compte pour environ 30 % dans le PIB de l'UEMOA, ces fluctuations ont un impact majeur sur la croissance de la région (graphique 1). Au-delà de l'effet mécanique sur les agrégats régionaux, le redressement de la Côte d'Ivoire aura un impact positif sur les autres pays de la région (en particulier les pays enclavés de l'UEMOA) grâce à la reprise des échanges commerciaux, des envois de fonds et des investissements. Cependant, l'ampleur des besoins de financement de la Côte d'Ivoire pourrait avoir des retombées négatives sur le marché financier régional. Pourtant, le redressement du pays ouvre de nouvelles possibilités pour accélérer l'intégration régionale au sein de l'UEMOA et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à moyen terme.

La sécheresse récente a durement éprouvé le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal (pays membres de l'UEMOA), ainsi que la Gambie, la Mauritanie et le Tchad. On estime qu'entre 8 et 10 millions de personnes souffrent aujourd'hui de l'insécurité alimentaire et ont besoin d'assistance. L'aide humanitaire est dirigée par le Programme alimentaire mondial, qui en évalue le coût final à environ 800 millions de dollars. D'après les estimations, la production d'aliments de base dans les pays touchés a diminué d'environ un tiers, encore qu'il y ait de grands écarts entre pays et entre récoltes. Pour la plupart, les effets de la sécheresse sur le PIB se sont fait sentir en 2011. À condition que les principaux intrants soient disponibles pour la saison des semences et que la production agricole redémarre, la fin de la sécheresse devrait se traduire par une accentuation de la croissance régionale en 2012. Cependant, c'est en 2012 que la population subit les effets les plus aigus de la sécheresse sous forme d'une aggravation de la faim et de la malnutrition. Les prix alimentaires pourraient aussi augmenter avant l'arrivée des nouvelles récoltes. Les déficits budgétaires globaux vont vraisemblablement se creuser en 2012 dans les pays touchés, la dégradation étant de l'ordre d'au moins 2 % du PIB au Mali et de 2 à 2½ % du PIB en Gambie. Les déficits extérieurs courants devraient aussi s'accroître. Sous l'effet de tous ces facteurs, la croissance de l'UEMOA a été très faible en 2011 (environ 1 %), mais devrait vivement rebondir en 2012 (et atteindre environ 6,5 %), malgré l'affaiblissement de la conjoncture extérieure.

Graphique 1. Afrique de l'Ouest : croissance du PIB réel, 2010–13



Sources : FMI, bases de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et du Département Afrique.

Cet encadré a été préparé par Hervé Joly et Doris Ross.

¹On trouvera de plus amples informations dans le rapport établi par les services du FMI pour les consultations de 2012 avec l'UEMOA, disponible à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2012/cr1259.pdf>.

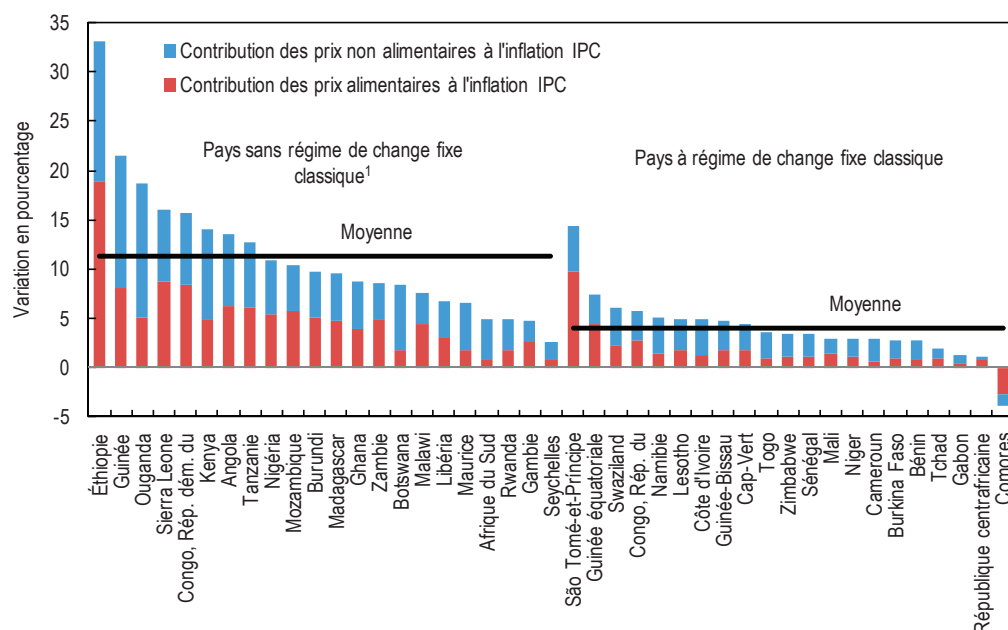
rôle clé dans l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) en 2011. Cela dit, les pondérations des produits alimentaires et des boissons dans les paniers de l'IPC — et, par conséquent, la sensibilité de cet indice à l'évolution des prix alimentaires — diffèrent largement d'un pays à l'autre au sein de la région. En outre, la hausse des prix alimentaires mondiaux n'a pas concerné tous les produits de façon uniforme, ce qui fait que les importateurs de produits alimentaires ont été touchés à des degrés divers en fonction des produits qu'ils importent. Enfin, les conditions d'approvisionnement internes ont varié à l'intérieur de la région; ainsi, la sécheresse qui a sévi dans certaines parties du continent (notamment dans la Corne de l'Afrique) a accentué les tensions sur les prix, tandis que les bonnes récoltes dont ont bénéficié d'autres sous-régions (notamment en Afrique australe) ont aidé à contenir les hausses de prix.

En ce qui concerne les effets de la hausse des cours mondiaux du pétrole, les différences entre pays en matière de politique des prix des produits pétroliers

ont joué un rôle déterminant : de nombreux pays (notamment en Afrique australe et en Afrique de l'Est) ont laissé la hausse se répercuter entièrement sur les prix intérieurs, tandis que d'autres pays (notamment les pays producteurs de pétrole et les pays membres de l'UEMOA) ont limité la répercussion de la hausse ou l'ont empêchée par des mesures budgétaires (en relevant les subventions ou en abaissant les taux effectifs des taxes). C'est en raison de ces différences structurelles que la flambée des cours mondiaux du pétrole n'a pas eu le même effet direct sur tous les pays — mais, pour ce qui est de l'inflation, ce n'est là qu'un des facteurs à prendre en considération pour 2011.

Tout aussi importante a été la diversité des réactions des autorités monétaires face à la flambée des prix, qui ont influencé la répercussion de la hausse initiale sur les autres prix intérieurs et le taux de change. Dans les pays à régime de change fixe, on n'a guère relevé d'effets inflationnistes de cette nature, même là où le taux de change effectif s'est un peu déprécié. Dans les pays pratiquant le ciblage de l'inflation,

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : indice des prix à la consommation et inflation des prix alimentaires, moyenne 2011



Sources : FMI, Système des avis d'information, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

¹Comprend tous les pays d'AfSS dont les régimes de change ne sont ni des régimes classiques de rattachement à une ou plusieurs monnaies, ni des caisses d'émission, et vont d'un régime *de facto* de parité ajustable à un régime de change flottant complet, au sens du Rapport annuel 2011 du FMI sur les régimes et les restrictions de change (AREAER).

Encadré 1.3. Afrique de l'Est : persistance de la crise alimentaire et énergétique

Nous examinons ici la montée en flèche de l'inflation dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Est en 2011 (graphique 1). Selon une analyse récente, l'inflation intérieure des prix de l'alimentation et des autres produits est plus sensible dans ces pays à une flambée des prix alimentaires mondiaux que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne¹. Cela peut être dû à des facteurs structurels, tels que le degré d'autosuffisance alimentaire ou l'importance relative de la fixation administrative des prix. Des effets secondaires plus importants comparés à d'autres pays à la suite de chocs sur les prix alimentaires et non alimentaires, sont attribuables à l'orientation trop accommodante de la politique monétaire et aux tensions sur la demande au moment où ces chocs ont eu lieu.

En 2011, l'inflation des prix alimentaires a culminé au Kenya (22 %) et en Éthiopie (52 %), sous l'effet en partie de la pénurie locale de denrées alimentaires due à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. L'inflation des prix alimentaires a aussi nettement augmenté au Burundi, en Ouganda et en Tanzanie. En même temps, l'inflation des prix à la consommation a été influencée par la montée de l'inflation hors alimentation au Burundi, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. La hausse des coûts de transport consécutive à l'augmentation des cours mondiaux du pétrole a joué un rôle particulièrement important dans les pays enclavés que sont le Burundi et l'Ouganda, et le prix de l'électricité s'est fortement accru en Tanzanie.

La dépréciation des monnaies et l'orientation accommodante de la politique monétaire ont aussi joué un rôle. Les taux directeurs, qui étaient descendus jusqu'à des niveaux jamais atteints auparavant pendant la récession mondiale de 2009, n'ont pas été sensiblement relevés jusqu'à fin 2011, malgré le dynamisme de l'économie et la hausse de l'inflation. Au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, les agrégats monétaires se sont accrus de plus de 20 % dans la période qui a précédé la poussée inflationniste.

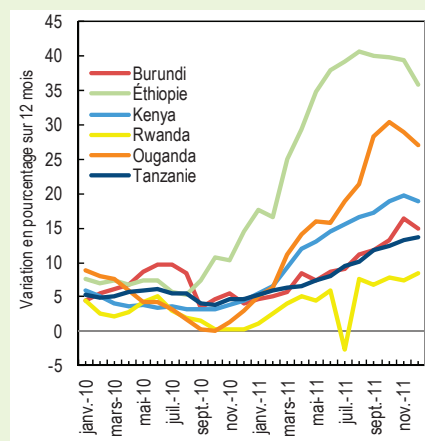
Pour contenir les effets secondaires potentiels, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ont relevé leurs taux directeurs fin 2011, tandis que l'Éthiopie a comprimé sa base monétaire. Les taux directeurs sont montés de 17 points en 2011 en Ouganda et de 11 points, en chiffres cumulés, au dernier trimestre au Kenya (graphique 2). Les autorités tanzaniennes ont durci leur politique monétaire fin 2011 en relevant les réserves obligatoires et en diminuant les positions ouvertes nettes. La croissance de la masse monétaire au sens large a ainsi ralenti au Kenya et en Tanzanie et s'est stabilisée en Ouganda, tandis que, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, les taux de change s'appréciaient et les hausses de prix à la consommation commençaient à se stabiliser.

Sous l'effet de ces mesures, les perspectives se sont améliorées sur le plan de l'inflation, mais se sont détériorées pour ce qui est de la croissance. Les prévisions de croissance de l'Ouganda pour 2012 ont été révisées en baisse (de 3/4 %) par rapport à octobre dernier. La banque centrale ougandaise a commencé à assouplir les taux d'intérêt, qui avaient atteint récemment des niveaux élevés, mais la persistance de la poussée inflationniste pourrait nécessiter un nouveau durcissement monétaire en Éthiopie et au Burundi. En général, le resserrement des politiques budgétaires permettrait de moins recourir à la politique monétaire et de maintenir durablement l'inflation à des niveaux bas dans la région.

Cet encadré a été préparé par John Shields et Oral Williams.

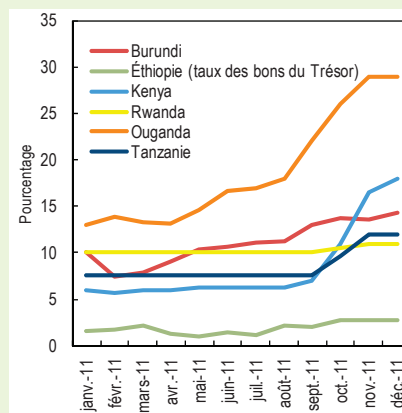
¹Stepanyan, Ara, à paraître, 2012, «Second-Round Effects of Common versus Idiosyncratic Shocks of Food and Non-food Prices in sub-Saharan Africa», Fonds monétaire international.

Graphique 1. Afrique de l'Est : inflation IPC, janv. 2010–déc. 2011



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

Graphique 2. Afrique de l'Est : taux directeurs, janv.–déc. 2011



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

telle l'Afrique du Sud, l'impact en matière d'inflation a été limité aux effets immédiats de la hausse des prix des importations.

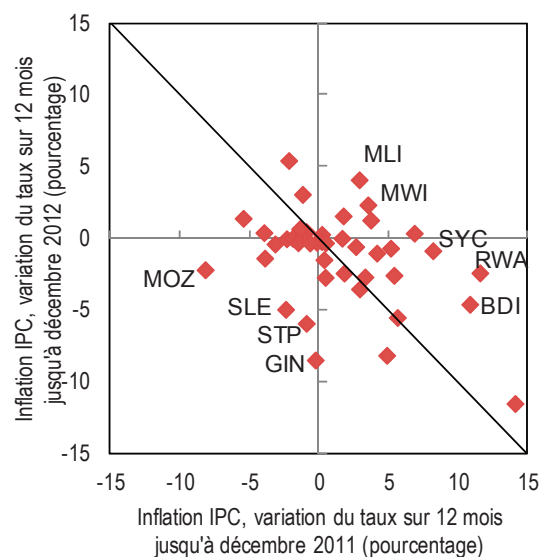
Il en est allé tout autrement dans certains pays à croissance rapide et à régime de change flottant qui avaient maintenu leurs taux d'intérêt proches des niveaux bas qu'ils avaient atteints pendant le ralentissement mondial. La croissance vigoureuse du crédit laissait déjà entrevoir la perspective de pressions inflationnistes dans ces pays, et ceux qui avaient subi de fortes tensions sur les prix alimentaires se sont révélés particulièrement vulnérables aux effets induits. Dans plusieurs cas, les taux de change se sont dépréciés sous l'effet de l'orientation souple de la politique monétaire, ce qui a contribué d'autant aux pressions inflationnistes; les taux d'inflation ont avoisiné ou ont dépassé 20 % au quatrième trimestre de 2011 au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Un resserrement de la politique monétaire dans la plupart de ces pays a fini par mettre un terme à l'emballement des prix. Comme cela est expliqué à l'encadré 1.3, des relèvements des taux directeurs et des réserves obligatoires (un contrôle plus strict de la base monétaire dans le cas de l'Éthiopie) ont soutenu les taux de change et atténué en partie les tensions sur les marchés du crédit et des produits. Les taux d'inflation ont commencé à retomber, mais sont restés élevés, tout particulièrement en Éthiopie, en Ouganda et en Tanzanie, et il faudra un certain temps (et une politique monétaire suffisamment restrictive) pour qu'ils reviennent en dessous de 10 %.

Selon les projections, l'inflation devrait continuer de s'atténuer dans toute la région en 2012. Une hypothèse importante à cet égard est que la croissance relativement faible de l'économie mondiale empêchera les cours des produits de base de repartir à la hausse pendant cette année — encore que la montée des cours du pétrole pendant les premiers mois de 2012, provoquée en grande partie par des inquiétudes concernant l'offre, rappelle que des risques subsistent dans ce domaine.

Comme le montre la présence d'un grand nombre de pays à droite de la diagonale du graphique 1.9 — qui compare la baisse prévue de l'inflation en 2012 à l'évolution correspondante en 2011 —, il ne faut pas s'attendre à ce que les taux d'inflation de la plupart

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : évolution de l'inflation IPC à partir de 12 mois plus tôt, fin 2012 comparé à fin 2011

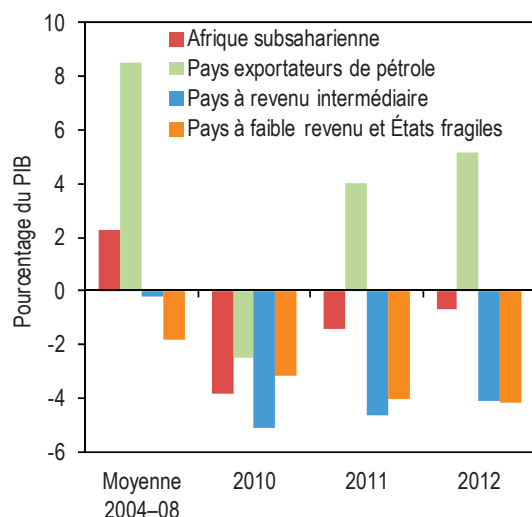


Sources : FMI, base de données du Département Afrique, Système des avis d'information et *International Financial Statistics*.

des pays retrouvent leur niveau de fin 2010 à brève échéance. Même la légère amélioration indiquée ici repose sur l'hypothèse d'une certaine fermeté des taux d'intérêt dans les pays où les taux directeurs restent bas compte tenu de la conjoncture.

LE RÉÉQUILIBRAGE BUDGÉTAIRE SE FAIT DE FAÇON PROGRESSIVE ET INÉGALE

La politique budgétaire a contribué au climat généralement accommodant qui a régné dans la région en 2011 (graphique 1.10). La plupart des pays exportateurs de pétrole et des pays à revenu intermédiaire ont commencé à résorber les effets de l'expansion budgétaire mise en œuvre pendant la crise mondiale en réduisant les déficits budgétaires hors ressources naturelles. Dans un grand nombre de pays à faible revenu, les déficits ont continué de s'accroître ou se sont lentement stabilisés. Il n'y avait pourtant pratiquement pas de stimulus budgétaire. Mais même cette évolution légèrement défavorable des déficits budgétaires ne répondait pas en général à un besoin de politique anticyclique. Les déficits budgétaires sont restés dans l'ensemble supérieurs aux niveaux qui seraient nécessaires pour stabiliser la dette.

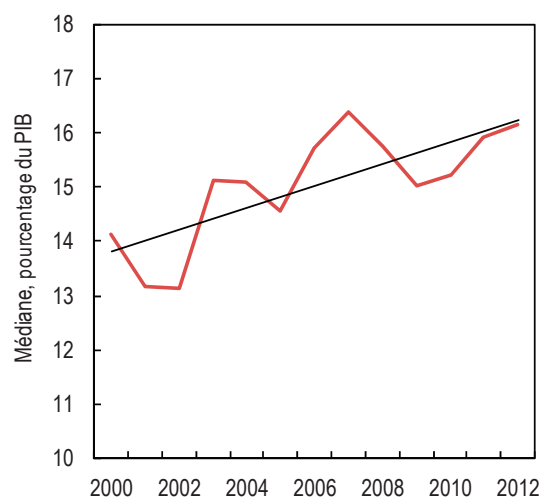
Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2004–12

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Dans les pays exportateurs de pétrole, le redressement des recettes liées à l'exploitation des hydrocarbures et des autres recettes fiscales a permis que s'enclenche une dynamique positive. Malgré la croissance des dépenses publiques, les déficits budgétaires hors pétrole ont diminué dans tous les pays hormis le Cameroun et le Gabon (où des élections nationales avaient lieu) et les excédents budgétaires globaux sont devenus la norme.

Les pays à revenu intermédiaire ont aussi procédé dans l'ensemble à un rééquilibrage modeste des finances publiques. Les pays de ce groupe figurent parmi ceux qui ont été le plus durement touchés par la crise mondiale, mais, dans la plupart des cas, ils ont été à même d'utiliser la politique budgétaire pour contrer les effets du ralentissement de l'activité. Plus récemment, ils ont commencé à retirer les mesures de relance budgétaire. Un cas exceptionnel a été celui du Swaziland, où la baisse des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) a fortement contribué au déficit budgétaire.

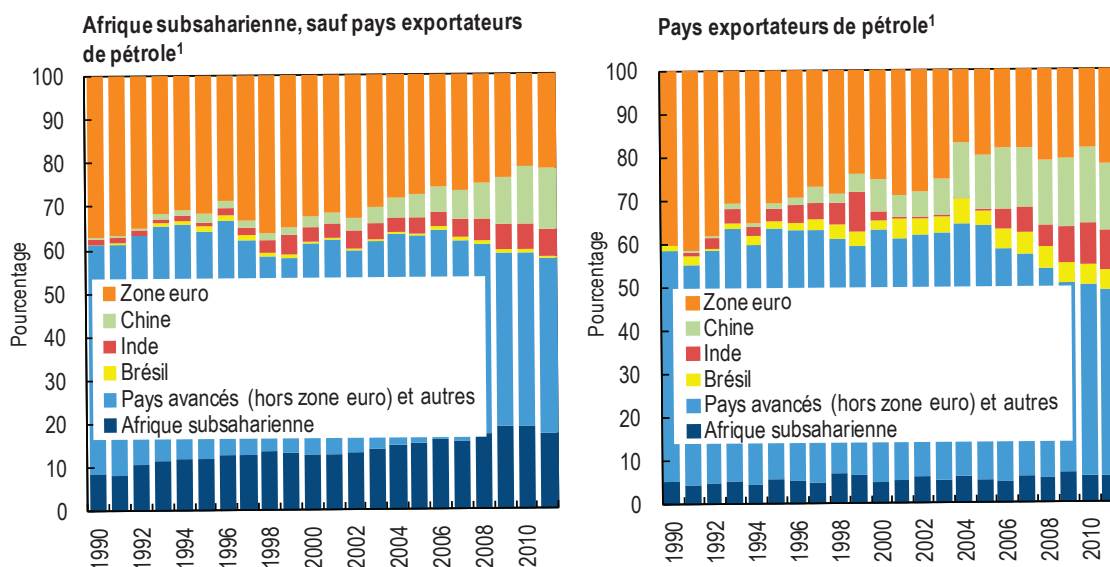
Malgré la détérioration de 1 point de PIB du solde budgétaire global en 2011, les pays à faible revenu et les États fragiles ont été presque aussi nombreux à enregistrer une amélioration qu'une aggravation de leur déficit. Dans la plupart des cas, les déficits

Graphique 1.11. Pays à faible revenu d'AfSS non exportateurs de ressources naturelles : recettes totales, hors dons, 2000–12

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

budgétaires globaux sont restés bien inférieurs à 5 % du PIB. En outre, bien souvent, le creusement du déficit a été le résultat d'une poussée des dépenses publiques d'investissement liées à des projets à forte rentabilité potentielle ou à des événements ponctuels (le conflit consécutif aux élections en Côte d'Ivoire). Dans les pays à faible revenu non exportateurs de ressources naturelles, les recettes fiscales exprimées en proportion du PIB ont retrouvé leur trajectoire ascendante sur le long terme (graphique 1.11).

On s'attend à ce que le tableau soit à peu près aussi contrasté en 2012. Dans la plupart des cas, les marges de manœuvre budgétaires resteront moins élevées qu'au cours de la période 2004–08 (avec un solde budgétaire moyen pour la région d'environ 3 points de PIB), mais il est probable que certaines mesures de rééquilibrage budgétaire seront prises dans environ la moitié des pays à faible revenu et des États fragiles par rapport à 2011. Dans bien des cas, ce rééquilibrage annulera l'expansion de 2011, en s'appuyant sur le ralentissement, ou au moins la stabilisation, de la croissance des dépenses amorcée pendant la récession mondiale, l'amélioration des recettes jouant aussi un rôle important dans certains cas. Un processus similaire de rééquilibrage des finances publiques devrait avoir lieu dans les pays à revenu intermédiaire.

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : répartition des exportations par partenaire

Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

¹Les pays exportateurs de pétrole sont l'Angola, le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria et le Tchad.

Quant aux pays exportateurs de pétrole, ils répéteront dans une large mesure le schéma de 2011.

Il existe des différences notables entre les pays à faible revenu. Dans un grand nombre de pays où les déficits devraient se creuser, cette évolution devrait être due une fois encore à de nouveaux grands projets d'investissement (en particulier dans les infrastructures), comme en Éthiopie, au Rwanda et en Tanzanie.

DES COMPTES EXTÉRIEURS GÉNÉRALEMENT ROBUSTES

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont bénéficié du redressement de la demande d'exportations, qui s'était effondrée à la suite du ralentissement de l'activité en 2009, et de la flambée des cours des produits de base en 2010 et au début de 2011. Cela dit, comme la croissance du commerce mondial a marqué le pas au second semestre de 2011 et que les échanges commerciaux devraient continuer à manquer de dynamisme cette année, il faut s'attendre à ce que les exportations contribuent moins à l'activité économique en 2012. Il est probable que cette évolution sera particulièrement manifeste

dans les pays à revenu intermédiaire, en raison notamment de la dépendance de l'Afrique du Sud à l'égard des exportations de produits manufacturés et de produits de base ainsi que de la dépendance du Botswana à l'égard des exportations de diamants. Cependant, étant donné que la zone euro acquiert aujourd'hui moins d'un cinquième des exportations subsahariennes — et que la Chine et d'autres pays émergents deviennent les principales destinations des exportations de la région —, les pays à faible revenu et les États fragiles sont mieux équipés pour supporter les effets d'un ralentissement des flux commerciaux internationaux centré sur la zone euro, mais ils restent vulnérables à un repli généralisé du commerce mondial (graphique 1.12).

Parmi les pays à faible revenu et les États fragiles, deux grandes tendances se dégagent. Pour un petit nombre de pays producteurs de ressources naturelles non renouvelables — notamment le Libéria, Madagascar, le Niger et la Sierra Leone —, l'exploitation de nouvelles mines (ainsi que du pétrole dans le cas du Niger) va fortement stimuler les exportations, en ajoutant près de 3 points de pourcentage à la croissance en volume des exportations totales du groupe en 2012 et presque 1 point à la croissance de

son PIB. Ailleurs, les exportations suivront à peu près les tendances mondiales.

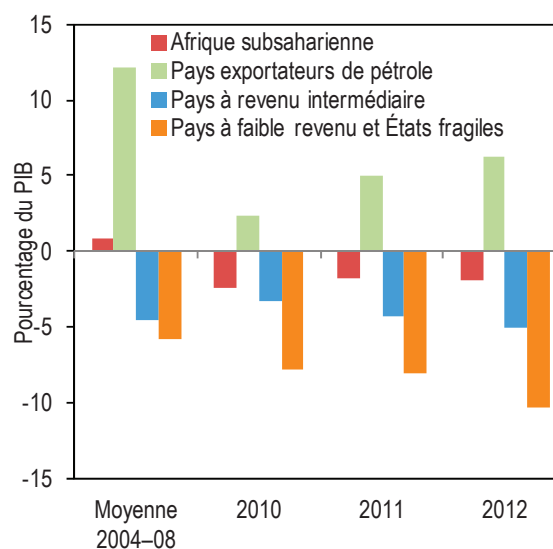
En ce qui concerne la plupart des pays subsahariens non pétroliers, étant donné que leurs termes de l'échange devraient se détériorer par rapport aux niveaux records atteints en 2011, les importations devraient généralement croître plus vite que les exportations en 2012. Compte tenu aussi de la stabilité des envois de fonds en termes nominaux depuis 2007 — malgré l'instabilité de l'environnement économique dans lequel les migrants travaillent, aussi bien en Afrique subsaharienne qu'en dehors de la région —, le solde extérieur courant global des pays à revenu intermédiaire et à faible revenu devrait se dégrader légèrement. Cette évolution sera compensée par une modeste progression des excédents des pays exportateurs de pétrole, qui s'ajoutera à l'amélioration considérable enregistrée en 2011 (graphique 1.13).

Les investisseurs des pays avancés et des pays émergents ayant élargi leur recherche de rendements plus élevés, l'Afrique du Sud, Maurice, le Nigéria et quelques pays producteurs de ressources naturelles (Ghana, Zambie, Zimbabwe) ont continué d'attirer un volume important d'investissements de portefeuille. En revanche, l'intérêt suscité par les autres marchés pionniers d'Afrique subsaharienne est resté nettement inférieur au niveau d'avant la crise, ce qui s'explique peut-être encore par l'absence de taux d'intérêt élevés et par l'instabilité des taux de change (FMI, 2011; chapitre 2). L'augmentation du nombre de fonds d'investissement centrés sur l'Afrique subsaharienne est toutefois un signe prometteur.

DES AVANCÉES DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Des estimations récentes de la Banque mondiale confirment que la baisse tendancielle de l'indice de pauvreté depuis le milieu des années 90 s'est poursuivie jusqu'à la fin de la décennie 2000. Si l'on prend comme référence un seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour calculé aux prix de 2005, la proportion estimative de la population de la région qui vit dans la pauvreté est tombée de 56,5 % en 1990 à 47,5 % en 2008. Mais, en ce qui concerne

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : solde extérieur courant, 2004–12



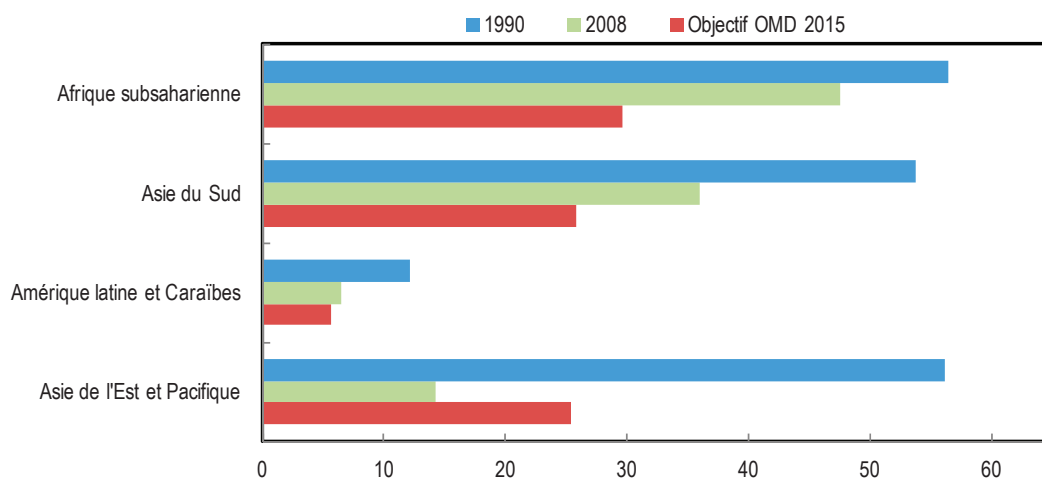
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

le premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir la réduction de moitié des taux de pauvreté, la région a encore beaucoup de chemin à parcourir et reste la partie du monde où l'incidence de la pauvreté est, de loin, la plus forte (graphique 1.14). Compte tenu des progrès accomplis ces dernières années dans la réduction de la pauvreté, l'Afrique subsaharienne, comme l'Asie du Sud, n'atteindra pas l'OMD en question à l'horizon 2015.

LES RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Jusqu'à présent, notre raisonnement s'est appuyé sur l'hypothèse fondamentale que la croissance économique mondiale ralentira légèrement en 2012 et ne se redressera que modérément jusqu'à fin 2013 (tableau 1.1 et graphique 1.2)⁴. Il existe des risques considérables que la situation évolue de façon moins favorable, les menaces immédiates étant une nouvelle aggravation de la crise de la zone euro et la possibilité

⁴Voir l'édition d'avril 2012 des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI pour une analyse plus détaillée.

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : indice de pauvreté sur la base d'un seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour

Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

d'une flambée des cours du pétrole sous l'effet d'une accentuation des incertitudes géopolitiques. Chacun de ces deux événements aurait de profonds effets négatifs sur l'Afrique subsaharienne.

L'édition d'avril 2012 des *Perspectives de l'économie mondiale* prévoit que la croissance mondiale va ralentir davantage en 2012 (en glissement annuel), en raison surtout du manque de dynamisme des pays avancés. Ce scénario de référence est toutefois entouré d'importantes incertitudes. Comme le montre le graphique 1.15 représentant le profil de risque pour les perspectives de croissance en Afrique subsaharienne, il paraît très probable que la croissance de la production sera soutenue en 2012, mais on ne peut exclure un ralentissement de l'activité par rapport à 2011. Pour mieux comprendre les risques baissiers, nous considérons deux scénarios comportant des chocs négatifs au niveau mondial.

Intensification des tensions dans la zone euro

Le premier scénario moins favorable est celui où les tensions financières en Europe s'intensifient sensiblement sous l'effet d'un resserrement du crédit bancaire et d'un regain d'inquiétude quant aux finances publiques et à la qualité des actifs bancaires. Cela se traduirait par une forte contraction de la production dans la zone euro, avec des

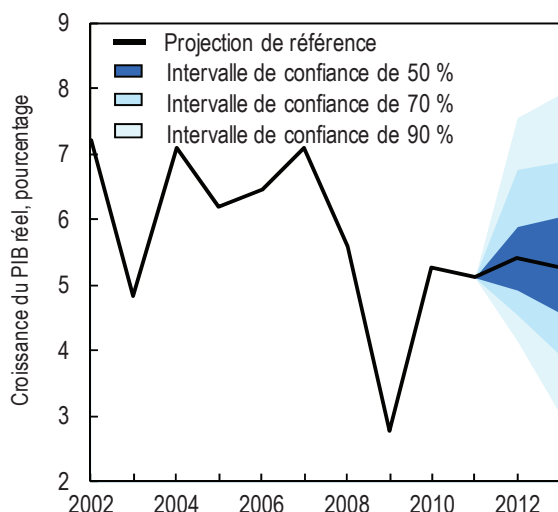
effets induits sur les autres parties de l'économie mondiale. Ce scénario, qui est envisagé dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, entraînerait une baisse de la production mondiale (par rapport aux projections de référence) d'environ 2 % d'ici à 2013, qui engendrerait elle-même une chute de 17 % des cours du pétrole et de 10 % des cours des autres produits de base⁵.

Qu'est-ce que cela signifierait pour l'Afrique subsaharienne?

- Étant donné que la plupart des secteurs financiers sont relativement coupés des marchés financiers mondiaux, les retombées de cette évolution prendraient essentiellement la forme d'une baisse des exportations, du tourisme, de l'investissement direct, des envois de fonds et, à terme, des flux d'aide.
- Deux évaluations des effets de ce fléchissement de l'économie mondiale sur l'Afrique subsaharienne — l'une réalisée à l'aide du modèle économique mondial du FMI, l'autre étant une évaluation par pays de l'impact probable sur un groupe composé des plus grandes économies

⁵Si ces événements étaient accompagnés d'une forte accentuation généralisée de l'aversion mondiale pour le risque, l'impact sur l'économie mondiale et, partant, sur l'Afrique subsaharienne serait plus prononcé.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2012 et 2013



Sources : FMI, bases de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et du Département Afrique; estimations des services du FMI.

de la région — aboutissent à des conclusions convergentes : la croissance de la production diminuerait dans la région de 0,5–0,6 point de pourcentage en 2012 et en 2013. Cependant, l'impact varierait considérablement selon le groupe de pays.

- Le ralentissement de la croissance serait plus prononcé (environ 0,7 point de pourcentage chaque année) en Afrique du Sud, dont les exportations souffriraient sensiblement de la contraction de la demande en Europe. L'impact direct éventuel sur le secteur financier serait modeste, encore que les fluctuations des flux de capitaux (et le faible niveau des exportations) influeraient sur la valeur du rand. Le ralentissement en Afrique du Sud se répercuterait sur les autres pays membres de l'Union douanière d'Afrique australe, peut-être avec un certain décalage.
- Malgré la baisse des cours du pétrole, il est probable que les principaux pays exportateurs de pétrole ne seraient guère touchés, hormis par un léger impact sur leur production hors pétrole, le principal effet prenant la forme d'une accumulation moindre de réserves de change. Dans l'ensemble, les budgets pour 2012 ont

été élaborés sur la base d'hypothèses prudentes concernant les cours du pétrole, de sorte que les dépenses budgétaires ne devraient pas être mises à mal par la baisse prévue. Les pays dont les réserves sont plus fragiles pourraient subir des sorties de capitaux spéculatifs. Le Cameroun, dont les exportations non pétrolières à destination de l'Europe sont importantes, est le seul pays où la croissance ralentirait de façon sensible (d'environ 0,5 point de pourcentage chaque année).

- L'impact prévu sur les pays à faible revenu dépend de la situation particulière de chaque pays. Le Kenya est fortement tributaire de l'Europe pour ses exportations de marchandises et ses recettes touristiques, de sorte que la croissance pourrait y ralentir de façon assez prononcée (au moins 0,5 point de pourcentage) en 2012 et 2013. L'Éthiopie ne serait que modérément touchée, à condition que les envois de fonds et les exportations de services soient aussi résilients qu'en 2009; l'effet favorable de la baisse des cours du pétrole neutraliserait la diminution éventuelle des exportations de marchandises. Cela dit, les perspectives seraient moins favorables si les flux d'aide, qui sont aussi une source importante de devises, étaient remis en question.
- Le Ghana, pays émergent producteur de pétrole, serait touché par le biais de ses exportations, encore que les cours de l'or resteraient élevés dans ce scénario et les prix des exportations de cacao sont couverts jusqu'à fin 2012. Mais il y aurait aussi des effets négatifs sur les flux de capitaux, dans la mesure où les investisseurs étrangers délaisseraient le marché des titres publics et où l'investissement direct se contracterait quelque peu en raison du tarissement des financements consentis par les banques européennes. Globalement, un fléchissement de la croissance de l'ordre de 0,5 point de pourcentage chaque année est plausible. En République démocratique du Congo, la croissance pourrait ralentir dans les mêmes proportions en 2012 si la baisse des cours des produits de base et les contraintes de financement venaient à décourager les investissements étrangers dans le secteur des ressources naturelles.

Dans un scénario de « crise de la zone euro », les effets sur les autres pays d'Afrique subsaharienne seraient très variés, mais les cas examinés ci-dessus mettent en évidence les éléments déterminants : la dépendance à l'égard des marchés européens pour les exportations autres que les produits de base (y compris le tourisme); l'importance des réserves de change; les effets partiellement compensateurs d'une baisse des cours mondiaux du pétrole pour les pays importateurs; la solidité des envois de fonds; et l'importance des flux de portefeuille étrangers. Une évolution négative des flux d'aide aurait des effets importants sur les pays qui en dépendent, tels que le Burundi, l'Éthiopie, le Malawi et le Rwanda.

Flambée des cours du pétrole

Le second scénario est celui d'une flambée des cours mondiaux du pétrole sous l'effet de tensions géopolitiques. Il est utile de distinguer deux cas : un choc modéré (une hausse de 20 % des cours du pétrole en 2012–13, par rapport aux projections actuelles, avec un impact limité sur la production mondiale) et un choc fort, comme celui qui est envisagé dans l'édition d'avril 2012 des *Perspectives de l'économie mondiale* (un bond de 50 à 60 %, engendrant un repli de 1¼ % de la production mondiale par rapport au scénario de référence des PEM).

Dans le premier cas, l'impact sur les pays d'Afrique subsaharienne ne sera naturellement pas le même selon que le pays considéré est exportateur ou importateur de pétrole.

- Pour les **pays exportateurs de pétrole**, la montée des cours sera une source de recettes inattendues pour les budgets nationaux (comme en 2008), mais son effet sur l'économie nationale dépendra dans une très large mesure de l'usage que feront les autorités de ces ressources exceptionnelles (« dépense » ou « épargne »)⁶. Si les recettes inattendues sont épargnées (sous forme d'une augmentation des réserves de change), l'impact à court terme sur la croissance sera limité et concentré sur le secteur pétrolier ainsi que sur les sous-secteurs auxquels il achète ses

intrants⁷. Si ces recettes étaient dépensées, il y aurait une poussée à court terme de la croissance et de l'inflation — mais, à plus long terme, l'impact dépendra de la mesure dans laquelle les nouvelles dépenses servent à financer des investissements productifs.

- Pour les **pays importateurs de pétrole**, les effets de la flambée des cours dépendront à la fois de la politique des autorités en matière de prix des produits pétroliers et de l'action qu'elles mèneront éventuellement par la suite sur le plan monétaire :
 - En Afrique australe et de l'Est, où la hausse des prix d'importation est généralement répercutée sur les prix de détail, il est probable que les banques centrales s'accommoderaient des effets directs de la flambée des cours et qu'elles ne resserreraient leur politique monétaire que pour empêcher une hausse plus généralisée de l'inflation. Les analyses des équipes-pays du FMI laissent entrevoir des effets négatifs sur la croissance de l'ordre de 0,3–0,5 point de pourcentage en 2012 et en 2013, avec un surcroît d'inflation de l'ordre de 2 à 4 points de pourcentage étalés sur deux ans⁸.
 - Il est probable que l'Afrique de l'Ouest chercherait à protéger les consommateurs nationaux des effets de la hausse des cours du pétrole; l'impact direct sur l'inflation serait donc minime, au prix toutefois d'une aggravation des déficits budgétaires (de l'ordre de 1 % à 1½ % du PIB) et des déficits courants⁹.

⁷Il est probable que l'inflation des prix à la consommation ne serait guère affectée, compte tenu de la propension de la plupart des pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne à limiter la répercussion de la hausse des cours mondiaux du pétrole sur les prix de détail intérieurs.

⁸Dans les pays à régime de change flottant (tels que l'Afrique du Sud et les grands pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est), la dépréciation du taux de change ferait partie du processus d'ajustement.

⁹La pratique consistant à éviter que la hausse des prix du pétrole ne se répercute sur les consommateurs, même si elle paraît contenir l'inflation, est en général un choix malavisé, car elle a pour effet de déplacer la charge des consommateurs de produits pétroliers vers tous les contribuables (ce qui favorise les populations les plus aisées) et de créer d'importantes distorsions économiques.

⁶Voir, au chapitre 3, une analyse de l'usage qui a été fait des recettes exceptionnelles dans le passé.

Il va de soi que, dans le scénario prévoyant un choc plus sévère, l'impact sur les économies nationales serait bien plus marqué compte tenu des retombées négatives pour la production mondiale (et, partant, pour la demande d'exportations africaines). Globalement, les effets seraient à peu près les mêmes que ceux qui sont décrits ci-dessus, à cette différence près que le choc sur les revenus réels serait proportionnellement plus prononcé dans les pays importateurs de pétrole et que les exportations non pétrolières diminueraient dans tous les pays. En Afrique australe et de l'Est, l'effet négatif sur la croissance et l'inflation serait naturellement beaucoup plus marqué, la réaction des autorités monétaires jouant un rôle déterminant à cet égard. L'aggravation des déficits budgétaires et extérieurs des pays d'Afrique de l'Ouest privilégiant un contrôle strict des prix de détail serait prononcée et nécessiterait à la fois d'entamer les réserves de change, de recourir davantage à l'emprunt extérieur (à supposer que les bailleurs de fonds soient disposés à prêter) et, presque certainement, d'ajuster les prix des produits pétroliers pour limiter les besoins d'emprunt.

Les risques intérieurs pesant sur les perspectives économiques

Les risques ne découlent pas tous des incertitudes qui caractérisent actuellement la conjoncture économique mondiale. Parmi les principaux facteurs de risque intérieurs, on citera : i) la montée des tensions internes, tout particulièrement au Mali, mais aussi dans plusieurs pays du Sahel et, plus généralement, dans les pays où la croissance est atone ou mal partagée; ii) les tensions politiques liées aux élections et aux transferts éventuels de pouvoir; et, comme toujours, iii) les chocs climatiques.

LES CHOIX MACROÉCONOMIQUES DANS UN MONDE INCERTAIN

Pour la plupart, les économies d'Afrique subsaharienne devraient connaître une croissance vigoureuse en 2012 et au-delà. Étant donné que les déficits budgétaires sont nettement plus élevés qu'avant la crise dans la plupart des pays importateurs de pétrole, et supérieurs au niveau

qui serait nécessaire pour stabiliser l'endettement dans un grand nombre d'entre eux, un rééquilibrage des finances publiques serait indiqué dans la plupart des pays à faible revenu — pour reconstituer les marges de manœuvre budgétaires, renforcer la capacité d'affronter les chocs négatifs et contenir l'accumulation de dette. En revanche, la nécessité de l'ajustement ne paraît pas impérieuse dans les pays où la croissance reste faible ou dont la vulnérabilité à ce qui se passe en Europe menace la croissance. Cela dit, la gestion de la demande n'est qu'un des facteurs à prendre en compte pour définir l'action à mener : l'adéquation des réserves de change, le rythme d'accumulation de la dette ainsi que le volume et la qualité de l'investissement public sont autant de facteurs qui jouent aussi un rôle fondamental dans la détermination des choix budgétaires. Les pays qui jouissent d'une large autonomie monétaire — c'est-à-dire environ la moitié des pays d'Afrique subsaharienne — disposent d'un outil supplémentaire plus souple pour la gestion macroéconomique, mais, dans plusieurs d'entre eux, la politique monétaire devra être axée avant tout sur la réduction des taux d'inflation, qui atteignent des niveaux très élevés.

Les décideurs politiques d'Afrique subsaharienne font encore face à une conjoncture extérieure caractérisée par un degré inhabituel d'incertitude, dû au ralentissement de la reprise économique mondiale et à la perspective de difficultés potentielles au cours de la période à venir. Dans le domaine budgétaire, il est indiqué d'élaborer des plans d'intervention à mettre en œuvre en cas d'imprévu, surtout dans les pays où les autorités ne peuvent pas recourir à un ajustement du taux de change ou des taux d'intérêt. Compte tenu de la diversité des situations nationales, il n'existe pas de remèdes universels, qui seraient applicables à tous sans distinction, mais il est possible de tracer des orientations générales :

- Dans les pays où les déficits budgétaires sont supérieurs au niveau nécessaire pour stabiliser la dette, où les marges de manœuvre budgétaires (y compris la capacité d'emprunt) sont limitées et où la croissance gardera probablement sa vigueur, des mesures de rééquilibrage sont indiquées pour renforcer à terme les finances publiques. À moins que les risques baissiers ne se concrétisent, l'année 2012 n'est pas la « période difficile » type pendant laquelle une relance budgétaire s'impose, mais

Encadré 1.4. La dynamique de la croissance dans les pays de la SACU au lendemain de la crise financière¹

Depuis plusieurs années, les pays membres de la SACU (Union douanière d'Afrique australe) enregistrent des taux de croissance du PIB inférieurs à ceux des autres pays d'Afrique subsaharienne (graphique 1). Au sein de l'union, il existe une corrélation assez prononcée entre les taux de croissance des pays membres, qui tient à leur exposition aux mêmes chocs extérieurs et à la transmission de ces chocs au sein de la région, qui est influencée par les règles de partage des recettes de la SACU.

Après un fort rebond en 2010, la croissance du PIB réel de l'**Afrique du Sud** tourne autour de 3 % en s'appuyant sur la consommation privée et publique. Le chômage, qui a grimpé à environ 25 % pendant la crise, commence seulement à redescendre. La croissance est entravée par la lenteur du redressement des exportations et de l'investissement privé (graphique 2), due en partie au manque de dynamisme de l'Europe (principal partenaire commercial) et à la perte de compétitivité extérieure du pays (induite par la hausse des coûts intérieurs). Des grèves dans les secteurs miniers et manufacturiers ont aussi pesé sur la production en 2011.

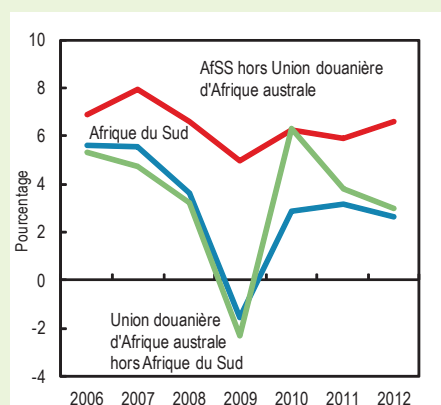
Compte tenu de la faiblesse de la conjoncture extérieure, le PIB de l'Afrique du Sud devrait croître de 2½–3 % en 2012, puis atteindre progressivement 3½–4 % à moyen terme. Cette évolution affectera les autres pays membres de l'union (avec un certain décalage) à travers son impact sur les paiements. Les perspectives économiques des pays de la région sont aussi déterminées par la situation particulière de chacun.

- Au **Botswana** et en **Namibie**, la croissance du PIB a fortement rebondi en 2010 pour s'établir à 6½–7 %, grâce au redressement de la demande extérieure de produits miniers. Depuis, la croissance a ralenti au Botswana, sous l'effet à la fois du recul de la demande de diamants (principale exportation) et de goulots d'étranglement du côté de l'offre. En Namibie, l'expansion de la production en 2011 a pâti de graves inondations, qui ont pénalisé aussi bien l'agriculture que le secteur minier. Compte tenu de la conjoncture extérieure, les deux pays devraient enregistrer une croissance de l'ordre de 3 à 4 % en 2012.
- Le **Swaziland** a gravement souffert en 2011 de l'effondrement des paiements de la SACU au titre du partage des recettes (résultat décalé de la récession de 2009 en Afrique du Sud), ce qui a fragilisé la situation budgétaire déjà tendue du pays et contribué à l'apparition d'importants arriérés intérieurs. Sur fond de tensions budgétaires persistantes, le PIB devrait régresser de 2,7 % en 2012.
- Le **Lesotho** a aussi subi une forte baisse des recettes de la SACU en 2010–11, ce qui a engendré un ajustement budgétaire prononcé, mais la croissance est restée robuste, grâce au développement de la production de diamants et au lancement de grands projets d'infrastructure. Le PIB devrait atteindre 5 % en 2012–13.

Cet encadré a été préparé par Nir Klein.

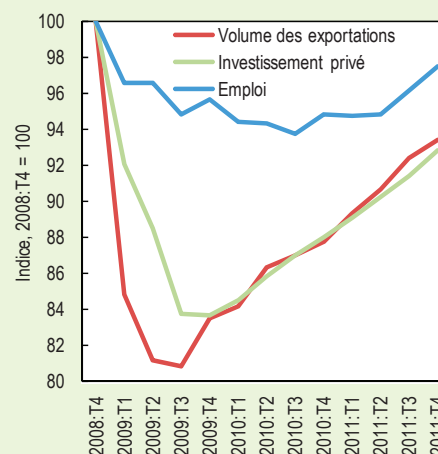
¹Les pays membres de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) sont les suivants : Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland; les recettes douanières collectées par l'union sont réparties entre les cinq pays membres selon une formule qui ne tient pas strictement compte de la taille relative de leur économie, ce qui assure des recettes substantielles (par rapport au PIB) aux petits pays.

Graphique 1. Afrique subsaharienne et Union douanière d'Afrique australe : croissance du PIB réel



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2. Afrique du Sud : volume des exportations, investissement privé et emploi



Source : autorités nationales.

Encadré 1.5. L'exposition de l'Afrique subsaharienne au ralentissement économique de la zone euro par le biais des échanges commerciaux

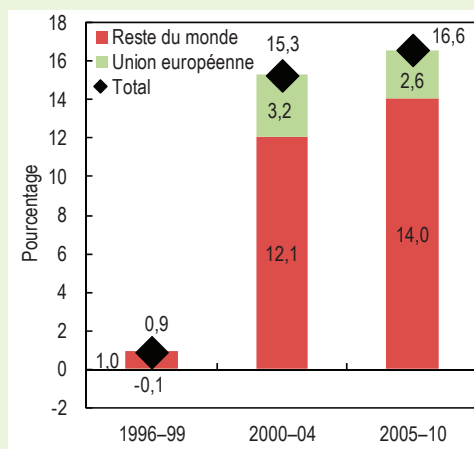
Jusqu'à présent, la contraction de l'activité économique en Europe n'a guère influé sur la croissance de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception notable de l'Afrique du Sud. Pour autant que les cours des produits de base se maintiennent à des niveaux relativement élevés, les exportations subsahariennes ne devraient pas diminuer sensiblement. En revanche, si le ralentissement en Europe provoque un repli beaucoup plus accentué de la croissance mondiale, l'effet négatif sur les cours des produits de base sera sans doute bien plus prononcé. L'Europe reste le principal partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne (elle a absorbé environ 30 % des exportations de marchandises de la région sur la période 2000–10), mais la plupart des pays subsahariens ne sont pas exposés aussi directement au ralentissement économique de l'Europe par le biais des échanges commerciaux qu'ils l'étaient dans le passé ou par rapport à d'autres régions, et ce pour deux raisons.

Premièrement, comme le montre le graphique 1.12 du texte, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont diversifié leurs exportations en les réorientant vers les pays émergents et le commerce intrarégional, plutôt que vers l'Europe. En proportion des exportations totales, les exportations subsahariennes de marchandises vers l'Union européenne sont passées de 33 % sur la période 1995–2004 à 26 % pour la période 2005–10. Cela implique qu'une baisse de même ampleur des exportations vers l'Europe aurait un effet moindre sur la croissance de la région et que les exportations vers d'autres régions à plus forte croissance (y compris en Afrique) est une source de vigueur supplémentaire.

Deuxièmement, si les exportations ont contribué en moyenne pour environ 36 % au PIB pendant la période 2000–10, 80 % de ces exportations étaient composés de produits de base. Étant donné que l'Europe a moins contribué à la croissance de ces exportations que le reste du monde (graphique 1), la décélération de la croissance des exportations vers l'Europe n'aura qu'un effet limité sur l'Afrique subsaharienne.

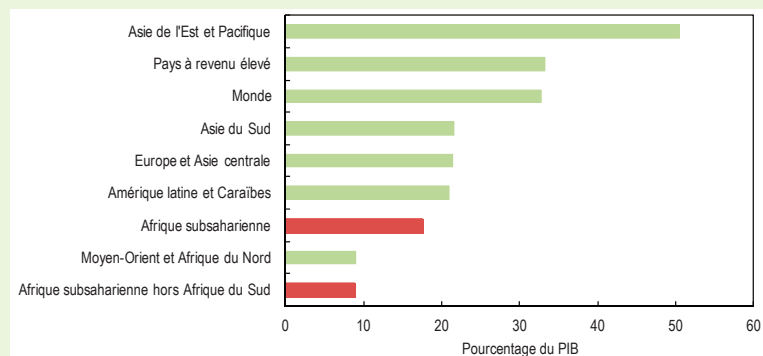
De fait, après le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne est la région qui est la plus tributaire des exportations de produits primaires, comme en témoigne le faible niveau des exportations de produits manufacturés en proportion du PIB (graphique 2). En conséquence, une baisse des exportations hors produits de base n'aurait qu'un effet limité sur la plupart des pays de la région.

Graphique 1. Afrique subsaharienne : contribution moyenne à la croissance des exportations de produits de base, par destination



Source : calculs des services du FMI d'après les données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Graphique 2. Exportations de produits manufacturés, par grandes régions



Sources : calculs des services du FMI d'après les données des *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale.

Cet encadré a été préparé par Rodrigo Garcia-Verdu.

plutôt une période propice à un renforcement des finances publiques.

- En revanche, dans les pays où la production est inférieure à la tendance et où la croissance ralentit, ou qui sont très vulnérables à ce qui se passe dans la zone euro, il ne serait pas indiqué à ce stade de procéder à de fortes restrictions budgétaires — qui ne feraient que réduire encore la demande. Cela dit, comme dans les pays avancés, des plans crédibles d'ajustement à moyen terme s'imposent si le niveau de la dette publique est préoccupant. Pour ces pays, une politique monétaire accommodante est le meilleur moyen de soutenir l'activité économique, à supposer que l'inflation soit suffisamment maîtrisée.
- Dans les pays où les taux d'inflation sont montés en flèche en 2011, provoquant un resserrement sensible de la politique monétaire, les autorités devraient continuer d'avoir comme principale priorité de ramener l'inflation à un niveau «normal». La politique monétaire ne devrait être ajustée que si de nets progrès sont accomplis dans la réalisation des objectifs d'inflation.
- Il convient de préparer des plans de contingence appropriés à mettre en œuvre en cas d'évolution défavorable de l'économie mondiale. En l'absence d'outils monétaires ou de change, l'accent doit être mis sur l'élaboration de mesures budgétaires temporaires de nature à soutenir la demande (dans les pays où les stabilisateurs automatiques sont pratiquement inopérants et où l'État peut encore emprunter) et sur un meilleur ciblage des dispositifs de protection sociale pour ouvrir la voie à la répercussion du renchérissement du pétrole sur les prix intérieurs. Là où cela est possible, la politique monétaire peut être ajustée rapidement pour répondre aux chocs extérieurs.

Pays exportateurs de pétrole

Pour la plupart des pays exportateurs de pétrole, les perspectives de croissance sont favorables, même si les cours fléchissent; les marges de réserves de change doivent être reconstituées, notamment au Nigéria, ce

qui nécessitera d'économiser les recettes pétrolières (en dégageant des excédents budgétaires). Cela dit, les énormes déficits d'infrastructures que connaissent la plupart des pays (par exemple l'Angola) militent en faveur d'une augmentation des investissements publics, à condition que les projets soient bien conçus et effectivement exécutés sans surcharger les capacités internes. Chaque pays devra trouver l'équilibre qui lui convient entre accumulation de réserves et augmentation judicieuse des investissements publics.

Il convient de noter que l'Angola et le Nigéria entendent tous deux réduire leurs soldes hors pétrole en 2012, ce qui facilitera l'accumulation de réserves, tout en s'efforçant d'orienter davantage leurs dépenses publiques vers les investissements (en capital physique et humain). C'est aussi la voie que compte suivre le Cameroun, mais une sous-estimation du coût des subventions aux carburants et la capacité incertaine du marché régional d'absorber les titres qu'il est prévu d'émettre pourraient engendrer des arriérés budgétaires considérables. En Guinée équatoriale et en République du Congo, la politique budgétaire vise à développer les investissements pour combler le déficit d'infrastructures, mais l'exécution des projets est rendue moins efficace par les carences dans la gestion des finances publiques.

Pays à revenu intermédiaire

En Afrique du Sud, l'ampleur de l'écart de production et la lenteur de la croissance, assorties au départ d'un niveau modéré d'endettement public, ont justifié un assouplissement sensible de la politique budgétaire depuis le début de la récession mondiale de 2008–09; la politique monétaire, basée sur le ciblage de l'inflation, a aussi suivi une orientation accommodante. Compte tenu de l'affaiblissement prévu de la croissance et de l'important facteur de risque que constitue la vulnérabilité du pays à l'égard de l'Europe, le maintien de ce dosage de politique économique se justifie en 2012 — mais un rééquilibrage des finances publiques s'imposera à moyen terme pour arrêter l'accumulation de dette.

Dans les pays à revenu intermédiaire de moindre taille, un resserrement budgétaire est possible cette année, à moins d'une évolution très défavorable de la

demande extérieure, sachant qu'un ajustement sensible est impératif au Swaziland et que l'ajustement est déjà engagé au Botswana.

Parmi les pays qui ont rejoint récemment la tranche inférieure du groupe des pays à revenu intermédiaire, la poursuite de la croissance au Sénégal et en Zambie rend possible un resserrement budgétaire; au Sénégal, le déficit budgétaire dépasse largement le seuil de viabilité et, en Zambie, il est nécessaire de reconstituer les marges budgétaires et de réserves de change. Au Ghana, où la croissance du secteur non pétrolier est vigoureuse et où l'inflation s'est atténuée, il importe aussi de reconstituer les marges budgétaires et de réserves de change, qui se sont amoindries.

Pays à faible revenu

Les pays à faible revenu et les États fragiles d'Afrique subsaharienne forment un groupe varié, au sein duquel les moteurs de la croissance économique diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre.

L'exploitation de nouvelles ressources naturelles est à l'origine d'une poussée spectaculaire de la croissance au Niger et en Sierra Leone, les événements politiques influencent l'activité économique dans plusieurs pays (par exemple en Côte d'Ivoire, au Mali et à Madagascar), et l'afflux d'aide concessionnelle permet de financer des déficits budgétaires d'une ampleur appropriée dans d'autres pays (tels que le Mozambique, São Tomé-et-Príncipe et la Tanzanie). Dans la plupart des cas, les graves déficits d'infrastructures justifient le niveau élevé des investissements publics, qui sont financés par l'emprunt extérieur là où l'épargne intérieure est insuffisante. Cependant, étant donné que les capacités d'exécution et d'absorption de ces pays sont limitées, il est préférable qu'ils évitent d'«en faire trop à la fois», au risque de gaspiller des ressources et d'alourdir leur dette de nouveau. Compte tenu de ce qui précède, l'évaluation de la politique macroéconomique nécessite un examen attentif de la situation particulière de chaque pays, y compris, dans les États fragiles, tout en prenant en compte explicitement les mesures qui s'imposent pour renforcer la stabilité interne.

Dans la plupart des pays de la CAE, la priorité absolue consiste à ramener en dessous de 10 % les taux

d'inflation, qui ont atteint des niveaux élevés en 2011 (encadré 1.3) : la politique monétaire a été fortement resserrée, un relâchement progressif n'étant indiqué que lorsque cet objectif aura été atteint de façon crédible. De même, l'inflation reste un problème important en Guinée (après la gabegie économique qu'a connue le pays pendant le régime militaire en 2009–10) et en Sierra Leone (en raison des dérapages budgétaires qui ont soumis la banque centrale à d'intenses pressions en faveur de la monétisation des déficits). Une politique budgétaire restrictive sera indispensable pour contenir la croissance monétaire et, partant, faire baisser l'inflation.

En Côte d'Ivoire, l'action des autorités s'articule autour d'un double objectif : faciliter la reprise économique et gérer l'impact social de la crise qui a suivi les élections. Les déficits budgétaires ont considérablement augmenté en 2011–12 pour permettre la réalisation de ces objectifs et ont été financés en grande partie par des aides extérieures en 2011 et l'émission d'obligations sur le marché régional (UEMOA) en 2012, la stabilité des prix étant assurée par l'appartenance à l'union monétaire. Au Libéria, la politique budgétaire a été conçue autour du principe d'équilibre budgétaire sur base encaissements–décaissements jusqu'à ce que le pays atteigne le point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2010; depuis, des déficits modérés sont apparus, ce qui s'explique surtout par le fait que l'aide sous forme de dons (au-dessus de la ligne) des partenaires au développement a fait place à des prêts concessionnels à long terme (en dessous de la ligne). Un creusement des déficits serait justifié pour financer des projets d'investissement bien conçus et à haut rendement, tout particulièrement dans le secteur de la production d'électricité.

Pendant une période prolongée, l'Éthiopie a connu une croissance économique rapide, alimentée en partie par de lourds investissements publics dans les infrastructures. La viabilité à moyen terme de ce modèle de croissance est incertaine, compte tenu des obstacles au développement du secteur privé, de l'absence d'incitations à épargner (puisque les taux d'intérêt réels sont fortement négatifs) et de la contraction, en proportion du PIB, du système bancaire. La réforme du secteur financier, notamment l'évolution vers un système

d'allocation du crédit fondé sur le marché, constitue une priorité importante.

Pays où des ajustements fondamentaux de la politique économique s'imposent

Dans certains pays, des ajustements plus fondamentaux de la politique économique s'imposent pour rehausser ou maintenir la croissance et réduire les déséquilibres macroéconomiques. En Érythrée, des réformes globales sont nécessaires pour placer l'économie sur une trajectoire de croissance solide et soutenue, notamment une libéralisation du marché interne, l'ajustement du taux de change et une plus grande ouverture au commerce international. Au Malawi, l'activité économique a ralenti en raison de la surévaluation du taux de change qui, ajoutée au rationnement *de facto* des devises, a provoqué des perturbations économiques croissantes : le premier impératif est de libéraliser le marché des changes, tout en resserrant suffisamment la politique monétaire et la politique budgétaire pour contenir l'inflation. Au Swaziland, il est indispensable de comprimer sensiblement les dépenses, notamment la masse salariale du secteur public qui atteint des niveaux exceptionnels, pour aligner le niveau des dépenses sur le niveau moyen des recettes (qui varient amplement d'une année sur l'autre, compte tenu des fluctuations des recettes communes de la SACU).

Au Zimbabwe, des mesures fermes s'imposent pour empêcher que la masse salariale du secteur public n'évince les autres dépenses prioritaires, et il faut réduire les incertitudes qui entourent la politique économique pour que la croissance hors ressources minérales puisse se poursuivre. Le surendettement considérable du Zimbabwe continue de faire gravement obstacle à la viabilité budgétaire et extérieure à moyen terme du pays; c'est un problème qu'il convient de régler dans le cadre d'une stratégie globale d'apurement des arriérés.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Dans ce chapitre, nous avons examiné les perspectives économiques à court terme et ce qu'elles impliquent pour les politiques macroéconomiques des pays considérés; cela est justifié par la situation actuelle de l'économie internationale, caractérisée par nombre de difficultés et d'incertitudes. La mise en œuvre de politiques macroéconomiques avisées ne peut que créer des conditions favorables au développement économique. Celles-ci doivent être complétées par un appareil d'État capable, qui fournit les services essentiels (tels que la sécurité) et un niveau élevé d'investissements publics bien exécutés dans le domaine des infrastructures et du capital humain, qui s'autofinance grâce à une politique fiscale bien conçue et qui assure l'instauration d'un climat des affaires propice au secteur privé, avec notamment un système financier efficace et stable. Il va de soi qu'un environnement politique globalement stable est une condition fondamentale de la croissance — l'expérience de pays naguère déchirés par des conflits civils a montré que le meilleur moyen de maintenir la stabilité politique est d'assurer une croissance soutenue et partagée. L'histoire nous apprend que ce lien de causalité circulaire peut être vertueux ou vicieux, selon la manière dont il est géré.

Ces dix dernières années, l'Afrique subsaharienne a accompli des progrès spectaculaires à la fois en améliorant la capacité de l'État (y compris son financement par la mobilisation de recettes) et en instaurant un environnement plus propice au secteur privé. De nouveaux progrès seront nécessaires dans ces deux domaines pour que la croissance vigoureuse de ces dix à quinze dernières années, qui s'est appuyée sur la forte demande mondiale de ressources naturelles africaines, puisse se poursuivre et se généraliser pendant les années à venir.

2. L'impact des tensions financières mondiales sur les systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Ces dernières années, le monde a connu à trois reprises des périodes de tensions financières, dont la plus importante est celle qui a suivi l'effondrement de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers à la fin de 2008. Les deux autres épisodes, survenus au milieu de 2010 et à la fin de 2011, ont été marqués par la dégradation des finances publiques et des conditions financières en Europe. Ces trois épisodes ont en commun une accentuation généralisée de l'aversion mondiale pour le risque (graphique 2.1). Dans ce chapitre, nous explorons les mécanismes de transmission des tensions financières internationales aux systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne¹, en examinant les effets des turbulences financières de 2008–09 et de la crise récente en Europe.

Nos principales conclusions sont les suivantes :

- La plupart des systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne ont fait preuve de résilience lors des épisodes récents de tensions financières internationales². Même si la qualité des prêts, la rentabilité et la liquidité bancaire ont un peu souffert, la plupart des systèmes bancaires ont résisté aux tensions et échappé à la crise.
- Les tensions financières se transmettent principalement par des mécanismes indirects³.

Ce chapitre a été rédigé par Jorge Iván Canales-Kriljenko, Mauro Mecagni et Alexis Meyer-Cirkel, avec le concours de Sandra Donnally, Samuel Fahlberg, Emily Forrest, Cleary Haines, Brian Moon et Luiz Edgard R. Oliveira en matière de recherche, de Jenny Kletzin DiBiase pour la mise en forme, ainsi que de Natasha Mingos et Anne O'Donoghue pour l'assistance administrative.

¹À l'exception de quelques pays d'Afrique australe et de places financières offshore telles que Maurice et les Seychelles, les systèmes financiers de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont dominés par les banques et les autres établissements de dépôts. Faut de données, il est impossible d'examiner l'évolution des établissements de microcrédit, qui jouent un rôle financier utile et croissant, ou des banques islamiques.

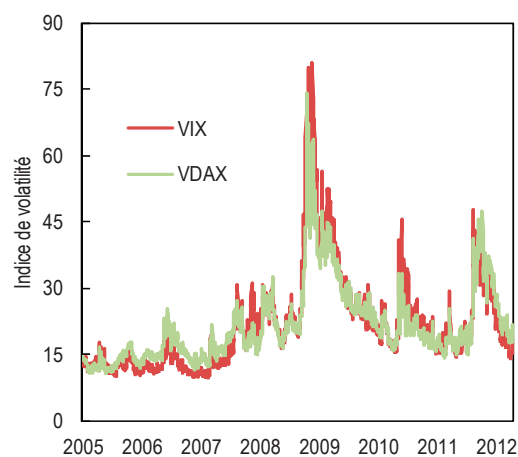
²Les systèmes bancaires de la zone franc ont aussi bien résisté aux tensions politiques qu'a connues la Côte d'Ivoire en 2010.

³Par liens directs, on entend les relations entre les systèmes financiers des pays, tandis que les liens indirects sont les voies de contagion macroéconomiques.

En effet, les liens directs sont limités par le montant relativement modeste des avoirs et des engagements extérieurs des banques. Pour la plupart, les systèmes bancaires de la région ont des engagements transfrontaliers peu élevés, s'appuient sur un financement intérieur stable reposant sur les dépôts et sont en général assez liquides. Le principal canal de transmission indirect est l'impact des tensions financières internationales sur la croissance et les échanges commerciaux mondiaux, avec leurs retombées sur les cours des produits de base, la demande extérieure, l'activité économique et, partant, la qualité des portefeuilles de prêts.

- L'impact macroéconomique de la crise de 2008–09 sur les économies d'Afrique subsaharienne a été prononcé mais bref. Les amples fluctuations des taux de change ont engendré des difficultés pour les banques et les entreprises qui avaient des positions ouvertes nettes en devises, surtout dans certaines économies dollarisées.
- Les récentes difficultés financières de l'Europe ne devraient pas perturber sensiblement la

Graphique 2.1. Aversion pour le risque à l'échelle mondiale, 2005–12¹



Source : J.P. Morgan (mise à jour le 2 avril 2012).

¹Le VIX est l'indice de volatilité de l'indice boursier américain SP500 établi par le marché d'options de Chicago (Chicago Board of Options Exchange), le VDAX est l'équivalent allemand.

plupart des systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne. En tout premier lieu, d'après les projections de référence de l'édition d'avril 2012 des *Perspectives de l'économie mondiale*, le ralentissement de la croissance et des échanges mondiaux devrait être beaucoup moins marqué qu'en 2008–09 (chapitre 1). Ensuite, en raison de la faible intégration financière des économies d'Afrique subsaharienne, la plupart des systèmes bancaires ne sont guère menacés directement par une aggravation des conditions financières à l'étranger. Cela dit, une intensification de la crise de la zone euro comparable à ce qui est décrit au chapitre 1 accentuerait sans doute le risque de dégradation qualitative des portefeuilles de prêts, sans toutefois créer de graves difficultés.

Bien que la conjoncture extérieure ne menace pas de façon imminente les systèmes bancaires de la région, il faut se garder de considérer comme acquise la stabilité financière.

- Dans les seize pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels a été évalué le respect des principes fondamentaux de Bâle pour un contrôle bancaire efficace, les résultats sont bons par rapport aux autres régions, même s'il subsiste des lacunes importantes en matière de réglementation prudentielle et de supervision⁴.
- Dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, le crédit au secteur privé a continué de s'accroître à un rythme élevé pendant la crise financière mondiale. Bien que, dans une certaine mesure, cette croissance s'explique peut-être par le développement des marchés financiers partis de niveaux très bas, elle traduit sans doute aussi une dégradation qualitative des portefeuilles de prêts des banques.
- Ces dernières années, des groupes bancaires panafricains se sont développés rapidement dans la région (voir ci-dessous) et, dans un grand nombre de pays d'accueil, ils gèrent déjà une part considérable des dépôts intérieurs. L'expansion de ces groupes a encouragé la concurrence au sein

des systèmes bancaires nationaux, tout en contribuant à l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux produits et techniques de gestion (CSF, FMI et Banque mondiale, 2011). Mais, dans certains cas, les capacités de surveillance ont peut-être été dépassées par l'expansion rapide de ces groupes. Si la conjoncture économique venait à se dégrader dans l'ensemble de la région, ces groupes bancaires pourraient devenir des vecteurs de contagion transnationale.

- Les banques d'Afrique subsaharienne détiennent des actifs dans des segments du système financier européen où des tensions se sont fait jour dernièrement, ce qui présente des risques pour leurs avoirs extérieurs.

Ces constats ont des répercussions pour l'action des pouvoirs publics, laquelle devrait s'adapter en tenant compte du niveau de développement financier de chaque économie et de sa capacité de mise en œuvre :

- Les autorités nationales doivent avancer dans la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités de surveillance et de la résilience du secteur financier. La surveillance rapprochée des banques dans les pays qui connaissent une expansion rapide du crédit doit être considérée comme une priorité.
- Compte tenu de la montée en puissance des groupes bancaires panafricains, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de surveillance à l'échelle régionale pour garantir que ces banques soient soumises à une supervision consolidée. En plus d'un examen des structures existantes pour régler les défaillances bancaires, il pourrait être utile de mettre en place des mécanismes efficaces pour limiter les effets de contagion transnationale, tels que des dispositifs de cantonnement visant à préserver les ressources des filiales⁵.
- Compte tenu des tensions financières qui règnent en Europe, les autorités de surveillance devraient passer en revue les normes et les pratiques appliquées par les banques commerciales et les banques centrales en ce qui concerne le placement des investissements et des dépôts étrangers.

⁴Les évaluations financières réalisées par la Banque mondiale et le FMI dans le cadre du PESF fournissent d'abondantes informations sur les systèmes bancaires ainsi que sur la qualité de la supervision et des contrôles bancaires dans les pays considérés.

⁵Des dispositifs de cantonnement pourraient aussi être utiles à éviter que les problèmes des banques mères non africaines ne s'étendent à leurs filiales africaines.

- Il conviendrait d'étudier plus en détail l'impact des évolutions macroéconomiques sur le risque financier systémique en Afrique. À cet égard, les institutions financières internationales peuvent apporter leur concours, mais un dialogue renforcé entre les autorités compétentes des plus grands systèmes financiers de la région permettrait de mieux évaluer les risques systémiques.

L'EXPÉRIENCE DU SYSTÈME BANCAIRE DE LA RÉGION EN 2008–09

Les tensions financières engendrées par l'effondrement de la banque d'affaires Lehman Brothers ont incité les opérateurs à délaisser en masse les actifs et les activités à risque, ce qui a contribué, à son tour, à un ralentissement prononcé de l'activité mondiale.

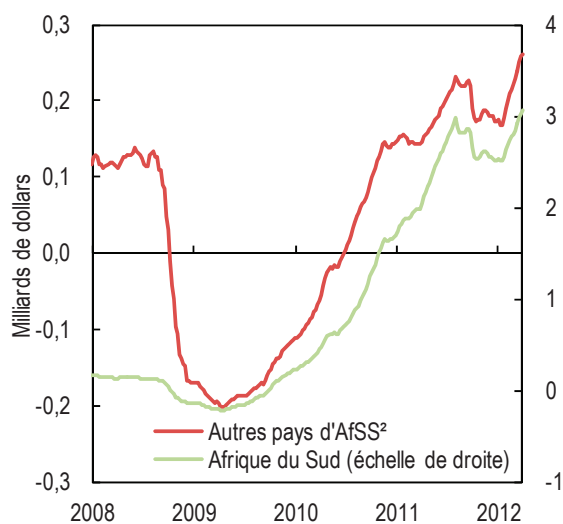
Impact financier direct

De tous les pays d'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud est celui qui a le plus souffert des turbulences

financières mondiales, car son marché boursier et son marché d'obligations, à la fois diversifié et liquide, attirent un volume considérable d'investissements de portefeuilles étrangers et d'opérations de portage. Après la chute de Lehman Brothers, l'Afrique du Sud a subi une forte baisse des cours boursiers et une dépréciation de sa monnaie. Le pays a aussi connu des sorties d'investissements de portefeuille, qui paraissent toutefois modestes par rapport aux entrées massives dont il a bénéficié entre le milieu de 2009 et le milieu de 2011.

Outre l'Afrique du Sud, dix pays d'Afrique subsaharienne dont le secteur financier est plus développé ont subi des sorties d'investissements de portefeuille à la fin de 2008, mais le mouvement s'est inversé à la fin de 2009. Les investisseurs étrangers avaient manifesté un intérêt grandissant à l'égard de ces pays depuis le milieu de la décennie 2000, mais la taille et le degré de développement de leurs marchés financiers ainsi que les entrées de capitaux dont ils bénéficiaient restaient limités (graphiques 2.2 et 2.3). Les enquêtes coordonnées sur les investissements de portefeuille et

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne : flux de placements en obligations, 2008–12¹

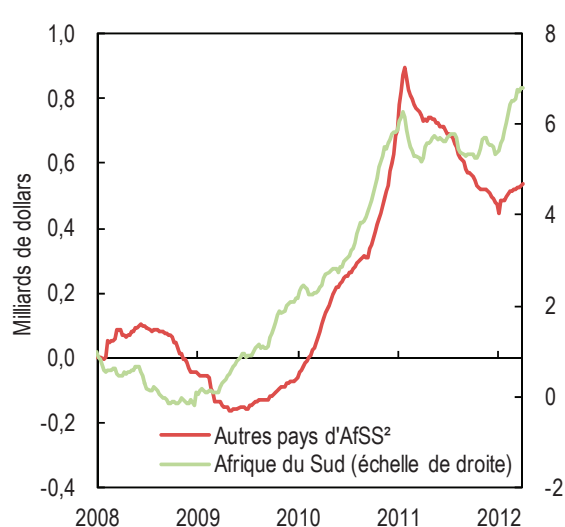


Source : base de données EPFR Global.

¹En valeur cumulée depuis juillet 2004. Les données correspondent aux flux cumulés de placements en obligations émises par des entités des pays d'AfSS correspondants, effectués par des fonds indiciels ou des fonds communs de placement, exprimés en dollars, d'après la base de données EPFR Global.

²Les autres pays d'AfSS pour lesquels des données sont disponibles sont le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, la République démocratique du Congo et la Zambie.

Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : flux de placements en actions, 2008–11¹

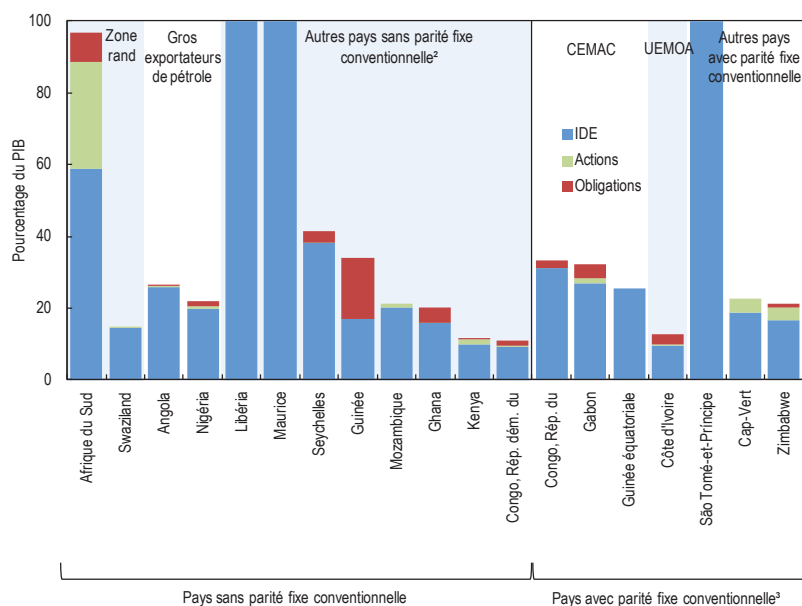


Source : base de données EPFR Global.

¹En valeur cumulée depuis novembre 2000. Les données correspondent aux flux journaliers cumulés de placements en actions émises par des entreprises des pays d'AfSS correspondants, effectués par des fonds indiciels ou des fonds communs de placement, exprimés en dollars, d'après la base de données EPFR Global.

²Les autres pays d'AfSS pour lesquels des données sont disponibles sont le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Malawi, Maurice, la Namibie, le Nigéria, la Zambie et le Zimbabwe.

Graphique 2.4. Afrique subsaharienne, échantillon de pays : investissement de portefeuille et investissement direct étranger, juin 2011¹



Sources : Enquêtes coordonnées sur les investissements de portefeuille et sur les investissements directs.

¹Les barres représentent le total des engagements d'investissement de portefeuille et d'investissement direct de chaque pays d'AfSS envers les investisseurs européens, américains et sud-africains. Les graphiques sont plafonnés à 100 % du PIB et les données n'apparaissent que pour les pays qui dépassent la barre des 10 % du PIB. Dans le cas du Libéria (centre d'immatriculation de navires) la valeur est d'environ 950 % du PIB, dans celui du centre offshore de Maurice, 317 % du PIB, tandis que l'investissement total pour São Tomé-et-Principe représente plus de 1.000 % du PIB.

²Comprend les pays d'AfSS présentant un large éventail de régimes de change, depuis les parités mobiles de fait jusqu'aux régimes entièrement flottants, d'après l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

les investissements directs confirment que les prises de participations ne représentent une part importante du PIB qu'en Afrique du Sud (graphique 2.4). Dans la plupart des pays, la présence européenne prend la forme d'investissement direct étranger plutôt que d'investissements de portefeuille. Les investisseurs européens jouent un rôle important dans un grand nombre de pays de la région, mais les investisseurs sud-africains eux-mêmes jouent eux aussi un rôle important dans certains des petits pays subsahariens (graphique 2.5).

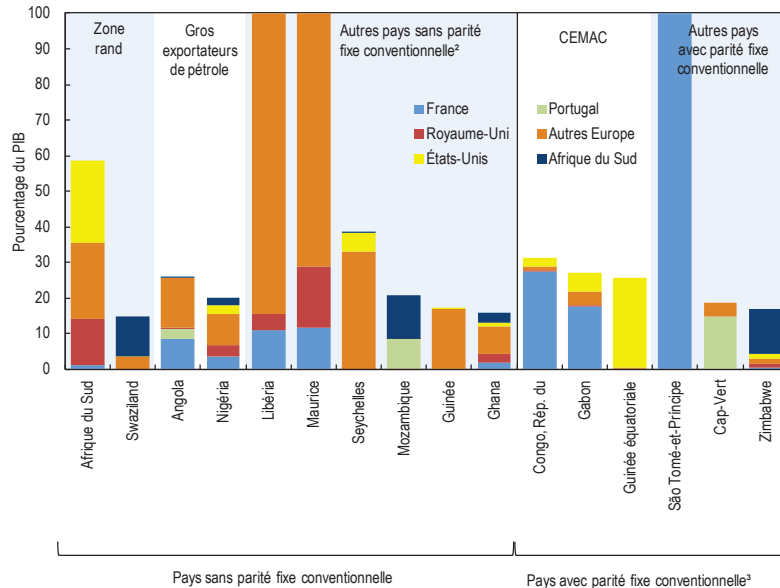
Le basculement mondial de l'aversion pour le risque a eu sur les prix des actifs un effet très différent en Afrique du Sud par rapport aux marchés pionniers d'Afrique subsaharienne⁶. On peut mesurer cet effet en estimant la sensibilité des cours des actions locales et des taux de change aux fluctuations de l'indice de volatilité

⁶Les marchés pionniers sont les suivants : Angola, Ghana, Kenya, Maurice, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe (voir FMI, 2011).

(VIX) du marché des options de Chicago (Chicago Board of Options' Exchange), valeur approchée de l'aversion mondiale pour le risque (graphique 2.6). Tandis que le rand sud-africain a réagi plus vivement à l'évolution du VIX que les monnaies de la plupart des autres marchés émergents, cela n'a pas été le cas des cours des actions en Afrique du Sud. Il est toutefois intéressant de relever que les cours des actions ont réagi de manière plus prononcée en Afrique du Sud que dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne.

Bien que l'effet sur les cours des actions et les taux de change ait été modéré, l'aversion pour les actifs à risque a bel et bien eu un effet indirect sur certains des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne. En Zambie, par exemple, la forte baisse de la demande d'obligations zambiennes de la part des investisseurs étrangers a entraîné une pénurie de crédit, et le système bancaire est devenu la principale source de financement de l'État (Portillo, 2011).

Graphique 2.5. Afrique subsaharienne, échantillon de pays : entrées d'investissement de portefeuille et d'investissement direct étranger, 2010¹



Sources : Enquêtes coordonnées sur les investissements de portefeuille et sur les investissements directs.

¹Les barres représentent le total des engagements d'investissement de portefeuille et d'investissement direct de chaque pays d'AfSS envers les investisseurs européens, américains et sud-africains. Les graphiques sont plafonnés à 100 % du PIB et les données n'apparaissent que pour les pays qui dépassent la barre des 10 % du PIB. Dans le cas du Libéria (centre d'immatriculation de navires) la valeur représente environ 950 % du PIB, dans celui de la place offshore de Maurice, 317 % du PIB, tandis que l'investissement total pour São Tomé-et-Principe représente plus de 1.000 % du PIB.

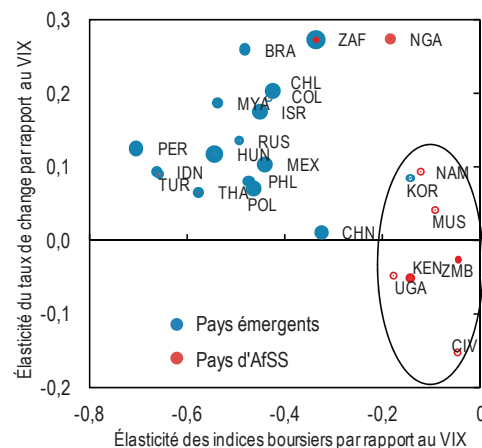
²Comprend les pays d'AfSS dont le régime de change est classé comme parité fixe conventionnelle ou caisse d'émission, d'après l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

En dehors des marchés pionniers, l'aversion mondiale pour les actifs à risque n'a pas eu d'effet direct sensible sur la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, car ceux-ci ne sont guère intégrés aux marchés financiers mondiaux⁷. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont encore sous-développés sur le plan financier; dans beaucoup d'entre eux, les mouvements de capitaux font encore l'objet de contrôles rigoureux, dont certains ont d'ailleurs été durcis à la marge pendant la crise (graphique 2.7). Le pays subsaharien médian a connu une baisse des entrées de capitaux de non-résidents; en l'absence de flux de capitaux de résidents systématiques, l'investissement direct étranger a aussi diminué, tout en restant positif, et les réserves de change (déduction faite de l'allocation de DTS par le FMI en 2009) ont décliné plus fortement dans les pays à taux de change fixe.

⁷On trouvera une évaluation préliminaire dans FMI, 2009 (chapitre II).

Graphique 2.6. Échantillon de pays : flexibilité du taux de change et sensibilité du marché boursier aux variations de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale^{1,2}

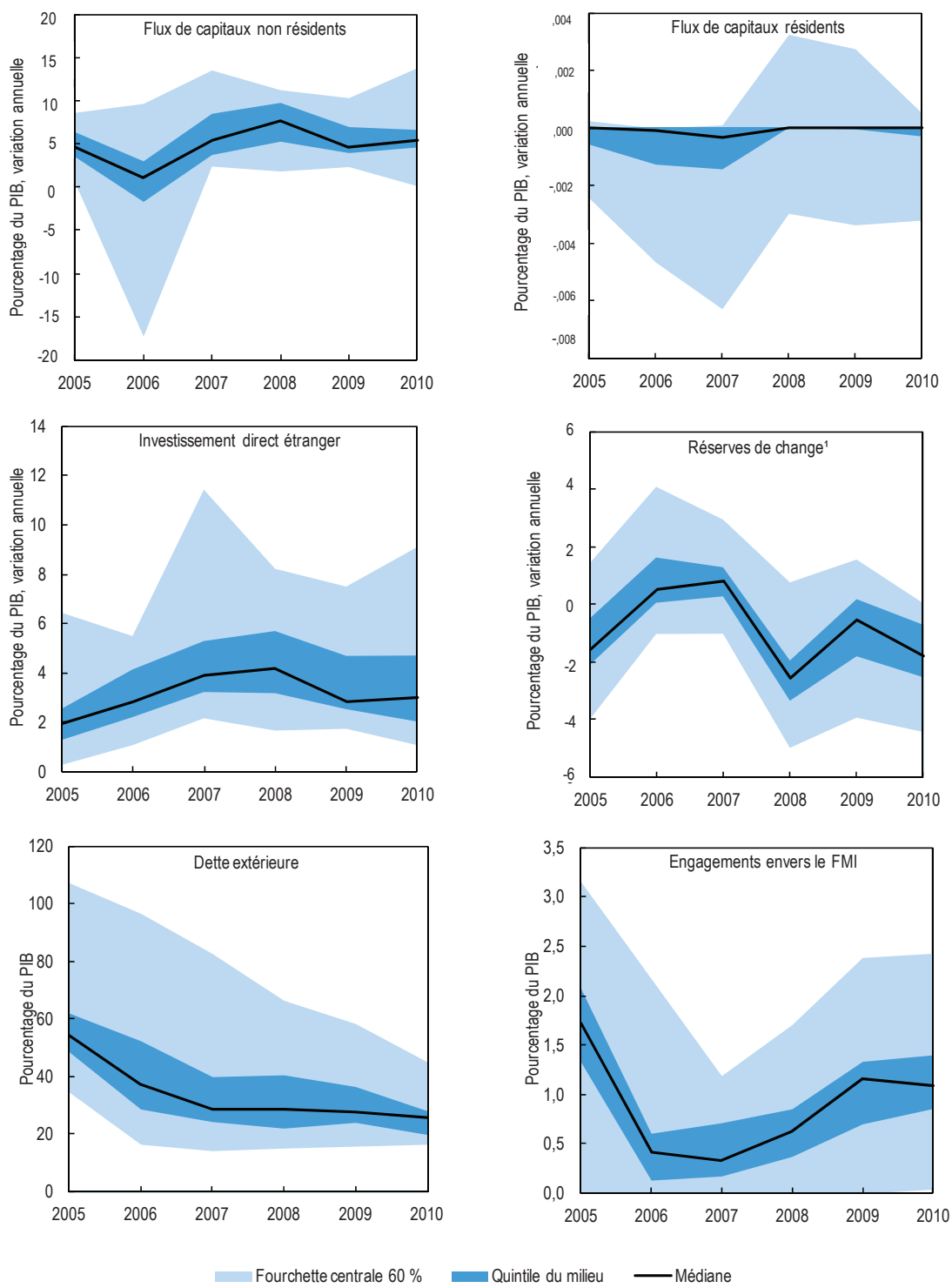


Sources : Bloomberg; estimations des services du FMI.

¹Une élasticité positive du taux de change par rapport au VIX signale que la monnaie nationale se déprécie lorsque l'indice VIX augmente.

²La taille des points correspond au coefficient de détermination (R^2) des régressions linéaires sur VIX (logs, journalier).

Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : flux de capitaux et dette extérieure, 2005–10



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; FMI, Département des statistiques, base de données des statistiques financières internationales.

¹À l'exclusion de l'allocation de DTS de 2009.

Des systèmes bancaires résilients dans la région

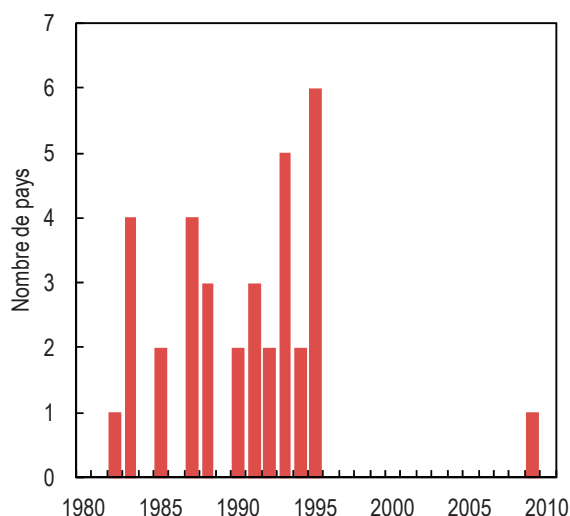
Le Nigéria a été le seul pays à connaître une crise bancaire en 2009 (graphique 2.8), qui tenait davantage aux carences de la gouvernance d'entreprise (occultées pendant la période de prospérité) qu'à des chocs financiers exogènes (encadré 2.1). Les systèmes bancaires des autres pays d'Afrique subsaharienne ont généralement bien résisté à la crise économique mondiale. Plus précisément :

- Dans la plupart des pays, les avoirs et les engagements extérieurs des banques n'ont pas souffert de façon sensible pendant la crise financière mondiale (graphique 2.9), même si certains pays (en particulier l'Afrique du Sud) ont vu chuter les financements extérieurs (tableaux 2.1 à 2.3 de l'appendice).
- Dans la plupart des systèmes bancaires, les banques nationales ont vu leurs dépôts continuer de s'accroître en proportion du PIB pendant toute la période⁸. Cela dit, les banques de certains pays ont eu besoin d'un apport de liquidités de la banque centrale pendant la période de crise, car leurs dépôts ont diminué par rapport au PIB jusqu'en juin 2009.
- En moyenne, le crédit au secteur privé a augmenté en pourcentage du PIB pendant toute la période de la crise, mais dans une moindre mesure que les dépôts. L'encours réel du crédit a continué de s'accroître dans les marchés pionniers et les économies où le secteur financier se développe, mais il a marqué le pas dans les pays exportateurs de pétrole au début de 2010, avant de repartir à la hausse lorsque les cours du pétrole se sont redressés (graphiques 2.10 et 2.11). En Afrique du Sud, en revanche, le crédit réel a diminué de plus de 10 % du PIB depuis le début de 2007⁹. Cette baisse s'explique par l'inversion prononcée de l'effet de levier dans le

⁸En particulier, les dépôts bancaires ont augmenté en Afrique subsaharienne de 3 points de PIB, en moyenne, entre juin 2008 et juin 2009, puis encore de 3 points entre juin 2009 et juin 2011.

⁹On ne peut imputer entièrement ce repli à la crise; la loi sur le crédit national (*National Credit Act*), entrée en vigueur au milieu de 2007, a aussi joué un rôle. Elle imposait des critères plus stricts pour l'octroi de prêts bancaires, en particulier pour les prêts hypothécaires.

Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : crises bancaires systémiques, 1980–2010



Sources : Laeven et Valencia (2008); estimations des services du FMI.

système bancaire, qui recourait massivement au financement de gros intérieur.

Le ralentissement prononcé de l'activité économique mondiale a entraîné une dégradation modérée des indicateurs de solidité financière. Les créances improductives ont augmenté et la rentabilité a baissé. La plupart des établissements financiers d'Afrique subsaharienne ont pu résister aux tensions qui en ont résulté, en partie parce qu'ils avaient constitué des volants de fonds propres et de liquidités (graphique 2.12). Comme c'est souvent le cas en récession, les ratios de fonds propres se sont en général améliorés à mesure que le ralentissement du crédit faisait baisser la croissance des actifs pondérés des risques.

LA VULNÉRABILITÉ DU SECTEUR FINANCIER AUX TENSIONS FINANCIÈRES ACTUELLES EN EUROPE

Malgré une accalmie sensible depuis décembre 2011, les tensions financières persistent en Europe¹⁰. Nous examinons ici la vulnérabilité des banques d'Afrique subsaharienne à une dégradation de la situation en

¹⁰Voir l'édition d'avril 2012 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde du FMI (FMI, 2012).

Encadré 2.1. La crise bancaire du Nigéria

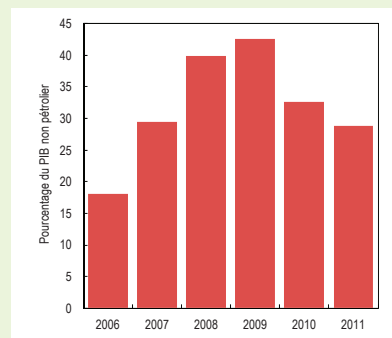
La crise bancaire de 2009 avait fait suite à une période de forte croissance du crédit dans un contexte de réglementation et de supervision faibles. Dans le prolongement du processus de concentration qu'avait connu le secteur en 2005–06 et en présence de vastes entrées de recettes pétrolières et d'une politique monétaire laxiste, les crédits au secteur privé grimperent de 18 % du PIB non pétrolier à 40 % en l'espace d'environ deux ans (graphique 1). Cette expansion servit dans une large mesure à l'achat d'actions, parfois financé par les banques commerciales elles-mêmes. Une part importante de ce crédit fut aussi utilisée pour financer des importations de pétrole sans couverture. Lorsque les tensions liées à la crise financière mondiale finirent par faire éclater la bulle boursière et que les cours du pétrole s'effondrèrent (graphique 2), nombre de prêts adossés à des actions ou liés au pétrole devinrent improductifs. Bien que les statistiques officielles faisaient état de perspectives relativement solides pour le secteur bancaire en mars 2009 (tableau 1), les audits spéciaux réalisés par la Banque centrale du Nigéria (CBN) donnaient une image différente de la situation. Dix établissements (qui géraient environ 40 % des actifs du système bancaire) étaient devenus insolubles ou fortement sous-capitalisés. Environ un tiers des prêts bancaires étaient improductifs.

La CBN adopta des mesures énergiques pour maîtriser la situation et renforcer le système. Elle entreprit : i) d'injecter 4,2 milliards de dollars (soit 2,5 % du PIB de 2009) dans les banques en difficultés; ii) de garantir toutes les transactions interbancaires, lignes de crédit étrangères et dépôts de pensions; iii) de remplacer les dirigeants de 8 des banques sous administration judiciaire; et iv) de protéger tous les déposants et créanciers contre les pertes. La CBN créa ensuite une société de recouvrement des actifs (AMCON), qui, depuis fin 2010, a remplacé les créances improductives par des obligations négociables à coupon zéro, ramenant à zéro le capital de 5 des 8 banques insolubles. Ces 5 établissements ont conclu des accords de fusion/acquisition afin de tenir les exigences prudentielles, tandis que les 3 autres (plus petits) ont été provisoirement nationalisés et entièrement recapitalisés par l'AMCON. Des obligations ont été émises pour 23 milliards de dollars en valeur nominale (16 % du PIB non pétrolier de 2011) afin de financer ces opérations. Tous les engagements interbancaires échus ont été effacés fin 2011.

La crise bancaire du Nigéria rappelle combien il est important de disposer d'un cadre solide de réglementation et de supervision, notamment en présence d'une forte croissance du crédit alimentée par des phénomènes extérieurs. La CBN a mis en place plusieurs réformes, dont une réglementation plus rigoureuse de la gouvernance d'entreprise et de la gestion des risques, des inspections sur site plus fréquentes, des programmes destinés à renforcer la capacité de la CBN en matière d'évaluation des risques systémiques, et des initiatives pour accroître la coopération entre instances de réglementation à l'échelle nationale et internationale.

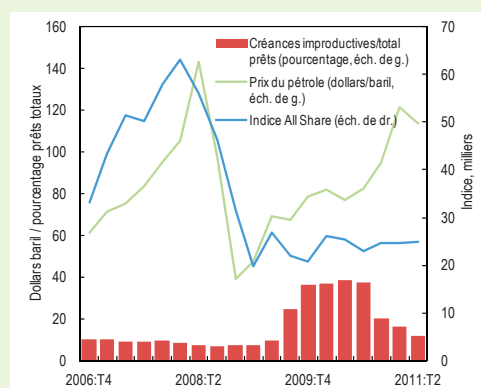
Cet encadré a été rédigé par Gonzalo Salinas.

Graphique 1. Nigéria : crédits des banques commerciales au secteur privé, 2006–11¹



Source : autorités nationales.
¹Octobre 2011.

Graphique 2. Nigéria : prix du pétrole, indice boursier (All Share), et créances improductives, 2006–11



Sources : autorités nationales; Datastream; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Tableau 1. Nigéria : indicateurs de solidité financière, 2007–11

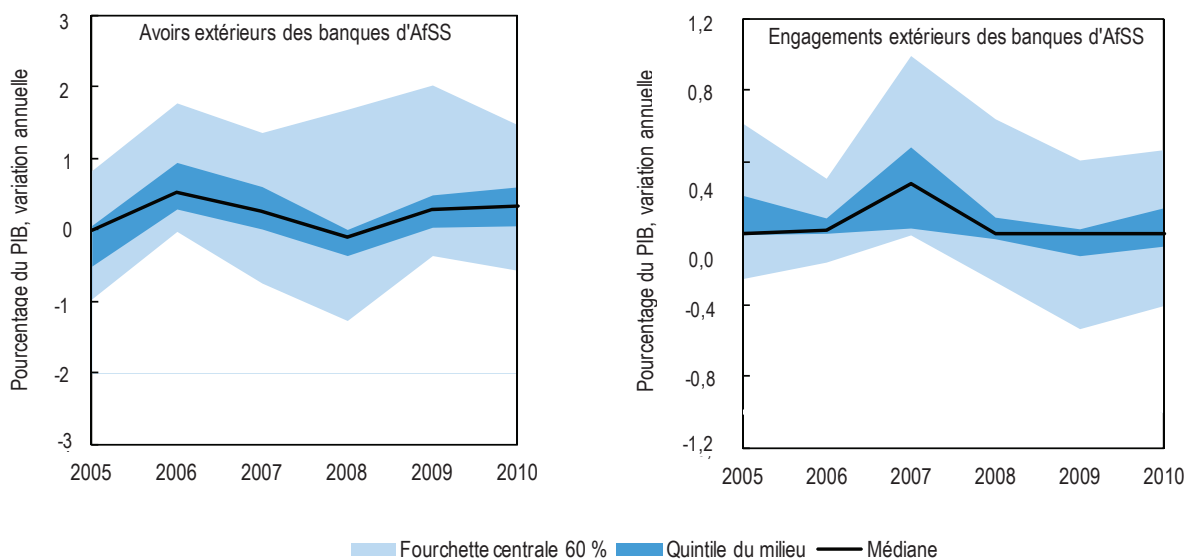
	2007	2008	2009	2010	2011 ¹
Fonds propres					
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques	23,4	22,6	20,9	7,0	9,9
Fonds propres réglementaires Tier 1/actifs pondérés des risques	22,0	22,3	18,8	4,1	6,3
Fonds propres (valeur nette)/actifs 2	17,0	18,5	15,2	3,2	3,9
Qualité et composition des actifs					
Prêts improductifs/total prêts bruts	9,5	7,2	36,1	20,1	11,6
Prêts improductifs nets de provisions pour pertes/fonds propres	9,9	8,8	41,5	64,2	34,7
Produit et rentabilité					
Rendement des actifs	0,5	0,4	-1,5	2,1	0,2
Rendement des fonds propres	3,0	1,9	-9,6	65,4	4,5
Liquidité					
Actifs liquides/total des actifs	24,2	18,8	17,3	18,0	23,3
Actifs liquides/passifs à court terme	30,2	24,2	22,1	19,8	25,7

Source : autorités nationales.

¹Juin 2011.

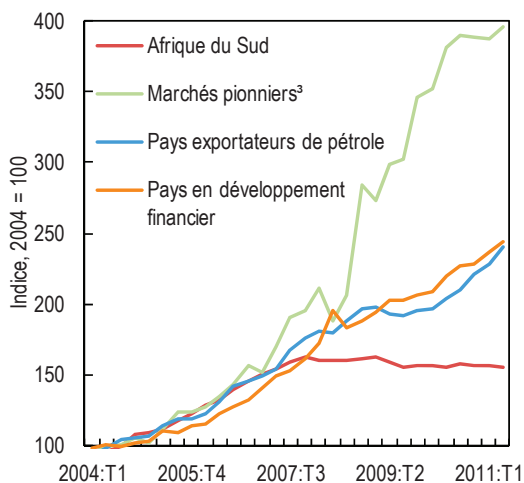
²Le ratio moyen pour les 14 banques qui ne sont pas passées sous administration judiciaire est nettement supérieur au seuil minimum réglementaire de 10 %.

Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : avoirs et engagements extérieurs des banques, 2005–10



Source : FMI, Département des statistiques, base de données des statistiques financières internationales.

Graphique 2.10. Afrique subsaharienne : crédit intérieur bancaire net, 2004–11:T2^{1,2}



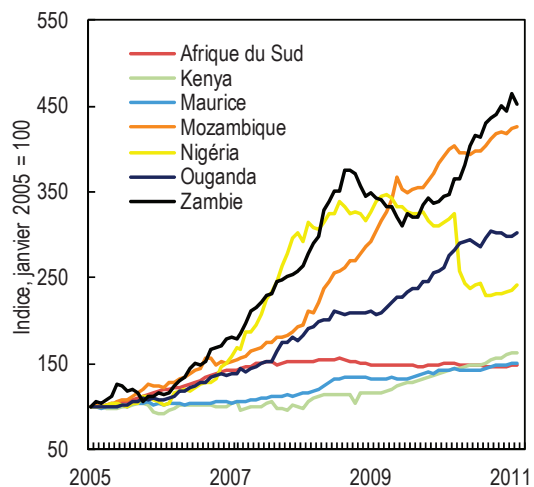
Source : FMI, Département des statistiques, base de données des statistiques financières internationales.

¹L'indice exclut les filiales de banques étrangères.

²Les données sur certains pays vont jusqu'à la fin du T1 de 2011 (Guinée équatoriale et Guinée-Bissau), du T4 de 2010 (République centrafricaine), ou du T3 de 2010 (Tchad).

³La forte augmentation dans les marchés pionniers s'explique en partie par la dépréciation de la monnaie dans les économies partiellement dollarisées.

Graphique 2.11. Afrique subsaharienne, échantillon de pays : évolution du crédit réel, 2005–11^{1,2}

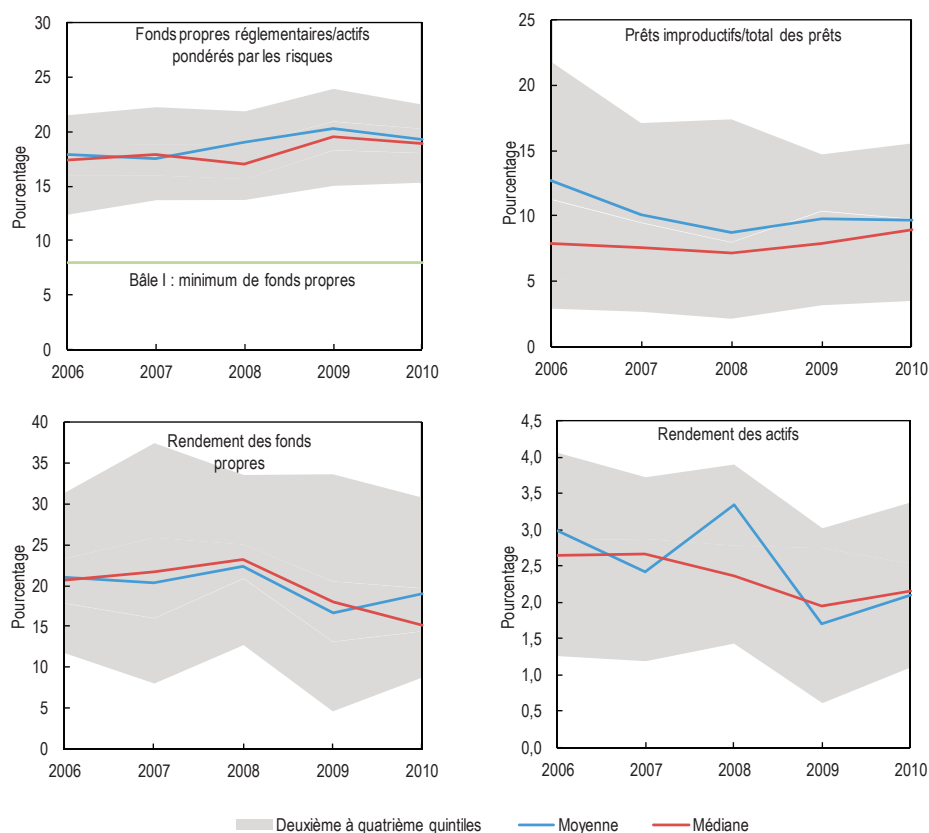


Source : FMI, Département des statistiques, base de données des statistiques financières internationales.

¹Indice à taux de change réels constants.

²L'indice rend compte de l'évolution du crédit réel au secteur privé à taux de change constants. Le crédit libellé en monnaie nationale est déflaté de l'IPC et le crédit libellé en devises a été converti en monnaie nationale au taux de change de janvier 2005.

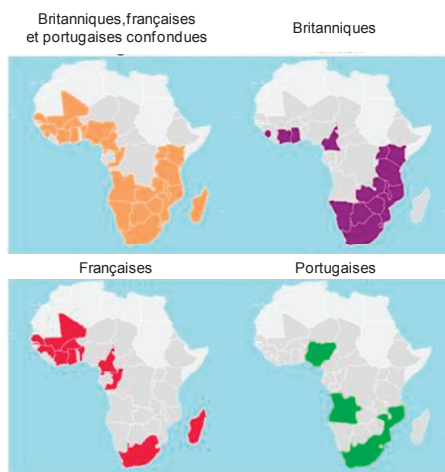
Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : indices de solidité financière, 2006–10¹



Sources : autorités nationales; estimations des services du FMI.

¹La définition officielle des indicateurs de solidité varie d'un pays à l'autre. Comprend des données sur 33 des 45 pays d'AfSS, mais chaque graphique ne considère que les pays pour lesquels des données existent pour toutes les années.

Graphique 2.13. Afrique subsaharienne : présence de banques européennes, 2011

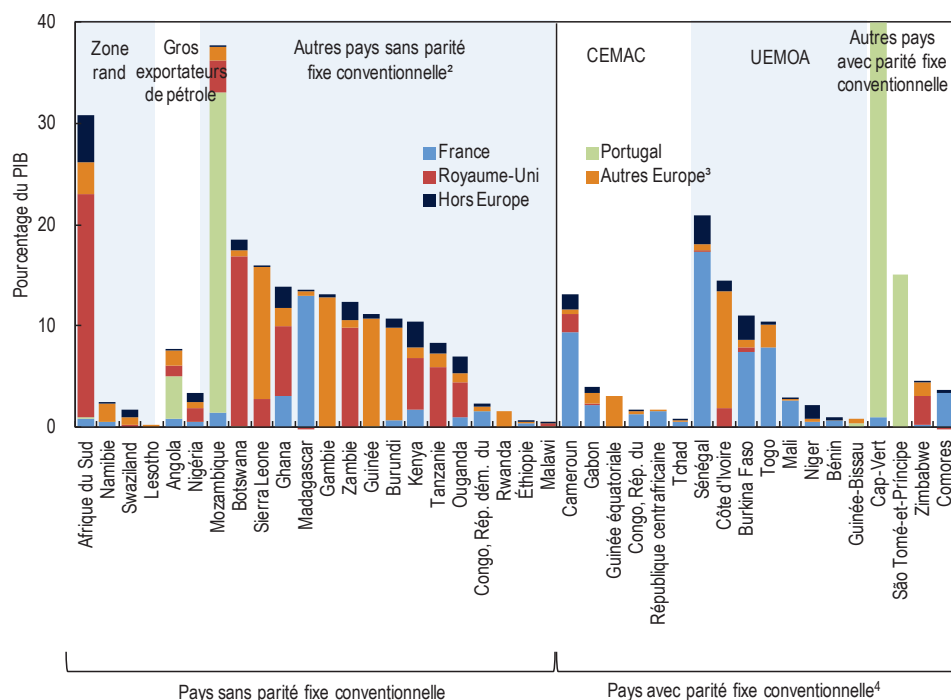


Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Europe, ainsi que les mécanismes directs et indirects par lesquels celle-ci pourrait se transmettre.

La première observation est que les banques européennes ont une forte présence en Afrique subsaharienne, en raison essentiellement de liens historiques (graphiques 2.13 et 2.14). En moyenne, plus de 90 % des engagements de l'Afrique subsaharienne envers les banques déclarantes BRI (Banque des règlements internationaux) sont à l'égard de banques européennes.

Les banques européennes effectuent des opérations transnationales et gèrent des filiales, des succursales et des bureaux de représentation dans un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne. Ces filiales jouent un rôle particulièrement important dans certains pays. Ainsi, des filiales d'établissements financiers britanniques gèrent plus de 30 % des dépôts en Afrique du Sud, au Botswana, à Maurice et en Zambie,

Graphique 2.14. Afrique subsaharienne : engagements envers les banques déclarantes BRI, juin 2011¹

Sources : Banque des règlements internationaux; FMI, Département des statistiques, base de données des statistiques financières internationales.

¹Encours consolidé des créances extérieures des banques des pays déclarants BRI correspondants sur chaque pays d'AfSS, base risque final. Comprend les crédits accordés par les filiales.

²Comprend les pays d'AfSS dont le régime de change est classé comme parité fixe conventionnelle ou caisse d'émission, selon l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Les «Autres Europe» comprennent souvent les banques françaises, portugaises et britanniques dans le cas des pays qui ne désagrègent pas suffisamment les données. Il s'agit généralement des banques françaises pour lesquelles les informations sont limitées. Le graphique est plafonné à 40 %. La valeur pour le Cap-Vert est de 75 %, principalement envers des établissements portugais.

⁴Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

tandis que des filiales de banques portugaises gèrent environ deux tiers des dépôts en Angola. Les autres banques européennes sont beaucoup moins présentes (tableau 2.4 de l'appendice).

La deuxième observation est que les banques européennes présentes en Afrique subsaharienne ont été touchées à des degrés divers par les tensions financières qui sévissent en Europe (graphique 2.15). Les agences de notation ont déclassé plusieurs banques en France, au Portugal et au Royaume-Uni depuis septembre 2011.

Liens directs

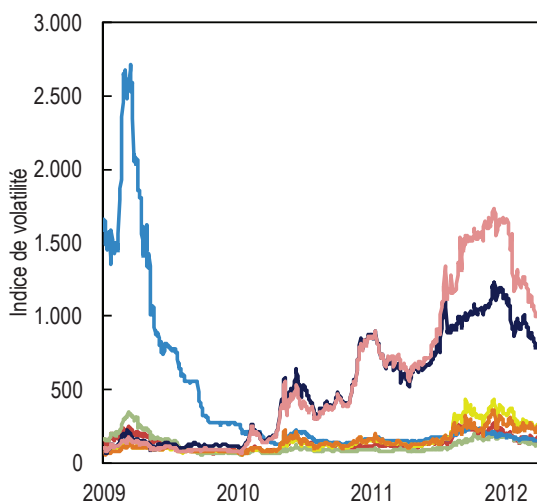
Malgré la forte présence de banques européennes, il est peu probable que, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'accès au financement et

au crédit bancaire soit directement touché, et ce pour plusieurs raisons :

- Pour la plupart des pays de la région, à quelques exceptions près, les engagements transnationaux des résidents envers des banques européennes sont relativement faibles en proportion du PIB (graphique 2.16)¹¹. Sur la base du risque ultime, ces engagements s'élevaient, en moyenne, à 5 % du PIB en juin 2011, avec une médiane de 3 % du PIB. Parmi les exceptions notables, on citera le Cap-Vert, la Gambie, São Tomé-et-Principe, la Sierra Leone et le Togo. Pour ces pays, la restriction de l'accès aux lignes de crédit transnationales

¹¹Il est possible que les données bancaires globales masquent certains engagements élevés au plan institutionnel, mais il est peu probable que ces engagements soient d'importance systémique.

Graphique 2.15. Écarts de contrats sur défaut de paiement (CDS), 2009–12

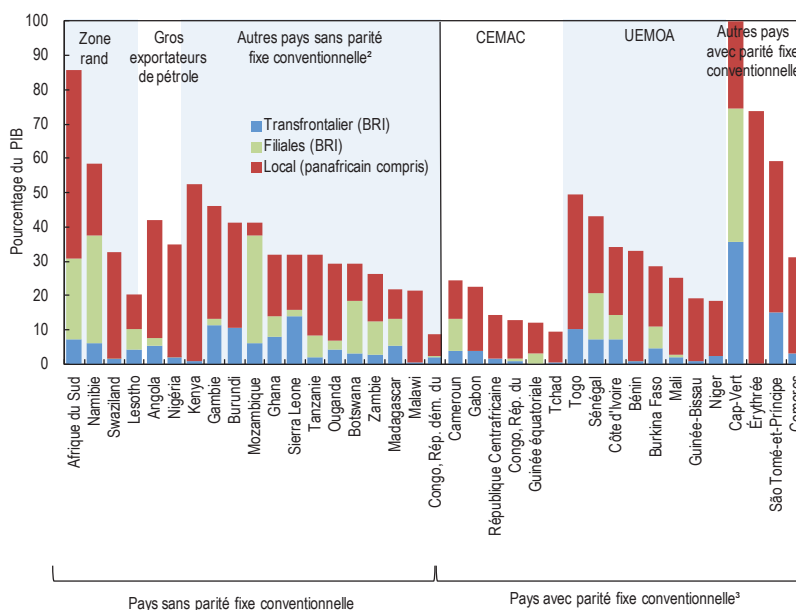


Source : Bloomberg (mis à jour le 2 avril 2012).

pourrait amputer le financement des projets d'investissement en cours et d'autres activités économiques. Cela tient en partie aux dispositifs en place pour contrôler les mouvements de capitaux (graphique 2.17), mais montre aussi que ces petites économies, dont le marché financier intérieur est sous-développé, financent souvent leurs grands investissements dans certains secteurs (tourisme, transports maritimes, mines) par des prêts transnationaux de banques européennes.

- Les banques d'Afrique subsaharienne s'appuient sur un financement intérieur de détail relativement stable. En moyenne, environ 95 % des engagements correspondent à des résidents, principalement sous forme de dépôts (graphique 2.18). Avec le développement des circuits financiers, les emprunteurs peuvent recourir davantage aux banques locales et se financer sur les marchés

Graphique 2.16. Afrique subsaharienne : crédit bancaire aux résidents d'AfSS¹

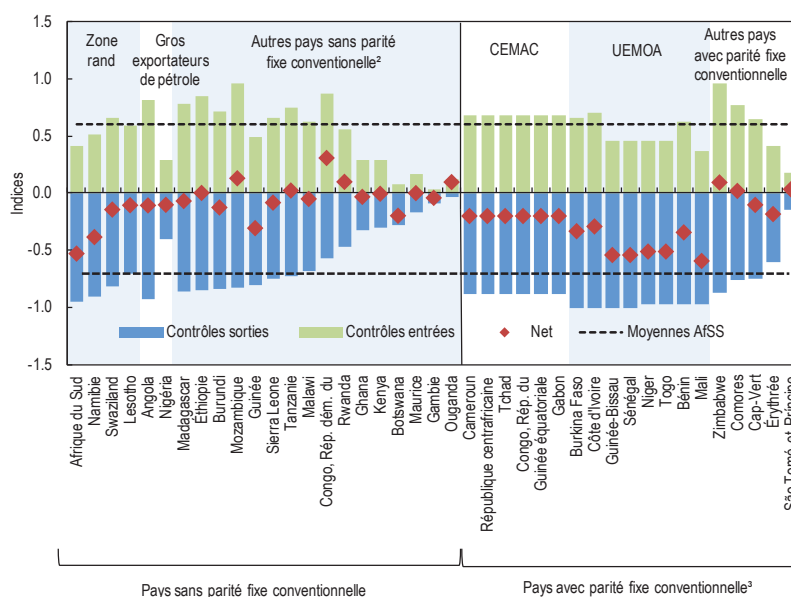


Sources : Banque des règlements internationaux; FMI, base de données du Département Afrique.

¹Comprend le crédit bancaire aux banques centrales et autres banques, au secteur privé non bancaire et au secteur public non bancaire. Le crédit transfrontalier et le crédit octroyé par les filiales des banques déclarantes BRI aux résidents d'AfSS s'ajoutent à l'encours des créances extérieures consolidées et aux autres engagements des banques déclarantes BRI sur les pays d'AfSS, base risque ultime. Le crédit des filiales et banques locales s'ajoute au crédit correspondant accordé par le système bancaire des pays d'AfSS, tel que déclaré au FMI pour la production des statistiques financières internationales. Le graphique est plafonné à 100 % du PIB. La valeur pour les dépôts du Cap-Vert est de 115 % du PIB. Pas de données de système bancaire disponibles pour l'Éthiopie, la Guinée, le Rwanda et le Zimbabwe.

²Comprend les pays d'AfSS dont le régime de change est classé comme parité fixe conventionnelle ou caisse d'émission, selon l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

Graphique 2.17. Afrique subsaharienne : prévalence des contrôles d'entrées et sorties de capitaux, juin 2011¹

Sources : FMI, Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change; estimations des services du FMI.

¹Les indices de contrôle de capitaux *de jure* du FMI établissent une moyenne des indicateurs binaires de restriction dans 62 catégories de transactions de mouvements de capitaux. Les catégories comprennent les comptes de résidents et de non-résidents en monnaie locale et en devises, les restrictions liées au secteur financier et les obligations de rapatriement et de cession. L'indice établit une distinction entre les entrées (placements des non-résidents dans le pays) et les sorties (placements des résidents à l'étranger). Cet indice global de restriction peut avoir une valeur entre 0 et 1, les valeurs supérieures dénotant plus de restrictions des flux de capitaux transfrontaliers. Les indices mesurent la prévalence des contrôles, mais non leur intensité, gravité ou degré d'exécution. Les pays apparaissent par ordre d'indice décroissant au sein de chaque groupe.

²Comprend les pays d'AfSS dont le régime de change est classé comme parité fixe conventionnelle ou caisse d'émission, selon l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

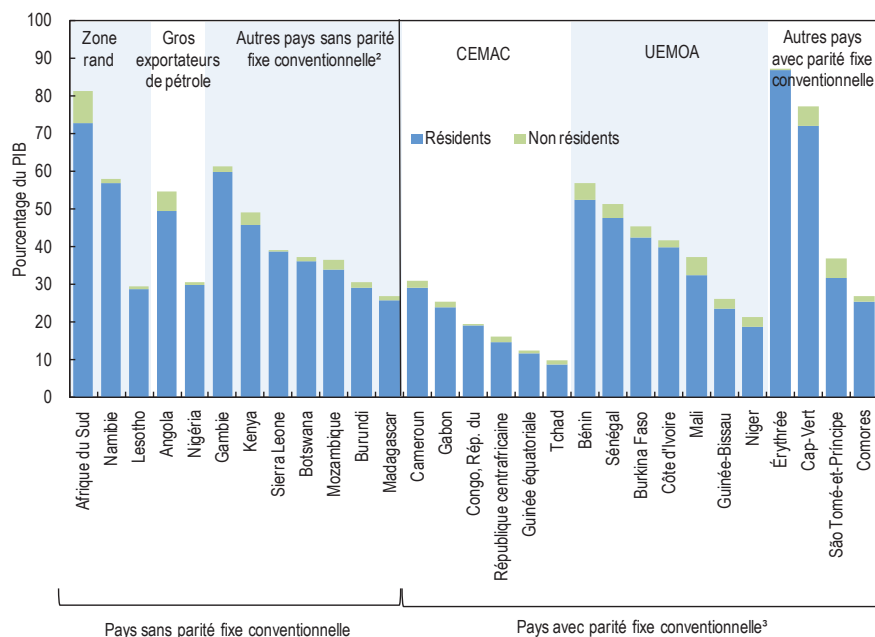
locaux. Les groupes bancaires ne font appel aux financements de gros à court terme que dans quelques pays, notamment en Afrique du Sud, où ces financements proviennent d'établissements d'épargne contractuelle manifestant une forte préférence nationale. Cela dit, même avec un financement intérieur stable, on ne saurait écarter les risques de contagion. En cas de difficultés financières dans le pays d'origine, les filiales des banques européennes pourraient ainsi durcir les conditions de prêt, obéissant aux directives de gestion des risques définies à l'échelle des groupes bancaires¹². De manière générale, les banques étrangères jouent un rôle important dans l'intermédiation

de l'épargne intérieure, notamment par le biais de leurs filiales (graphiques 2.19 et 2.20).

- La plupart des systèmes bancaires de la région sont liquides. Les dépôts locaux dépassent souvent le crédit intérieur (autrement dit, le ratio crédits/dépôts est nettement inférieur à 1). Le niveau des réserves obligatoires est élevé, et certains pays ont des positions de liquidités structurelles qui se traduisent par des excédents de réserves persistants. En l'état actuel des choses, les systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne offrent une grande capacité de résistance aux chocs de liquidités, encore que certains indicateurs courants de liquidité aient connu un repli durant ces dernières années.

¹²Le risque peut être plus faible si les filiales d'Afrique subsaharienne représentent une part importante du bénéfice ou des perspectives de croissance de la banque à l'échelle mondiale.

Même si les risques directs pour le financement sont modestes, des facteurs de vulnérabilité peuvent se

Graphique 2.18. Afrique subsaharienne : financement du système bancaire, juin 2011¹

Source : FMI, Département des statistiques, base de données des statistiques financières internationales.

¹Comprend des données tirées d'informations désagrégées présentées au FMI pour la préparation des statistiques monétaires et la compilation de données de synthèse des statistiques financières internationales. Environ la moitié de l'échantillon communique des données à partir du nouveau format normalisé.

²Comprend les pays d'AfSS dont le régime de change est classé comme parité fixe conventionnelle ou caisse d'émission, selon l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

manifester par le truchement du gros volume d'actifs que les résidents d'Afrique subsaharienne détiennent dans des banques européennes (banques centrales et commerciales confondues). À la date de juin 2011, les banques déclarantes BRI détenaient l'équivalent de 14 % du PIB des pays d'Afrique subsaharienne en dépôts et autres instruments financiers, tandis que les prêts extérieurs aux résidents subsahariens ne représentaient en moyenne que 6 % du PIB dans l'ensemble des pays considérés (graphique 2.21). En règle générale, les pays d'Afrique subsaharienne sont des créanciers nets des banques déclarantes BRI. En revanche, les positions en avoirs extérieurs nets des marchés émergents auprès des banques déclarantes BRI sont négatives en règle générale.

Liens indirects

Comme cela avait été le cas en 2008–09, les tensions financières en Europe représentent un risque indirect

pour les banques d'Afrique subsaharienne, essentiellement par l'effet sur la production et les exportations de la région (chapitre 1).

Le travail économétrique dont rend brièvement compte l'encadré 2.2 confirme qu'une plus grande aversion pour le risque à l'échelle mondiale et la détérioration des conditions de crédit en Europe, de par leur effet sur la conjoncture économique mondiale, portent atteinte aux économies africaines. Il ressort des réactions aux impulsions que le gros des retombées négatives se concentrerait sur l'Afrique du Sud. Les pays dits pionniers seraient également touchés, mais dans une moindre mesure.

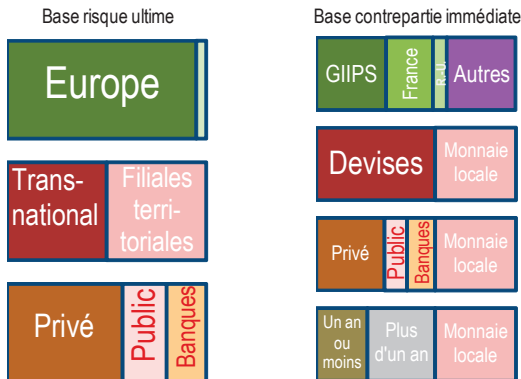
Impact sur la solidité du système bancaire de la région : état des lieux

Les indicateurs de solidité financière se ressentent, eux aussi, de la détérioration de l'environnement extérieur (encadré 2.3).

Graphique 2.19. Afrique subsaharienne : créances extérieures consolidées des banques déclarantes BRI sur des pays africains, 2011

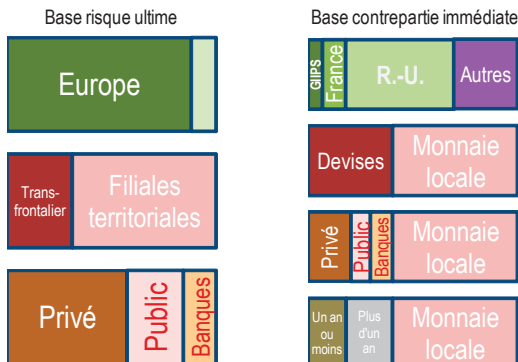
La BRI publie des statistiques sur les créances consolidées (nettes des flux intragroupes) des banques établies sur 30 grandes places financières envers la plupart des pays du monde. Ces statistiques distinguent les créances exprimées en contrepartie immédiate de celles présentées en risque ultime. Par exemple, un prêt octroyé à l'Angola par une filiale britannique implantée à Maurice apparaît, en contrepartie immédiate, comme une créance de Maurice sur l'Angola, mais en termes de risque ultime, comme une créance du Royaume-Uni. S'agissant de l'Afrique subsaharienne, la structure des créances est pratiquement la même, que l'on retienne un critère ou l'autre. La moyenne simple, pour les 45 pays d'Afrique subsaharienne, de la part des engagements transfrontaliers dans le total des engagements subsahariens envers les banques déclarantes BRI est de 50 %. La plupart des engagements internationaux sont libellés en devises. En moyenne, les entreprises privées non bancaires reçoivent la moitié des flux internationaux, le reste allant à des banques et à des organismes publics. Une part considérable (environ un tiers) de la dette en devises présente une échéance courte (inférieure à un an). Le sigle anglais GIIPS signifie Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne.

Composition. Moyenne simple en parts du PIB des pays d'AfSS



En pourcentage du PIB, et en moyenne pour l'ensemble de l'AfSS, les engagements de la région envers les GIIPS paraissent très importants, mais les chiffres s'expliquent principalement par le niveau élevé des engagements des plus petits pays lusophones envers des banques portugaises.

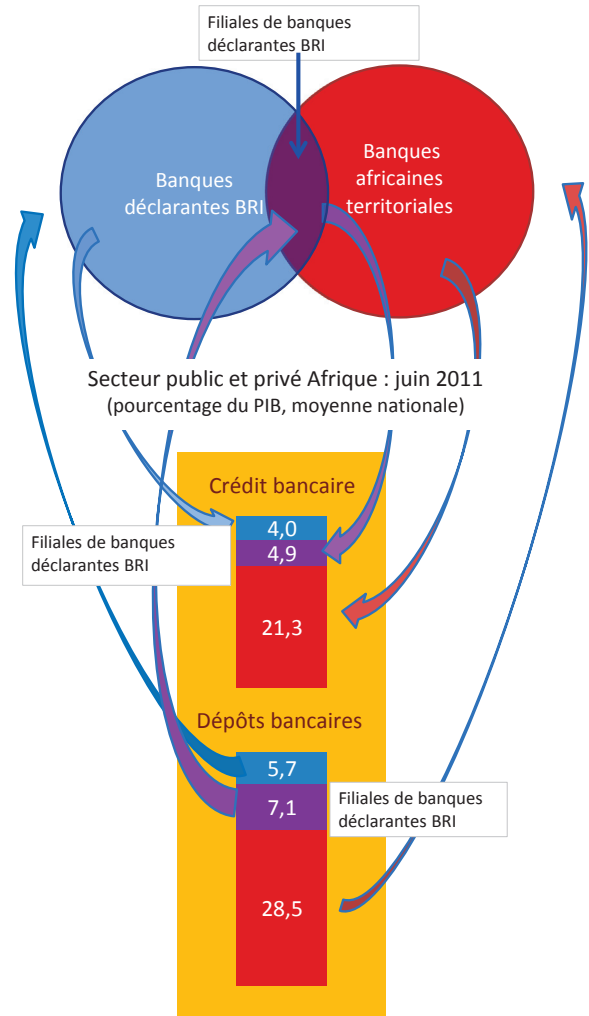
Composition. Moyenne simple des pays d'AfSS en dollars



En pourcentage du PIB, et en moyenne pour l'ensemble de l'AfSS, les engagements de la région envers le Royaume-Uni paraissent très importants. Cela s'explique par la présence d'une grande filiale d'une banque britannique en Afrique du Sud, le plus grand pays de la région, qui gère environ 25 % des dépôts locaux.

Sources : Banque des règlements internationaux; estimations des services du FMI.

Graphique 2.20. Afrique subsaharienne : intermédiation financière générale dans un pays moyen d'AfSS, juin 2011



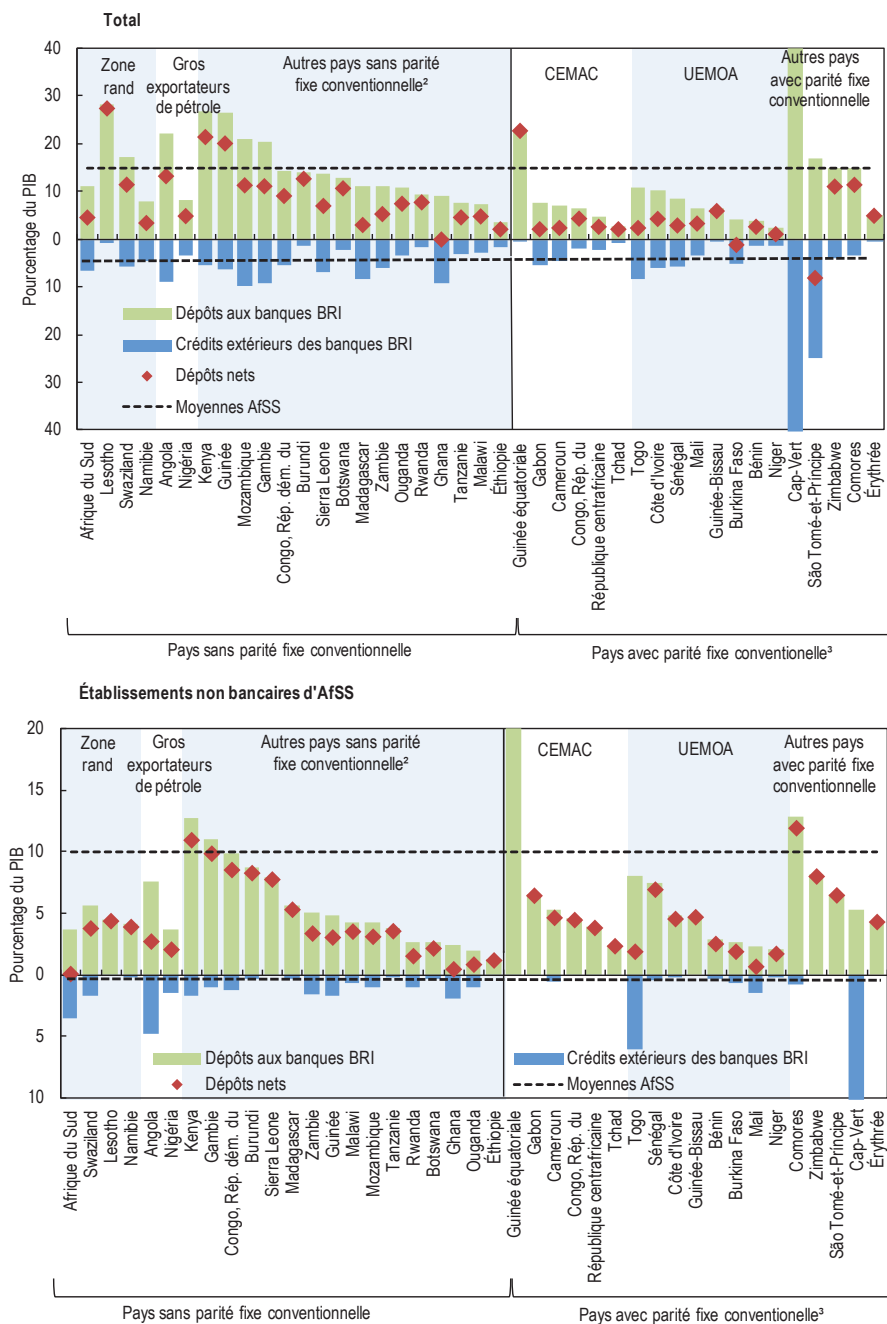
Les valeurs aberrantes sont exclues : Libéria (centre international d'immatriculation maritime) et Maurice et Seychelles (centres offshore).

Les résidents d'Afrique subsaharienne reçoivent des crédits de banques nationales et étrangères et y effectuent des dépôts.

- Dans la plupart des pays, les banques locales représentent le gros des dépôts et des crédits bancaires.
- Les banques européennes représentent le gros des crédits octroyés localement par les banques déclarantes BRI.
- Les filiales de banques européennes qui gèrent des dépôts locaux accordent un important volume de crédit à l'économie de nombreux pays. Elles gèrent en outre un gros volume de dépôts.
- À quelques exceptions près, le crédit transfrontalier direct est relativement modeste.

Sources : Banque des règlements internationaux; estimations des services du FMI.

Graphique 2.21. Afrique subsaharienne : crédits extérieurs et dépôts des banques déclarantes BRI, juin 2011¹



Sources : Banque des règlements internationaux; FMI, base de données du Département Afrique.

¹«Total» désigne l'encours des crédits extérieurs et les dépôts des banques déclarantes BRI tous secteurs confondus, à partir des statistiques bancaires territoriales de la BRI. «Établissements non bancaires» désigne les entreprises privées et le secteur public non bancaire. Les graphiques sont plafonnés à 40 % et 20 % du PIB, respectivement. Le montant correspondant aux dépôts du Cap-Vert représente 88 % dans le panneau supérieur. Les pays apparaissent par ordre décroissant du pourcentage de dépôts des banques BRI au sein de chaque groupe, exception faite de l'Afrique du Sud qui apparaît en première position.

²Comprend les pays d'AfSS dont le régime de change est classé comme parité fixe conventionnelle ou caisse d'émission, selon l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

- L'aversion pour le risque à l'échelle mondiale nuit à la liquidité et à la rentabilité des banques d'Afrique subsaharienne.
- Comme l'on pouvait s'y attendre, la montée des prix à l'exportation a pour effet d'accroître la rentabilité des banques et de réduire leurs créances improductives, ce qui rejoint les conclusions d'autres études (Flamini, McDonald et Schumacher, 2009; Hartelius, 2010).
- Curieusement, l'accélération de la croissance du crédit va de pair avec une diminution des créances improductives en Afrique subsaharienne. Cela s'explique vraisemblablement par des décalages temporels, car normalement ces créances se détériorent plus tard dans le cycle du crédit. Tous les épisodes de forte expansion du crédit n'aboutissent certes pas à une crise, mais la plupart des crises bancaires ont été précédées par ce type d'épisodes (Mendoza et Terrones, 2008). Il ressort de l'expérience internationale qu'une supervision rapprochée s'impose même lorsque la croissance du crédit part d'un niveau très faible et lorsqu'il est nécessaire de développer davantage les circuits financiers.

Solidité des volants de fonds propres dans la région

La capacité des systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne à résister aux tensions financières mondiales dépend de la solidité de leurs volants de fonds propres. Comme dans beaucoup de marchés émergents, les volants de fonds propres déclarés en Afrique subsaharienne tendent à être supérieurs à ceux constatés dans les économies avancées. Comme nous l'avons vu plus haut, cela s'explique par le fait que la rentabilité dépend dans une grande mesure de conditions macro-financières volatiles. La volatilité des bénéfices n'a sans doute pas lieu d'inquiéter si les volants de fonds propres sont suffisamment importants pour permettre aux établissements d'éponger les pertes périodiques.

Pour l'heure, au vu des statistiques déclarées, les volants de fonds propres sont solides dans l'échantillon de 33 pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont directement disponibles. D'une valeur médiane de 19 % (avec certes une large dispersion statistique), le ratio de fonds propres au milieu de

2011 correspondait au double du minimum de 8 % établi par le Comité de Bâle (Bâle I). Bien que les tensions financières internationales aient entraîné une légère augmentation de la valeur médiane des créances improductives et une compression de la rentabilité médiane, les marges de fonds propres déclarées sont restées élevées.

Cela étant, il est possible que ces marges de fonds propres ne soient pas aussi solides qu'elles le paraissent. À cela trois raisons :

- Du fait des contraintes de capacité de supervision et des carences des pratiques d'audit et de comptabilité, les créances improductives ne sont peut-être pas correctement comptabilisées, d'où un sous-provisionnement.
- Dans beaucoup de pays, le crédit a connu une croissance rapide, aussi bien de la part des banques nationales que (durant ces dernières années) des banques étrangères, ce qui rend difficile la détection du «recyclage» de créances douteuses. La capacité de certains systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne à assurer l'exécution des contrats financiers pourrait être limitée (graphique 2.22).
- L'expansion dynamique des groupes bancaires panafricains soulève des difficultés en matière de supervision, notamment dans le cas des établissements constitués dans des pays où la capacité de supervision consolidée est faible.

Mécanismes de contagion panafricains

Bien que la plupart des systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne soient relativement à l'abri de la volatilité financière extérieure, les difficultés de certaines banques panafricaines pourraient s'étendre rapidement à l'ensemble de la région.

Durant ces dernières années, des groupes bancaires panafricains ont acquis une importance systémique pour l'Afrique subsaharienne. Au moins neuf groupes financiers ont un réseau bancaire qui s'étend à au moins sept pays africains (graphique 2.23 et tableau 2.5 de l'appendice)¹³. Par exemple, Ecobank

¹³Certaines de ces banques régionales centralisent la gestion de trésorerie, les décisions d'octroi de crédit et le soutien opérationnel (Lukonga, 2010).

Encadré 2.2. Effets de contagion de la situation financière mondiale en Afrique subsaharienne — Application du modèle GVAR

Il ressort de l'application du modèle mondial d'autorégression vectorielle (GVAR) que les chocs liés à l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale et aux conditions de crédit en Europe se transmettent systématiquement à l'Afrique subsaharienne. La modélisation de type GVAR se prête particulièrement bien à l'étude de la contagion financière (Dees *et al.*, 2007; Pesaran *et al.*, 2009a et 2009b; Smith et Galesi, 2011), et elle offre un éclairage sur les relations dynamiques entre le PIB réel, le crédit réel au secteur privé, les exportations, les taux d'intérêt réels à court terme et les dépenses publiques dans un pays et à l'échelle internationale. Le modèle GVAR a été appliqué à l'Afrique subsaharienne en utilisant des données trimestrielles pour la période allant du premier trimestre de 1991 à la fin du premier trimestre de 2011 (Meyer-Cickel et Canales-Kriljenko, à paraître). Compte tenu des différences de niveau de développement financier au sein de la région, l'Afrique subsaharienne a été subdivisée en quatre groupes : Afrique du Sud, marchés pionniers, pays en développement financier et exportateurs de produits de base, dont la croissance présente souvent une dynamique très particulière (voir l'édition d'avril 2010 des *Perspectives économiques régionales*)¹.

En quoi une poussée soudaine de l'indice VIX (valeur approchée de l'aversion mondiale pour le risque) semblable à celle constatée lors de la crise bancaire de Lehman Brothers pourrait-elle toucher l'Afrique subsaharienne? D'après le GVAR, elle se manifesterait par une diminution de la demande extérieure, un repli des cours des produits de base (graphique 1) et un durcissement des conditions financières à l'échelle mondiale. Ces facteurs auraient pour résultat net une contraction de l'activité économique en Afrique subsaharienne, encore que cet effet présenterait des variations au sein de la région. Cette contraction serait marquée en Afrique du Sud, modeste dans les pays pionniers et en développement financier (graphique 2) et fortement variable dans les autres régions du monde (graphique 3).

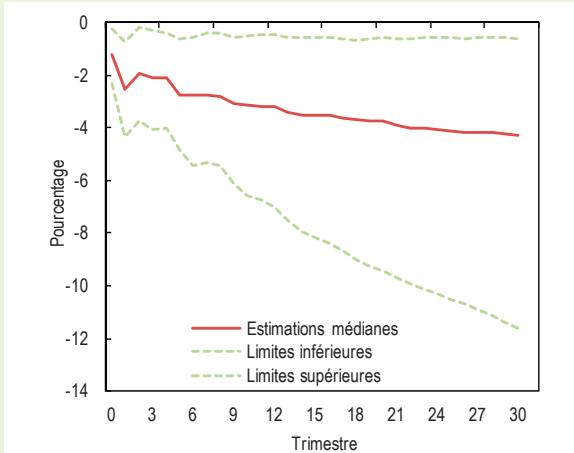
En quoi un assèchement du crédit en Europe pourrait-il nuire à l'Afrique subsaharienne? Les réactions aux impulsions font apparaître que des chocs indépendants sur les conditions de crédit en Europe, comme ceux qui se produiraient durant des épisodes de tensions bancaires sur ce continent, auraient tendance à provoquer une contraction de l'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux en Afrique subsaharienne. La compression du crédit en Europe aurait des retombées négatives sur les conditions de crédit en Afrique du Sud, dans les pays exportateurs de produits de base et dans les pays en développement financier. Bien que modeste, l'effet ne serait pas pour autant négligeable. Par ailleurs, la dynamique du crédit dans les économies pionnières d'Afrique subsaharienne semble ne pas être liée à celle qui prévaut en Europe. La croissance ralentirait dans tous les pays subsahariens, mais notamment en Afrique du Sud et dans les pays émergents d'Afrique subsaharienne en raison de la compression du crédit en Europe (graphique 4)².

L'utilisation de la méthode GVAR fournit des données empiriques d'après lesquelles les conditions financières mondiales auraient une incidence économique et financière sur l'Afrique subsaharienne. Elle montre que l'effet est plus important si les tensions financières dans une région provoquent une aversion pour le risque à l'échelle mondiale. Par ailleurs, la simulation signale qu'un choc sur les prêts bancaires, sans autres retombées sur l'aversion pour le risque, n'aurait en général qu'un impact relativement faible sur les prêts bancaires et la croissance du PIB en Afrique subsaharienne.

¹Par manque de données, le nombre de pays utilisés pour calculer les agrégats régionaux est réduit. Dans l'échantillon, les pays pionniers comprennent le Kenya, Maurice et l'Ouganda. Les pays en développement financier comprennent le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Malawi, le Mali, le Niger et le Sénégal. Les pays exportateurs de produits de base incluent le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria et le Tchad.

²Les comparaisons entre régions doivent être interprétées avec une certaine prudence compte tenu des différences de qualité et de disponibilité des données (y compris sur le développement du secteur bancaire) et de l'importance des changements structurels dans beaucoup de pays de l'échantillon.

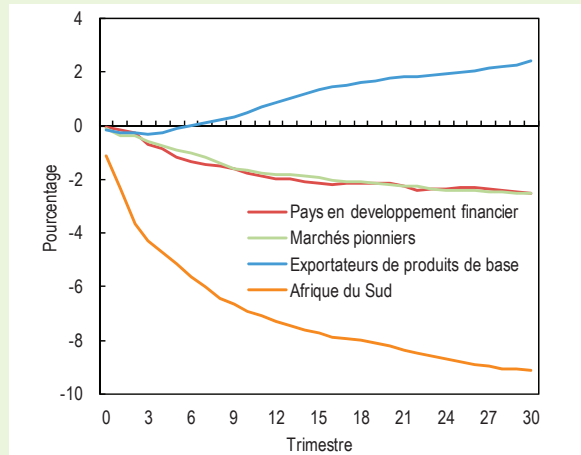
Graphique 1. Monde : Aggravation du risque et prix du pétrole¹



Source : estimations des services du FMI.

¹Fonction de réaction à une impulsion généralisée des prix du pétrole à un choc positif d'un écart-type à l'indice VIX.

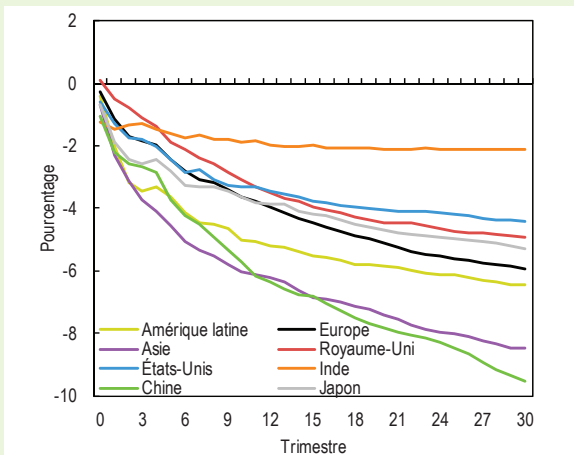
Graphique 2. Afrique subsaharienne : aversion pour le risque et effets sur la production¹



Source : estimations des services du FMI.

¹Effets sur la production régionale à un horizon de 30 trimestres d'un sursaut de l'indice de volatilité imputable à une faillite de type Lehman.

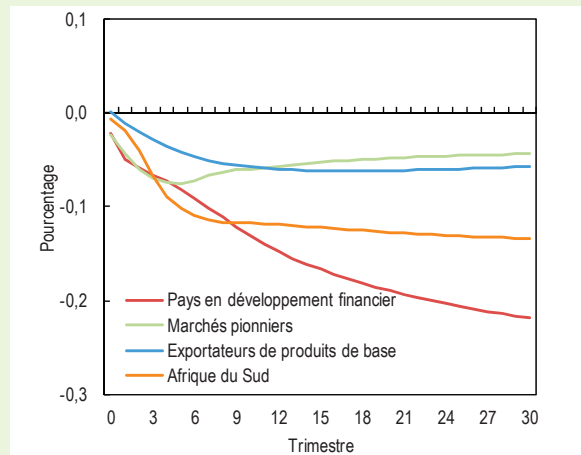
Graphique 3. Monde : un choc dans la perception du risque entraîne une diminution de la production mondiale¹



Source : estimations des services du FMI.

¹Effets sur la production mondiale à un horizon de 30 trimestres d'un sursaut de l'indice de volatilité imputable à une faillite de type Lehman.

Graphique 4. Afrique subsaharienne : retombées des chocs du crédit en Europe¹

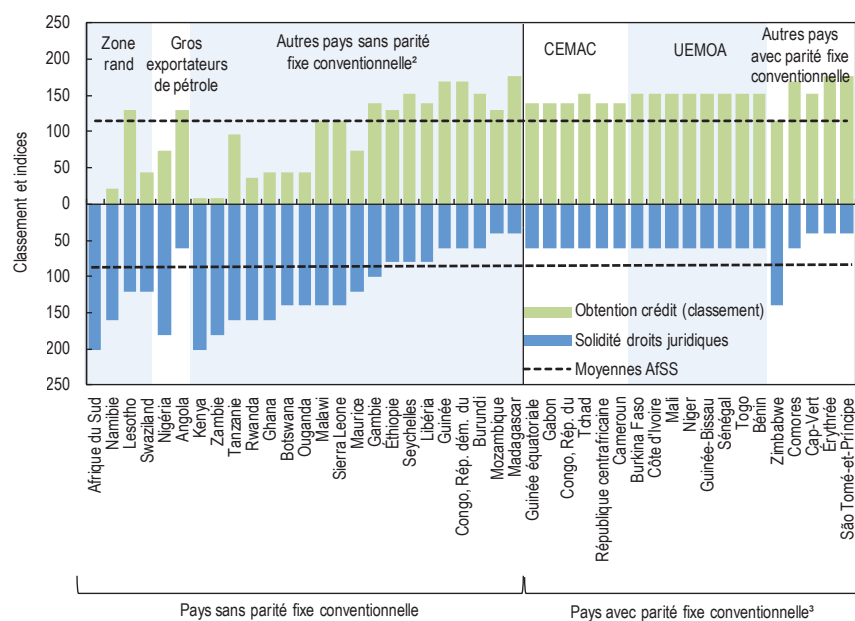


Source : estimations des services du FMI.

¹Fonction de réaction à une impulsion généralisée de la production à un choc négatif au crédit privé en Europe.

Cet encadré a été préparé par Alexis Meyer-Cirkel.

Graphique 2.22. Afrique subsaharienne : facilité d'obtention du crédit (classement) et solidité des droits juridiques¹



Source : Banque mondiale, indicateurs Doing Business.

¹Pays classés par ordre de classement décroissant au regard de la solidité des droits juridiques dans chaque groupe.

²Comprend les pays d'AfSS dont le régime de change est classé comme parité fixe conventionnelle ou caisse d'émission, selon l'édition de 2011 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

³Exclut les pays de la zone rand, qui dans le graphique sont regroupés avec l'Afrique du Sud pour les besoins de l'analyse.

(groupe financier basé au Togo) a le réseau le plus étendu d'Afrique subsaharienne. Celui-ci s'étend à plus de 30 des 45 pays, et, dans au moins 18 pays, le groupe gère l'un des cinq plus grands établissements. Les groupes bancaires sud-africains et nigériens (en particulier Standard Bank/Stanbic of South Africa et United Bank for Africa du Nigéria) connaissent également une expansion énergique. La Bank of Africa, fondée au Mali, est implantée dans 11 pays d'Afrique subsaharienne. Les engagements financiers de ces établissements ne sont pas négligeables. Même à partir d'informations partielles au niveau des banques, il apparaît que ces groupes gèrent plus de 30 % des dépôts dans 13 des 45 pays d'Afrique subsaharienne examinés.

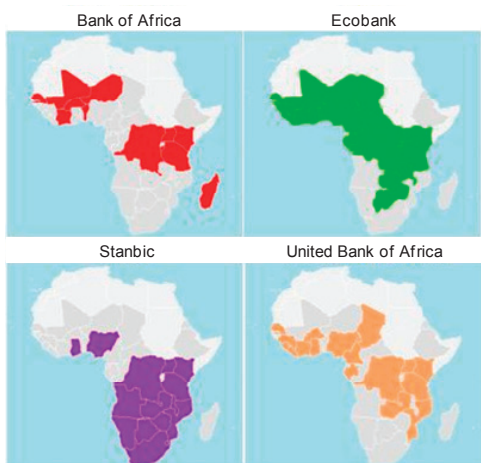
L'expansion de ces banques a amélioré la concurrence et produit des économies d'échelle, car, dans certains pays, les marchés locaux sont très restreints. Cependant, même si, par rapport à d'autres régions, l'Afrique subsaharienne présente de bons résultats en matière d'observation des principes fondamentaux de

Bâle I (graphique 2.24), elle présente deux faiblesses fondamentales sur la plan de la supervision (Beck *et al.*, 2011; Lukonga, 2010) :

- La supervision bancaire consolidée doit être beaucoup plus développée. Dans la plupart des pays, les indicateurs de solidité financière ne donnent peut-être pas un reflet fidèle de la véritable situation de tel établissement ou telle filiale, car on ne peut exclure les transferts de positions à risque d'un bilan à un autre au sein d'un même groupe, et encore moins les suivre de manière effective.
- La coordination effective entre les instances de contrôle des pays d'origine et d'accueil présente des difficultés, encore que des efforts aient été engagés dans certains cas pour la renforcer grâce à la négociation de protocoles d'accord entre pays.

Au vu de ces faiblesses, les groupes bancaires panafricains ne font sans doute pas l'objet d'une supervision suffisante; aussi pourraient-ils se transformer en vecteurs de contagion transnationale.

Graphique 2.23. Afrique subsaharienne : principaux groupes bancaires panafricains, juin 2011



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

POLITIQUES POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DU SECTEUR FINANCIER

En dépit des signes d'embellie, les perspectives économiques mondiales restent soumises à des risques baissiers considérables qui, s'ils se matérialisaient, auraient des retombées négatives sur les économies et les systèmes bancaires subsahariens. Des mesures s'imposent pour renforcer la supervision des systèmes bancaires et veiller à préserver la résilience qu'ils ont manifestée jusqu'à présent.

Gestion de liquidité extérieure et coopération dans la supervision transnationale

Au vu des tensions financières extérieures, les gouvernements ont sans doute intérêt à surveiller le placement d'avoirs extérieurs pour veiller à ce que les banques commerciales et les banques centrales soient en mesure d'appliquer effectivement les directives de gestion des risques dans le but de préserver la liquidité et la disponibilité de ces avoirs. En outre, les instances de réglementation devraient envisager la pertinence des formules d'enclavement des filiales locales de groupes bancaires internationaux.

Renforcement de la capacité effective de supervision

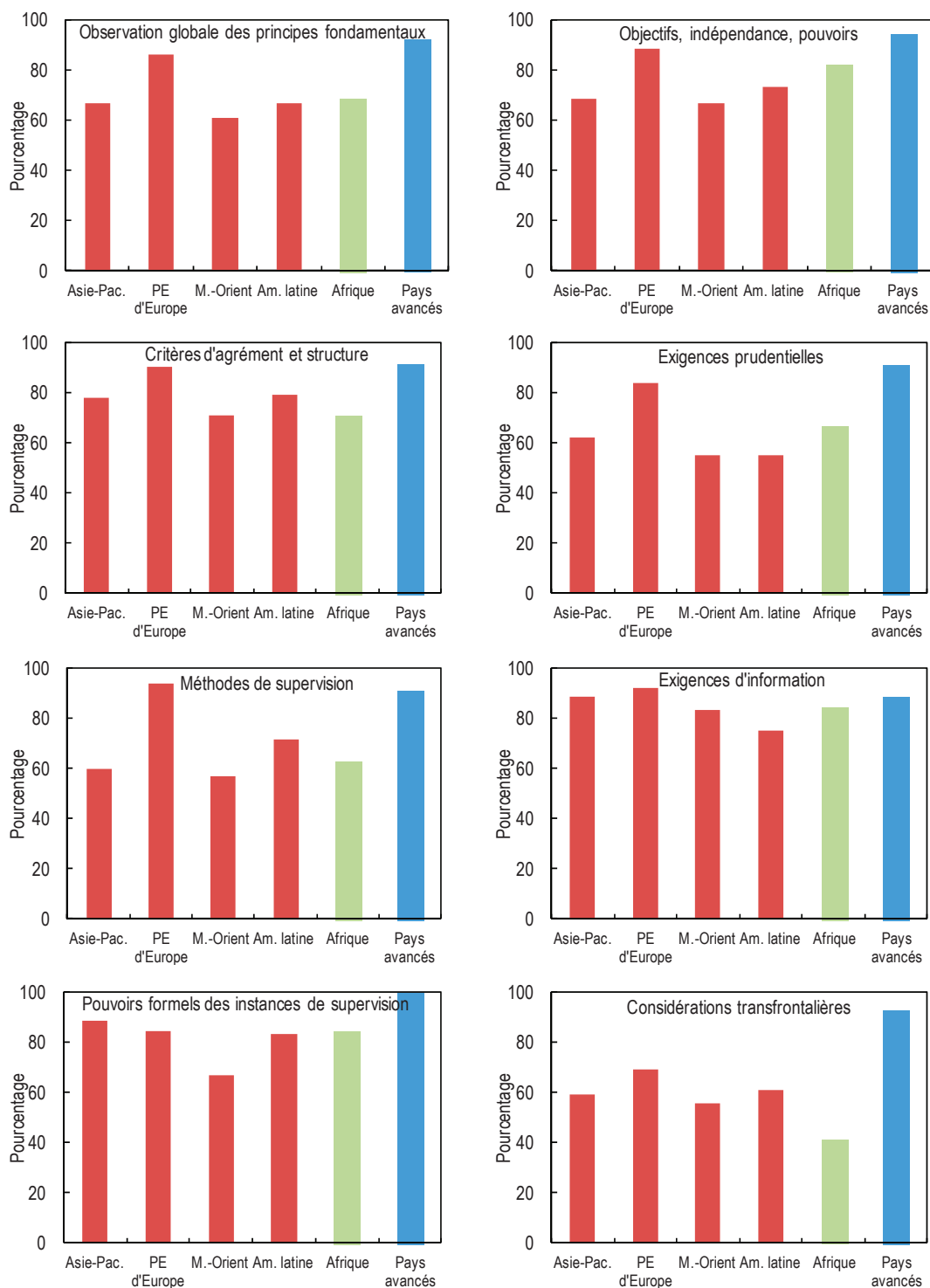
Durant la décennie écoulée, beaucoup de pays africains ont entrepris des réformes législatives pour

renforcer la réglementation du secteur bancaire. La capacité de supervision pourrait toutefois être améliorée davantage, au même titre que la mise en application effective de la réglementation prudentielle. Dans plusieurs pays, les instances de contrôle manquent d'outils pour appliquer en temps opportun les mesures correctives, et elles ne jouissent pas de l'indépendance requise pour adopter des mesures de redressement. Par manque d'experts et de moyens qualifiés, les superviseurs bancaires ne peuvent pas évaluer pleinement l'efficacité des processus et des pratiques de gestion des risques des établissements bancaires.

Les gouvernements doivent faire progresser davantage leurs plans d'action dans les sphères de la supervision et de la réglementation. Ils doivent pour cela :

- Renforcer les instances de supervision en les dotant d'effectifs et de financements suffisants et en leur accordant une protection juridique et un pouvoir d'action corrective adéquats dans l'exercice de leur mandat.
- Renforcer les critères de classification des créances, les exigences de provisionnement et les normes d'audit pour améliorer la valorisation des actifs et les évaluations de fonds propres. De manière plus précise, les pays qui enregistrent une croissance rapide du crédit doivent renforcer la supervision.
- Accroître la capacité de réalisation de tests de résistance afin de déterminer si les volants de fonds propres et de liquidités sont suffisants.
- Améliorer la capacité de supervision consolidée pour les groupes bancaires et financiers panafricains implantés dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment en veillant à ce que les instances de supervision des pays d'origine soient mieux à même d'obtenir des informations sur les transactions au sein d'un groupe donné et de surveiller les opérations de toutes les unités du groupe. Des collègues de superviseurs chargés de surveiller les groupes bancaires devraient être formés à partir de représentants de différents pays. Pour mettre en place ce type d'instances, et assurer une communication appropriée entre superviseurs, il faudra sans doute revoir

Graphique 2.24. Monde : observation des principes fondamentaux de Bâle, 2011



Source : Base de données sur les normes et codes.

les restrictions dont fait actuellement l'objet le partage d'informations bancaires.

- Promouvoir une meilleure coordination et un meilleur partage de l'information entre superviseurs du pays d'origine des banques internationales implantées en Afrique subsaharienne et les superviseurs des pays d'accueil des filiales. Comme le recommandait le récent rapport conjoint au G-20 (CSF, FMI, Banque mondiale, 2011), les collèges de superviseurs chargés des grandes banques internationales doivent comprendre des représentants des autorités des pays d'accueil lorsque les filiales revêtent une importance systémique pour le système financier local, même si les opérations locales de l'établissement en question ne représentent qu'une part modeste des activités du groupe international. À cet égard, il importe de veiller à ce que les informations soient partagées de manière complète et en temps opportun avec les superviseurs locaux et que ce partage s'appuie sur des instruments juridiques et des accords de confidentialité appropriés.
- Promouvoir la coordination transnationale des réformes réglementaires afin de réduire les risques d'arbitrage.

Cadres institutionnels pour les politiques macroprudentielles

De manière à pouvoir internaliser les effets des politiques macroéconomiques, tenir compte des risques systémiques pour la solidité des systèmes bancaires et mieux coordonner les ripostes à l'évolution de l'environnement extérieur, les pays d'Afrique subsaharienne gagneraient à adopter des dispositifs institutionnels permettant aux autorités monétaires, budgétaires et financières de communiquer à un haut niveau. La supervision macroprudentielle a pour vocation d'atténuer de manière prospective les risques systémiques, et elle présente donc une grande importance dans les pays, tels que les producteurs de pétrole, qui peuvent subir lourdement l'effet

des fluctuations des prix internationaux ou de la demande extérieure, ou bien dans les pays où la présence de groupes bancaires panafricains d'importance systémique exige que l'on tienne compte du risque de contagion régionale. Les caractéristiques des dispositifs institutionnels dépendent des particularités de chaque pays (Nier *et al.*, 2011). La création d'unités de stabilité financière au sein des banques centrales peut être utile.

Réglementation prudentielle anticyclique

Le comportement cyclique des indicateurs de solidité financière dans la région souligne l'importance des réglementations prudentielles anticycliques prospectives. Il ressort toutefois de l'expérience régionale qu'il pourrait être utile de les rattacher aux prix des produits de base et au cycle du crédit, et non pas uniquement à la croissance du PIB, comme cela est généralement le cas dans le provisionnement dynamique (Saurina, 2009); pour les options de riposte aux expansions de crédit, voir également Dell'Ariccia *et al.* (à paraître).

Gestion et résolution des crises

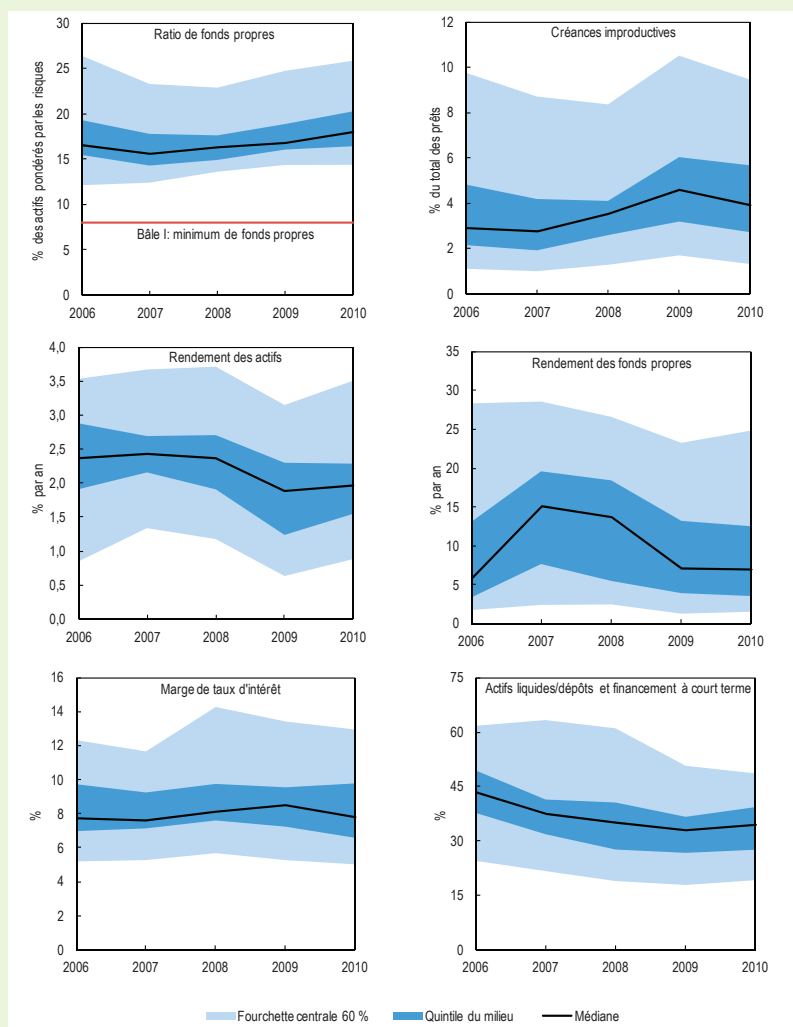
Les gouvernements d'Afrique subsaharienne pourraient tirer parti des exercices de simulation de crise, car ceux-ci permettraient de mettre en évidence les lacunes des dispositifs nationaux de gestion des crises bancaires et de résolution des établissements en difficulté. Les aspects juridiques et opérationnels de la résolution des crises bancaires exigent une attention toute particulière, notamment dans le cas des établissements d'importance systémique intervenant dans différents pays. Comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas de régime explicite de garantie des dépôts, les banques centrales seront sans doute amenées à dresser un inventaire des outils dont elles disposent pour faire face aux crises systémiques de liquidité. Les dispositifs institutionnels nécessaires devant régir les prises de décisions politiquement délicates à l'égard du système bancaire doivent être mobilisés et mis à l'essai à intervalles périodiques.

Encadré 2.3. Déterminants des indicateurs de solidité financière : constats fondés sur des données relatives aux établissements bancaires

Il ressort des données recueillies sur 71 banques commerciales d'Afrique subsaharienne que l'environnement extérieur et l'activité du secteur réel et du secteur financier au plan national ont une incidence sur la solidité financière des banques de la région (graphique 1). Les relations sont suffisamment fortes pour être significatives dans les régressions sur données de panel (Canales-Kriljenko, à paraître). De manière plus précise :

- Une augmentation de l'indice VIX (indice de la volatilité des marchés boursiers américains qui offre une valeur approchée de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale et a été étroitement lié aux tensions financières) aboutit, après un délai d'un an, à une augmentation des ratios de créances improductives et compromises, à une diminution des rendements des actifs et des ratios de fonds propres, et à un resserrement des indicateurs de liquidité.

Graphique 1. Afrique subsaharienne : données de panel sur les indicateurs de solidité financière des établissements bancaires, 2006–10



Source : BankScope.

- Les retombées se manifestent principalement (mais non exclusivement) de manière indirecte, en ce sens qu'une augmentation du VIX s'accompagne d'une contraction de l'activité économique et des échanges à l'échelle mondiale et d'une baisse des cours des produits de base. Les régressions sur données de panel font apparaître que le repli de la croissance mondiale et des prix à l'exportation va de pair avec un relèvement des ratios de créances improductives et compromises et un renforcement des positions de liquidités. Un lien apparaît aussi entre la diminution des prix à l'exportation et l'affaiblissement des ratios de fonds propres pondérés des risques.

Parmi les variables nationales, une montée de la croissance peut expliquer un meilleur rendement des actifs bancaires, mais elle ne semble pas expliquer le comportement des créances improductives, de la liquidité ou des fonds propres. L'augmentation des rendements s'explique en partie par la capacité des banques à accroître leurs marges de taux d'intérêt en période d'expansion, ce qui semblerait plutôt dénoter un ascendant sur le marché. L'augmentation du crédit réel présente un lien très solide avec la diminution des ratios de créances improductives et compromises et une augmentation des indicateurs de liquidité (tableau 1). Autrement dit, les conditions de crédit joueraient, semble-t-il, un rôle important dans l'évolution des indicateurs de solidité bancaire. Il ressort également de ce constat que, dans l'évaluation de la qualité sous-jacente des portefeuilles de crédit, la réglementation prudentielle doit tenir compte du cycle du crédit plutôt que du cycle du PIB aux fins de correction.

Tableau 1. Régression empilée multivariée sur les indicateurs de solidité financière des établissements bancaires¹
(Coefficients bêta, sauf indication contraire)

	Unités	ROA	ROE	NPL	LST	LCT	INTMAR	INTREV
VIX ($t-1$)	Valeur indice	-0,050 ***	-0,194	0,027 ***	-0,191 ***	-0,191 ***	-0,018 ***	-0,056 ***
Croissance prix exportations	Pourcentage annuel	0,051 **	-0,354 **	-0,074	0,115 **	0,115 **	-0,009	0,005
Croissance crédit réel	Pourcentage annuel	-0,085	0,828	-0,446 ***	1,018 ***	1,018 ***	-0,032	-0,029
R^2 ajusté		0,17	0,02	0,60	0,65	0,65	0,77	0,70
Nombre de coupes transversales		71	71	71	71	71	71	71
Observations (équilibrées) de couples		284	284	284	284	284	284	284
Prob. (statistique F)		0,00	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Durbin Watson		3,33	3,55	1,94	2,02	2,02	1,85	1,62

Source : Canales-Kriljenko, Jorge Iván, à paraître (Washington : Fonds monétaire international).

Note : Explication des acronymes : ROA (rendement des actifs), ROE (rendement des fonds propres), NPL (créances improductives), LST (actifs liquides/dépôts et financement à court terme), LCT (actifs liquides/financement clients et à court terme), INTMAR (marge de taux d'intérêt) et INTREV (produit des intérêts).

¹La méthode d'estimation est celle des moindres carrés sur données empilées, en utilisant une coupe transversale White sur les erreurs type et la covariance.

Cet encadré a été préparé par Jorge Iván Canales-Kriljenko.

Tableau 2.1 (annexe). Afrique subsaharienne : principaux comptes agrégés de bilans bancaires, juin 2011
(Pourcentage du PIB)

	Avoirs extérieurs	Engagements extérieurs	Avoirs extérieurs nets	Crédit					Dépôts et obligations			
				Secteur privé	Administration centrale	Entreprises publiques	Banque centrale	Total	Secteur privé	Administration centrale	Banque centrale	Total
Zone rand												
Afrique du Sud	11,4	8,4	3,0	66,5	8,9	1,2	2,1	78,7	68,9	3,4	0,6	73,0
Lesotho	17,9	0,5	17,3	12,2	3,3	0,0	0,7	16,3	28,9	0,0	0,0	28,9
Namibie	10,8	0,9	9,9	45,5	5,2	0,6	0,9	52,3	55,5	1,5	0,1	57,1
Swaziland	8,3	3,9	4,3	24,6	3,4	0,5	2,4	30,9	28,4	1,3	0,0	29,7
Gros exportateurs de pétrole												
Angola	5,1	5,2	0,0	18,5	9,2	1,1	8,0	36,9	47,1	1,5	0,9	49,5
Nigéria	4,0	0,7	3,4	21,9	10,3	0,0	0,6	32,8	27,5	1,2	1,1	29,8
Autres pays sans parité fixe conventionnelle												
Botswana	4,4	1,1	3,3	22,3	1,1	0,4	2,5	26,4	36,1	0,2	0,0	36,4
Burundi	6,1	1,2	4,9	23,2	5,6	0,2	1,6	30,7	26,8	1,5	1,0	29,3
Congo, Rép. dém. du	7,0	1,1	5,9	5,4	0,0	0,3	1,0	6,7	22,1	0,7	0,1	22,8
Gambie	5,1	1,4	3,7	14,0	15,7	0,0	4,9	34,6	60,0	0,0	0,0	60,0
Ghana	3,0	1,9	1,1	10,9	8,2	2,0	2,9	24,0	19,5	1,7	0,2	21,4
Kenya	3,5	3,5	0,0	34,0	14,3	0,7	2,7	51,7	42,2	3,0	0,6	45,8
Madagascar	3,7	0,8	2,9	10,3	2,5	0,0	3,8	16,6	23,4	2,6	0,0	26,0
Malawi	1,8	0,8	1,0	14,6	2,8	1,3	2,4	21,1	34,6	0,6	0,0	35,1
Maurice	225,7	128,4	97,3	84,0	16,3	2,5	6,5	109,2	91,6	0,3	0,1	92,0
Mozambique	7,2	2,4	4,8	23,1	6,8	1,9	3,1	35,0	30,1	3,5	0,5	34,1
Seychelles	42,0	30,6	11,5	24,3	14,4	2,4	6,4	47,6	57,5	1,3	0,0	58,8
Sierra Leone	9,5	0,2	9,3	9,4	6,5	0,5	1,5	17,9	36,6	2,0	0,2	38,9
Tanzanie	4,8	1,4	3,4	17,3	7,1	1,4	4,0	29,8	28,5	1,9	0,0	30,4
Ouganda	3,1	1,7	1,3	16,7	6,4	0,1	2,0	25,2	21,8	0,7	0,4	22,8
Zambie	5,8	2,6	3,2	12,1	7,5	0,1	3,5	23,2	19,8	2,3	0,0	22,1
CEMAC												
Cameroun	4,0	1,6	2,4	12,1	1,3	1,0	6,1	20,5	26,7	2,7	0,0	29,4
République centrafricaine	3,2	1,5	1,7	9,5	1,5	0,2	1,7	12,9	13,4	1,3	0,0	14,6
Tchad	1,6	0,9	0,7	5,0	1,3	0,3	2,1	8,7	6,8	2,2	0,1	9,0
Congo, Rép. du	4,8	0,5	4,3	5,4	0,1	0,2	6,5	12,2	18,7	0,4	0,0	19,1
Guinée équatoriale	1,4	0,9	0,5	6,9	0,0	0,3	4,8	12,1	9,5	2,2	0,0	11,7
Gabon	3,5	1,3	2,2	8,0	3,3	0,1	7,4	18,9	21,6	2,6	0,0	24,2
UEMOA												
Bénin	12,2	4,3	7,9	21,7	6,3	0,0	4,1	32,2	42,0	6,9	3,8	52,6
Burkina Faso	9,9	3,1	6,8	17,9	2,3	0,0	3,5	23,6	37,8	2,3	2,3	42,4
Côte d'Ivoire	3,8	1,7	2,2	17,5	5,3	0,0	3,8	26,6	37,3	2,6	0,2	40,1
Guinée-Bissau	7,1	2,7	4,4	15,3	0,0	0,0	3,2	18,5	22,4	1,1	0,2	23,6
Mali	8,6	4,8	3,8	17,3	2,2	0,0	3,8	23,3	26,8	5,5	0,3	32,7
Niger	4,4	2,4	2,0	12,5	1,2	0,0	2,5	16,2	16,1	2,2	0,6	18,9
Sénégal	5,7	3,8	1,9	26,3	3,7	0,0	5,9	36,0	43,0	3,3	1,2	47,5
Togo	11,9	6,7	5,2	25,2	7,2	0,0	6,6	39,0	52,5	4,4	2,0	58,8
Autres pays avec parité fixe conventionnelle												
Cap-Vert	3,7	5,1	-1,4	58,2	14,4	1,0	9,6	83,1	68,4	2,6	1,2	72,2
Comores	3,6	1,7	1,8	17,7	0,3	0,6	9,4	28,0	24,8	0,5	0,0	25,4
Érythrée	11,5	0,1	11,4	14,6	45,1	1,6	12,3	73,5	83,3	3,2	0,3	86,8
São Tomé-et-Príncipe	14,2	5,1	9,1	34,5	0,2	1,7	7,7	44,1	30,4	1,1	0,4	32,0
Pour mémoire¹ :												
Moyenne	13,7	6,7	7,0	22,2	6,7	0,7	4,4	33,9	37,0	1,9	0,5	39,5
Médiane	5,4	1,7	3,4	17,6	5,3	0,4	3,6	28,9	30,3	1,8	0,2	33,0
Min.	1,4	0,1	-1,4	5,4	0,0	0,0	0,6	6,7	9,5	0,0	0,0	11,7
Max.	225,7	128,4	97,3	84,0	45,1	2,5	12,3	109,2	91,6	6,9	3,8	92,0

Sources : statistiques financières internationales; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.¹À l'exclusion du Libéria, de Maurice et des Seychelles.

2. L'IMPACT DES TENSIONS FINANCIÈRES MONDIALES SUR LES SYSTÈMES BANCAIRES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau 2.2 (annexe). Afrique subsaharienne : principaux comptes agrégés de bilans bancaires, juin 2008–juin 2009
 (Variation en pourcentage du PIB sur la période)

	Avoirs extérieurs	Engagements extérieurs	Avoirs extérieurs nets	Crédit					Dépôts et obligations				
				Secteur privé	Administration centrale	Entreprises publiques	Banque centrale	Autres banques	Total	Secteur privé	Administration centrale	Banque centrale	Autres banques
Zone rand													
Afrique du Sud	-3,2	-1,8	-1,3	1,2	1,2	0,4	0,1	2,9	0,5	-0,2	0,2	0,5	
Lesotho	0,3	0,0	0,3	0,3	-0,3	-0,4	0,5	0,2	1,9	-1,0	0,0	0,9	
Namibie	12,1	-0,4	12,5	2,0	-0,2	0,4	0,2	2,4	21,4	0,3	-1,2	20,5	
Swaziland	3,4	0,6	2,8	-0,7	-0,1	0,2	-0,4	-1,0	3,4	0,5	0,0	3,9	
Gros exportateurs de pétrole													
Angola	2,4	3,2	-0,8	6,2	3,8	0,2	5,6	15,8	18,3	0,3	-0,1	18,6	
Nigéria	0,3	0,2	0,2	5,2	-1,0	0,0	-2,0	2,1	2,1	0,4	0,5	3,0	
Autres pays sans parité fixe conventionnelle													
Botswana	-0,1	0,9	-1,0	6,1	-0,6	0,1	0,6	6,2	7,0	0,4	0,1	7,5	
Burundi	-0,4	-0,1	-0,3	0,3	1,1	-0,3	0,8	2,0	1,6	0,2	-0,1	1,7	
Congo, Rép. dém. du	-0,8	0,0	-0,8	1,2	-0,1	0,0	0,0	1,1	-0,7	0,0	0,4	-0,3	
Gambie	-0,8	0,2	-1,1	0,5	-1,2	0,0	-0,5	-1,3	3,4	0,0	0,0	3,4	
Ghana	1,1	0,2	0,8	2,3	0,0	0,6	0,2	3,1	2,8	0,1	0,5	3,4	
Kenya	-2,1	-0,7	-1,3	1,4	1,5	-0,1	-0,6	2,3	0,3	0,7	0,4	1,3	
Madagascar	0,1	0,0	0,1	0,7	0,8	0,0	0,6	2,1	2,7	0,9	0,0	3,6	
Malawi	-0,2	0,2	-0,3	4,9	0,1	0,0	1,7	6,7	8,6	0,1	0,6	9,2	
Maurice	0,2	1,6	-1,4	5,9	0,3	1,1	0,2	7,5	8,3	0,0	-0,1	8,1	
Mozambique	-1,4	0,6	-2,0	5,1	0,6	0,3	0,2	6,3	3,8	0,0	0,0	3,8	
Seychelles	11,3	6,2	5,1	-0,7	-6,7	-0,2	-4,9	-12,4	-5,8	-0,1	-0,5	-6,4	
Sierra Leone	-0,2	-0,1	-0,1	2,3	1,5	0,2	0,1	4,2	3,3	1,1	0,0	4,4	
Tanzanie	-0,2	-0,7	0,5	1,6	-1,4	0,7	1,0	1,9	0,7	0,9	0,0	1,6	
Ouganda	-0,2	0,8	-1,0	0,8	-0,4	0,0	-0,1	0,4	0,6	0,0	-0,5	0,1	
Zambie	0,7	0,3	0,4	1,1	-0,3	0,0	-0,4	0,4	0,6	0,1	0,0	0,6	
CEMAC													
Cameroun	-0,5	0,4	-0,9	1,7	0,0	0,1	0,7	2,5	1,9	-0,2	0,1	1,8	
République centrafricaine	0,0	-0,1	0,2	-1,0	0,3	-0,2	0,0	-0,9	-0,5	-0,1	0,0	-0,7	
Tchad	-0,8	-0,3	-0,6	0,8	0,1	0,2	0,9	2,0	1,3	0,5	0,0	1,8	
Congo, Rép. du	0,0	0,1	-0,1	2,0	0,0	-0,1	2,7	4,7	5,1	0,1	0,0	5,2	
Guinée équatoriale	1,5	-0,9	2,4	5,5	0,0	0,3	-1,7	4,1	3,5	1,4	0,0	4,9	
Gabon	0,2	0,2	0,0	2,5	0,6	0,0	2,5	5,7	5,8	0,2	0,0	6,1	
UEMOA													
Bénin	-1,9	-0,2	-1,7	1,6	1,7	0,0	-0,2	3,2	5,4	-0,7	-0,9	3,7	
Burkina Faso	1,0	-0,1	1,1	0,8	0,5	0,0	0,0	1,3	2,2	-0,2	0,1	2,1	
Côte d'Ivoire	0,1	0,1	0,0	0,3	-1,1	0,0	1,2	0,4	1,1	-0,3	0,1	0,9	
Guinée-Bissau	1,5	-3,1	4,5	-2,5	-0,8	0,0	-0,5	-3,8	-0,4	0,7	0,6	0,9	
Mali	0,8	0,6	0,2	0,7	0,5	0,0	0,4	1,7	1,3	0,0	-0,2	1,1	
Niger	0,3	1,1	-0,8	2,5	-0,1	0,0	1,6	3,9	2,1	0,0	0,4	2,5	
Sénégal	-0,7	-0,2	-0,4	2,2	-0,1	0,0	0,7	2,8	4,1	-0,4	0,4	4,1	
Togo	-0,4	0,2	-0,6	-0,7	5,1	0,0	1,0	5,4	5,7	0,1	1,1	6,9	
Autres pays avec parité fixe conventionnelle													
Cap-Vert	-3,0	0,2	-3,1	5,2	-1,4	-0,5	0,3	3,5	-4,7	0,5	0,0	-4,1	
Comores	-2,4	0,1	-2,6	3,6	0,2	-0,6	0,4	3,6	1,1	-0,1	0,0	1,0	
Érythrée	-1,9	-0,1	-1,8	-3,1	-8,4	-0,7	-1,0	-13,2	-17,9	-0,6	-0,1	-18,7	
São Tomé-et-Príncipe	-5,4	-1,8	-3,5	2,3	0,0	0,1	1,4	3,8	1,1	-0,3	0,0	0,8	
Pour mémoire¹ :													
Moyenne	0,3	0,2	0,1	1,9	-0,1	0,0	0,3	2,1	2,6	0,1	0,0	2,8	
Médiane	-0,2	0,1	-0,4	1,6	0,0	0,0	0,2	2,4	2,1	0,1	0,0	2,1	
Min.	-5,4	-3,1	-3,5	-3,1	-8,4	-0,7	-4,9	-13,2	-17,9	-1,0	-1,2	-18,7	
Max.	12,1	6,2	12,5	6,2	5,1	1,1	5,6	15,8	21,4	1,4	1,1	20,5	

 Sources : statistiques financières internationales; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Sont exclus le Libéria (grand centre d'immatriculation de navires) et Maurice et les Seychelles (grands centres offshore). Des informations actualisées n'ont pas pu être directement obtenues pour l'Éthiopie, la Guinée, le Rwanda et le Zimbabwe.

Tableau 2.3 (annexe). Afrique subsaharienne : principaux comptes agrégés de bilans bancaires, juin 2009–juin 2011
(Variation en pourcentage du PIB sur la période)

	Avoirs extérieurs	Engagements extérieurs	Avoirs extérieurs nets	Crédit					Dépôts et obligations			
				Secteur privé	Administration centrale	Entreprises publiques	Banque centrale	Total	Secteur privé	Administration centrale	Banque centrale	Total
Zone rand												
Afrique du Sud	-5,7	-6,0	0,3	-10,9	1,5	-0,1	-0,1	-9,5	-9,5	0,8	0,1	-8,5
Lesotho	-3,7	0,0	-3,8	1,6	-0,5	0,0	-0,6	0,5	-4,2	-0,2	0,0	-4,4
Namibie	-5,3	-0,5	-4,7	1,6	2,0	-0,4	0,1	3,3	-2,5	0,6	0,0	-1,9
Swaziland	-0,2	3,1	-3,4	2,3	2,0	0,2	1,0	5,5	1,6	-0,5	0,0	1,1
Gros exportateurs de pétrole												
Angola	-2,0	0,1	-2,1	2,9	-1,7	0,2	-1,7	-0,4	2,5	-1,2	0,8	2,1
Nigéria	-0,7	-0,4	-0,3	-12,5	2,9	0,0	-1,2	-10,8	-4,6	-0,2	0,4	-4,4
Autres pays sans parité fixe conventionnelle												
Botswana	-1,0	-1,5	0,5	-2,0	0,2	0,2	0,5	-1,0	-8,7	-0,4	-0,1	-9,1
Burundi	-1,6	-0,4	-1,2	6,1	1,4	-0,4	-1,1	5,9	1,9	0,6	1,0	3,5
Congo, Rép. dém. du	3,1	-0,1	3,2	-0,5	-0,3	0,2	0,3	-0,3	6,1	0,1	-0,5	5,7
Gambie	0,7	-0,2	0,9	1,8	3,6	0,0	0,6	5,9	7,2	0,0	0,0	7,2
Ghana	-0,3	0,0	-0,2	-4,4	3,4	-0,5	0,2	-1,2	-0,6	0,3	-0,3	-0,6
Kenya	-1,7	1,2	-3,0	6,3	3,4	0,3	0,6	10,5	5,9	0,9	-0,1	6,7
Madagascar	0,0	0,1	-0,1	-0,7	0,0	0,0	0,1	-0,6	0,0	-0,2	0,0	-0,2
Malawi	0,4	-0,2	0,6	2,9	-1,4	0,8	-0,6	1,7	6,2	0,4	-0,6	6,0
Maurice	50,1	38,2	12,0	1,9	-5,3	-1,8	2,0	-3,2	-3,7	0,0	-0,1	-3,8
Mozambique	0,0	0,6	-0,6	4,5	-1,6	0,8	0,2	3,9	1,1	0,4	0,5	1,9
Seychelles	-0,6	-5,1	4,5	3,9	-5,9	-0,1	1,7	-0,3	12,4	-0,7	-0,4	11,4
Sierra Leone	3,7	0,2	3,5	1,7	0,1	0,1	0,0	1,9	9,7	-0,6	0,2	9,3
Tanzanie	0,9	0,5	0,4	2,0	1,8	0,0	-0,1	3,7	4,4	-0,2	0,0	4,2
Ouganda	-0,7	0,0	-0,7	4,8	0,8	0,0	0,3	5,9	5,0	0,2	0,2	5,4
Zambie	1,5	0,0	1,6	-0,7	3,1	-0,1	0,3	2,5	2,3	0,5	-0,1	2,7
CEMAC												
Cameroun	1,3	0,3	1,0	1,2	0,2	0,2	-0,9	0,7	2,4	0,3	-0,1	2,6
République centrafricaine	0,9	0,8	0,1	3,2	-0,9	0,0	0,7	2,9	3,7	0,3	0,0	4,0
Tchad	-0,1	-0,9	0,8	0,4	0,9	-0,9	-0,4	0,0	-0,1	0,6	0,0	0,4
Congo, Rép. du	1,2	0,1	1,1	1,0	-0,2	-0,4	-0,4	0,1	2,3	-0,2	0,0	2,0
Guinée équatoriale	-1,1	0,3	-1,4	0,9	0,0	0,0	-0,4	0,5	-1,4	-0,8	0,0	-2,2
Gabon	0,3	0,1	0,2	-3,0	1,0	0,1	0,8	-1,2	-3,0	0,5	0,0	-2,5
UEMOA												
Bénin	3,7	0,6	3,1	1,5	1,8	0,0	0,1	3,5	3,4	1,3	2,1	6,8
Burkina Faso	4,3	0,5	3,8	1,2	0,9	0,0	1,2	3,2	10,3	-0,8	1,9	11,5
Côte d'Ivoire	1,9	-0,1	2,0	2,8	2,3	0,0	0,6	5,7	10,3	1,1	-0,3	11,1
Guinée-Bissau	3,2	1,0	2,2	8,6	-1,7	0,0	1,1	8,0	11,2	-0,7	-0,4	10,2
Mali	3,2	1,1	2,1	0,5	0,2	0,0	0,2	0,9	1,9	0,5	0,1	2,5
Niger	1,6	-0,3	1,8	0,4	0,6	0,0	-1,2	-0,2	0,5	0,6	-0,1	1,0
Sénégal	0,6	0,9	-0,3	1,9	-0,1	0,0	0,5	2,3	2,5	0,2	0,1	2,8
Togo	4,1	3,1	1,0	7,7	-2,0	0,0	3,6	9,3	8,4	1,4	0,4	10,2
Autres pays avec parité fixe conventionnelle												
Cap-Vert	-0,8	-1,1	0,3	0,7	-0,3	0,5	-3,6	-2,7	-5,7	-0,7	1,2	-5,2
Comores	2,8	1,2	1,6	5,0	-0,4	0,1	3,5	8,2	5,6	0,4	0,0	6,0
Érythrée	3,3	0,0	3,3	-2,8	-3,9	-0,2	-1,0	-7,9	-6,6	0,2	-0,1	-6,5
São Tomé-et-Príncipe	1,8	-4,5	6,3	9,3	0,2	1,0	-3,8	6,7	5,5	0,5	0,4	6,4
Pour mémoire¹ :												
Moyenne	1,8	0,9	0,9	1,4	0,2	0,0	0,1	1,7	2,2	0,1	0,2	2,5
Médiane	0,4	0,0	0,5	1,7	0,2	0,0	0,2	1,9	2,4	0,2	0,0	2,7
Min.	-5,7	-6,0	-4,7	-12,5	-5,9	-1,8	-3,8	-10,8	-9,5	-1,2	-0,6	-9,1
Max.	50,1	38,2	12,0	9,3	3,6	1,0	3,6	10,5	12,4	1,4	2,1	11,5

Sources : statistiques financières internationales; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Sont exclus le Libéria (grand centre d'immatriculation de navires) et Maurice et les Seychelles (grands centres offshore). Des informations actualisées n'ont pas pu être directement obtenues pour l'Éthiopie, la Guinée, le Rwanda et le Zimbabwe.

2. L'IMPACT DES TENSIONS FINANCIÈRES MONDIALES SUR LES SYSTÈMES BANCAIRES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau 2.4 (annexe). Principaux groupes bancaires étrangers implantés en Afrique, 2011
(Part des dépôts, 2010, si données de BankScope disponibles)

	Banques étrangères hors Afrique																							
	Royaume-Uni				France				Portugal															
	Barclays Group	ABSA (Afrique du Sud) ¹	Standard Chartered	HSBC	Société Générale	BPCE	Crédit Agricole	BNP Paribas	Banco Espírito Santo	Caixa Geral de Depositos (nationalisée)	Banco Comercial Portugues	Banco BPI	Autres Portugal	Banco Africano de Investimento	Banco Formento de Angola	Banco Privado Atlantico	Caixa Economica de Cabo Verde	Bank of Baroda (Inde)	Deutsche Bank	JBS	Citi Group	International Commercial Bank	Procredit Bank (Allemagne)	Orabank
Zone rand																								
Afrique du Sud	x	18	x	x	x		x		x										x	x	x			
Lesotho																								
Namibie		7																						
Swaziland																								
Gros exportateurs de pétrole																								
Angola									10	2	5	x	x	25	18	5								
Nigéria									x												2			
Autres pays sans parité fixe conventionnelle																								
Botswana	31		23																x					
Burundi																								
Congo, Rép. dém. du																					3		7	
Éthiopie																								
Gambie				20																				
Ghana	9		9																0					
Guinée					4			23																6
Kenya	10		8																2		3			
Libéria																								
Madagascar					x	x	x																	
Malawi																								
Maurice	12		4	24			x												3	4				
Mozambique			7																					
Rwanda									28	34		x												
Seychelles	46																		9					
Sierra Leone				18																				
Tanzanie	4	11	8																1			5		
Ouganda	8		11																4			4		
Zambie	20		20																x			x		
CEMAC																								
Cameroun			7		16	20	12															3		
République centrafricaine																								
Tchad																								
Congo, Rép. du							8																	
Guinée équatoriale					24																			
Gabon																						8		
UEMOA																								
Bénin					10																			6
Burkina Faso					12			10																
Côte d'Ivoire			2		18			9														3		
Guinée-Bissau																								
Mali								3																
Niger																								
Sénégal					22			11														x	x	
Togo																								
Autres pays avec parité fixe conventionnelle																								
Cap-Vert									0	50			10				30							
Comores																								
Érythrée																								
São Tomé-et-Principe																								
Zimbabwe			10																					
Nombre total de filiales ou agences	9	4	13	2	10	4	3	5	3	4	2	1	3	1	1	1	1	8	2	1	11	1	1	2
Nombre en pourcentage des 45 pays d'AFSS	20	9	30	5	23	9	7	11	7	9	5	2	7	2	2	2	2	18	5	2	25	2	2	5

Sources : Rapports annuels; BankScope; Bankers Almanac; sites Internet bancaires; autorités nationales; services du FMI.

Note : Un «x» dénote la présence d'une banque pour laquelle on ne dispose pas directement de données spécifiques.

¹Absa est une filiale de Barclays.

Tableau 2.5 (annexe). Afrique subsaharienne : principaux groupes bancaires panafricains, 2011
(Part des dépôts, 2010, si données de BankScope disponibles)

	Banques panafricaines													Afrique du Sud						
	Ecobank	Oceanic (absorbée par Ecobank)	United Bank for Africa	Bank of Africa	Access Bank	Afiland	BGFI bank	Banque Atlantique	Commercial Bank	ABC	Société Ivoirienne de Banque	Banco Equador	Island Bank	Compagnie bancaire de l'Afrique occidentale	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce	Standard Bank Group/Stanbic	ABSA ¹	Nedbank ²	First Rand	
Zone rand																				
Afrique du Sud										x							27	18	21	13
Lesotho																	x		30	x
Namibie																	x	7	x	x
Swaziland																	43		23	21
Gros exportateurs de pétrole																				
Angola																	x			
Nigéria	11	6	12		5											x				
Autres pays sans parité fixe conventionnelle																				
Botswana	14									x							16		x	
Burundi	8			x																
Congo, Rép. dém. du	3		0	0	3	1	1										5			
Éthiopie																				
Gambie	6	x			7															
Ghana	9		2		1												6			
Guinée	25		x																	
Kenya	1		0	2													12			
Libéria	50		x			x														
Madagascar				x																
Malawi	x																20		x	
Maurice																	7			
Mozambique			0						3								20	7	3	
Rwanda	7				7			4												
Seychelles																				
Sierra Leone	12		2		3															
Tanzanie	0		0	2	0				2	x							5	11	0	
Ouganda	1		1	3													16			
Zambie	1		x		x	x				x							15		x	
CEMAC																				
Cameroon	9	4	2			18	x	2	5											
République centrafricaine	55								22						7					
Tchad	27		x						13											
Congo, Rép. du	7					x	51													
Guinée équatoriale						45	13		x											
Gabon	x		x			46														
UEMOA																				
Bénin	18			30			x	6												
Burkina Faso	16		x	18				x												
Côte d'Ivoire	12		1	5	1			11		8										
Guinée-Bissau	10																			
Mali	14			12				5												
Niger	16			18				15												
Sénégal	12		x	4				x					x	x						
Togo	25							x												
Autres pays avec parité fixe conventionnelle																				
Cap-Vert	0																			
Comores																				
Erythrée																				
São Tomé-et-Príncipe	3	2				5		2			9	4								
Zimbabwe	x								11								14			
Nombre total de filiales ou agences	31	4	17	12	9	7	6	8	7	6	1	1	1	1	2	17	4	5	8	

Sources : Rapports annuels; BankScope; Bankers Almanac; sites Internet bancaires.

Note : Un «x» dénote la présence d'une banque pour laquelle on ne dispose pas directement de données spécifiques.

¹Absa est une filiale de Barclays.

²Nedbank a conclu un accord de coopération avec Ecobank; il s'agit d'une filiale de l'établissement britannique Old Mutual.

Tableau 2.6 (annexe). Afrique subsaharienne : ratios de fonds propres, 2006–11
(Pourcentage des actifs pondérés par les risques)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Zone rand						
Afrique du Sud	12,3	12,8	13,0	14,1	14,9	14,9
Lesotho	19,1	14,1	13,7	13,8	15,3	15,3
Namibie	14,2	15,8	15,5	15,0	15,3	14,5
Swaziland	26,3	23,6	33,8	28,4	19,8	18,9
Gros exportateurs de pétrole						
Angola	18,5	21,9	19,5	19,5	18,6	14,8
Nigéria	40,9	23,4	22,6	20,9	7,0	...
Autres pays sans parité fixe conventionnelle						
Botswana	16,8	18,5	16,9	19,6	20,5	...
Burundi	13,5	13,5	15,2	19,1	19,7	...
Congo, Rép. dém. du	10,5	12,8	10,9	14,0
Éthiopie	11,3	20,0	15,9	18,3	17,5	...
Gambie	...	22,5	19,6	18,8	26,0	25,0
Ghana	15,8	14,8	13,8	18,2	19,1	17,4
Guinée	12,4	15,9	15,9	18,5	21,4	17,7
Kenya	17,0	18,0	18,9	19,5	20,8	19,4
Libéria	12,3	28,4	22,0	28,1	27,4	22,8
Madagascar
Malawi	21,8	19,6	21,5	22,6	20,3	20,7
Maurice	15,8	13,3	15,3	15,4	15,8	15,8
Mozambique	12,5	14,2	13,9	15,1	14,4	17,1
Rwanda	13,7	16,6	15,9	19,0	24,4	27,2
Seychelles	19,6	15,4	12,0	21,6	21,5	24,2
Sierra Leone	33,3	35,0	43,5	34,0	30,7	27,0
Tanzanie	16,3	16,2	17,0	18,3	18,5	17,8
Ouganda	17,9	19,3	20,7	20,9	20,2	20,3
Zambie	20,4	18,6	18,6	22,3	22,1	19,2
CEMAC						
Cameroun	20,1	17,7	18,6	17,1	17,9	15,8
République centrafricaine	22,7	25,5	26,6	36,5	30,9	44,2
Tchad	20,1	22,3	19,3	23,7	26,6	25,8
Congo, Rép. du	25,4	29,7	26,5	29,7	21,0	16,9
Guinée équatoriale	19,5	19,0	13,7	31,5	26,6	24,2
Gabon	17,8	14,3	19,4	24,0	22,6	16,4
UEMOA						
Bénin	1,4	3,0	10,9	...
Burkina Faso	...	8,4	8,3	7,4	6,3	...
Côte d'Ivoire	12,4	9,5	9,3
Guinée-Bissau	18,2	14,9	11,7	17,8
Mali	9,2	10,8	11,4	9,9	16,9	17,4
Niger	10,9	11,0	4,9	9,1	6,5	...
Sénégal	13,1	13,6	13,9	16,5	18,2	17,2
Togo	2,8	-13,7	13,5	12,3	14,4	...
Autres pays avec parité fixe conventionnelle						
Cap-Vert	11,0	11,4	12,0	11,4	15,6	13,6
Comores
Érythrée	14,0	16,0	14,0	19,0
São Tomé-et-Príncipe	19,8	16,7	24,7	23,2	27,9	...
Zimbabwe	26,5	19,2	43,5	21,6	15,3	...

Source : autorités nationales.

Tableau 2.7 (annexe). Afrique subsaharienne : créances improductives, 2006–11
(Pourcentage des prêts)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Zone rand						
Afrique du Sud	1,1	1,4	3,9	5,9	5,8	4,7
Lesotho	2,1	1,4	2,1	3,2	3,1	2,4
Namibie	2,6	2,8	3,1	2,7	2,0	1,9
Swaziland	7,7	7,5	7,6	8,6	9,3	7,5
Gros exportateurs de pétrole						
Angola	4,8	2,9	2,4	2,6	8,6	2,4
Nigéria	10,0	9,5	7,2	36,1	20,1	...
Autres pays sans parité fixe conventionnelle						
Botswana	1,5	1,3	1,6	3,2	6,1	...
Burundi	1,4	1,6	1,4	5,4	4,3	...
Congo, Rép. dém. du
Éthiopie
Gambie	...	10,4	13,7	12,3	14,5	12,9
Ghana	7,9	6,4	7,7	16,2	17,6	14,1
Guinée	10,5	10,9	4,5	9,5	5,5	2,8
Kenya	20,2	10,6	9,0	7,9	6,2	4,4
Libéria	42,4	16,4	17,4	10,9	25,1	20,8
Madagascar	...	9,1	8,9	11,3	12,4	13,9
Malawi	5,0	3,4	3,2	3,2	3,9	3,9
Maurice	3,0	2,5	2,0	3,3	2,8	2,6
Mozambique	3,1	2,6	1,9	1,8	1,9	2,6
Rwanda	25,0	18,1	12,6	13,1	10,8	8,0
Seychelles	4,4	2,3	2,0	3,8	5,5	8,1
Sierra Leone	26,9	25,6	17,9	10,6	15,6	15,1
Tanzanie	6,8	6,3	6,2	6,6	9,8	6,8
Ouganda	2,9	4,1	2,2	4,2	2,1	2,2
Zambie	11,3	8,8	7,2	12,6	14,8	10,4
CEMAC						
Cameroun	12,3	12,5	11,5	12,7	14,8	14,8
République centrafricaine	32,9	30,4	21,3	21,3	13,9	14,7
Tchad	12,4	11,3	8,0	10,4	12,1	9,8
Congo, Rép. du	1,4	2,7	1,6	1,5	2,1	1,5
Guinée équatoriale	14,3	11,3	9,9	11,8	7,2	5,5
Gabon	10,7	7,6	8,5	7,2	9,9	5,5
UEMOA						
Bénin	19,4	17,1	18,7	16,6	15,5	...
Burkina Faso	9,4	...
Côte d'Ivoire
Guinée-Bissau	2,3	8,2	5,0	7,2	3,5	...
Mali	25,0	25,1	25,3	21,9	21,5	18,5
Niger	21,8	16,7	16,0	14,7	8,9	...
Sénégal	16,8	18,6	17,4	18,7	20,2	...
Togo	29,0	22,3	14,9	14,6
Autres pays avec parité fixe conventionnelle						
Cap-Vert	3,9	5,0	3,1	4,1	4,2	6,0
Comores
Érythrée
São Tomé-et-Príncipe	44,3	26,6	19,3	10,2	9,7	...
Zimbabwe	4,2	5,3	6,5	1,8	3,1	...

Source : autorités nationales.

Tableau 2.8 (annexe). Afrique subsaharienne : rendement des actifs, 2006–11
(Pourcentage annuel)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Zone rand						
Afrique du Sud ¹	1,4	1,4	1,5	1,1	1,2	1,5
Lesotho	0,3	1,7	2,7	2,8	2,7	2,8
Namibie	1,5	3,5	4,2	3,0	3,5	2,9
Swaziland	2,9	1,9	4,0	2,5	2,4	2,4
Gros exportateurs de pétrole						
Angola	2,7	2,7	2,4	3,4	3,0	2,7
Nigéria	0,3	0,5	0,4	-1,5	2,1	...
Autres pays sans parité fixe conventionnelle						
Botswana	6,1	2,6	2,9	2,8	0,9	...
Burundi	1,7	2,3	2,3	2,6	2,5	...
Congo, Rép. dém. du
Éthiopie	2,9	2,7	3,2	3,4	3,4	...
Gambie	...	4,5	0,1	-1,6	-0,5	0,3
Ghana	4,8	3,7	3,2	2,8	3,8	3,9
Guinée	5,3	4,1	3,2	2,0	1,9	2,5
Kenya	2,7	3,0	2,8	2,9	3,7	3,3
Libéria	-0,5	0,6	0,7	0,6	0,5	-0,7
Madagascar	...	3,3	2,9	1,6	5,3	6,5
Malawi	4,2	4,9	4,8	4,7	4,2	3,2
Maurice	1,7	1,9	1,7	1,6	1,4	1,6
Mozambique	4,0	3,8	3,5	3,0	2,6	2,5
Rwanda	2,4	1,5	2,4	0,7	2,0	2,2
Seychelles	2,7	4,2	4,9	3,5	3,7	3,7
Sierra Leone	5,8	3,1	2,2	1,6	3,4	3,8
Tanzanie	3,9	4,7	3,8	3,2	2,2	2,7
Ouganda	3,3	3,4	4,0	2,0	3,0	4,0
Zambie	5,1	4,7	3,6	2,1	2,9	3,7
CEMAC						
Cameroun	1,3	1,1	1,1	-0,3	0,4	0,2
République centrafricaine	3,8	3,9	2,3	1,6	2,9	2,7
Tchad	1,8	1,7	1,9	0,1	1,6	0,4
Congo, Rép. du	2,1	2,9	2,5	1,9	2,3	0,9
Guinée équatoriale	1,2	1,0	1,7	1,3	1,5	0,6
Gabon	2,5	2,7	1,8	2,8	0,5	0,8
UEMOA						
Bénin	0,7	...
Burkina Faso
Côte d'Ivoire
Guinée-Bissau
Mali	13,5	-0,8	0,8	0,6	1,4	1,4
Niger	1,7	...
Sénégal	1,6	1,6	1,4	1,3
Togo
Autres pays avec parité fixe conventionnelle						
Cap-Vert	0,8	1,2	1,3	0,7	0,7	0,3
Comores
Érythrée	3,0	3,0	2,0
São Tomé-et-Príncipe	-2,8	-0,9	-1,0	0,1	0,7	...
Zimbabwe	16,7	10,3	35,6	0,5	1,9	...

Source : autorités nationales.

¹Comme dans le Rapport sur la stabilité financière dans le monde (GFSR) du FMI, les chiffres correspondent au rendement avant impôts, à la différence de ceux publiés dans le rapport de stabilité financière de la banque centrale sud-africaine.

Tableau 2.9 (annexe). Afrique subsaharienne : rendement des fonds propres, 2006–11
(Pourcentage annuel)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Zone rand						
Afrique du Sud ¹	18,3	18,1	26,9	18,0	18,3	21,0
Lesotho	4,5	21,0	36,2	33,3	30,9	28,9
Namibie	19,9	44,9	52,1	38,4	41,9	33,9
Swaziland	21,2	14,8	22,7	14,9	14,4	13,8
Gros exportateurs de pétrole						
Angola	28,8	23,6	26,5	36,5	32,1	27,2
Nigéria	1,9	3,0	1,9	-9,6	65,4	...
Autres pays sans parité fixe conventionnelle						
Botswana	66,9	43,2	45,4	56,5	9,1	...
Burundi	17,5	26,4	29,7	22,8	21,8	...
Congo, Rép. dém. du
Éthiopie
Gambie	...	36,4	0,8	-24,9	4,8	1,8
Ghana	39,6	35,8	30,1	23,6	28,6	27,2
Guinée	73,2	44,8	39,6	24,5	25,4	32,5
Kenya	27,2	28,3	25,2	24,8	30,7	32,2
Libéria	-4,1	4,5	5,4	3,4	0,3	-4,7
Madagascar	...	0,4	0,4	0,2	0,5	0,5
Malawi	36,0	39,9	35,1	34,2	29,4	24,2
Maurice	22,4	26,4	24,3	21,0	20,0	22,1
Mozambique	60,8	50,7	44,7	36,6	32,5	26,5
Rwanda	27,0	15,5	18,5	5,0	11,2	10,6
Seychelles	41,8	64,2	68,4	38,8	40,1	41,0
Sierra Leone	17,0	10,3	7,2	4,0	12,1	15,6
Tanzanie	26,7	29,0	23,2	18,4	12,1	15,1
Ouganda	27,3	27,8	27,7	12,7	21,3	27,4
Zambie	30,6	35,1	20,8	9,4	12,1	25,5
CEMAC						
Cameroun	13,8	12,8	13,0	-2,9	5,2	2,2
République centrafricaine	20,6	22,8	14,0	8,9	16,0	14,7
Tchad	15,5	15,4	17,3	1,0	12,7	3,1
Congo, Rép. du	35,3	40,8	32,5	23,3	28,0	14,2
Guinée équatoriale	17,7	13,9	23,9	18,5	14,9	5,4
Gabon	23,5	32,3	20,8	17,2	5,1	8,6
UEMOA						
Bénin	-4,8	1,0	12,5	6,0	8,2	...
Burkina Faso
Côte d'Ivoire
Guinée-Bissau	14,4	-12,0	-3,6	-2,5	6,2	...
Mali	8,7	-14,0	12,9	10,0	15,2	15,2
Niger	3,8	4,6	0,2	23,4	14,5	...
Sénégal	14,5	14,6	11,6	18,6
Togo	4,8	8,5	12,7	5,8
Autres pays avec parité fixe conventionnelle						
Cap-Vert	15,6	21,7	21,3	9,6	8,2	3,7
Comores
Érythrée
São Tomé-et-Principe	-2,8	0,9	-3,7	...	1,8	...
Zimbabwe	66,3	41,1	55,4	1,9	11,0	...

Source : autorités nationales.

¹Comme dans le Rapport sur la stabilité financière dans le monde (GFSR) du FMI, les chiffres correspondent au rendement avant impôts, à la différence de ceux publiés dans le rapport de stabilité financière de la banque centrale sud-africaine.

3. Pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de ressources naturelles : résultats récents et enjeux pour les pouvoirs publics

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Les ressources naturelles non renouvelables représentent une part importante de la production et des recettes d'exportation de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (AfSS). La hausse des cours des produits de base et la découverte de nouveaux gisements ont stimulé la croissance de ces économies durant la dernière décennie. Prochainement, plusieurs autres pays de la région devraient également devenir des exportateurs importants de ressources naturelles. Le présent chapitre s'intéresse aux pays de la région qui exportent des ressources naturelles et aux politiques qui peuvent les aider à utiliser ces ressources de manière efficace pour soutenir leur développement économique¹.

Pour les pouvoirs publics, faire en sorte que ces ressources naturelles contribuent au développement à long terme impose de relever de nombreux défis. Certains de ces défis concernent la fiscalité et le régime de concessions s'appliquant au secteur des ressources naturelles ainsi que le rôle de l'État dans ce secteur. Les gouvernants devront également composer avec le fait que l'épuisement des ressources naturelles va faire décroître les recettes publiques et qu'il faudra prendre des décisions au sujet de i) la part des recettes à consacrer à la consommation immédiate et ii) la manière dont les ressources non consommées aujourd'hui seront transmises aux générations futures. Enfin, il leur faudra affronter la forte volatilité des cours des ressources naturelles en instaurant des cadres de gestion macroéconomique appropriés pour faire face aux variations importantes des recettes d'exportation, des recettes budgétaires, voire de l'investissement direct étranger.

Ce chapitre a été rédigé par Javier Arze del Granado, Montfort Mlachila, Jean-Claude Nachega, Jon Shields, Darlena Tartari, Alun Thomas et Juan Treviño, avec le concours de Shawn Ladd et Geoffrey Oestreicher. Ils ont bénéficié de l'assistance de Sandra Donnally, Cleary Haines et Luiz Oliveira en matière de recherche, et de Natasha Minges pour la coordination du projet.

¹Par souci de simplicité, le terme «ressources naturelles» désigne ici les ressources naturelles non renouvelables.

S'appuyant sur le travail récemment accompli avec ses pays membres, le Fonds monétaire international (FMI) réfléchit aux meilleures méthodes pour traiter ces questions dans les pays en développement². Des études consacrées aux trois domaines d'action précités sont en cours et seront bientôt terminées; parmi les travaux déjà achevés figurent ceux de Daniel, Keen et McPherson (2010), de Baunsgaard *et al.* (2012) et d'Akitoby et Coorey (2012). Le présent chapitre examine divers aspects des problématiques évoquées plus haut, mais n'a pas pour objet de formuler des recommandations détaillées.

Les principales conclusions du chapitre sont les suivantes :

- Les exportations de ressources naturelles représentent une part importante des exportations de marchandises dans près de la moitié des 45 pays d'Afrique subsaharienne. Au vu des découvertes récentes et des résultats d'exploration, plusieurs pays devraient prochainement rejoindre les rangs des grands exportateurs de ressources naturelles.
- Les recettes générées par l'exploitation des ressources naturelles contribuent de manière significative au budget national de dix pays d'Afrique subsaharienne et ce nombre augmentera sans doute dans les prochaines années. Le pourcentage des recettes d'exportation de ressources naturelles qui est affecté au budget national varie énormément d'un pays à l'autre, les pays producteurs de pétrole étant ceux qui parviennent le mieux à dégager le plus de recettes des ressources naturelles.
- La valeur actualisée des recettes budgétaires susceptibles d'être générées par les richesses naturelles, en particulier dans les principaux pays producteurs de pétrole, est importante par

²De nombreuses études et analyses portent sur ces questions; pour une liste complète de ces travaux, voir Collier *et al.* (2010).

rapport au PIB hors ressources naturelles de bon nombre de pays.

- Sur la période 2000–12, les exportateurs de ressources naturelles ont connu une croissance économique plus rapide que les autres pays d’Afrique subsaharienne, mais leurs indicateurs sociaux n’ont pas progressé beaucoup plus vite qu’ailleurs. Pour que leur croissance économique se traduise par une élévation du niveau de vie, peut-être faudrait-il, entre autres, qu’ils améliorent leurs capacités en matière de prestation de services.
- Dans les pays où la part des recettes budgétaires liées à l’exploitation des ressources naturelles est considérable, les exportations, les recettes et la croissance du PIB hors ressources naturelles ont été nettement plus volatiles que dans d’autres pays d’Afrique subsaharienne. Certains des pays concernés y ont remédié en adoptant un cadre de politique macroéconomique efficace, mais des cadres mieux structurés doivent être envisagés dans plusieurs autres pays. Depuis une dizaine d’années, ces économies conduisent des politiques budgétaires moins procycliques, mais l’alternance expansion–contraction n’a pas disparu.
- L’analyse des niveaux de réserves internationales des exportateurs de ressources naturelles semble indiquer que la plupart d’entre eux devraient continuer d’augmenter leurs réserves étant donné leur vulnérabilité vis-à-vis des chocs sur les cours des produits de base. Avant de tirer des conclusions définitives, une analyse approfondie pays par pays serait cependant nécessaire.
- Dans de nombreux pays budgétairement tributaires des ressources naturelles, le déficit budgétaire hors ressources est trop important pour que le produit des richesses existantes puisse être réparti uniformément dans le temps. Avant de pouvoir prescrire des mesures adaptées, il faudrait étudier de plus près la situation budgétaire de chaque pays, y compris le niveau et la qualité de ses investissements publics, mais aussi évaluer ses chances de découvrir de nouveaux gisements.

FAITS SAILLANTS ET EXPÉRIENCES RÉCENTES

Cette section présente les pays d’Afrique subsaharienne exportateurs de ressources naturelles et examine de quelle manière leur dépendance à l’égard des ressources naturelles a influé sur leur modèle de développement économique. Un pays est considéré comme un exportateur important de ressources naturelles si ces exportations ont représenté plus d’un quart de ses exportations totales de marchandises au cours de la période 2005–10. Dans ce groupe, les pays considérés comme budgétairement tributaires de leurs ressources naturelles sont ceux dont les recettes liées à l’exploitation de ces ressources représentaient en moyenne plus d’un cinquième des recettes budgétaires³.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES EXPORTATEURS DE RESSOURCES NATURELLES

Vingt des 45 pays d’Afrique subsaharienne peuvent être considérés comme des exportateurs importants de ressources naturelles, la plupart des autres étant tributaires de leurs exportations de produits agricoles (encadré 3.1). Ce groupe comprend sept exportateurs de pétrole; neuf exportateurs d’or, de diamants et autres pierres précieuses; deux exportateurs de métaux de base; et deux pays exportant différents produits minéraux (graphique 3.1). C’est dans les pays exportateurs de pétrole que la proportion des exportations de ressources naturelles, à la fois par rapport aux exportations totales de marchandises et au PIB hors ressources naturelles, est la plus élevée : dans plusieurs pays, la valeur de ces exportations dépasse le PIB hors ressources naturelles (tableau 3.1).

Sur ces 20 exportateurs de ressources naturelles, 10 sont budgétairement tributaires des recettes liées à la production de ressources naturelles. Ce groupe comprend les sept exportateurs de pétrole, le Botswana, la Guinée et la République démocratique du Congo (RDC). En revanche, les autres exportateurs de ressources naturelles — à l’exception du Mali — tirent moins de 15 % de leurs recettes budgétaires de la production de ressources naturelles. En outre, au cours

³Voir encadré 3.1. L’analyse ne couvre pas le Soudan du Sud.

Encadré 3.1. Distribution des ressources naturelles non renouvelables en Afrique subsaharienne

Près de 15 % de la production annuelle de l'Afrique subsaharienne et 50 % de ses exportations proviennent de ressources naturelles non renouvelables. Ces richesses naturelles sont une source importante d'exportations dans seulement 20 des 45 pays de la région. Sept d'entre eux sont exportateurs de pétrole et représentent plus de la moitié des exportations régionales de ressources naturelles.

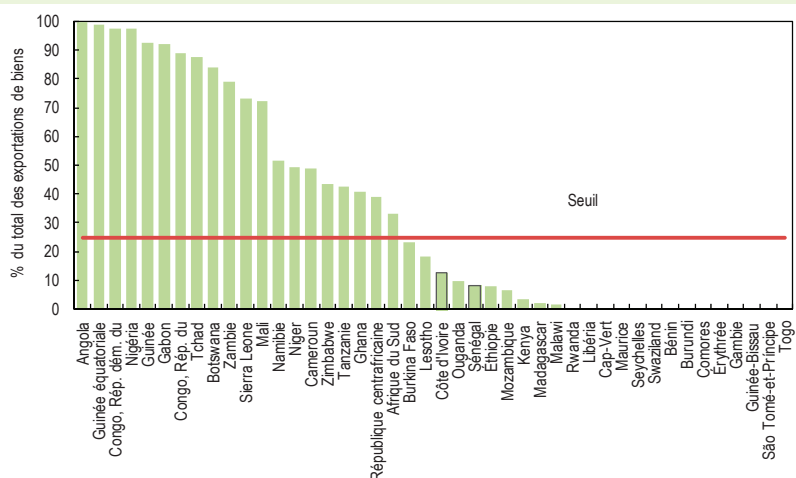
Dans les 13 autres pays riches en ressources, un quart au moins des recettes d'exportation proviennent des activités minières. L'or ainsi que les diamants et autres pierres précieuses sont les principaux produits d'exportation de la plupart des économies régionales riches en ressources naturelles hors pétrole. Un petit nombre d'économies dépendent massivement des métaux de base et de l'uranium (Niger, Zambie) ou ont la chance de pouvoir exporter un large éventail de produits (Guinée, Namibie, République démocratique du Congo, Sierra Leone).

En raison des variations importantes des coûts liés à l'exploitation des différentes ressources naturelles non renouvelables et du fait que les régimes fiscaux n'ont pas tous la même capacité de capter les rentes associées à ces ressources naturelles, les recettes publiques tirées de l'exploitation des ressources naturelles varient considérablement selon les pays. Si la présente analyse se concentre pour l'essentiel sur les 20 pays subsahariens exportateurs de ressources naturelles, elle s'intéresse aussi particulièrement aux 10 économies jugées tributaires de leurs ressources naturelles sur le plan budgétaire.

Certains pays actuellement considérés comme pauvres en ressources naturelles ont néanmoins un potentiel d'exportation non négligeable. Plusieurs pays, parmi lesquels le Mozambique, l'Ouganda et São Tomé-et-Príncipe, cherchent à exploiter leurs réserves de pétrole et de gaz; au Libéria, les perspectives d'exploitation de gisements pétroliers offshore sont prometteuses; le Malawi, enfin, possède des gisements d'uranium relativement importants. De plus, certains exportateurs de ressources naturelles comme le Ghana (pétrole) et la Sierra Leone (minerai de fer) diversifient leurs exportations de marchandises. Comme l'a souligné Collier (2011), il est probable que la majeure partie des immenses réserves subsahariennes de ressources naturelles exploitables reste encore à découvrir, car les stocks identifiés à ce jour demeurent très inférieurs aux stocks identifiés dans le reste du monde.

Cet encadré a été préparé par Jon Shields.

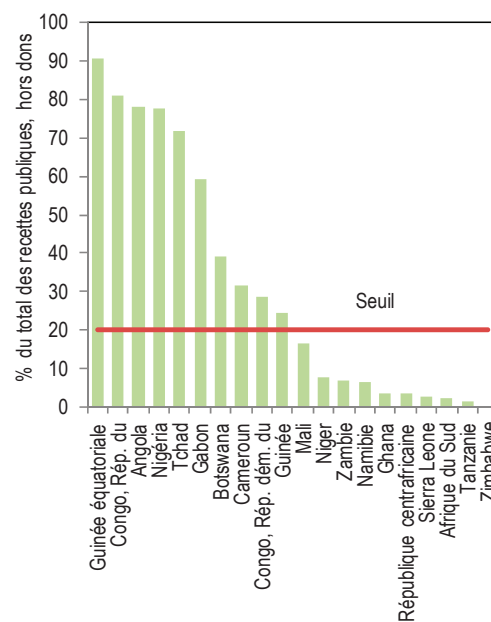
Graphique 1. Afrique subsaharienne : exportations de ressources naturelles, moyenne 2005–10¹



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

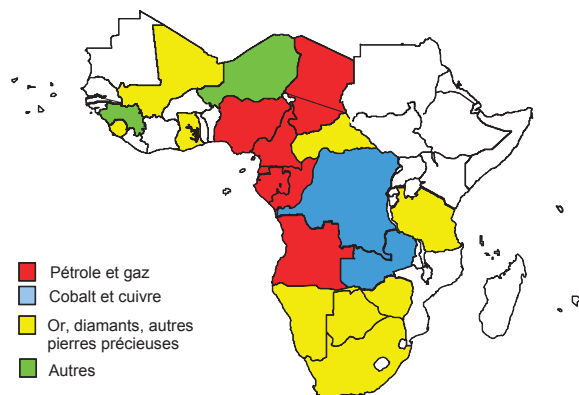
¹Les données relatives à la Côte d'Ivoire et au Sénégal ne comprennent pas les réexportations de produits pétroliers raffinés.

Graphique 2. Pays d'AfSS riches en ressources naturelles : recettes provenant des ressources naturelles, moyenne 2005–10



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : principales exportations de ressources non renouvelables



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

de la période 2011–16, deux pays seulement (Niger et Zambie) devraient enregistrer une hausse notable de leurs recettes liées aux ressources naturelles.

Pour plusieurs pays, les recettes publiques que les richesses naturelles connues devraient permettre de générer représentent un pourcentage très appréciable du PIB hors ressources naturelles actuel, même s'il existe des disparités importantes entre les pays. Ces calculs, qui sont fournis à titre d'illustration et ne prétendent pas à la précision, se fondent sur i) des estimations des ressources exploitables identifiées à ce jour; ii) des estimations de la part des recettes générées par les ressources naturelles qui, d'après les données d'expériences récentes, devraient entrer dans les caisses de l'État⁴; et iii) des hypothèses plausibles concernant l'évolution des cours des ressources naturelles, les taux d'extraction et les taux d'actualisation (permettant de calculer la valeur actualisée des flux à venir)⁵. Les pays qui peuvent espérer des flux de recettes substantiels au vu des ressources identifiées comprennent les principaux exportateurs de pétrole, le Botswana (même si un recul est probable en pourcentage de la production hors secteur des minéraux) et la République démocratique du Congo. En outre, plusieurs pays (dont le Ghana, le Libéria,

⁴Cette part pourrait sensiblement varier au fil du temps, en fonction de la maturité des projets d'exploitation des ressources naturelles.

⁵Concernant les sources d'informations et les hypothèses formulées pour les calculs, voir les notes au bas du tableau 3.1.

le Mozambique et l'Ouganda) peuvent, compte tenu des ressources découvertes récemment, escompter des rentrées non négligeables s'ils s'appuient sur un régime fiscal bien structuré.

L'accent est mis sur les recettes publiques escomptées plutôt que sur les contributions attendues au PIB, car l'extraction des ressources naturelles est généralement un processus à forte intensité capitalistique et, dans la plupart des pays subsahariens, l'essentiel des capitaux et des compétences est fourni par des sociétés internationales⁶. De ce fait, la majeure partie des revenus générés par l'extraction des ressources naturelles va à des entités étrangères; pour les économies nationales, les principales sources de gains résident donc dans les impôts et autres recettes collectées par l'État. Toutefois, les emplois liés au secteur des ressources naturelles peuvent être des sources de revenus importantes pour les nationaux dans certains secteurs d'activité; en outre, les achats d'intrants locaux par les sociétés exploitant les ressources naturelles génèrent des recettes pour le pays (tableau 3.1).

Il est donc essentiel que les pays se dotent de structures appropriées en matière de fiscalité et d'octroi de concessions pour tirer profit au maximum des avantages découlant de leurs richesses naturelles. À ce sujet, on peut se référer aux travaux approfondis de Daniel, Keen et McPherson (2010). Le cadre fiscal dans lequel opèrent les sociétés minières devrait être transparent, garantir un traitement équitable des investisseurs et donner aux sociétés des incitations suffisantes à assumer les risques inhérents à l'exploration et à l'extraction des ressources minières.

Les pays subsahariens exportateurs de ressources naturelles ont tenu à participer à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) lancée en 2002. Les participants doivent respecter des normes de gouvernance particulières dans le secteur des ressources naturelles, concernant notamment la transparence des flux de revenus et s'appuyant sur la surveillance, la concordance et la publication des sommes versées à l'État par les entreprises et des

⁶La participation de l'État à la production de ressources naturelles varie considérablement d'un pays à l'autre, mais demeure généralement très inférieure à 50 % (tableau 3.1); exception notable, l'État botswanais est propriétaire de la moitié du capital de Debswana, le producteur de diamants national.

Tableau 3.1. Pays riches en ressources naturelles : principaux indicateurs relatifs aux ressources naturelles, 2010
(Pourcentage du PIB hors ressources naturelles, sauf indication contraire)

	Exportations de ress. naturelles	Recettes provenant des ress. naturelles	Recettes provenant des ress. nat. (% du total des recettes)	PIB par habitant (dollars)	RNB par habitant (dollars)	Richesses souterraines ¹	Participation de l'État à l'extraction des ressources (% du total)	Statut au regard de l'Initiative pour la transparence des industries extractives ²
Pays exportateurs de pétrole								
Angola	110,6	59,8	75,9	4.423	3.940	1.121,4	67,0	
Cameroun	10,5	4,8	26,6	1.143	1.180	167,0	45,0	Candidat
Tchad	60,2	26,1	67,6	676	620	357,5	0,0	Candidat
Congo, République du	224,1	92,0	79,0	2.943	2.150	1.548,1	0,0	Candidat
Guinée équatoriale	171,6	66,4	88,1	19.998	14.540	141,4	Partielle	
Gabon	116,3	31,6	53,9	8.643	7.740	919,7	25,0 – 35,0	Candidat
Nigéria	54,3	27,2	72,2	1.222	1.180	772,3	Partielle	Conforme
Autres pays budgétairement tributaires des ressources naturelles								
Botswana	38,2	13,4	31,3	7.403	6.790	199,3	50,0	
Congo, République démocratique du	68,6	5,5	26,5	199	180	135,9	30,0	Candidat
Guinée	33,6	5,0	24,8	452	400	44,0	30,0	Candidat
Autres pays								
République centrafricaine	2,8	0,9	8,0	457	470	s.o.	0,0	Conforme
Ghana	12,0	0,5	3,7	1.283	1.230	49,1	0,0	Conforme
Mali	16,8	3,3	17,1	602	600	75,6	0,0	Conforme
Namibie	17,4	1,8	5,8	5.330	4.500	14,4	50,0	
Niger	11,0	1,7	11,8	358	370	26,2	15,0 – 40,0	Conforme
Sierra Leone	11,1	0,3	2,4	325	340	s.o.	0,0	Candidat
Afrique du Sud	8,6	0,6	2,0	7.275	6.090	s.o.	Faible	
Tanzanie	7,2	s.o.	s.o.	527	530	s.o.	0,0	Candidat
Zambie	51,7	2,7	10,9	1.253	1.070	31,4	15,0 – 20,0	Candidat
Zimbabwe	24,4	0,8	2,5	595	460	s.o.	Partielle	

Sources : U.S. Geological Surveys; Mbendi.com; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; FMI, base de données du Département Afrique; estimations et calculs des services du FMI.

¹Les richesses souterraines sont définies par leur valeur actualisée nette multipliée par le taux d'imposition implicite (ratio recettes provenant des ressources naturelles/exportations de ressources naturelles, 2005–10).

²Le Libéria respecte les obligations de l'ITIE, mais ne fait pas partie du groupe des pays exportateurs de ressources naturelles.

recettes publiques constatées pour le secteur. À l'heure actuelle, 14 exportateurs subsahariens de ressources naturelles participent à cette initiative. Tous sauf un ont rendu au moins un rapport de rapprochement et cinq ont été déclarés comme satisfaisant pleinement aux exigences de l'ITIE.

ÉVOLUTIONS MACROÉCONOMIQUES ENTRE 2000 ET 2011

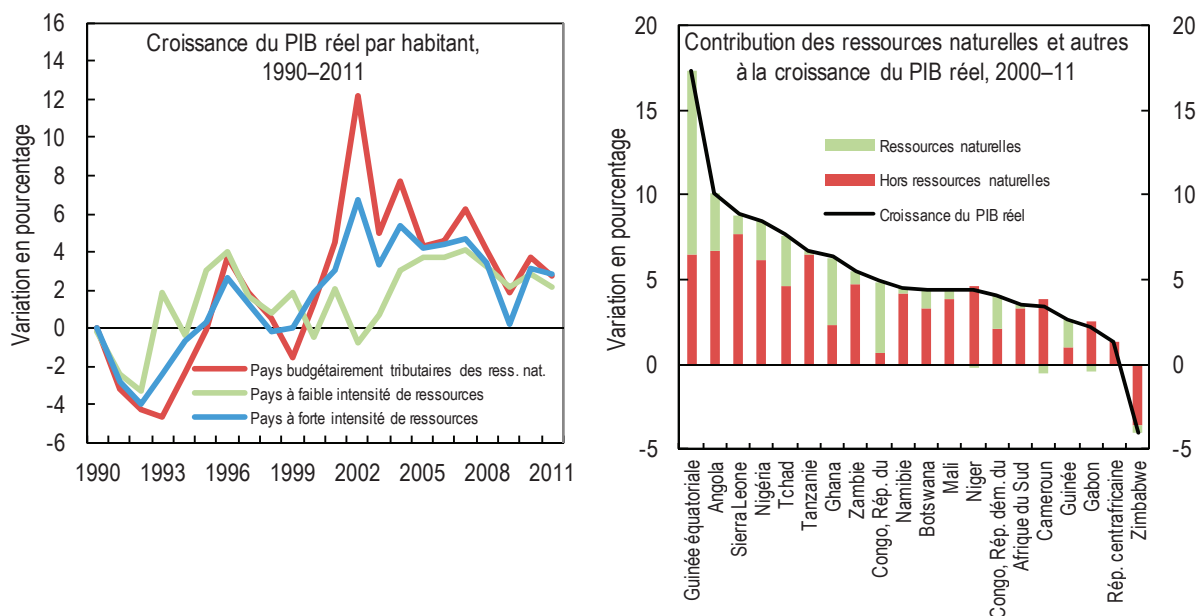
Croissance

Alors que les années 80 et 90 ont été marquées par la «malédiction des ressources», depuis 2000, la croissance du PIB par habitant a été plus forte en moyenne dans les pays exportateurs de ressources naturelles que dans les autres pays subsahariens,

et plus forte encore dans les pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles (graphique 3.2, panneau de gauche)⁷. Cette croissance plus rapide reflète non seulement l'évolution favorable des cours des produits de base (encadré 3.2), mais aussi la découverte de nouvelles ressources naturelles (en Angola, en Guinée équatoriale, en Tanzanie, par exemple). Si les très bons résultats obtenus jusque-là se maintenaient, cela voudrait dire que les effets pervers évoqués par les travaux sur la malédiction des ressources (coûts des

⁷Les travaux de Sachs et Warner (1997, 1999, 2001), entre autres, avaient fait craindre l'existence d'une relation négative entre l'abondance de ressources naturelles et la croissance économique; selon des travaux plus récents, l'abondance de ressources doperait au contraire la croissance (voir par exemple van der Ploeg, 2011; Cavalcanti, Mohades et Raissi, 2009).

Graphique 3.2. Pays d'AfSS riches en ressources naturelles : contribution des ressources naturelles et autres à la croissance du PIB réel



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; FMI, base de données du Département Afrique.

cycles expansion-contraction, érosion des capacités institutionnelles, par exemple) ont été partiellement neutralisés (voir ci-dessous) ou jouent un rôle moins important.

La contribution directe de la production de ressources naturelles à l'essor de la production économique varie beaucoup d'un pays à l'autre : prépondérante en Guinée équatoriale et en République démocratique du Congo, elle est plus modeste en Afrique du Sud et en Zambie (graphique 3.2, panneau de droite). Toutefois, dans de nombreux pays, la part de la croissance générée par le secteur des ressources naturelles est largement sous-estimée du fait que seules les mesures se rapportant à la production sont prises en compte. Le cas de l'Angola illustre bien ce biais : avec des recettes pétrolières représentant la quasi-totalité des exportations de marchandises et le secteur hors ressources naturelles produisant pour l'essentiel des produits non échangeables, c'est la forte augmentation de la production et des recettes pétrolières qui tirent la croissance économique, en fournissant les devises nécessaires pour financer les importations et en facilitant l'essor de la production de marchandises non échangeables.

La croissance vigoureuse de la production qui a suivi la découverte de ressources naturelles a sensiblement modifié la composition de la production dans les pays exportateurs de ressources naturelles; en revanche, l'effet sur la structure de l'emploi a été modéré (encadré 3.3). Cela est dû, entre autres facteurs, à l'intensité en capital habituellement très importante de la production de ressources naturelles et indique également qu'une forte dichotomie est en train de se dessiner dans la structure économique, avec des secteurs à faible productivité (l'agriculture et bon nombre de services, par exemple) qui n'évoluent quasiment pas. L'expansion du secteur des ressources naturelles aura peu d'effets sur la pauvreté tant que des mesures visant le principal secteur fournisseur d'emplois (l'agriculture) n'auront pas été mises en place, notamment grâce aux revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles.

Résultats à l'exportation et taux de change réel

Les expériences respectives des pays subsahariens invalident parfois l'hypothèse voulant qu'une forte croissance des exportations de ressources naturelles

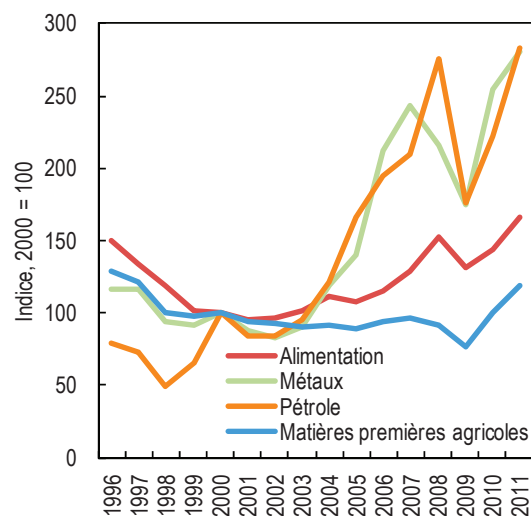
Encadré 3.2. Fluctuations mondiales des cours des produits de base

Ces dix dernières années, les exportateurs de ressources naturelles ont bénéficié d'une forte poussée des cours des produits de base (graphique 1), qui s'est toutefois doublée d'une volatilité accrue. Les cours ont commencé à grimper avec la reprise mondiale, en 2003, et le mouvement s'est accéléré au premier semestre 2008, avant l'éclatement de la crise financière mondiale, au dernier trimestre 2008, qui a précipité les cours à la baisse. Ils sont remontés entre le premier trimestre 2009 et avril 2011, puis ont fléchi de nouveau, essentiellement en raison des perspectives plus sombres de la demande mondiale.

Un certain nombre de facteurs ont été avancés pour expliquer la hausse et la volatilité accrues des cours des produits de base observées pendant la dernière décennie. Les cycles économiques des principaux pays industrialisés et la progression rapide de la demande dans les pays émergents (les BRIC notamment) ont été les principaux facteurs d'influence (Banque mondiale, 2009; FMI, 2010 et 2012). Les travaux publiés sur le sujet estiment que les chocs sur l'offre mondiale n'ont généralement pas d'effets à long terme notables sur la majorité des cours des produits de base, mais peuvent tout de même accroître la volatilité. En revanche, les chocs qui perturbent la demande mondiale influent durablement sur les cours (FMI, 2012). Les fluctuations des taux de change des principales monnaies, en particulier du dollar et de l'euro, modifient la volatilité des cours. Enfin, certains considèrent que la fréquence et l'amplitude des fluctuations des cours sont plus découplées, à court terme, des mécanismes fondamentaux du marché en raison du développement rapide des produits de base en tant que catégorie d'actif, mais le débat n'est pas tranché¹.

Que ce soit dans une perspective cyclique ou à long terme, les prix réels des produits de base ont atteint des niveaux records depuis le début des années 90 et demeurent proches ou au-dessus des pics de 2008. On note en particulier que, depuis les années 90, les prix réels des principales exportations de ressources non renouvelables des pays subsahariens (énergie et métaux) ont, respectivement, plus que triplé et doublé. Depuis quelques années, cette flambée se double toutefois d'un regain de volatilité à court terme.

Graphique 1. Cours internationaux réels des produits de base¹



Sources : FMI, Commodity Price System; FMI, Système des avis d'information.

¹Indices des prix nominaux déflatés par l'indice des prix à la consommation des États-Unis.

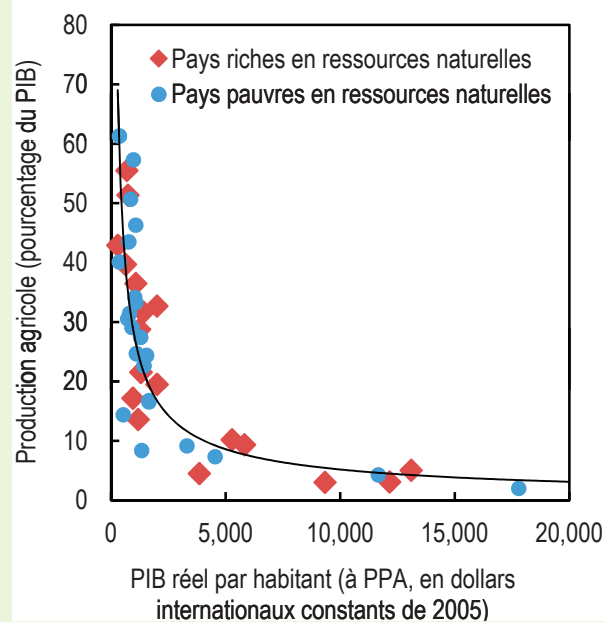
Cet encadré a été préparé par Jean-Claude Nachega.

¹Voir par exemple FMI (2010), où il est soutenu que l'évolution tendancielle des cours des produits de base n'est pas sensiblement influencée par les activités spéculatives.

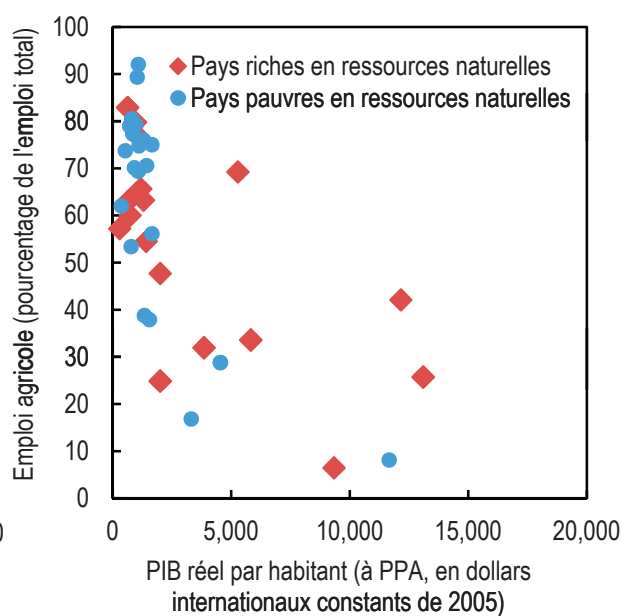
Encadré 3.3. Transformations structurelles dans les pays d'Afrique subsaharienne

Avec la prospérité, le poids du secteur agricole dans l'activité économique totale diminue de façon spectaculaire. La transformation structurelle qui accompagne le développement économique se caractérise par un fort recul de la part de l'agriculture dans la production totale; un fort recul de la part de l'agriculture dans l'emploi total; un poids croissant de l'activité économique urbaine et une augmentation des mouvements migratoires des travailleurs ruraux vers les villes; et une transition démographique provoquant un accroissement accéléré de la population (Timmer, 2009).

Graphique 1. Afrique subsaharienne : production agricole et PIB par habitant, 2009



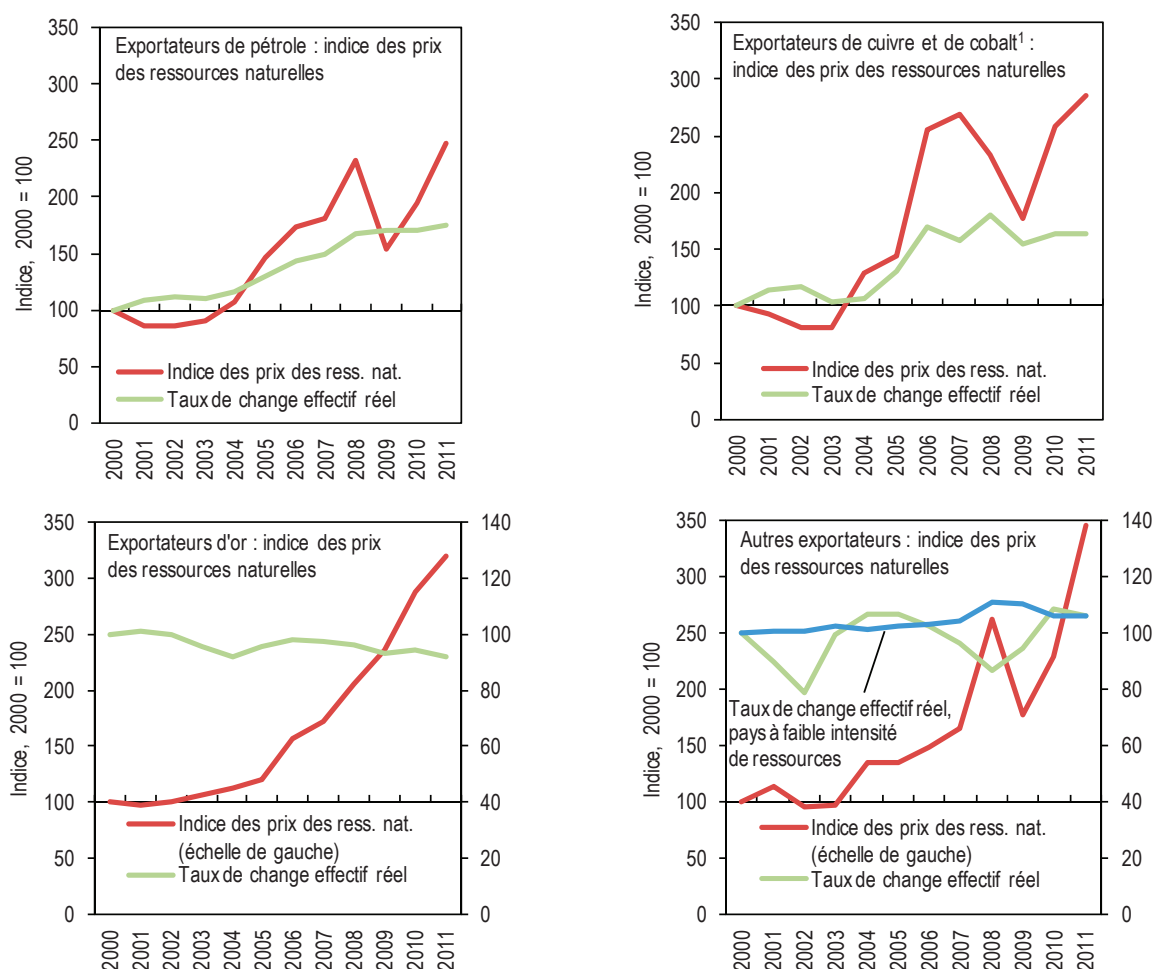
Graphique 2. Afrique subsaharienne : proportion de l'emploi agricole et PIB par habitant, 2009



Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; Organisation internationale du travail.

Confirmant ces tendances internationales, les pays d'Afrique subsaharienne (y compris les exportateurs de ressources naturelles) se caractérisent par une relation hyperbolique entre la part de l'agriculture dans le PIB et le PIB réel par habitant. Ce qui frappe chez plusieurs exportateurs de ressources naturelles, c'est que la part du secteur agricole dans l'emploi total est notablement supérieure à ce que l'on attendrait au vu du PIB par habitant ou de la part de l'agriculture dans le PIB, ce qui reflète une très faible productivité du secteur. Il semblerait que la découverte de ressources non renouvelables ait catapulté ces économies vers le sommet de l'échelle du PIB par habitant, mais sans avoir (encore) entraîné le type de transformation structurelle qui va généralement de pair avec la croissance économique.

Cet encadré a été préparé par Alun Thomas.

Graphique 3.3. Afrique subsaharienne : indice des prix des ressources naturelles et taux de change effectif réel, 2000–11

Sources : Banque mondiale, Commodity Markets; FMI, base de données du Département Afrique; FMI, Système des avis d'information.
¹Sauf République démocratique du Congo.

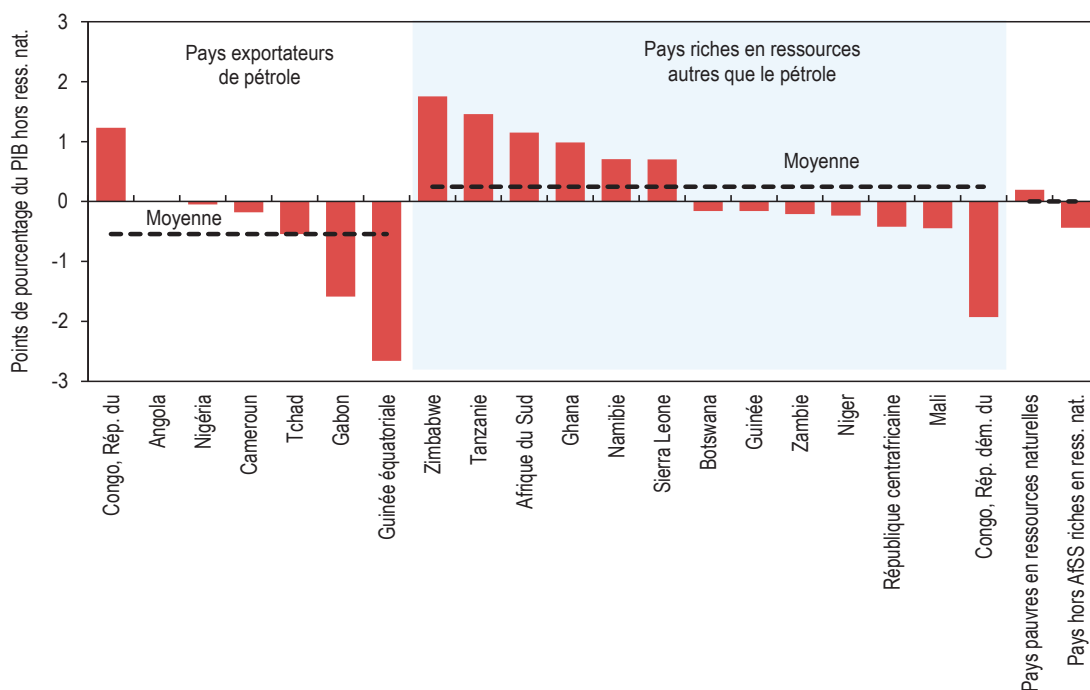
soit associée à une appréciation du taux de change réel. L'étude de l'évolution du taux de change réel des pays subsahariens exportateurs de ressources naturelles depuis 2000 met en lumière certains profils intéressants (graphique 3.3). Pour les exportateurs de pétrole et de cuivre/cobalt (Zambie), cette évolution a été plus ou moins comparable à celle des prix réels à l'exportation⁸. Pour les deux autres groupes («exportateurs d'or» et «autres»), en revanche, la

⁸L'IPC des pays dont les monnaies composent le panier du DTS est utilisé pour déflater les prix des ressources naturelles. Ces prix, ainsi que les taux de change réels, sont pondérés par la somme des exportations et des importations pour constituer des groupes.

hausse régulière de l'indice des prix des ressources ne s'est pas accompagnée d'une appréciation notable du taux de change réel⁹. Les facteurs clés qui semblent l'expliquer sont la part des revenus liés aux ressources naturelles qui bénéficie aux acteurs nationaux (élevée chez les «exportateurs de pétrole», faible chez les «autres») et le poids des exportations de ressources naturelles par rapport aux exportations totales. Le taux de change réel des pays subsahariens non exportateurs de ressources naturelles a affiché une légère tendance

⁹En ce qui concerne les exportateurs d'or, deux profils distincts ressortent : appréciation du taux de change réel d'environ 10 % au Mali et au Ghana, mais dépréciation en Tanzanie.

Graphique 3.4. Afrique subsaharienne : exportations totales hors ressources naturelles, 2001–11
(Écart annuel moyen en pourcentage du PIB hors ressources naturelles)



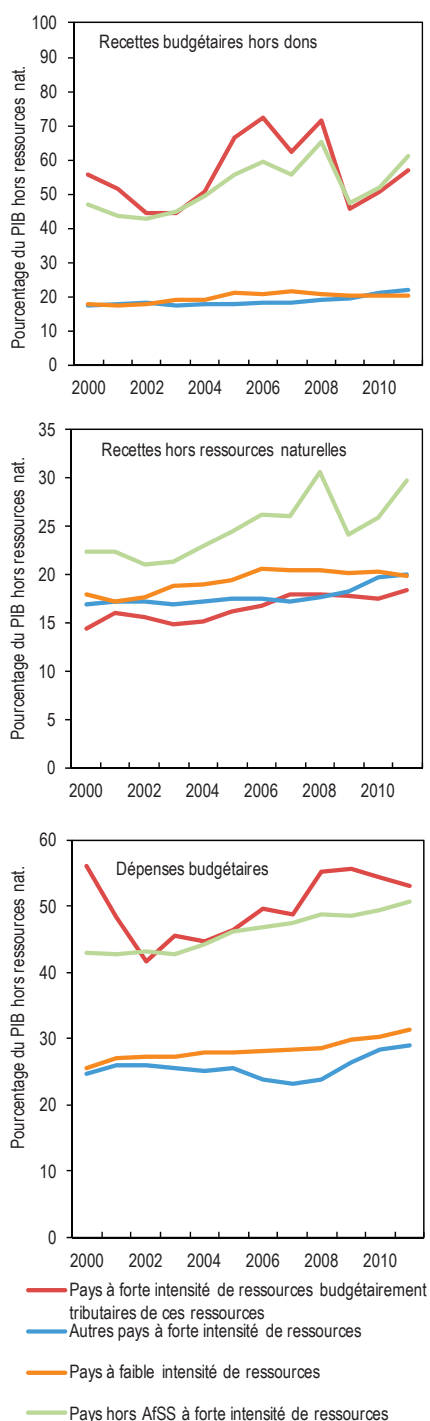
Sources : FMI, base de données du Département Afrique; FMI, données d'enquêtes du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation.

à la hausse pendant la décennie qui a débuté en 2000 (graphique 3.3, panneau inférieur droit).

En outre, malgré des disparités importantes entre les pays, on observe que l'essor des exportations hors ressources naturelles a été relativement faible dans bon nombre de pays exportateurs de ressources naturelles (graphique 3.4), notamment de pétrole. Les résultats d'exportation hors ressources naturelles ont été particulièrement médiocres dans les pays exportateurs de pétrole, exception faite de la République du Congo, où les exportations de sucre et autres produits de base ont sensiblement progressé. En règle générale, les exportateurs de ressources naturelles qui enregistrent de solides résultats à l'exportation pour d'autres produits ne sont pas dépendants des ressources naturelles sur le plan budgétaire; c'est le cas, par exemple, de l'Afrique du Sud, du Ghana et de la Tanzanie. Certains pays exportateurs de ressources naturelles ont tenté de se spécialiser en aval, dans la transformation de matières premières, notamment la taille et l'affinage des diamants (Botswana).

La flambée des cours des produits de base et la découverte de nouvelles ressources peuvent être des leviers de la croissance économique, mais peuvent aussi entraîner une brusque appréciation du taux de change réel et donc nuire gravement à la compétitivité d'autres secteurs produisant des biens exportables, en particulier des produits autres que les ressources naturelles. Faut-il y voir la manifestation d'un effet pervers, d'un authentique « syndrome hollandais », ou simplement l'évolution naturelle d'une économie se spécialisant dans les produits pour lesquels elle possède un avantage comparatif? La réponse dépend de plusieurs facteurs, mais surtout de l'échelle et de la durée prévue de la production de ressources naturelles et de la capacité des secteurs qui souffrent (l'industrie manufacturière, par exemple) à tirer parti de leurs spécificités et de leur dynamisme pour contribuer à accélérer la croissance à moyen terme. Quand la production de ressources naturelles menace de diminuer progressivement, faisant de la diversification dans d'autres biens et services exportables un préalable à tout développement à long

Graphique 3.5. Afrique subsaharienne : recettes et dépenses budgétaires, 2000–11 (Moyenne non pondérée)



Sources : FMI, base de données du Département Afrique; FMI, données d'enquêtes du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation.

terme, il peut être judicieux de soutenir les secteurs dynamiques. Un premier pas dans cette direction consisterait à prendre des mesures énergiques pour améliorer le climat des affaires, construire des infrastructures et investir dans le capital humain.

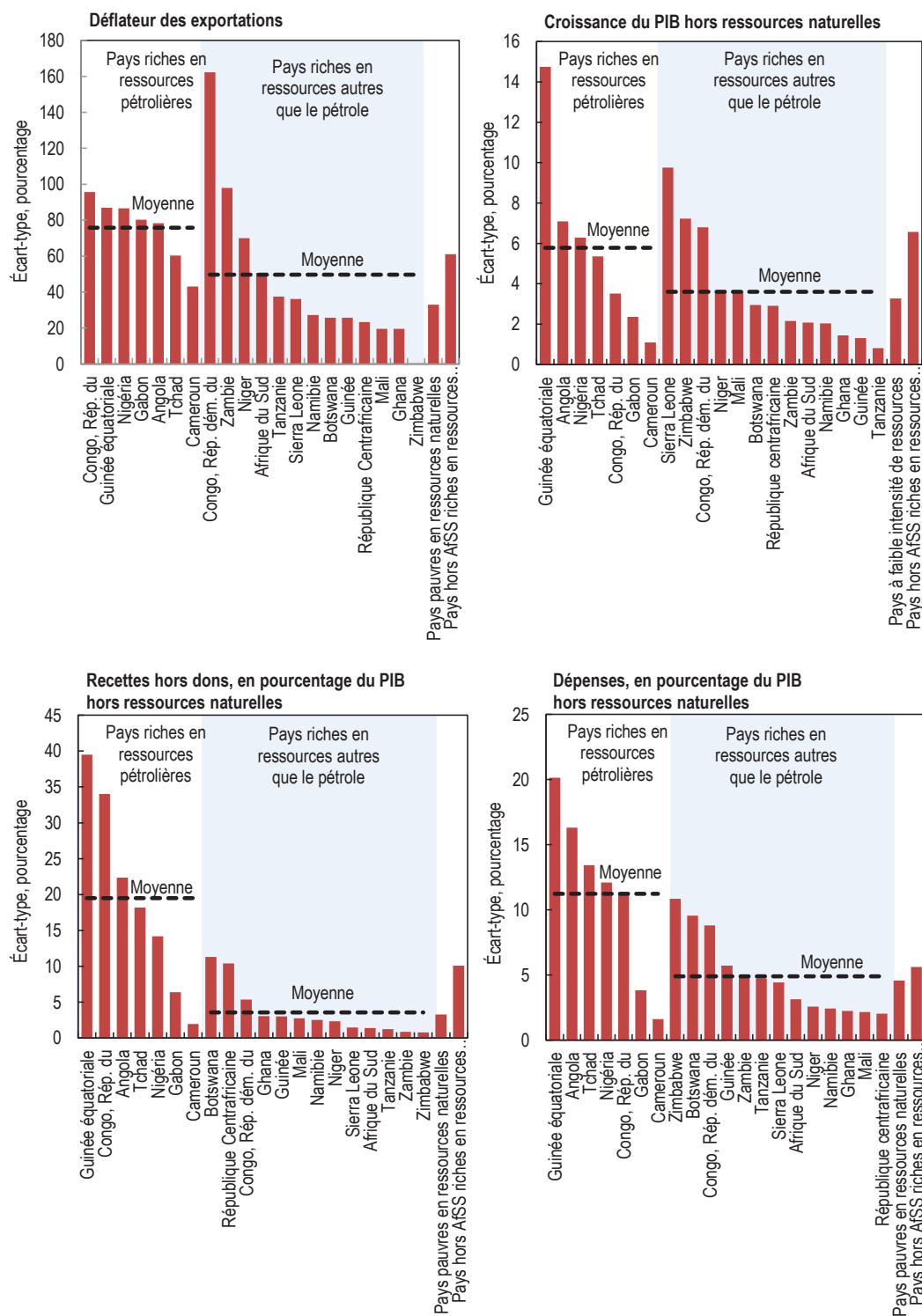
Finances publiques

Les pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles encaissent des recettes exceptionnelles au regard de leur PIB hors ressources naturelles (graphique 3.5, panneau supérieur). En revanche, les recettes moyennes des autres exportateurs de ressources naturelles sont assez comparables à celles des pays qui n'en exportent pas. Sans surprise, les recettes hors ressources naturelles sont moins importantes dans les pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles que dans les pays qui n'en exportent pas, et encore moins importantes que dans les pays non subsahariens riches en ressources naturelles (graphique 3.5, panneau central)¹⁰. S'agissant des «autres exportateurs de ressources naturelles», leurs recettes hors ressources naturelles progressent depuis quelques années et sont équivalentes à celles des pays non exportateurs de ressources naturelles.

Quand les recettes sont abondantes, les dépenses budgétaires représentent un pourcentage important du PIB hors ressources naturelles dans la plupart des pays budgétairement tributaires de leurs ressources naturelles, mais pas dans tous. La majorité des exportateurs de pétrole, de même que le Botswana, affichent des niveaux de dépenses élevés par rapport à leur PIB hors ressources naturelles (graphique 3.5, panneau inférieur). Par comparaison, les dépenses du Cameroun, de la Guinée et de la République démocratique du Congo sont plus modérées, ce qui reflète le faible niveau des recettes minières et donc une marge de manœuvre budgétaire plus étroite. Les différences de niveaux de dépenses entre les «autres exportateurs de ressources naturelles» (dont les

¹⁰En dehors de l'Afrique subsaharienne, les pays dotés d'abondantes ressources naturelles sont les suivants : Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bolivie, Brunei Darussalam, Chili, Équateur, Fédération de Russie, Indonésie, Kazakhstan, Mongolie, Norvège, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République du Yémen, Soudan, Surinam, Trinité-et-Tobago, Turkménistan et Venezuela.

Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : indicateurs de volatilité, 2000–10



Sources : FMI, base de données du Département Afrique; FMI, données d'enquêtes du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation.

recettes minières sont relativement modestes) et les autres économies subsahariennes sont négligeables.

VOLATILITÉ DES AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES

Dans les pays exportateurs de ressources naturelles, les prix à l'exportation sont plus instables que dans d'autres pays de la région, mais les effets de cette instabilité ne sont notables que dans les pays budgétairement tributaires de leurs ressources naturelles. Du fait que les cours mondiaux des ressources naturelles sont moins stables que ceux d'autres marchandises, il n'est pas étonnant que l'écart-type pour les prix à l'exportation dans les pays exportateurs de ressources naturelles soit supérieur à celui qu'on observe dans d'autres pays subsahariens (graphique 3.6, panneau supérieur gauche). Il n'y a que dans les économies budgétairement tributaires de leurs ressources naturelles (surtout dans les pays exportateurs de pétrole) que la volatilité accrue des prix à l'exportation se traduit par une volatilité accrue des recettes budgétaires, là encore sans surprise, puisque ces économies sont les seules où le secteur des ressources naturelles contribue de manière significative aux recettes de l'État.

La relation entre recettes et dépenses budgétaires est un facteur majeur de volatilité macroéconomique dans les économies budgétairement tributaires de leurs ressources naturelles. Les dépenses budgétaires sont beaucoup plus volatiles dans les pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles qu'ailleurs dans la région (ou dans le monde). Cette tendance donne à penser que, dans les pays où le secteur des ressources naturelles contribue de manière significative aux recettes budgétaires, les pratiques budgétaires suivent dans une certaine mesure le principe de la «neutralité des dépenses nouvelles». Enfin, la croissance de la production hors ressources naturelles est largement plus volatile dans les pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles que dans les autres économies de la région, mais, dans les autres pays exportateurs de ressources naturelles, la volatilité moyenne du PIB hors ressources naturelles n'est pas très différente de celle qu'on observe dans les pays non exportateurs de ressources naturelles.

INDICATEURS SOCIAUX DANS LES PAYS EXPORTATEURS DE RESSOURCES NATURELLES

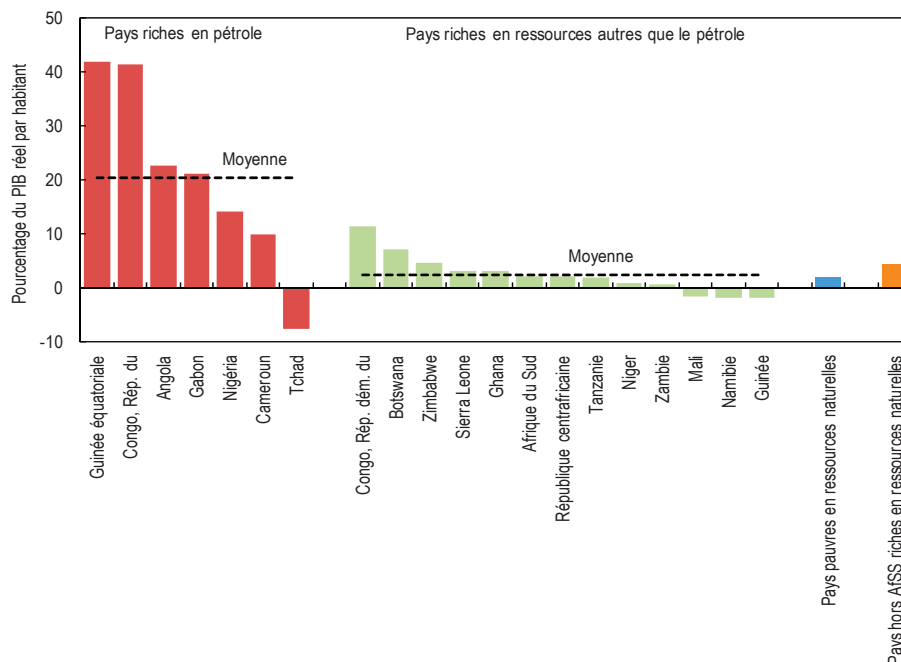
Les différentes expériences nationales montrent que, dans les pays en développement, le fait de disposer de ressources naturelles abondantes ne se traduit pas forcément par une pauvreté moindre et de meilleurs indicateurs sociaux par rapport aux pays qui se trouvent dans une situation comparable, mais sont pauvres en ressources naturelles. Toute une série de travaux se sont penchés sur le phénomène de la «malédiction des ressources», c'est-à-dire sur le fait que les découvertes de nouveaux gisements et les flambées des cours dans le secteur des ressources naturelles ont pour effet pervers à terme de ralentir la croissance économique¹¹.

D'autres chercheurs ont constaté que, si l'exploitation des ressources naturelles peut effectivement stimuler la croissance du PIB, il arrive aussi que les bénéfices de la croissance qui en découlent ne profitent qu'à une petite élite et que l'immense majorité de la population en soit exclue¹². Nous cherchons ici à établir si la croissance économique enregistrée ces dernières années par les pays exportateurs de ressources naturelles s'est traduite par une amélioration significative des niveaux de vie.

Premièrement, il convient de noter que le PIB par habitant peut ne pas être une bonne mesure des revenus bénéficiant à la population des économies riches en ressources naturelles et que les taux de croissance du PIB sont donc à interpréter avec prudence. Comme l'extraction des ressources naturelles passe généralement par des entreprises, des capitaux et du personnel qualifié étrangers, une part non négligeable de la valeur des ressources produites revient à des acteurs étrangers plutôt que nationaux. Le graphique 3.7 montre d'ailleurs que l'écart entre le PIB et le revenu national brut (RNB) est relativement

¹¹Les pays de la région jugés victimes de la «malédiction des ressources» sont, par exemple, l'Angola, le Nigéria, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone; le Botswana est souvent cité comme exemple de pays ayant tiré des avantages considérables de ses richesses minérales.

¹²L'exemple du Nigéria l'illustre bien; le PIB par habitant y a progressé d'environ 40 % entre 1993 et 2004, mais le pourcentage de pauvres, c'est-à-dire de personnes vivant avec 1,25 dollar par jour (PPA), y est passé de 49,2 % à 64,4 %.

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : PIB moins RNB par habitant, pour les années indiquées¹

Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

¹Angola, Burundi, Comores, Guinée équatoriale, Ghana, Guinée-Bissau, Libéria, Niger, Nigéria, République du Congo et Rwanda : 2000; Malawi : 2000-01; Togo : 2000-04; Bénin : 2000-05; Burkina Faso, Cap-Vert, Mali, République centrafricaine, Seychelles et Tchad : 2000-06; Érythrée, Gambie, Madagascar et Zambie : 2000-07; dans tous les cas, les années retenues sont fonction de la disponibilité des données. Les données sur le RNB n'étaient pas disponibles pour São Tomé-et-Principe. Le Libéria et le Lesotho ne sont pas inclus en raison d'incohérences dans les données.

important dans les pays producteurs de pétrole, mais beaucoup moins dans les pays exportateurs d'autres ressources naturelles ou dans les économies pauvres en ressources naturelles¹³. Comme on peut s'y attendre, l'écart est très marqué dans les économies où la part du secteur pétrolier dans le PIB est élevée (Guinée équatoriale et République du Congo, par exemple).

Même dans ce cas, on constate que le RNB par habitant en Afrique subsaharienne est en moyenne plus élevé dans les pays exportateurs de ressources naturelles que dans les pays n'en exportant pas, même si, en moyenne, cet avantage ne se traduit pas par une progression sensible de l'indice de développement humain

(IDH) (graphique 3.8)¹⁴. Il est risqué d'accorder trop d'attention aux comparaisons de moyennes concernant des groupes de pays très hétérogènes en termes de niveau de revenu. En revanche, les moyennes générales et les comparaisons entre pays (Angola et Ghana, par exemple) justifient les préoccupations qui s'expriment fréquemment quant à l'inégalité des revenus dans les pays riches en ressources naturelles¹⁵.

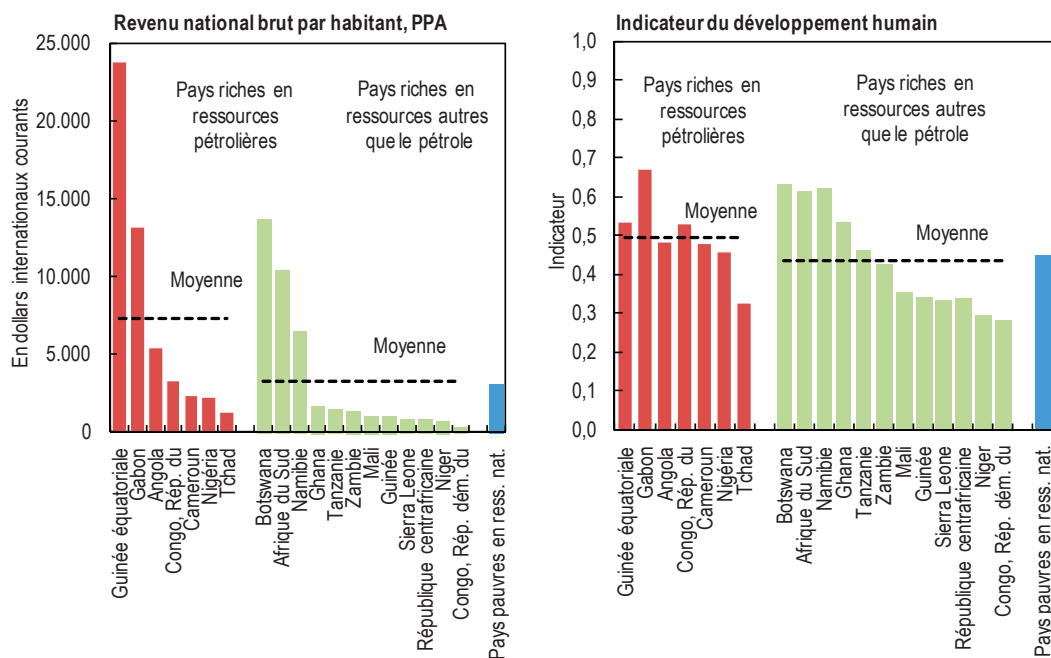
Les comparaisons internationales corroborent l'hypothèse qu'une accélération de la croissance, en tout cas dans les pays exportateurs de pétrole, ne se traduit pas forcément par des améliorations plus rapides du bien-être social (graphique 3.9). Toutefois, il est

¹³Des écarts notables entre le PIB et le RNB peuvent être observés pour diverses raisons sans rapport avec les ressources naturelles : importance de la dette publique extérieure ou des avoirs étrangers détenus par les nationaux, par exemple.

¹⁴L'indice de développement humain est un indice composite qui mesure les résultats moyens pour trois aspects fondamentaux du développement humain, à savoir la perspective de vivre longtemps et en bonne santé, le savoir et un niveau de vie décent.

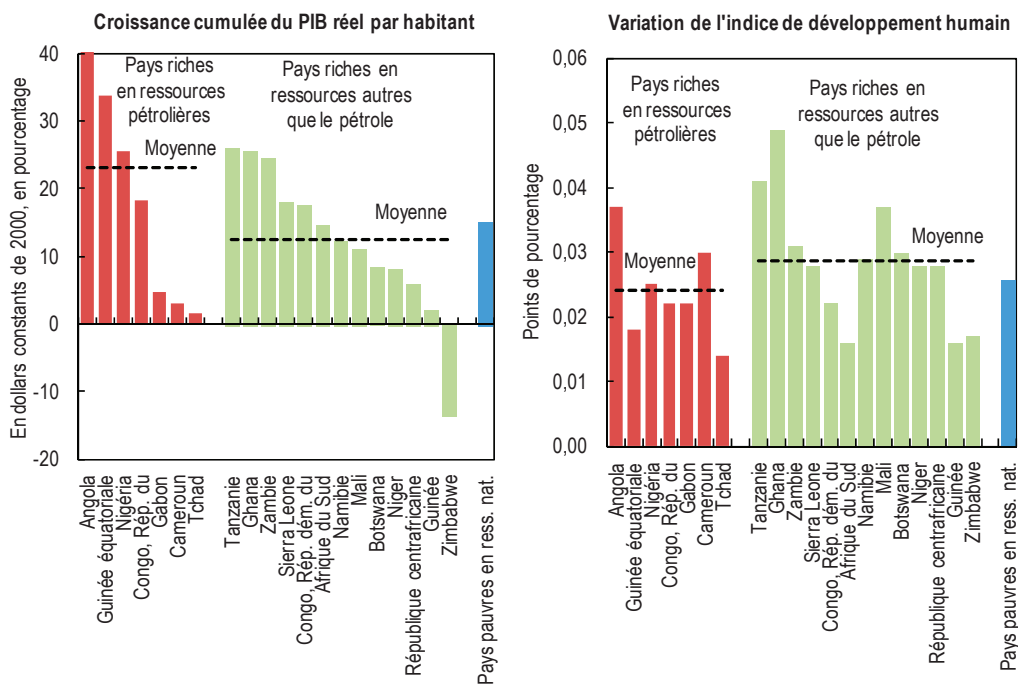
¹⁵Même les comparaisons pays par pays réclament une analyse rigoureuse : le fait que l'Angola a un IDH moins bon que celui du Ghana, alors qu'il devance ce dernier en termes de revenus, pourrait être la conséquence de plusieurs décennies de guerre civile.

Graphique 3.8. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs de développement, 2010



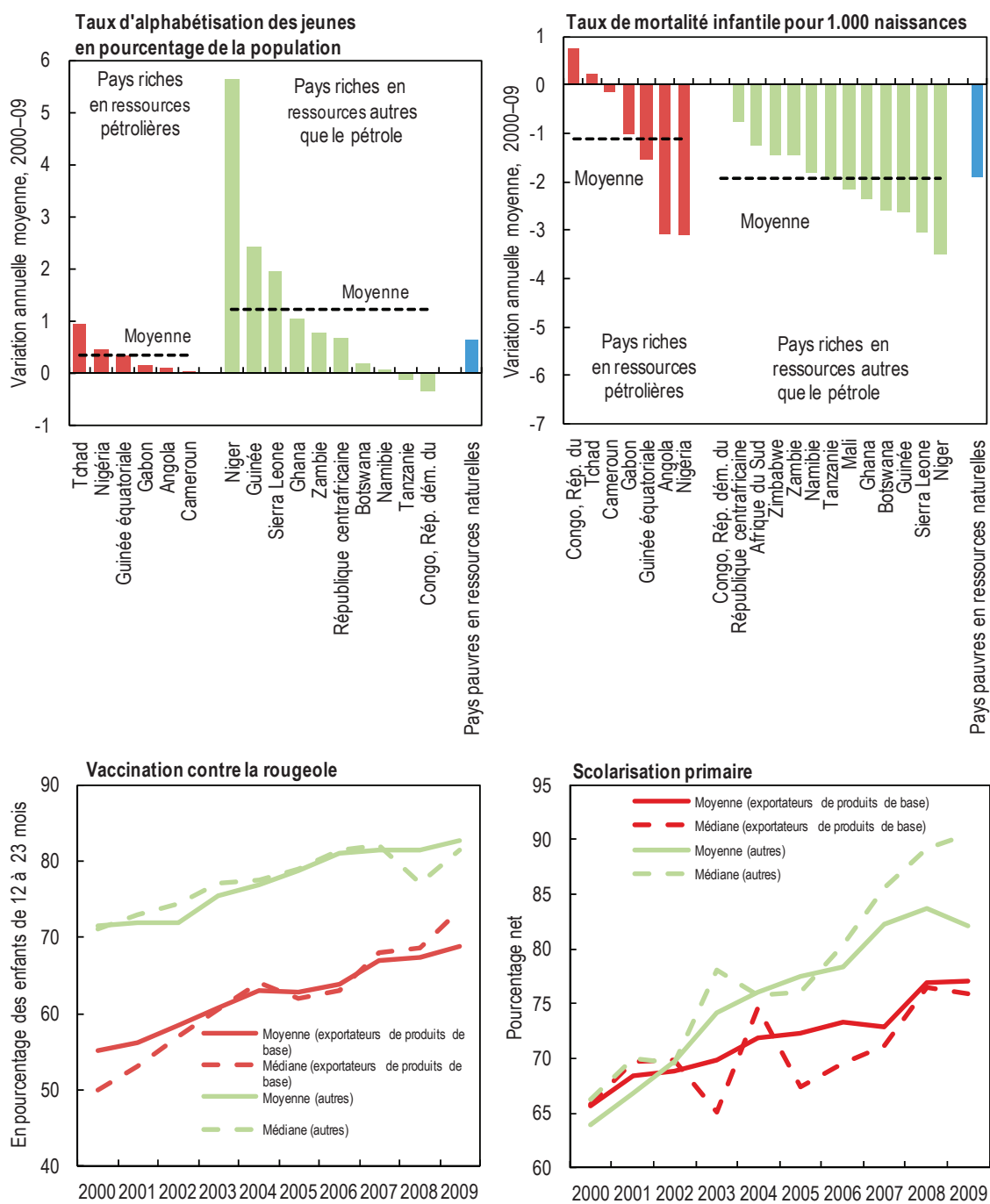
Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

Graphique 3.9. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs de développement, 2005–10



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

Graphique 3.10. Afrique subsaharienne : indicateurs sociaux et abondance des ressources naturelles, 2000–09



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

probable que l'IDH évolue avec un temps de retard par rapport aux niveaux de revenus; par conséquent, seule une analyse conduite sur une période beaucoup plus longue permettrait de formuler des conclusions valables. Il convient de noter que plusieurs exportateurs de pétrole dont le PIB a enregistré une croissance soutenue ont vu leur IDH progresser de façon significative (l'Angola, par exemple); en l'occurrence, il est indéniable que la croissance du PIB contribue au progrès social, mais pas autant que dans les pays non exportateurs de ressources naturelles.

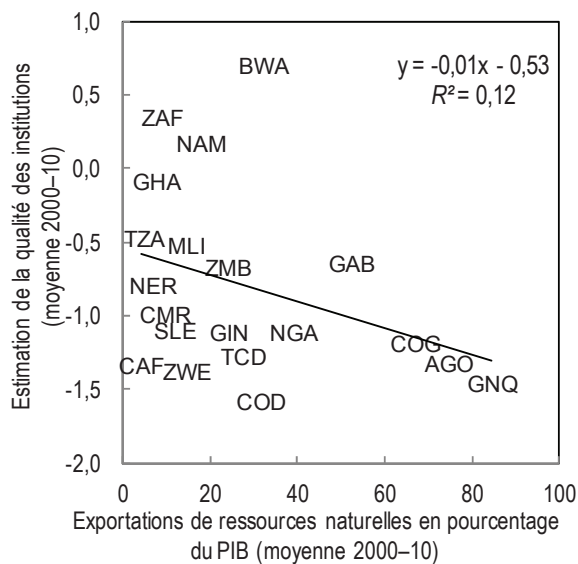
L'évolution d'un certain nombre d'indicateurs sociaux au cours de la période 2000–09 dessine un tableau contrasté des résultats respectivement obtenus par les exportateurs de ressources naturelles et les autres pays (graphique 3.10). Chez les premiers, la croissance plus rapide s'est accompagnée de progrès plus importants en termes de vaccination contre la rougeole, mais d'améliorations moins sensibles en matière d'alphabétisation, de mortalité infantile et de scolarisation que dans les économies pauvres en ressources naturelles.

QUALITÉ DES INSTITUTIONS ET ABONDANCE DES RESSOURCES

De nombreuses données empiriques confirment le postulat que de bonnes institutions contribuent à de meilleurs résultats économiques dans les pays en développement¹⁶. On peut conclure intuitivement que le renforcement des capacités institutionnelles (se traduisant par la primauté du droit, le faible niveau de corruption, etc.) contribue à doper la croissance en rendant les perspectives des investisseurs privés moins incertaines, en dissuadant davantage le gaspillage lié à la recherche de rentes et, sans doute, en assurant un meilleur rendement des investissements publics. Cette section présente brièvement quelques faits stylisés concernant la qualité des institutions dans les pays subsahariens exportateurs de ressources naturelles, tout en rappelant que ce groupe englobe des pays aussi divers que l'Afrique du Sud et la République démocratique du Congo. Nous nous

¹⁶Voir, par exemple Alesina *et al.* (1992), Mauro (1996) et Barro (1997). Voir, entre autres, les études de Goldsmith (1998), Nkurunziza et Bates (2003), et Iimi (2006) pour l'Afrique.

Graphique 3.11. Afrique subsaharienne : dépendance à l'égard des ressources naturelles et qualité des institutions



Sources : Banque mondiale, *Indicateurs de la gouvernance dans le monde*; FMI, base de données du Département Afrique.

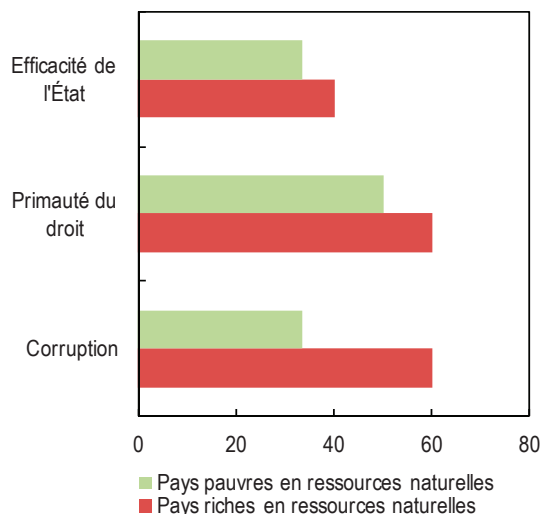
appuyons en particulier sur trois mesures discrètes de la qualité institutionnelle (maîtrise de la corruption, primauté du droit et efficacité de l'État)¹⁷.

Il existe une corrélation négative entre la dépendance à l'égard des ressources naturelles et la qualité des institutions chez les exportateurs de ressources naturelles de la région (graphique 3.11), mais le lien de cause à effet est loin d'être clair. Les mauvais résultats que la République démocratique du Congo et l'Angola — deux pays riches en ressources naturelles — obtiennent en matière de qualité des institutions s'expliquent-ils par leur dotation en ressources naturelles ou par les ravages de la guerre civile? Et si les conflits angolais et congolais ont duré aussi longtemps, est-ce en raison de la concurrence qui s'exerçait, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, pour le contrôle des ressources naturelles? Identifier la manière dont l'abondance des ressources naturelles influe sur le développement des institutions n'est pas aussi facile qu'il pourrait paraître.

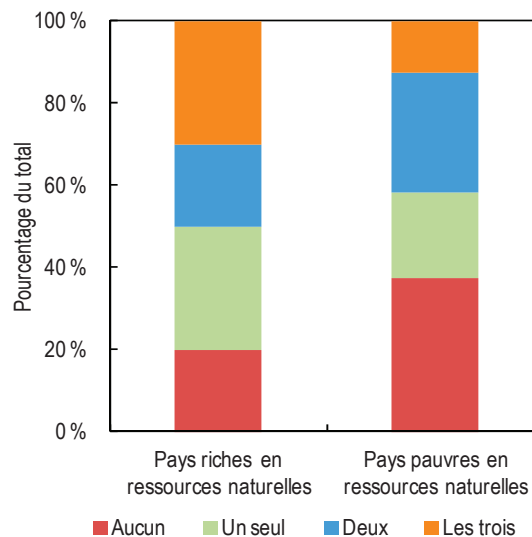
¹⁷Les données proviennent des indicateurs mondiaux de la gouvernance publiés par la Banque mondiale (*Worldwide Governance Indicators*); pour plus de détails, voir Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2010).

Graphique 3.12. Afrique subsaharienne : évolution récente de la qualité des institutions

Proportion des pays dont la notation s'est améliorée entre 2000 et 2009 (en pourcentage du total)



Décomposition de l'amélioration de la notation par indicateur, entre 2000 et 2009



Source : calculs des services du FMI d'après les *Indicateurs de gouvernance dans le monde* de la Banque mondiale. Voir Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2010).

Plus encourageantes, les données recueillies pour les trois indicateurs semblent montrer que les exportateurs de ressources naturelles améliorent leurs institutions plus vite que les autres économies d'Afrique subsaharienne. Plus précisément, un pourcentage plus important de pays riches en ressources naturelles ont vu progresser chacune des trois mesures de la qualité institutionnelle entre 2000 et 2009 (graphique 3.12, panneau de gauche) et le pourcentage de pays ayant enregistré des progrès dans les trois catégories est plus important chez les exportateurs de ressources naturelles que dans les autres groupes (graphique 3.12, panneau de droite).

d'autres travaux. Les thèmes examinés ici sont i) les cadres de politique macroéconomique dont se servent actuellement les pays subsahariens particulièrement vulnérables à la volatilité des cours des ressources naturelles; ii) les expériences récentes qui ont tenté de découpler les modèles de dépenses budgétaires des flux de revenus volatils et de mettre ainsi un terme aux politiques budgétaires procycliques qui entretenaient le cycle expansion–contraction; iii) les niveaux de réserves de change que devraient détenir les exportateurs de ressources naturelles et; iv) la viabilité à moyen terme des choix de politique budgétaire actuels, compte tenu des ressources naturelles disponibles.

GESTION DES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

Comme nous l'avons indiqué au début, les pays richement dotés en ressources naturelles non renouvelables doivent relever plusieurs défis de politique économique. La présente section n'abordera que certains aspects, laissant aux services du FMI le soin d'effectuer une analyse plus approfondie dans le cadre

CADRES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE D'UN ÉCHANTILLON DE PAYS EXPORTATEURS DE RESSOURCES NATURELLES

Les pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles s'appuient sur divers dispositifs institutionnels pour gérer les recettes générées par ces ressources. Certains pays adoptent sciemment une stratégie de «recettes exceptionnelles», en se fondant sur des hypothèses prudentes de prix

à l'exportation lorsqu'ils établissent leur budget annuel¹⁸. D'autres ont créé des fonds d'épargne ou de stabilisation, même si, dans la pratique, le lien entre ces fonds et les opérations budgétaires n'est pas nécessairement défini de manière très stricte. Les discussions relatives aux cadres budgétaires à instaurer sont une composante importante du dialogue économique entre le FMI et les pays d'Afrique subsaharienne qui financent leur budget national en misant sur les recettes substantielles mais volatiles générées par les ressources naturelles¹⁹.

Certains pays ont explicitement opté pour un cadre budgétaire visant à épargner pour l'avenir ou à créer une marge de manœuvre budgétaire afin de mettre les dépenses budgétaires à l'abri de la volatilité des recettes :

- Depuis 1994, le Botswana conduit une politique budgétaire guidée par le principe d'indice de viabilité budgétaire, selon lequel les dépenses hors investissement sont financées uniquement par les recettes hors ressources naturelles, tandis que les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles sont soit utilisées pour financer les dépenses d'investissement, soit épargnées pour des besoins futurs. Un objectif budgétaire à moyen terme est également fixé (solde budgétaire cumulé sur la période de cinq ans de chaque plan de développement) ainsi qu'un ratio dépenses/PIB maximal, même si ces objectifs ne sont pas contraignants. Au fil du temps, le Botswana s'est constitué un stock d'épargne publique important, placé dans un fonds en pula que gère la Banque du Botswana. Bien qu'aucune règle stricte n'encadre les entrées et les sorties de capitaux se rapportant à ce fonds, il est destiné aux générations futures et sert aussi de mécanisme de stabilisation quand les recettes d'exploitation des ressources naturelles chutent brutalement, comme ce fut le cas lors de la dernière crise mondiale.

¹⁸L'effet de «bouclier budgétaire» produit par ce mécanisme peut être assez limité; compte tenu de la forte volatilité des cours, des hypothèses considérées comme prudentes au début du processus de programmation budgétaire peuvent tout de même se révéler excessivement optimistes; il peut en résulter un manque à percevoir qui, faute de marges budgétaires bien fournies, peut entraîner de graves difficultés budgétaires et macroéconomiques.

¹⁹Voir Baunsgaard *et al.* (2012) pour un examen des questions pertinentes.

- En 2004, pour ses prévisions de recettes budgétaires, le Nigéria a adopté une règle s'appliquant aux prix du pétrole. Fondée sur une moyenne mobile historique des cours, cette règle est également affinée dans le cadre des négociations budgétaires. Les recettes pétrolières excédentaires (par rapport à l'objectif budgétaire) alimentent l'Excess Crude Account (ECA), qui peut à l'inverse être ponctionné quand les recettes sont inférieures à l'objectif prévu. Avec la flambée des cours de 2008, le solde du fonds a atteint un montant élevé, puis des retraits ont été effectués quand les cours ont chuté, en 2009. Malgré la forte remontée des cours du pétrole, les ponctions ont continué en 2010 et 2011, ce qui a compromis la fonction de stabilisation jouée par l'ECA. Une loi a été votée en 2011 pour lui substituer un fonds souverain, régi par des règles plus claires concernant les versements et les retraits. Le fonds souverain nigérian se décompose en un fonds de stabilisation, un fonds de financement des investissements nationaux prioritaires et un fonds d'épargne à plus long terme²⁰.
- Nouveau pays producteur de pétrole, le Ghana s'est doté d'un cadre juridique régissant l'encaissement, l'affectation et la gestion des recettes pétrolières : 70 % vont au budget, le reste étant réparti entre un fonds de stabilisation et un fonds patrimonial. Les recettes sont calculées à partir d'une moyenne mobile sur cinq ans des cours du pétrole et les recettes excédentaires par rapport au montant budgétisé sont versées aux fonds de stabilisation et de patrimoine.

Plutôt que d'édicter des règles budgétaires, d'autres pays ont choisi de traiter les problèmes de stabilisation et d'épargne/investissement à long terme de diverses manières :

- Dans le cadre de l'accord de confirmation avec le FMI en vigueur depuis 2009, les budgets annuels de l'Angola sont établis à partir d'hypothèses délibérément prudentes concernant l'évolution des cours mondiaux, l'objectif étant de constituer

²⁰À ce jour, le fonds souverain n'est pas encore opérationnel et le mécanisme de l'ECA reste en vigueur.

un important volant de réserves de change pour contribuer à préserver la stabilité macroéconomique quelle que soit la volatilité des revenus pétroliers.

- Grâce aux recettes pétrolières encaissées quand les cours (et le niveau de production nationale) étaient élevés, le Tchad a amassé une épargne appréciable, qui lui a permis de maintenir ses niveaux de dépenses quand les recettes ont dégringolé en 2009 (malgré le rebond des cours observé depuis, l'épargne initiale n'a pas été reconstituée). La Guinée équatoriale a adopté une démarche comparable en matière d'épargne et de dépenses, mais conserve toujours un volume considérable d'avoirs à l'étranger.
- Dans plusieurs cas, les recettes générées par les ressources naturelles servent spécifiquement à financer les dépenses en capital. C'est ainsi que la Guinée a créé un compte budgétaire *ad hoc* (le «fonds spécial d'investissement»). De son côté, l'Angola affecte un pourcentage donné de ses recettes pétrolières à un fonds spécial pour éviter que certains projets d'investissement ne s'arrêtent en cas de chute brutale des prix du pétrole.

Bien que les régimes de taux de change nominal respectivement adoptés par les pays budgétairement tributaires de leurs ressources naturelles varient, tous se caractérisent par une flexibilité limitée. Cinq des 10 pays du groupe étudié (Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon, République du Congo et Tchad) font partie d'une union monétaire, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont la monnaie est arrimée à l'euro. En matière de taux de change, le Botswana a opté pour une parité mobile avec rattachement du taux à un panier de monnaies; l'Angola, la Guinée, le Nigéria et la République démocratique du Congo gèrent leurs taux de manière plus ou moins stricte. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), qui est la banque centrale régionale de la CEMAC, définit la politique de la région en matière de réserves internationales; le Botswana conserve au minimum six mois de réserves de change liquides (hors fonds en pula); et les autres pays du groupe

tendent actuellement de profiter des cours favorables des produits de base pour augmenter leurs réserves.

GÉRER LA VOLATILITÉ DES RECETTES : VERS LA FIN DES CYCLES EXPANSION-CONTRACTION?

La volatilité des recettes générées par les ressources naturelles a souvent contribué à une forte instabilité macroéconomique chez les exportateurs subsahariens : face à la montée en flèche des recettes, les gouvernements réagissaient en augmentant considérablement le niveau des dépenses; l'activité économique était fortement relancée, mais devait ensuite ralentir quand le cycle des cours des produits de base s'inversait, entraînant un effondrement des recettes budgétaires et, du même coup, d'importantes perturbations de l'activité économique. La tendance des États à dépenser rapidement les recettes générées en période faste, mais aussi à emprunter des capitaux en misant sur les flux de recettes anticipés est à l'origine de cette alternance de phases d'expansion et de contraction, qui est une des caractéristiques majeures de la «malédiction des ressources».

L'analyse de la façon dont les exportateurs de ressources naturelles de la région gèrent leurs budgets depuis 2000 incite à plus d'optimisme : dans nombre de pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles, le lien entre l'augmentation des recettes générées par ces ressources et les niveaux de dépenses est beaucoup plus ténu, ce qui favorise une plus grande stabilité macroéconomique. L'expérience du Nigéria est très instructive à cet égard : l'épargne accumulée dans le cadre de l'ECA (et l'accumulation correspondante de réserves de change) pendant la flambée des cours du pétrole et jusqu'à la mi-2008 a permis de constituer une marge de sécurité suffisante pour que la dégringolade des cours du pétrole observée en 2009 n'affecte pratiquement pas le secteur non pétrolier de l'économie²¹.

²¹L'expérience angolaise au cours de cette période n'a pas été aussi heureuse : les dépenses publiques (y compris les opérations quasi-budgétaires) avaient atteint des niveaux très élevés en 2008, et mis ainsi le pays dans une situation budgétaire difficile en 2009, quand les recettes pétrolières ont fortement diminué, en l'obligeant à piocher largement dans ses réserves et en engendrant des arriérés budgétaires importants et des difficultés financières pour les entreprises et les banques.

Les expériences nationales pertinentes sont résumées dans le graphique 3.13, qui fait ressortir deux modèles distincts²² :

- Pour le Botswana, le Cameroun et le Nigéria (panneau de droite), les données montrent l'absence de lien systématique entre les variations des recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles et les déficits budgétaires hors ressources naturelles (et hors dons). Jusqu'en 2006, l'augmentation de ces recettes s'est accompagnée d'un assainissement des finances publiques plutôt que d'une relance; quand les recettes ont fléchi par rapport à leurs niveaux de 2008, les déficits budgétaires hors ressources naturelles se sont fortement creusés, une situation rendue possible par la constitution préalable de volants budgétaires.
- En Angola, au Gabon et en République du Congo (panneau de gauche), les fluctuations des recettes liées aux ressources naturelles ont souvent fait varier les niveaux de dépenses (et les déficits hors secteur pétrolier), mais la relation était généralement imparfaite, les fluctuations du solde hors ressources naturelles étant moins amples que celles des recettes générées par ces ressources (panneau de gauche).

Dans bon nombre de pays, l'adoption d'un cadre budgétaire plus rigoureux permettrait de mieux gérer la volatilité des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles. L'application de principes et de règles budgétaires clairs peut contribuer à isoler le processus de formulation de la politique budgétaire des pressions populistes poussant à dépenser les ressources disponibles. Au Nigéria, le mécanisme de l'Excess Crude Account, bien que perfectible et politiquement fragile, a contribué sans aucun doute à une meilleure efficacité de la politique économique entre 2004 et 2008, quand les recettes pétrolières ont augmenté; d'autres pays auraient intérêt à adopter des règles ou des principes budgétaires qui, tout en tenant compte de la spécificité de leur situation

²²La Guinée et la RDC encaissaient des revenus bien plus modestes que d'autres économies budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles, de sorte que les fluctuations de ces revenus n'ont pas posé les mêmes problèmes. En raison de données incomplètes, la Guinée équatoriale et le Tchad ont été exclus de l'analyse.

nationale, guideraient leur action tout au long du cycle des cours des produits de base²³.

OBJECTIFS DE RÉSERVES DE CHANGE POUR LES PAYS SUBSAHARIENS EXPORTATEURS DE RESSOURCES NATURELLES

Comme les recettes d'exportation issues de la production de ressources naturelles peuvent être très volatiles, les pays exportateurs devraient sans doute constituer des réserves internationales supérieures à la moyenne. En augmentant les réserves, les gouvernants se ménagent la possibilité d'amortir les chocs extérieurs perturbant l'économie nationale; mais il leur faut alors renoncer aux taux de rentabilité plus élevés qui auraient pu être obtenus par une augmentation des investissements en capital fixe (ou par le remboursement de la dette non concessionnelle).

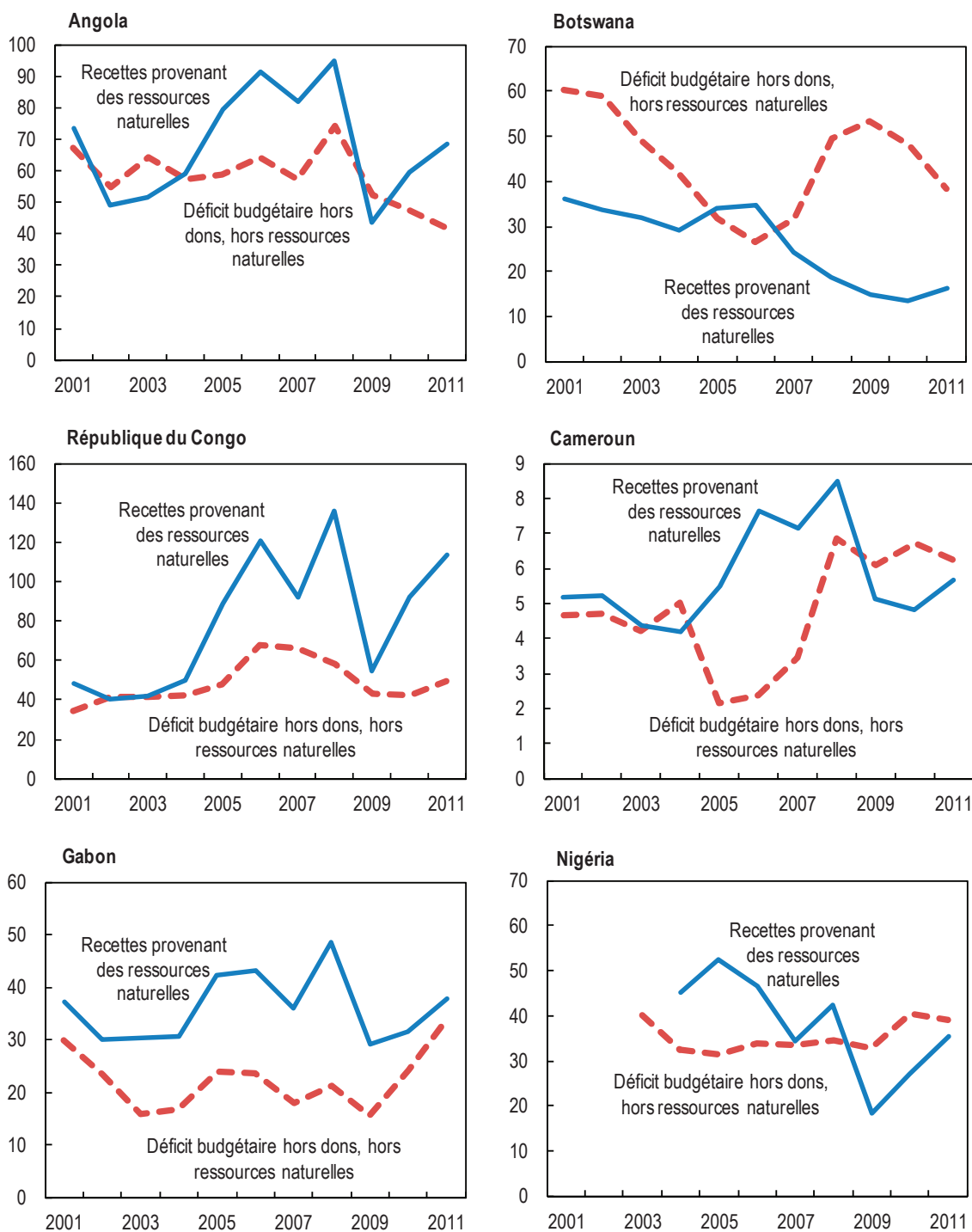
Dans cette section, nous utilisons une méthodologie mise au point récemment pour calculer le niveau de réserves de change que devraient détenir certains pays à faible revenu exportateurs de ressources naturelles d'Afrique subsaharienne (encadré 3.4). Cette méthodologie fait la part entre la réduction des risques que permettent les réserves et les coûts d'immobilisation de ces capitaux, en laissant de côté les autres raisons incitant à accumuler des réserves.

L'analyse statistique semble montrer que les effets négatifs des chocs extérieurs sont comparativement plus importants chez les exportateurs de ressources naturelles, ce qui confirme l'efficacité des réserves comme instrument de prévention et d'atténuation de ces effets. L'analyse confirme également que le niveau de réserves le plus approprié pour un pays dépend de son régime de change : les pays privilégiant un taux fixe ou très encadré devraient viser des niveaux bien plus élevés que les pays souhaitant se servir du taux de change pour amortir les chocs (Zambie, par exemple).

D'après les estimations effectuées pour l'échantillon de pays étudié, le niveau actuel des réserves est généralement trop bas dans la région, même si les résultats pour chaque pays dépendent d'hypothèses relatives au coût de détention de ces réserves (tableau 3.2).

²³La règle chilienne de l'excédent budgétaire structurel est souvent citée comme modèle pour les autres pays en développement.

Graphique 3.13. Pays d'AfSS budgétairement tributaires des ressources naturelles : recettes provenant des ressources naturelles et déficit budgétaire hors ressources naturelles
 (Pourcentage du PIB hors ressources naturelles)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; FMI, base de données du Département Afrique.

Encadré 3.4. Estimation du niveau de réserves optimal pour les pays à faible revenu exportateurs de ressources naturelles

Le FMI (2011a) et Dabla-Norris, Kim et Shirono (2011) mettent au point une méthodologie pour évaluer le niveau de réserves que doivent détenir les pays à faible revenu, en tentant de quantifier les avantages associés à la détention de réserves de précaution. Leurs analyses estiment à la fois la probabilité et l'ampleur d'une baisse brutale de la demande intérieure d'un pays; comparent l'intérêt d'accumuler de nouvelles réserves pour contenir la baisse de la demande et les coûts inhérents à cette accumulation (différence entre les gains qu'auraient pu générer les investissements abandonnés moins les gains générés par les avoirs étrangers liquides); et cherchent enfin à déterminer le niveau de réserves permettant d'équilibrer les gains et les coûts marginaux. L'analyse statistique est effectuée à partir d'un échantillon de 49 pays à faible revenu, dont 13 exportateurs de ressources naturelles.

Cette méthodologie est reprise ici, avec la même série de données, mais en distinguant exportateurs de ressources naturelles et autres pays à faible revenu. Les résultats semblent indiquer que le risque de chute de la demande n'est pas différent dans les pays exportateurs de ressources naturelles par rapport au reste de l'échantillon, mais que les chutes de la demande intérieure ont tendance à être plus prononcées dans les pays exportateurs de ressources naturelles (voir le tableau ci-dessous).

Graphique 1. Pays à faible revenu : estimations de la probabilité et de l'ampleur de la baisse de la demande intérieure

Probabilité de baisse de la demande intérieure		Ampleur de la baisse de la demande intérieure	
Réserves, mois d'importations (t-1)	-0,0894 *** (0,0338)	Réserves, mois d'importations (t-1)	-2,257 *** (0,6647)
Régime de change souple (t-1)	-0,3786 *** (0,1367)	Régime de change souple (t-1)	-8,6235 *** (2,1732)
Solde administrations publiques, % du PIB (t-1)	-0,0324 *** (0,0125)	Croissance de la demande extérieure	-1,0024 ** (0,4275)
Éval. politiques et instit. nationales (t-1)	-0,3040 *** (0,1071)	Amélioration des termes de l'échange	-0,0855 * (0,0482)
Programme du FMI (t)	-0,3052 ** (0,1414)	Variation de l'IDE par rapport au PIB	-0,0229 (0,3361)
Abondance de ressources	0,0436 (0,1558)	Abondance de ressources	10,5733 *** (2,7660)
Constante	0,8376 ** (0,3742)		
Nombre d'observations	445	Nombre d'observations	420
R ²	0,11	R ²	0,42
		Effets fixes	Oui

Source : calculs des services du FMI.

Note : Coefficient t de Student indiqué entre parenthèses.

Les coefficients de régression servent à estimer à partir de différentes hypothèses le niveau «optimal» de réserves pour certains pays subsahariens à faible revenu. Les principaux résultats sont indiqués dans le tableau 3.2. Les calculs sont effectués au niveau de l'Union pour les pays membres de la CEMAC.

Cet encadré a été préparé par Javier Arze del Granado et Darlena Tartari.

Tableau 3.2. Afrique subsaharienne : niveau optimal des réserves dans un échantillon de pays riches en ressources naturelles

(Mois d'importations, sauf indication contraire)

	Réserves effectives (mois d'importations)	Probabilité de baisse de la demande intérieure ¹	Baisse réelle de la demande intérieure ² (% du PIB)	Niveau optimal des réserves d'après coût de la détention de réserves		Un mois d'importations en pourcentage du PIB
				2 %	4 %	
Angola	7,6	0,1	5,8	6,4	3,3	3,6
Congo, Rép. dém. du	1,5	0,3	8,7	4,7	2,2	6,2
Ghana	3,4	0,1	8,6	4,3	2,0	4,4
Guinée	4,4	0,3	8,2	10,0	6,3	3,3
Nigéria	4,8	0,2	8,5	9,8	5,8	2,9
Sierra Leone	2,4	0,2	9,4	3,8	1,7	6,7
Tanzanie	4,7	0,1	6,9	5,7	2,9	3,6
Zambie	3,9	0,2	9,0	9,6	5,6	3,3
Zimbabwe	0,3	0,4	10,8	6,1	2,8	6,4
CEMAC	5,0	0,1	17,6	10,0	9,0	3,4

Source : calculs des services du FMI.

¹Probabilité estimée au niveau actuel des réserves.

²Baisse de la demande intérieure estimée au niveau actuel des réserves.

Ces résultats ont plus vocation à servir d'illustration qu'à déboucher sur des prescriptions à l'intention des décideurs. Comme la méthodologie ne considère que le motif de précaution, les pays qui incluent l'épargne pour les générations futures dans les réserves de change devraient viser un niveau de réserves plus élevé que ce qui est indiqué ici²⁴. En outre, aucune distinction n'est faite entre les différents exportateurs de ressources naturelles : les pays très dépendants à l'égard d'un produit de base en particulier (le pétrole, par exemple) devraient tenir compte de ses caractéristiques (volatilité des cours et de l'offre intérieure, par exemple) pour estimer le niveau de réserves à avoir pour amortir efficacement les chocs.

VIABILITÉ DES BUDGETS ET RECETTES LIÉES AUX RESSOURCES NATURELLES

Le rythme auquel les pays à faible revenu devraient dépenser les recettes générées par les ressources naturelles non renouvelables fait l'objet d'un vaste débat. Certains plaident pour qu'une partie des recettes soit mise de côté pour les générations futures qui n'auront pas accès aux ressources naturelles en raison

²⁴L'épargne pour les générations futures peut être ajoutée aux réserves de change ou placée dans un fonds spécial (fonds souverain, par exemple).

de leur épuisement. Mais d'autres considèrent que les générations futures seront presque à coup sûr plus riches que la génération actuelle et auront donc moins besoin des recettes tirées des ressources naturelles. En plus de déterminer le niveau d'épargne approprié, il faut réfléchir à son placement. Faut-il l'investir dans des avoirs financiers à l'étranger ou renforcer le capital (physique ou humain) national? Bon nombre d'observateurs estiment que le manque criant d'infrastructures constaté dans la plupart des économies de la région, ainsi que les faibles niveaux de capital physique et humain, plaident largement en faveur des investissements intérieurs (Collier *et al.*, 2010). D'autres ont insisté sur le fait que la décision d'investir davantage dans le pays devrait tenir compte de la capacité d'absorption intérieure et que toute augmentation de l'investissement nécessiterait de renforcer la capacité de gestion des investissements publics pour en garantir la rentabilité (Gupta *et al.*, 2011).

Nous examinons deux conceptions différentes de la viabilité budgétaire : i) le déficit hors ressources naturelles est intégralement financé par un flux annuel constant de revenus réels générés par les richesses naturelles sur une longue période (30 ans précisément); ii) le déficit hors ressources naturelles est intégralement financé par un flux annuel de revenus générés par les richesses naturelles, qui représente une part constante du PIB hors ressources naturelles. Ici, la viabilité désigne le fait que la totalité des revenus tirés des ressources naturelles est, d'une manière ou d'une autre, étalée «uniformément» sur une période de 30 ans.

De portée modeste, l'analyse vise en priorité à déterminer si la situation budgétaire actuelle, en particulier le montant actuel du déficit hors ressources naturelles, est soutenable à moyen et long terme. Elle ne cherche pas à savoir si le niveau et la composition actuels des dépenses sont appropriés, mais plutôt s'ils sont techniquement soutenables sur une longue période. Notre analyse tente de préciser à partir de quel moment le déficit hors ressources naturelles cesse d'être viable puis de le comparer aux niveaux actuels.

La principale mesure sur laquelle nous nous fondons est la valeur estimée des richesses naturelles, c'est-à-dire la valeur actualisée des revenus que l'État peut espérer encaisser au cours de la période considérée à

partir du *stock de ressources naturelles identifié à ce jour*. Dans la mesure où l'on peut raisonnablement penser que de nouvelles ressources seront découvertes dans les années à venir, cette mesure sous-estime donc le montant des richesses naturelles et, par extension, les niveaux de déficit hors ressources naturelles qui garantissent la viabilité des budgets.

À partir d'estimations des stocks connus de ressources naturelles, le graphique 3.14 montre les trajectoires soutenables pour les déficits hors ressources naturelles de certaines économies subsahariennes riches en ressources naturelles, ainsi que les niveaux estimés/projetés de ces déficits pour la période 2009–12²⁵. Le niveau de déficit soutenable avec un flux annuel constant de revenus réels générés par les ressources naturelles décline régulièrement en pourcentage du PIB hors ressources naturelles, compte tenu de l'augmentation régulière de ce dernier. La trajectoire soutenable associée à un déficit hors ressources naturelles constant exprimé en pourcentage du PIB hors ressources naturelles est, par définition, plate.

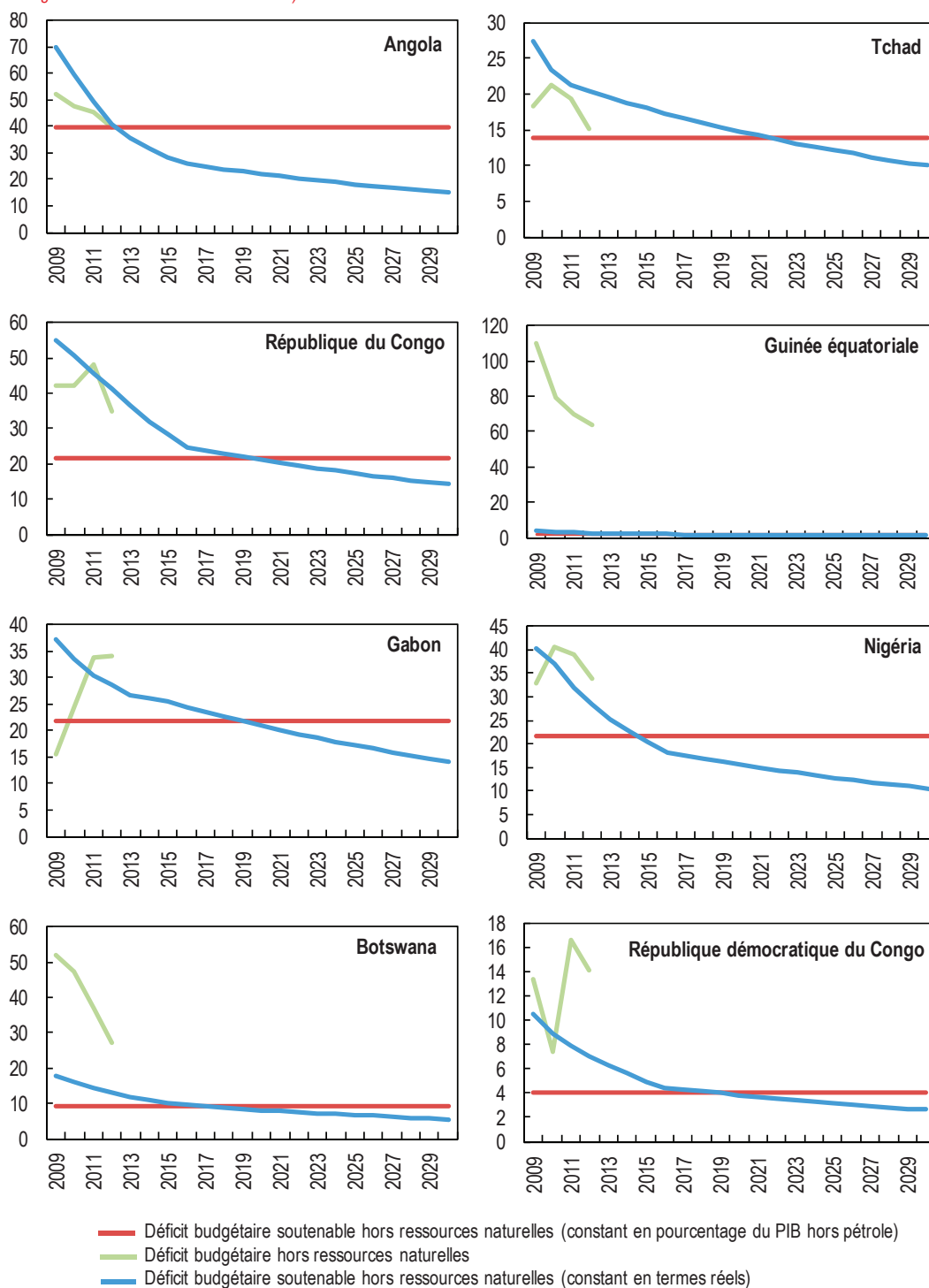
- Sauf pour l'Angola, les niveaux actuels du déficit budgétaire hors ressources naturelles sont supérieurs au niveau garantissant que le flux annuel de recettes générées par les ressources naturelles représente une *part* constante du PIB hors ressources naturelles. Selon ce critère, l'utilisation des recettes liées aux ressources naturelles est actuellement très concentrée en début d'exercice; les déficits hors ressources naturelles sont trop élevés et doivent être réduits par des mesures d'ajustement budgétaire. C'est en Guinée équatoriale que ce «dérapiage» des dépenses financées par les richesses naturelles est le plus marqué et en République démocratique du Congo qu'il l'est le moins.

- La situation est toute autre si l'objectif est de garantir qu'un *niveau* constant de recettes liées aux ressources naturelles sera affecté chaque année au budget (en termes réels). En Angola, en République du Congo et au Tchad, les niveaux de déficit hors ressources naturelles se situent au niveau ou au-dessous de la trajectoire qui permet d'atteindre cet objectif, même si un ajustement budgétaire progressif sera nécessaire à terme pour ne pas s'en écarter. Dans les cinq autres pays, les niveaux de déficit hors ressources naturelles sont au-dessus de la trajectoire visée; l'utilisation des recettes tirées des ressources naturelles reste concentrée en début d'exercice par rapport à l'objectif et des mesures d'ajustement budgétaire s'imposent pour se placer sur la trajectoire soutenable et y rester.

Ces calculs amènent à la conclusion que, compte tenu du stock existant de richesses naturelles, les déficits hors ressources naturelles qui sont observés actuellement sont presque toujours supérieurs à ce qui pourra être tenu durant les trente prochaines années. Les déficits budgétaires existants pourraient bien sûr être justifiés par des niveaux d'investissement temporairement élevés, destinés à accélérer la croissance à moyen terme. En outre, il pourrait y avoir d'excellentes probabilités de découvrir de nouveaux gisements qui feraient très sensiblement augmenter la valeur totale des ressources naturelles et permettraient des niveaux de déficit plus élevés que prévu ici, mais néanmoins soutenables — même si, par prudence, il est préférable que les autorités fondent leur action sur les stocks de ressources identifiés plutôt que sur l'espoir d'hypothétiques découvertes futures. Le fait que les déficits hors ressources naturelles observés actuellement ne sont pas soutenables à moyen terme indique que la politique budgétaire doit faire l'objet d'un examen attentif. Si rien ne permet d'assurer avec certitude que de nouveaux projets commercialement viables seront mis en exploitation et que les investissements budgétaires sont très rentables, des ajustements budgétaires seront indispensables à moyen terme pour éviter un gonflement des dettes. Cela implique qu'il convient de se soucier dès maintenant de stimuler les recettes hors ressources naturelles et de réformer

²⁵Les principales hypothèses qui sous-tendent l'analyse sont les suivantes : i) la croissance tendancielle de l'économie hors secteur des ressources naturelles est de 4 % l'an; ii) le stock actuel de ressources naturelles sera complètement épuisé dans 30 ans; iii) les hypothèses concernant les cours des produits de base proviennent des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI (avril 2012) jusqu'en 2017 et il s'agit ensuite de prix constants (en valeur réelle); iv) une quasi-stagnation des recettes budgétaires tirées de l'exploitation des ressources naturelles; et v) un taux d'actualisation de 4 % en termes réels.

Graphique 3.14. Échantillon de pays : repères budgétaires d'après l'évolution des cours du pétrole prévue dans l'édition du printemps 2012 des *Perspectives de l'économie mondiale*
 (Pourcentage du PIB hors ressources naturelles)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

les politiques de dépenses, autant de mesures qui ne donneront pas de résultats immédiats²⁶.

CONCLUSIONS

Ce chapitre a donné un aperçu de l'expérience des pays subsahariens exportateurs de ressources naturelles non renouvelables depuis 2000. Il en ressort principalement les conclusions suivantes :

- Aidés par une évolution favorable des cours des produits de base et la découverte de nouveaux gisements, les exportateurs de ressources naturelles ont vu leur PIB par habitant augmenter plus vite que les autres pays de la région au cours de la période considérée, même si la progression des indicateurs sociaux peut sembler plus lente qu'on ne l'attendrait avec de tels taux de croissance.
- La volatilité macroéconomique reste un facteur non négligeable dans les pays budgétairement tributaires de leurs exportations de ressources naturelles, c'est-à-dire les pays où les revenus générés par l'exploitation de ces ressources représentent une part substantielle des recettes budgétaires. Plusieurs pays ont toujours tendance à accroître rapidement leur niveau de dépenses dès que les revenus liés aux ressources naturelles augmentent, mais, dans la plupart des cas, le phénomène de répercussion semble relativement modeste et bien moindre qu'avec les politiques budgétaires très procycliques conduites par le passé, qui débouchaient sur un gaspillage des ressources et créaient de sérieuses perturbations.
- En Afrique subsaharienne, les exportateurs de ressources naturelles sont généralement conscients qu'une gestion transparente des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles est nécessaire; une majorité d'entre eux a d'ailleurs décidé de participer à l'ITIE. C'est un domaine où il ne faut pas relâcher l'effort si l'on

veut éviter que les ressources naturelles ne soient une «malédiction».

La politique macroéconomique n'a été abordée que brièvement, mais l'analyse fait ressortir certains aspects intéressants des pouvoirs publics :

- Plusieurs pays devraient se doter d'un cadre de politique macroéconomique permettant réellement de gérer la volatilité des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles. Avec des cadres et des règles plus stricts, bien intégrés dans le processus d'élaboration des budgets, il serait possible d'obtenir de meilleurs résultats — en termes de maintien de la stabilité macroéconomique — qu'en formulant des politiques discrétionnaires (voire un peu improvisées).
- La constitution de marges de réserve suffisantes est un élément important de tout dispositif devant permettre de gérer la volatilité des marchés mondiaux de produits de base. Bien qu'il appartienne à chaque pays de déterminer le niveau de réserves approprié, on peut penser qu'un certain nombre d'exportateurs de ressources naturelles ont encore besoin de reconstituer leurs réserves après le choc de 2009.
- Dans les pays producteurs/exportateurs de ressources naturelles non renouvelables, la question de la viabilité budgétaire a une résonance particulière, car les richesses existantes et les flux de revenus qu'elles génèrent sont voués à disparaître, à moins que de nouveaux gisements ne soient découverts. Même si bon nombre de pays de la région voient sans cesse s'accroître leur stock de ressources identifiées, les responsables de la formulation des politiques doivent être attentifs à la question de la viabilité.

²⁶Indépendamment de toute considération de viabilité, la piètre qualité des investissements publics montrerait la nécessité d'entreprendre des réformes afin d'améliorer la sélection et l'exécution des projets.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 20 avril 2012 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2012 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données et les projections couvrent 44 pays qui relèvent du Département Afrique. On ne dispose pas encore de données pour le Soudan du Sud. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

GROUPES DE PAYS

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice). La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2010.

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les onze pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait

992,70 dollars en 2008–10, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

- Les quatorze pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 992,70 dollars en 2008–10 (Banque mondiale, méthode Atlas) et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.
- Les douze États fragiles qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole avaient une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

Au tableau AS MN 1, les pays sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la CEMAC; la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–4, AS7, AS8, AS14, AS16, AS23 et AS24, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	Tchad	Kenya		Madagascar	
Sénégal		Madagascar		Malawi	
Togo		Malawi		Maurice	
		Maurice		Mozambique	
		Ouganda		Namibie	
		Rwanda		Seychelles	
		Seychelles		Swaziland	
		Swaziland		Tanzanie	
		Zambie		Zambie	
		Zimbabwe		Zimbabwe	

sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS9–13, AS17–22 et AS25–27, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS5, AS6 et AS15, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	92
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	93
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	94
AS4.	PIB réel par habitant	95
AS5.	Prix à la consommation.....	96
AS6.	Prix à la consommation.....	97
AS7.	Investissement total.....	98
AS8.	Épargne nationale brute	99
AS9.	Solde budgétaire global, dons compris.....	100
AS10.	Solde budgétaire global, hors dons	101
AS11.	Recettes publiques, hors dons.....	102
AS12.	Dépenses publiques.....	103
AS13.	Dette publique	104
AS14.	Masse monétaire au sens large.....	105
AS15.	Expansion de la masse monétaire au sens large.....	106
AS16.	Créances sur le secteur privé non financier	107
AS17.	Exportations de biens et de services.....	108
AS18.	Importations de biens et de services.....	109
AS19.	Balance commerciale, marchandises.....	110
AS20.	Solde extérieur courant, dons compris.....	111
AS21.	Solde extérieur courant, hors dons.....	112
AS22.	Dons officiels.....	113
AS23.	Taux de change effectifs réels	114
AS24.	Taux de change effectifs nominaux	115
AS25.	Dette extérieure envers les créanciers publics	116
AS26.	Termes de l'échange, marchandises.....	117
AS27.	Réserves	118

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
 (Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	8,6	11,2	7,5	7,6	9,5	7,1	5,2	6,6	6,0	7,1	6,1
Hors Nigéria	11,0	12,3	10,9	9,9	13,4	8,8	2,4	4,4	4,1	7,0	5,3
Angola	17,8	11,2	20,6	20,7	22,6	13,8	2,4	3,4	3,4	9,7	6,8
Cameroun	3,0	3,7	2,3	3,2	3,4	2,6	2,0	2,9	4,1	4,1	4,5
Congo, Rép. du	4,3	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,5	8,8	4,5	3,1	5,4
Gabon	2,7	1,4	3,0	1,2	5,6	2,3	-1,4	6,6	5,8	5,6	2,3
Guinée équatoriale	16,2	38,0	9,7	1,3	21,4	10,7	5,7	-0,8	7,1	4,0	6,8
Nigéria	7,0	10,6	5,4	6,2	7,0	6,0	7,0	8,0	7,2	7,1	6,6
Tchad	8,7	33,6	7,9	0,2	0,2	1,7	-1,2	13,0	1,6	6,9	0,1
Pays à revenu intermédiaire¹	5,0	4,9	5,0	5,5	5,6	4,1	-0,6	3,8	4,3	3,5	4,1
Hors Afrique du Sud	5,3	5,8	4,2	5,3	5,7	5,5	2,0	6,4	7,7	5,9	5,8
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	2,9	3,1	2,7	3,4
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,0	-4,9	7,2	4,6	3,3	4,6
Cap-Vert	7,2	4,3	6,5	10,1	8,6	6,2	3,7	5,2	5,0	4,3	4,4
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	7,7	13,6	8,8	7,4
Lesotho ²	3,9	2,4	3,1	4,4	4,9	4,7	3,6	5,7	4,2	5,2	2,2
Maurice	4,6	5,5	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	4,1	3,6	4,0
Namibie	6,1	12,3	2,5	7,1	5,4	3,4	-0,4	6,6	3,6	4,0	4,2
Sénégal	4,5	5,9	5,6	2,4	5,0	3,7	2,1	4,1	2,6	3,8	4,5
Seychelles	3,8	-2,9	6,7	6,3	9,9	-1,0	0,5	6,7	4,9	2,8	3,7
Swaziland	2,6	2,3	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	2,0	0,3	-2,7	-0,9
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,6	7,7	8,3
Pays à faible revenu et États fragiles	6,2	5,6	6,5	6,5	6,5	6,1	5,0	5,8	5,1	6,0	5,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,3	6,6	7,6	7,7	7,6	7,1	5,5	6,3	5,8	5,9	5,9
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,1	3,5	4,7
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	7,9	5,6	5,0	6,4
Éthiopie ²	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	8,0	7,5	5,0	5,5
Gambie	3,6	7,0	-0,3	0,8	4,0	6,5	6,7	5,5	3,3	-1,7	9,7
Kenya	5,1	4,6	6,0	6,3	7,0	1,5	2,6	5,6	5,0	5,2	5,7
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-4,1	0,5	0,5	2,9	5,1
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	5,5	4,3	4,1
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	6,0	5,8
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	6,8	7,1	6,7	7,2
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,1	9,6	-0,9	8,0	2,3	14,0	6,6
Ouganda ²	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,8	7,2	5,9	6,7	4,2	5,4
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	7,5	8,8	7,6	7,0
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	5,0	5,3	35,9	9,1
Tanzanie ²	7,3	7,8	7,4	7,0	6,9	7,3	6,7	6,5	6,7	6,4	6,7
États fragiles	3,1	2,9	3,6	2,7	3,1	3,3	2,9	3,8	1,7	6,6	5,8
Burundi	4,7	3,8	4,4	5,4	4,8	5,0	3,5	3,8	4,2	4,8	5,0
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	2,5	4,0
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	7,0	6,9	6,5	6,7
Côte d'Ivoire	1,6	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,7	2,4	-4,7	8,1	6,2
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,5	3,4
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,6	4,7	4,8
Guinée-Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	5,3	4,5	4,7
Libéria	6,0	2,6	5,3	7,8	9,4	4,7	2,8	5,0	6,4	8,8	5,1
République centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	3,1	4,1	4,2
São Tomé-et-Príncipe	6,0	4,5	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	5,5	6,0
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,4	4,0	4,1	4,4	4,6
Zimbabwe ³	-7,2	-5,7	-5,7	-3,5	-3,6	-17,6	5,8	8,1	9,3	4,7	6,3
Afrique subsaharienne	6,5	7,1	6,2	6,4	7,1	5,6	2,8	5,3	5,1	5,4	5,3
<i>Médiane</i>	5,1	4,6	5,3	5,3	5,2	5,0	3,2	5,5	4,8	4,7	5,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,3	7,3	7,1	7,1	8,1	6,7	3,7	5,6	5,4	6,3	5,7
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,6	5,9	5,9	4,9	1,6	4,6	4,7	4,6	4,9
Hors Afrique du Sud	6,0	5,7	5,8	6,1	6,3	5,9	4,2	6,0	5,8	6,0	5,9
Zone franc	4,9	7,7	4,9	2,9	4,6	4,3	2,7	4,9	3,0	5,5	4,9
UEMOA	3,7	2,9	4,7	3,2	3,4	4,3	2,9	4,6	1,3	6,4	5,7
CEMAC	6,1	12,6	5,1	2,5	5,9	4,3	2,4	5,1	4,6	4,6	4,0
CAE-5	6,7	6,2	6,6	7,7	7,1	5,7	5,1	6,0	6,2	5,5	6,0
SADC	6,4	5,6	6,5	7,1	7,6	5,3	0,2	3,8	3,8	4,3	4,5
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,5	3,6	-1,6	3,2	3,2	2,7	3,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,9	6,4	6,7	7,3	7,7	6,3	5,3	6,1	6,0	5,0	5,6
IADM	6,6	6,1	6,7	6,7	6,5	7,1	5,1	6,2	6,6	6,1	6,1
Pays à régime de parité fixe classique	4,8	7,6	4,7	3,1	4,6	4,0	2,5	4,9	3,1	5,3	4,7
Pays sans régime de parité fixe classique	6,9	7,0	6,6	7,2	7,6	6,0	2,9	5,4	5,5	5,5	5,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012); FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	10,9	11,3	8,3	12,1	13,2	9,5	8,0	7,9	8,3	7,7	7,4
Hors Nigéria	12,5	8,0	10,3	16,1	17,7	10,4	7,5	7,0	7,7	7,2	7,6
Angola	18,0	9,0	14,1	27,6	24,4	15,0	8,1	7,6	8,8	9,0	8,7
Cameroun	3,6	4,9	3,2	2,9	4,0	3,1	2,9	3,7	4,7	3,9	4,1
Congo, Rép. du	5,7	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,9	6,5	7,4	7,4	7,7
Gabon	4,2	2,3	4,3	4,9	6,2	3,4	-0,5	5,7	7,2	6,9	4,3
Guinée équatoriale	29,3	28,4	22,8	29,8	47,2	18,1	27,6	5,4	12,6	5,0	15,7
Nigéria	9,8	13,3	7,0	9,6	10,1	8,9	8,3	8,5	8,6	8,0	7,3
Tchad	4,8	2,1	11,0	4,7	3,1	3,0	0,0	15,0	2,5	7,0	1,5
Pays à revenu intermédiaire¹	5,0	4,9	5,0	5,5	5,6	4,1	-0,6	3,8	3,8	3,4	4,0
Hors Afrique du Sud	5,3	5,8	4,2	5,3	5,7	5,5	2,0	6,4	5,6	5,5	5,3
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	2,9	3,1	2,7	3,4
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,0	-4,9	7,2	4,6	3,3	4,6
Cap-Vert	7,2	4,3	6,5	10,1	8,6	6,2	3,7	5,2	5,0	4,3	4,4
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	7,7	8,2	7,6	6,2
Lesotho ²	3,9	2,4	3,1	4,4	4,9	4,7	3,6	5,7	4,2	5,2	2,2
Maurice	4,6	5,5	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	4,1	3,6	4,0
Namibie	6,1	12,3	2,5	7,1	5,4	3,4	-0,4	6,6	3,6	4,0	4,2
Sénégal	4,5	5,9	5,6	2,4	5,0	3,7	2,1	4,1	2,6	3,8	4,5
Seychelles	3,8	-2,9	6,7	6,3	9,9	-1,0	0,5	6,7	4,9	2,8	3,7
Swaziland	2,6	2,3	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	2,0	0,3	-2,7	-0,9
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,6	7,7	8,3
Pays à faible revenu et États fragiles	6,4	5,8	6,6	6,5	6,7	6,4	5,0	5,8	5,0	5,8	5,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,3	6,6	7,6	7,7	7,6	7,1	5,5	6,3	5,8	5,6	5,9
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,1	3,5	4,7
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	7,9	5,6	5,0	6,4
Éthiopie ²	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	8,0	7,5	5,0	5,5
Gambie	3,6	7,0	-0,3	0,8	4,0	6,5	6,7	5,5	3,3	-1,7	9,7
Kenya	5,1	4,6	6,0	6,3	7,0	1,5	2,6	5,6	5,0	5,2	5,7
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-4,1	0,5	0,5	2,9	5,1
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	5,5	4,3	4,1
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	6,0	5,8
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	6,8	7,1	6,7	7,2
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,1	9,6	-0,9	8,0	2,3	5,1	5,6
Ouganda ²	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,8	7,2	5,9	6,7	4,2	5,4
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	7,5	8,8	7,6	7,0
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	5,0	5,3	35,9	9,1
Tanzanie ²	7,3	7,8	7,4	7,0	6,9	7,3	6,7	6,5	6,7	6,4	6,7
États fragiles	3,1	2,9	3,3	2,4	3,3	3,4	2,9	3,9	1,6	6,7	5,7
Burundi	4,7	3,8	4,4	5,4	4,8	5,0	3,5	3,8	4,2	4,8	5,0
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	2,5	4,0
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	7,0	6,9	6,5	6,7
Côte d'Ivoire	1,5	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,7	2,8	-4,9	8,4	6,1
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,5	3,4
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,6	4,7	4,8
Guinée-Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	5,3	4,5	4,7
Libéria	6,0	2,6	5,3	7,8	9,4	4,7	2,8	5,0	6,4	8,8	5,1
République centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	3,1	4,1	4,2
São Tomé-et-Príncipe	6,0	4,5	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	5,5	6,0
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,4	4,0	4,1	4,4	4,6
Zimbabwe ³	-7,2	-5,7	-5,7	-3,5	-3,6	-17,6	5,8	8,1	9,3	4,7	6,3
Afrique subsaharienne	7,3	7,2	6,5	7,9	8,3	6,4	3,7	5,7	5,7	5,6	5,7
<i>Médiane</i>	5,2	4,6	5,3	5,4	5,4	5,0	3,3	5,6	5,0	5,0	5,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,7	6,3	7,0	8,7	9,4	7,3	5,1	6,2	5,8	6,1	6,2
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,6	5,9	6,0	5,0	1,6	4,6	4,3	4,4	4,8
Hors Afrique du Sud	6,1	5,8	5,9	6,2	6,4	6,1	4,2	6,0	5,2	5,7	5,7
Zone franc	6,0	5,1	6,2	5,5	7,8	5,3	4,8	5,5	4,0	5,6	6,0
UEMOA	3,6	2,9	4,5	3,0	3,5	4,3	2,9	4,7	1,2	5,7	5,6
CEMAC	8,3	7,4	7,9	8,1	12,2	6,2	6,8	6,3	6,6	5,5	6,4
CAE-5	6,7	6,2	6,6	7,7	7,1	5,7	5,1	6,0	6,2	5,5	6,0
SADC	6,6	5,5	6,0	7,9	7,9	5,6	0,9	4,3	4,4	4,2	4,8
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,5	3,6	-1,6	3,2	3,2	2,7	3,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	7,2	6,7	7,1	7,6	8,0	6,7	5,3	6,1	6,0	5,0	5,5
IADM	6,7	6,3	6,7	6,6	6,8	7,2	5,1	6,2	6,1	5,9	5,9
Pays à régime de parité fixe classique	5,8	5,3	5,8	5,5	7,5	4,9	4,5	5,4	3,9	5,4	5,7
Pays sans régime de parité fixe classique	7,6	7,6	6,6	8,4	8,5	6,7	3,6	5,8	6,0	5,6	5,7

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors états fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
 (Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	5,7	8,2	4,6	4,7	6,6	4,3	2,4	3,8	3,2	4,2	3,3
Hors Nigéria	8,1	9,3	7,9	6,9	10,4	6,0	-0,2	1,6	1,4	4,2	2,6
Angola	14,6	8,0	17,2	17,4	19,3	10,9	-0,2	0,4	0,4	6,5	3,6
Cameroun	0,2	0,9	-0,5	0,4	0,6	-0,2	-0,8	0,4	1,6	1,6	2,0
Congo, Rép. du	1,4	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	5,7	1,5	0,2	2,4
Gabon	0,4	-1,1	0,5	-1,3	3,0	0,8	-2,8	5,1	4,3	4,0	0,8
Guinée équatoriale	12,9	34,1	6,7	-1,6	18,0	7,6	2,8	-3,6	4,1	1,1	3,8
Nigéria	4,2	7,6	2,6	3,4	4,1	3,1	4,1	5,1	4,3	4,2	3,7
Tchad	6,1	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-0,8	-3,6	10,3	-0,9	4,3	-2,3
Pays à revenu intermédiaire¹	3,6	3,6	3,8	4,2	3,5	2,7	-2,0	2,5	2,9	2,1	2,7
Hors Afrique du Sud	3,4	3,9	2,3	3,5	3,7	3,5	0,1	4,5	5,7	4,0	3,8
Afrique du Sud	3,6	3,5	4,3	4,5	3,4	2,5	-2,6	1,8	1,9	1,4	2,2
Botswana	3,0	4,8	0,8	4,3	3,5	1,8	-6,0	5,9	3,4	2,1	3,3
Cap-Vert	5,6	2,6	4,9	8,5	7,1	4,7	2,3	3,8	3,6	2,9	3,0
Ghana	3,8	2,7	3,4	3,5	3,8	5,7	1,4	5,0	10,8	6,1	4,7
Lesotho ²	4,3	1,7	2,4	9,5	4,2	4,0	2,8	5,0	3,5	4,4	1,4
Maurice	3,8	4,6	0,7	3,7	4,9	5,2	2,5	3,7	3,5	3,0	3,4
Namibie	4,3	10,4	0,7	5,2	3,5	1,5	-2,2	5,7	2,8	3,2	3,4
Sénégal	2,1	3,4	3,2	0,0	2,5	1,2	-0,3	1,7	0,2	1,4	2,1
Seychelles	2,8	-2,5	6,2	4,2	9,3	-3,2	0,1	3,8	3,7	1,6	2,5
Swaziland	1,6	1,7	1,3	1,7	1,6	1,6	-0,3	2,4	0,7	-2,3	-0,5
Zambie	3,3	3,1	3,0	3,7	3,6	3,1	3,8	5,0	4,0	5,1	5,7
Pays à faible revenu et États fragiles	3,5	2,8	3,9	3,7	3,7	3,3	2,3	3,1	2,4	3,3	3,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	4,6	3,9	4,9	4,9	4,8	4,3	2,8	3,6	3,1	3,2	3,2
Bénin	0,8	-0,2	-0,4	0,9	1,8	2,2	-0,1	-0,2	0,3	0,7	1,9
Burkina Faso	2,9	1,3	6,1	3,1	1,2	2,8	0,8	5,5	3,2	2,6	4,0
Éthiopie ²	8,9	8,9	9,8	8,7	8,9	8,3	7,2	5,5	5,0	2,6	3,0
Gambie	0,6	3,8	-3,3	-2,1	1,1	3,6	3,9	2,7	0,5	-4,3	6,8
Kenya	2,4	2,6	4,0	3,2	3,9	-1,4	-0,4	2,5	2,0	2,2	2,7
Madagascar	2,8	2,4	1,8	2,2	3,4	4,3	-6,6	-2,0	-2,0	0,3	2,5
Malawi	3,0	3,3	0,5	-0,8	6,5	5,4	6,0	3,5	2,5	1,4	1,2
Mali	1,4	-0,9	2,9	2,0	1,1	1,8	1,3	2,7	-0,4	2,8	2,6
Mozambique	5,7	5,8	6,3	6,6	5,2	4,7	4,2	4,7	5,0	4,7	5,1
Niger	2,1	-3,8	5,2	2,6	0,0	6,3	-3,9	4,7	-0,8	10,6	3,4
Ouganda ²	4,7	3,4	2,9	7,2	4,9	5,3	3,5	2,2	3,0	0,5	1,7
Rwanda	6,6	5,9	7,5	7,3	3,3	8,9	2,0	5,3	6,6	5,4	4,8
Sierra Leone	3,4	3,1	3,4	3,9	3,5	2,9	0,7	2,3	2,7	32,4	6,3
Tanzanie ²	5,1	5,5	5,1	5,1	4,9	5,2	4,6	4,5	4,6	4,3	4,6
États fragiles	0,2	-0,7	0,9	-0,1	0,3	0,5	0,0	0,9	-1,1	3,7	2,9
Burundi	2,6	1,7	2,3	3,3	2,7	3,0	1,4	1,8	2,1	2,8	3,0
Comores	-0,7	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-0,3	0,0	0,1	0,3	1,9
Congo, Rép. dém. du	3,4	3,5	4,7	2,5	3,2	3,1	-0,2	3,9	3,8	3,4	3,6
Côte d'Ivoire	-1,7	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	-0,6	-7,5	5,0	3,1
Érythrée	-4,5	-2,6	-1,2	-4,3	-1,9	-12,6	0,7	-0,9	5,4	4,3	0,4
Guinée	0,8	0,4	1,0	0,4	-0,4	2,6	-2,7	-0,6	1,0	2,1	2,3
Guinée-Bissau	0,8	0,3	1,8	-0,2	0,9	1,0	0,7	1,2	3,1	2,2	2,5
Libéria	2,2	0,8	2,4	3,7	4,4	-0,4	-1,4	0,7	3,7	6,1	2,4
République centrafricaine	0,6	-1,0	0,4	1,8	1,7	0,0	-1,9	0,8	0,6	1,5	1,7
São Tomé-et-Príncipe	4,4	3,0	0,1	10,9	0,4	7,4	2,3	2,7	3,0	3,4	3,9
Togo	-0,2	-0,5	-1,4	1,5	-0,2	-0,1	0,9	1,5	1,6	1,8	2,0
Zimbabwe ³	-7,8	-6,8	-6,7	-3,4	-3,9	-18,2	5,8	8,1	9,3	4,7	6,3
Afrique subsaharienne	4,2	4,9	4,1	4,3	4,6	3,4	0,6	3,1	2,9	3,2	3,0
<i>Médiane</i>	2,8	2,6	2,5	3,2	3,3	2,7	0,7	2,7	2,9	2,8	2,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,6	4,6	4,5	4,5	5,5	4,1	1,2	3,0	2,8	3,7	3,2
Pays importateurs de pétrole	3,5	3,3	3,8	4,0	3,6	3,0	-0,3	2,8	2,7	2,6	2,9
Hors Afrique du Sud	3,5	3,1	3,4	3,6	3,7	3,4	1,7	3,5	3,3	3,5	3,4
Zone franc	2,0	4,5	2,1	0,1	1,9	1,6	0,0	2,2	0,4	2,8	2,2
UEMOA	0,7	-0,7	1,9	0,4	0,6	1,5	0,2	1,8	-1,4	3,5	2,8
CEMAC	3,3	9,6	2,4	-0,2	3,1	1,7	-0,2	2,6	2,1	2,1	1,6
CAE-5	4,0	3,8	4,3	4,9	4,3	2,9	2,3	3,2	3,4	2,7	3,2
SADC	4,8	4,1	5,0	5,6	5,4	3,7	-1,3	2,2	2,2	2,6	2,9
Union douanière d'Afrique australe	3,6	3,7	4,0	4,5	3,4	2,4	-2,7	2,1	2,0	1,5	2,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	4,3	4,0	4,3	4,6	5,0	3,6	2,6	3,5	3,4	2,4	3,0
IADM	3,9	3,3	4,0	4,0	3,8	4,4	2,4	3,6	4,0	3,5	3,4
Pays à régime de parité fixe classique	2,1	4,5	2,0	0,5	1,9	1,4	-0,1	2,4	0,6	2,8	2,2
Pays sans régime de parité fixe classique	4,7	5,0	4,6	5,1	5,1	3,8	0,8	3,2	3,3	3,2	3,2

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS4. PIB réel par habitant (En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)											
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	681	625	649	676	715	743	761	790	816	849	877
Hors Nigéria	917	804	856	905	983	1.034	1.032	1.046	1.062	1.103	1.131
Angola	992	708	829	974	1.162	1.288	1.285	1.290	1.295	1.379	1.429
Cameroun	679	679	675	678	682	681	675	678	688	699	713
Congo, Rép. du	1.170	1.120	1.173	1.211	1.158	1.188	1.241	1.312	1.331	1.334	1.366
Gabon	4.070	4.030	4.051	3.998	4.118	4.152	4.035	4.240	4.420	4.599	4.636
Guinée équatoriale	3.923	3.449	3.679	3.620	4.272	4.596	4.722	4.555	4.740	4.792	4.973
Nigéria	596	559	574	593	617	637	663	697	727	758	786
Tchad	298	293	308	301	294	292	281	310	308	321	313
Pays à revenu intermédiaire¹	2.092	1.956	2.021	2.100	2.169	2.215	2.158	2.198	2.243	2.276	2.323
Hors Afrique du Sud	806	766	778	803	829	851	845	878	915	942	971
Afrique du Sud	3.553	3.281	3.422	3.576	3.698	3.789	3.689	3.756	3.828	3.883	3.969
Botswana	4.390	4.179	4.211	4.391	4.544	4.624	4.344	4.602	4.758	4.859	5.021
Cap-Vert	1.588	1.398	1.466	1.591	1.704	1.784	1.825	1.893	1.962	2.018	2.078
Ghana	472	438	452	468	486	514	521	547	606	643	673
Lesotho ²	505	457	468	513	534	555	571	599	620	648	657
Maurice	4.677	4.413	4.444	4.610	4.833	5.084	5.211	5.401	5.589	5.755	5.949
Namibie	2.663	2.524	2.542	2.674	2.768	2.810	2.747	2.904	2.984	3.079	3.183
Sénégal	509	490	506	506	518	525	523	532	533	540	552
Seychelles	7.480	6.742	7.159	7.456	8.151	7.891	7.901	8.200	8.506	8.641	8.858
Swaziland	1.531	1.485	1.505	1.531	1.555	1.579	1.575	1.613	1.624	1.587	1.579
Zambie	364	341	351	364	377	389	404	424	441	463	489
Pays à faible revenu et États fragiles	262	246	254	262	271	277	283	291	298	308	318
Pays à faible revenu hors États fragiles	279	254	266	279	292	304	311	322	332	343	354
Bénin	350	345	343	347	353	360	360	359	360	362	369
Burkina Faso	278	258	273	282	285	293	296	312	322	331	344
Éthiopie ²	161	134	147	160	174	189	203	214	224	230	237
Gambie	469	482	467	457	462	479	497	511	513	491	525
Kenya	441	414	430	444	461	454	453	464	474	484	497
Madagascar	241	229	233	239	247	257	240	235	231	231	237
Malawi	147	141	142	141	150	158	168	174	178	180	183
Mali	280	268	275	281	284	289	293	301	299	308	316
Mozambique	346	307	327	348	366	383	400	418	440	460	483
Niger	178	166	174	179	179	190	183	192	190	210	217
Ouganda ²	320	290	299	320	336	353	366	374	385	387	394
Rwanda	298	261	280	301	311	339	345	364	388	408	428
Sierra Leone	249	232	240	249	258	265	267	273	280	371	395
Tanzanie ²	377	341	358	376	394	415	434	453	474	495	517
États fragiles	211	209	211	210	211	212	212	213	210	218	224
Burundi	139	131	134	139	142	147	149	151	155	159	164
Comores	380	379	387	384	378	373	372	372	373	374	381
Congo, Rép. dém. du	89	83	87	89	92	95	95	99	102	106	110
Côte d'Ivoire	541	555	551	539	531	528	532	529	489	513	529
Érythrée	167	179	177	169	166	145	146	145	153	159	160
Guinée	391	385	389	391	389	399	389	386	390	399	408
Guinée-Bissau	267	262	267	266	269	271	274	277	285	292	299
Libéria	143	135	138	143	149	149	147	148	153	163	166
République centrafricaine	218	214	215	218	222	222	218	220	221	224	228
São Tomé-et-Principe	650	599	600	666	668	718	734	754	777	804	835
Togo	225	226	223	226	226	226	227	231	234	239	243
Zimbabwe ³	351	398	371	359	345	282	299	323	353	369	393
Afrique subsaharienne	630	590	608	629	653	669	668	684	700	717	735
<i>Médiane</i>	384	382	379	380	383	394	402	421	440	462	486
Hors Afrique du Sud et Nigéria	379	352	364	378	394	407	410	422	432	447	460
Pays importateurs de pétrole	612	578	594	613	631	643	634	646	657	669	684
Hors Afrique du Sud	323	305	313	322	333	341	345	356	366	377	389
Zone franc	491	480	488	489	496	503	503	511	511	525	536
UEMOA	356	350	356	356	358	362	363	369	361	374	384
CEMAC	805	781	797	797	818	831	828	844	863	879	893
CAE-5	360	330	344	361	377	389	398	411	425	437	451
SADC	997	924	957	998	1.041	1.065	1.042	1.059	1.076	1.094	1.118
Union douanière d'Afrique australe	3.398	3.141	3.267	3.420	3.538	3.624	3.525	3.600	3.674	3.730	3.816
COMESA (pays membres d'AFSS)	249	233	240	249	260	265	271	280	289	295	303
IADM	276	256	265	276	285	297	303	313	324	335	346
Pays à régime de parité fixe classique	524	512	520	522	531	537	536	546	547	560	571
Pays sans régime de parité fixe classique	661	613	635	661	689	709	707	724	743	761	781

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	10,7	14,6	14,7	8,0	5,6	10,4	11,1	11,4	9,7	9,7	8,3
Hors Nigéria	9,2	13,9	9,8	7,7	5,9	8,8	8,9	7,8	7,8	7,3	5,9
Angola	20,9	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	13,7	14,5	13,5	11,1	8,3
Cameroun	2,7	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	1,3	2,9	3,0	3,0
Congo, Rép. du	3,9	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	5,0	1,9	2,7	2,9
Gabon	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	1,9	1,4	1,3	2,3	2,6
Guinée équatoriale	4,3	4,2	5,7	4,5	2,8	4,3	7,2	7,5	7,3	7,0	7,0
Nigéria	11,6	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,5	13,7	10,8	11,2	9,7
Tchad	1,5	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	10,1	-2,1	1,9	5,5	3,0
Pays à revenu intermédiaire¹	6,5	3,0	4,8	5,5	7,5	11,8	8,0	4,9	5,6	6,1	5,7
Hors Afrique du Sud	9,4	8,1	9,3	8,1	8,6	12,6	10,6	6,7	7,3	7,1	6,6
Afrique du Sud	5,6	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	4,3	5,0	5,7	5,3
Botswana	9,4	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,9	8,5	7,8	6,7
Cap-Vert	2,9	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,0	2,1	4,5	2,1	2,0
Ghana	13,0	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	19,3	10,7	8,7	9,6	8,9
Lesotho ²	6,9	4,6	3,6	6,3	9,2	10,7	5,9	3,4	5,6	5,2	4,6
Maurice	7,4	4,7	4,9	8,7	8,6	9,7	2,5	2,9	6,5	4,8	5,6
Namibie	5,7	4,1	2,3	5,1	6,7	10,4	8,8	4,5	5,8	6,7	5,9
Sénégal	3,2	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,7	1,2	3,4	3,0	2,2
Seychelles	9,0	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	31,7	-2,4	2,6	6,3	3,6
Swaziland	6,9	3,4	4,9	5,2	8,1	12,7	7,4	4,5	6,1	7,2	6,7
Zambie	13,7	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,5	8,7	5,6	5,2
Pays à faible revenu et États fragiles	8,9	6,9	8,8	7,9	7,6	13,2	13,8	6,3	10,2	14,5	9,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	8,7	7,3	8,1	7,5	7,4	13,4	14,2	5,7	10,3	16,4	9,9
Bénin	3,9	0,9	5,4	3,8	1,3	8,0	2,2	2,1	2,7	7,0	3,5
Burkina Faso	3,8	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	-0,6	2,7	2,5	2,0
Éthiopie ²	13,8	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	36,4	2,8	18,1	33,9	23,1
Gambie	6,2	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	5,0	4,8	4,7	5,5
Kenya	9,4	11,8	9,9	6,0	4,3	15,1	10,6	4,1	14,0	10,6	5,2
Madagascar	12,5	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,2	10,6	8,9	8,5
Malawi	11,5	11,4	15,5	13,9	8,0	8,7	8,4	7,4	7,6	11,1	11,9
Mali	3,1	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	1,3	3,1	6,1	2,2
Mozambique	10,2	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	12,7	10,4	7,2	5,6
Niger	3,8	0,4	7,8	0,1	0,1	10,5	1,1	0,9	2,9	4,5	2,0
Ouganda ²	6,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	14,2	9,4	6,5	23,4	7,6
Rwanda	10,9	12,0	9,1	8,8	9,1	15,4	10,3	2,3	5,7	7,9	6,8
Sierra Leone	12,5	14,2	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	17,8	18,5	11,5	9,1
Tanzanie ²	5,8	4,1	4,4	5,6	6,3	8,4	11,8	10,5	7,0	17,4	9,5
États fragiles	9,5	5,3	11,1	9,5	8,8	12,6	12,6	8,9	10,2	7,1	6,0
Burundi	12,5	11,8	1,2	9,1	14,4	26,0	4,6	4,1	14,9	10,3	8,4
Comores	4,0	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	3,9	6,8	5,6	3,1
Congo, Rép. dém. du	14,7	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	23,5	15,5	12,7	9,4
Côte d'Ivoire	3,2	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4	4,9	2,0	2,5
Érythrée	16,4	25,1	12,5	15,1	9,3	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3	12,3
Guinée	25,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	15,5	21,5	15,0	11,2
Guinée-Bissau	4,0	0,8	3,2	0,7	4,6	10,4	-1,6	1,1	5,0	3,5	2,5
Libéria	9,8	3,6	6,9	7,2	13,7	17,5	7,4	7,3	8,5	5,2	4,2
République centrafricaine	3,5	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	1,5	0,7	2,5	1,9
São Tomé-et-Principe	20,8	13,3	17,2	23,1	18,6	32,0	17,0	13,3	14,3	8,3	4,9
Togo	3,8	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	1,9	3,2	3,6	1,5	3,0
Zimbabwe ³	6,2	3,0	3,5	6,2	5,1
Afrique subsaharienne	8,4	7,6	8,9	6,9	6,9	11,7	10,6	7,4	8,2	9,6	7,5
<i>Médiane</i>	6,8	4,2	6,4	6,3	6,7	10,4	7,2	4,2	6,3	6,5	5,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,0	8,8	9,1	7,9	7,4	11,9	11,8	6,8	9,0	11,1	7,7
Pays importateurs de pétrole	7,4	4,5	6,3	6,4	7,5	12,4	10,3	5,5	7,5	9,5	7,1
Hors Afrique du Sud	9,0	7,2	8,9	8,0	7,9	13,1	12,9	6,4	9,4	12,4	8,4
Zone franc	3,1	0,4	3,7	3,1	1,5	6,8	2,9	1,8	3,3	3,7	3,0
UEMOA	3,4	0,3	4,7	2,2	2,0	7,9	1,0	1,2	3,6	3,5	2,4
CEMAC	2,8	0,4	2,7	4,1	1,0	5,7	4,7	2,4	3,1	3,9	3,6
CAE-5	7,8	7,9	7,4	6,3	6,0	11,5	11,6	7,2	9,4	15,4	7,3
SADC	7,8	6,1	6,6	6,6	8,1	11,5	9,2	6,9	7,0	7,7	6,4
Union douanière d'Afrique australe	5,8	1,8	3,6	5,0	7,1	11,6	7,2	4,4	5,2	5,9	5,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	11,0	9,6	10,5	9,3	10,0	15,8	19,2	6,3	12,2	17,2	11,1
IADM	8,5	6,2	8,3	7,6	7,8	12,4	13,9	6,6	8,5	13,1	8,9
Pays à régime de parité fixe classique	3,6	1,0	3,8	3,5	2,2	7,3	3,6	2,1	3,7	4,1	3,4
Pays sans régime de parité fixe classique	9,4	9,0	10,0	7,6	7,9	12,6	12,0	8,5	9,1	10,7	8,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS6. Prix à la consommation
(Fin de période, variation en pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	9,6	10,6	10,1	7,6	6,7	12,9	11,6	10,4	9,3	9,4	7,9
Hors Nigéria	8,4	11,7	7,7	6,2	6,8	9,8	8,0	8,4	7,7	6,8	5,2
Angola	17,3	31,0	18,5	12,2	11,8	13,2	14,0	15,3	11,4	10,0	7,0
Cameroun	3,1	1,0	3,5	2,4	3,4	5,3	0,9	2,6	2,7	3,0	3,0
Congo, Rép. du	4,4	1,1	3,1	8,1	-1,7	11,4	2,5	5,4	3,0	3,0	2,5
Gabon	2,3	-0,5	1,1	-0,7	5,9	5,6	0,9	0,7	2,3	2,3	2,6
Guinée équatoriale	4,4	5,1	3,2	3,8	3,7	6,2	8,1	7,5	7,3	7,0	7,0
Nigéria	10,4	10,0	11,6	8,5	6,6	15,1	13,9	11,7	10,3	11,0	9,5
Tchad	3,2	9,2	-3,4	-0,9	1,7	9,7	4,7	-2,2	10,8	5,5	3,0
Pays à revenu intermédiaire¹	7,2	4,6	5,0	6,4	9,1	10,9	6,7	4,3	6,4	5,9	5,6
Hors Afrique du Sud	9,8	8,3	9,5	8,4	9,6	13,5	7,8	6,7	7,2	6,9	6,6
Afrique du Sud	6,4	3,5	3,6	5,8	9,0	10,1	6,3	3,5	6,1	5,5	5,3
Botswana	9,9	7,9	11,3	8,5	8,1	13,7	5,8	7,4	9,2	6,7	6,6
Cap-Vert	3,5	-0,3	1,8	5,8	3,4	6,7	-0,4	3,4	3,6	2,3	2,3
Ghana	13,7	11,8	14,8	10,9	12,7	18,1	16,0	8,6	8,6	9,8	9,0
Lesotho ²	7,2	3,6	5,1	5,9	10,6	10,5	3,8	3,6	6,4	2,9	4,1
Maurice	7,3	5,6	3,9	11,6	8,6	6,8	1,5	6,1	4,9	5,2	5,6
Namibie	6,4	4,3	3,5	6,0	7,1	10,9	7,0	3,1	7,2	6,2	5,7
Sénégal	3,5	1,7	1,4	3,9	6,2	4,3	-3,4	4,3	2,7	2,8	2,1
Seychelles	16,5	3,9	-1,6	0,2	16,7	63,3	-2,6	0,4	5,5	5,0	3,1
Swaziland	7,7	3,2	7,6	4,8	9,8	12,9	4,5	4,5	7,8	5,1	9,0
Zambie	13,4	17,5	15,9	8,2	8,9	16,6	9,9	7,9	7,2	6,0	5,0
Pays à faible revenu et États fragiles	10,1	7,9	8,5	8,3	7,2	18,7	7,0	6,5	15,0	11,5	7,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	10,0	7,5	8,0	7,7	7,4	19,5	6,0	6,1	16,7	12,9	8,2
Bénin	4,4	2,6	3,7	5,3	0,3	9,9	-2,9	4,0	1,8	7,2	3,5
Burkina Faso	4,1	0,7	4,5	1,5	2,3	11,6	-0,3	-0,3	5,1	2,5	2,0
Éthiopie ²	19,3	1,7	13,0	11,6	15,1	55,3	2,7	7,3	38,1	25,4	15,5
Gambie	5,2	8,1	4,8	0,4	6,0	6,8	2,7	5,8	4,4	5,0	6,0
Kenya	10,0	17,1	4,7	7,3	5,6	15,5	8,0	4,5	18,6	7,0	7,0
Madagascar	13,6	27,3	11,5	10,8	8,2	10,1	8,0	10,2	10,5	9,0	8,5
Malawi	11,6	13,7	16,6	10,1	7,5	9,9	7,6	6,3	9,7	12,1	12,0
Mali	3,7	1,5	3,4	3,6	2,6	7,4	1,7	1,9	5,3	6,0	3,4
Mozambique	9,2	9,1	11,1	9,4	10,3	6,2	4,2	16,6	5,5	5,6	5,6
Niger	4,5	3,7	4,2	0,4	4,7	9,4	-0,6	2,7	1,4	4,5	2,0
Ouganda ²	7,1	0,9	10,7	7,2	4,4	12,5	12,3	4,2	15,7	15,0	5,3
Rwanda	11,4	10,2	5,6	12,1	6,6	22,3	5,7	0,2	8,4	7,5	6,0
Sierra Leone	12,4	14,4	13,1	8,3	13,8	12,2	10,8	18,4	16,9	11,0	7,5
Tanzanie ²	6,2	4,1	5,0	6,8	5,8	9,3	10,7	7,2	10,9	15,6	7,9
États fragiles	10,4	8,9	10,4	10,6	6,4	15,7	12,1	8,4	8,7	5,8	5,8
Burundi	12,5	11,8	1,2	9,1	14,4	26,0	4,6	4,1	14,9	10,3	8,4
Comores	4,4	3,3	7,2	1,7	2,2	7,4	2,2	6,6	7,0	4,3	2,0
Congo, Rép. dém. du	17,2	9,2	21,3	18,2	10,0	27,6	53,4	9,8	15,4	9,9	9,0
Côte d'Ivoire	3,9	4,4	2,5	2,0	1,5	9,0	-1,7	5,1	1,9	1,5	2,5
Érythrée	17,5	17,4	18,5	9,0	12,6	30,2	22,2	14,2	12,3	12,3	12,3
Guinée	24,6	27,6	29,7	39,1	12,8	13,5	7,9	20,8	20,5	12,0	8,7
Guinée-Bissau	4,6	2,9	-1,0	3,2	9,3	8,7	-6,4	5,7	3,3	2,1	1,7
Libéria	9,5	7,5	7,0	8,9	14,7	9,4	9,7	6,6	11,4	3,3	3,4
République centrafricaine	4,7	-0,3	2,2	7,1	-0,2	14,5	-1,2	2,3	1,3	1,8	2,0
São Tomé-et-Príncipe	21,9	15,2	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	11,9	6,0	4,0
Togo	4,9	3,9	5,5	1,5	3,4	10,3	-2,4	6,9	1,5	1,0	6,1
Zimbabwe ³	-7,7	3,2	4,9	6,5	5,0
Afrique subsaharienne	8,7	7,3	7,5	7,3	7,8	13,6	8,4	6,9	9,7	8,6	7,0
<i>Médiane</i>	6,8	4,4	5,0	7,1	7,1	10,5	4,6	5,5	7,2	6,0	5,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,6	8,9	8,5	7,8	7,6	15,2	7,4	7,0	11,5	9,3	6,8
Pays importateurs de pétrole	8,3	5,8	6,3	7,1	8,4	13,9	6,8	5,2	9,8	8,2	6,5
Hors Afrique du Sud	10,0	8,0	8,8	8,4	7,8	17,2	7,2	6,5	12,8	10,2	7,4
Zone franc	3,7	2,6	2,4	2,5	2,9	7,8	0,7	3,1	3,8	3,6	3,1
UEMOA	4,0	2,8	3,0	2,7	2,9	8,5	-1,5	3,5	3,0	3,3	2,7
CEMAC	3,3	2,5	1,8	2,4	3,0	7,1	2,9	2,8	4,6	3,9	3,6
CAE-5	8,3	8,8	6,0	7,5	5,7	13,5	9,6	5,0	14,6	11,6	6,9
SADC	8,2	7,1	6,4	7,3	9,1	11,0	8,4	6,1	7,6	7,1	6,1
Union douanière d'Afrique australe	6,6	3,7	4,0	5,9	8,9	10,3	6,3	3,7	6,3	5,6	5,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	12,8	9,9	10,3	9,9	9,1	24,6	9,1	6,2	19,3	13,2	9,2
IADM	9,6	5,9	8,9	7,8	7,7	17,6	7,5	6,4	12,4	10,9	7,4
Pays à régime de parité fixe classique	4,1	2,9	2,9	2,9	3,5	8,3	1,4	3,3	4,2	3,9	3,5
Pays sans régime de parité fixe classique	9,7	8,3	8,5	8,2	8,7	14,6	9,9	7,7	10,8	9,5	7,7

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS7. Investissement total
(Fin de période, variation en pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	21,8	22,3	20,5	21,9	23,3	20,8	26,1	23,7	21,2	20,6	21,1
Hors Nigéria	19,1	20,6	17,7	19,3	18,8	19,0	22,2	21,3	19,6	18,1	18,7
Angola	12,8	9,9	8,8	15,4	13,5	16,2	15,2	12,7	11,1	10,4	12,6
Cameroun	16,8	20,4	16,8	14,3	15,0	17,5	16,4	16,1	18,4	19,0	19,4
Congo, Rép. du	20,9	22,5	20,2	21,6	21,8	18,3	22,5	20,5	25,0	28,2	28,5
Gabon	23,4	24,4	21,3	25,1	24,8	21,5	26,9	27,3	28,5	27,3	28,0
Guinée équatoriale	35,5	43,7	39,9	32,5	35,3	26,0	48,3	48,4	34,8	33,7	29,2
Nigéria	23,5	23,3	22,2	23,5	26,4	22,0	28,6	25,2	22,1	22,1	22,6
Tchad	26,8	29,3	24,0	26,9	26,5	27,1	36,9	42,4	36,4	22,5	21,9
Pays à revenu intermédiaire¹	20,9	19,3	19,1	20,6	22,2	23,6	21,1	21,1	21,4	21,4	21,8
Hors Afrique du Sud	24,1	22,9	22,8	23,3	25,3	26,4	25,4	26,1	26,0	26,3	26,0
Afrique du Sud	19,9	18,1	18,0	19,7	21,2	22,7	19,6	19,4	19,8	19,6	20,2
Botswana	28,0	33,2	26,3	24,0	25,8	30,8	30,6	29,9	21,5	20,6	19,8
Cap-Vert	41,4	39,5	36,0	38,0	47,0	46,2	39,1	37,8	36,5	34,6	34,7
Ghana	20,9	18,0	19,0	21,7	22,9	23,0	23,8	24,7	26,2	26,5	25,3
Lesotho ²	24,4	25,4	21,6	21,6	25,2	27,9	28,0	30,2	36,9	46,1	48,3
Mauricie	25,6	24,4	22,7	26,7	26,9	27,3	21,2	23,7	24,6	25,1	25,5
Namibie	22,6	19,1	19,7	22,3	23,7	28,2	29,4	28,1	32,4	30,4	29,3
Sénégal	30,1	26,0	28,5	28,2	34,0	33,8	29,3	29,7	29,2	30,9	30,7
Seychelles	28,3	20,6	35,1	29,8	28,9	26,9	27,3	36,7	35,4	36,1	31,6
Swaziland	10,1	1,4	15,9	6,8	12,6	13,9	13,9	12,2	9,6	10,8	12,5
Zambie	22,7	24,9	23,7	22,1	22,0	20,9	21,0	22,6	25,0	24,9	28,0
Pays à faible revenu et États fragiles	19,9	18,3	19,2	19,6	20,3	22,0	21,2	22,5	23,3	23,8	24,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	21,6	19,8	21,0	21,6	22,1	23,6	23,2	24,2	24,9	24,3	24,9
Bénin	18,0	17,7	17,9	16,4	19,6	18,1	20,8	16,3	17,6	18,3	18,8
Burkina Faso	18,4	16,2	20,3	16,4	18,9	20,2	16,7	19,0	15,7	13,5	15,5
Éthiopie ²	24,0	26,5	23,8	25,2	22,1	22,4	22,7	22,3	23,9	24,5	25,3
Gambie	20,8	24,2	21,8	24,3	19,0	14,8	19,5	21,4	17,8	21,5	20,8
Kenya	17,5	14,4	16,9	17,9	19,0	19,2	19,4	21,9	23,1	23,3	25,0
Madagascar	28,8	25,8	23,8	25,0	28,3	41,0	34,1	28,6	25,3	25,0	26,3
Malawi	23,7	18,2	22,7	25,7	26,5	25,7	25,6	26,0	15,0	13,0	11,4
Mali	17,0	16,5	15,5	16,9	16,9	19,0	20,3	18,4	20,4	20,0	21,3
Mozambique	17,2	18,3	17,7	17,0	15,3	17,6	14,9	22,0	24,2	22,7	23,7
Niger	23,3	14,6	23,1	23,6	22,8	32,3	33,0	38,6	39,0	41,4	36,0
Ouganda ²	22,1	20,2	22,4	21,2	23,6	23,0	23,5	24,2	24,7	25,2	26,1
Rwanda	20,9	19,9	20,9	19,7	20,2	23,5	22,4	21,9	25,3	25,1	23,6
Sierra Leone	14,3	10,8	17,4	15,2	13,2	14,8	14,9	35,1	57,2	15,5	15,3
Tanzanie ²	26,1	21,5	23,9	26,4	28,7	29,7	29,4	30,6	31,8	31,3	30,9
États fragiles	13,3	13,0	12,9	12,2	13,0	15,2	13,3	15,3	16,3	21,4	23,3
Burundi	14,0	10,4	8,7	14,1	18,2	18,7	18,8	18,0	20,7	19,7	21,1
Comores	10,7	9,4	9,3	9,6	11,2	14,3	12,4	15,4	18,2	19,2	20,1
Congo, Rép. dém. du	16,1	12,8	13,8	13,2	18,2	22,4	19,4	27,1	28,6	31,6	31,6
Côte d'Ivoire	9,7	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	8,9	9,0	8,2	12,1	14,6
Érythrée	15,9	20,3	20,3	13,7	12,7	12,7	9,3	9,3	10,0	9,5	8,7
Guinée	17,8	20,7	19,5	17,2	14,2	17,5	11,4	10,6	15,0	37,3	44,1
Guinée-Bissau	8,2	7,6	6,6	6,4	11,7	8,7	10,1	9,8	10,1	10,6	10,0
Libéria
République centrafricaine	10,0	6,8	9,8	10,1	10,7	12,7	13,2	15,1	12,4	14,1	15,9
São Tomé-et-Principe	48,4	43,5	75,6	39,6	53,5	29,5	48,6	48,4	48,1	45,3	35,2
Togo	15,9	14,5	16,3	16,8	14,7	17,3	18,0	18,8	18,6	20,9	21,8
Zimbabwe ³
Afrique subsaharienne	20,9	20,0	19,6	20,7	22,1	22,2	22,8	22,4	21,8	21,8	22,3
<i>Médiane</i>	21,0	20,0	20,3	21,4	21,5	21,7	21,1	22,5	24,1	23,0	23,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,5	19,9	19,6	20,3	20,9	22,1	22,3	22,9	22,9	22,8	23,4
Pays importateurs de pétrole	20,5	18,9	19,1	20,2	21,5	23,0	21,2	21,7	22,2	22,4	22,9
Hors Afrique du Sud	21,1	19,6	20,2	20,6	21,7	23,2	22,4	23,5	24,0	24,5	25,0
Zone franc	20,3	21,0	20,0	19,3	20,6	20,7	23,4	23,8	22,8	22,6	22,7
UEMOA	17,9	16,2	17,6	17,0	18,6	20,2	19,0	19,3	19,1	20,5	21,2
CEMAC	22,8	25,8	22,5	21,7	22,7	21,1	27,8	28,3	26,5	24,8	24,2
CAE-5	21,2	18,1	20,2	21,2	23,0	23,6	23,7	25,1	26,3	26,3	27,0
SADC	20,2	18,4	18,2	20,0	21,1	23,1	20,6	20,6	20,5	20,2	20,9
Union douanière d'Afrique australe	20,3	18,7	18,4	19,8	21,5	23,1	20,4	20,1	20,2	20,0	20,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	21,3	19,9	20,6	21,1	21,8	23,1	22,1	23,1	23,7	24,1	25,0
IADM	21,6	20,4	20,7	21,1	22,1	23,5	23,0	23,8	24,9	24,9	25,1
Pays à régime de parité fixe classique	20,3	20,6	20,1	19,3	20,7	21,0	23,5	23,8	23,2	23,0	23,1
Pays sans régime de parité fixe classique	21,0	19,9	19,5	21,0	22,3	22,5	22,7	22,1	21,6	21,5	22,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS8. Épargne nationale brute (En pourcentage du PIB)											
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	33,7	23,7	29,2	43,9	38,8	33,1	28,5	25,8	25,9	26,5	25,5
Hors Nigéria	27,3	14,9	26,3	35,0	31,5	28,8	15,3	24,1	21,9	21,6	21,7
Angola	30,1	13,6	27,5	44,9	35,2	29,0	6,4	23,0	19,2	20,1	18,8
Cameroun	15,8	17,0	13,4	15,9	16,4	16,3	12,7	13,3	14,8	14,3	16,1
Congo, Rép. du	20,4	16,8	23,9	25,2	15,3	20,6	15,1	25,5	31,2	32,4	32,3
Gabon	41,6	35,5	44,2	40,6	41,8	45,7	33,2	36,4	40,5	39,0	35,5
Guinée équatoriale	34,3	22,1	33,6	40,2	40,3	35,1	31,2	24,3	25,1	24,7	22,6
Nigéria	37,8	28,8	30,9	49,5	43,6	36,0	37,0	26,8	28,4	29,5	27,9
Tchad	22,3	-20,8	25,1	32,8	38,1	36,0	32,9	38,9	18,8	12,5	25,2
Pays à revenu intermédiaire¹	16,4	16,5	16,1	16,4	16,3	16,6	17,1	17,6	16,8	16,2	16,3
Hors Afrique du Sud	21,5	21,0	21,2	22,7	22,8	19,9	21,5	20,5	17,8	20,0	20,5
Afrique du Sud	14,7	15,0	14,5	14,4	14,3	15,5	15,6	16,6	16,5	14,8	14,7
Botswana	39,5	36,2	41,4	41,2	40,8	37,6	24,8	24,8	14,7	16,6	18,3
Cap-Vert	30,6	25,1	32,5	32,6	32,3	30,5	23,4	25,3	24,1	22,5	24,2
Ghana	14,4	15,7	14,6	14,5	15,0	12,2	20,6	17,4	16,2	19,6	19,3
Lesotho ²	32,5	34,8	20,6	36,8	31,5	39,0	24,9	15,3	20,3	35,0	32,9
Maurice	19,2	21,9	17,7	17,6	21,5	17,2	13,8	15,6	14,4	14,0	15,4
Namibie	30,1	26,0	24,4	36,1	32,9	31,0	31,3	26,3	26,0	25,9	25,3
Sénégal	20,0	19,1	19,6	19,0	22,4	19,7	22,6	23,6	20,9	20,8	20,0
Seychelles	11,7	11,6	12,8	14,0	13,6	6,7	17,5	16,6	13,8	13,6	13,3
Swaziland	6,4	4,5	11,8	-0,6	10,3	5,7	0,1	-4,3	-1,5	11,2	6,8
Zambie	16,3	13,7	15,2	23,3	15,4	13,8	25,2	29,6	26,2	26,1	30,5
Pays à faible revenu et États fragiles	14,7	15,6	14,4	14,2	15,2	13,9	14,1	15,6	16,2	14,2	15,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	16,0	16,7	15,9	15,4	16,7	15,1	15,0	16,8	16,6	14,7	16,2
Bénin	10,6	10,7	11,6	11,1	9,4	10,1	11,9	9,1	9,8	10,7	11,4
Burkina Faso	8,2	5,2	8,7	7,3	10,6	9,0	12,3	15,4	11,2	5,5	8,6
Éthiopie ²	21,1	24,6	20,0	18,1	23,5	19,2	19,5	20,7	25,6	17,5	18,8
Gambie	12,4	19,7	11,5	17,4	10,8	2,7	7,2	5,7	3,6	3,6	5,9
Kenya	15,8	17,2	17,3	16,9	15,7	12,0	13,4	14,9	11,3	13,7	16,6
Madagascar	15,7	15,3	12,1	15,1	15,6	20,4	13,0	18,9	17,9	18,7	20,8
Malawi	15,1	7,0	10,7	14,4	27,4	16,0	20,1	24,8	11,6	10,8	9,6
Mali	9,1	8,6	7,0	12,9	10,0	6,9	13,0	5,8	10,2	9,7	12,3
Mozambique	6,3	7,7	6,1	6,3	5,6	5,7	2,7	10,3	11,2	10,0	11,3
Niger	14,1	7,3	14,2	15,0	14,6	19,3	7,9	17,7	10,6	14,8	15,3
Ouganda ²	19,9	20,2	21,0	17,8	20,6	19,9	14,8	14,7	13,6	12,7	15,4
Rwanda	19,1	21,8	21,9	15,4	18,0	18,6	15,0	15,9	14,9	12,6	15,0
Sierra Leone	7,2	4,9	10,3	9,7	7,7	3,3	6,6	6,3	0,7	5,4	5,9
Tanzanie ²	17,8	20,4	18,7	17,4	15,7	16,8	19,0	21,6	23,0	21,7	21,5
États fragiles	9,8	11,8	8,7	10,0	9,4	9,1	10,5	10,6	14,0	12,1	14,2
Burundi	5,7	5,0	3,3	-8,8	12,2	16,9	7,3	8,1	7,7	7,4	12,4
Comores	3,8	4,8	1,9	3,6	5,5	3,3	4,7	8,5	8,3	8,1	10,5
Congo, Rép. dém. du	8,6	9,8	0,5	10,5	17,1	4,9	8,9	20,2	19,9	23,8	25,1
Côte d'Ivoire	10,9	12,4	10,0	12,1	8,0	12,1	15,9	10,1	14,9	9,3	11,6
Érythrée	12,7	18,9	20,8	10,2	6,4	7,2	1,7	3,7	10,8	12,6	11,4
Guinée	11,8	18,3	18,5	12,6	2,6	7,2	1,6	-1,8	8,6	1,2	4,4
Guinée-Bissau	5,3	9,1	4,5	0,8	8,2	3,9	3,7	1,6	3,9	3,5	3,1
Libéria
République centrafricaine	4,6	5,1	3,2	7,1	4,5	2,9	5,1	5,1	5,5	6,5	9,1
São Tomé-et-Príncipe	27,4	27,5	64,6	13,9	23,7	7,4	23,1	14,3	14,9	10,1	1,6
Togo	8,0	6,2	8,2	9,0	6,0	10,5	11,3	11,7	11,1	11,6	12,5
Zimbabwe ³
Afrique subsaharienne	21,5	18,6	19,7	24,6	23,3	21,3	20,1	19,9	19,8	19,3	19,4
<i>Médiane</i>	15,4	15,5	14,9	15,0	15,5	15,7	14,3	15,7	14,8	13,6	15,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,4	16,6	18,8	21,3	21,1	19,1	15,9	18,8	18,0	17,3	18,3
Pays importateurs de pétrole	15,7	16,2	15,4	15,6	15,9	15,6	15,9	16,8	16,6	15,4	16,1
Hors Afrique du Sud	16,6	17,2	16,3	16,6	17,3	15,6	16,1	17,0	16,6	15,8	17,2
Zone franc	18,3	13,3	18,2	20,0	19,9	20,2	18,7	18,8	18,7	17,0	18,4
UEMOA	12,0	11,3	11,6	12,6	11,9	12,6	14,8	13,3	13,5	11,5	13,0
CEMAC	24,7	15,3	25,0	27,6	27,9	28,0	22,6	24,4	23,7	22,5	23,9
CAE-5	17,2	18,8	18,4	16,4	16,8	15,8	15,4	16,9	15,7	15,8	17,7
SADC	17,5	15,9	16,4	18,9	18,3	17,9	14,8	18,4	17,4	16,7	16,8
Union douanière d'Afrique australe	16,3	16,4	16,0	16,2	16,1	17,0	16,3	17,0	16,5	15,3	15,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	16,9	17,7	16,1	16,0	18,8	15,6	15,5	17,9	17,5	16,1	18,1
IADM	15,5	15,9	14,7	15,3	16,5	15,0	15,9	17,8	18,0	16,9	18,0
Pays à régime de parité fixe classique	18,8	14,1	18,5	20,4	20,3	20,5	18,7	18,5	18,6	17,5	18,6
Pays sans régime de parité fixe classique	22,1	19,5	20,0	25,4	23,9	21,5	20,4	20,1	20,0	19,6	19,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS9. Solde budgétaire global, dons compris
En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	8,5	6,0	11,4	12,1	5,2	7,8	-6,5	-2,5	4,0	5,2	4,7
Hors Nigéria	9,7	2,6	8,9	17,0	10,1	9,8	-3,0	4,2	7,8	8,1	5,8
Angola	8,6	1,4	9,4	11,8	11,3	8,9	-4,9	6,8	12,6	12,2	8,3
Cameroun	8,5	-0,7	3,2	33,1	4,5	2,3	-0,1	-1,1	-1,9	-3,6	-2,5
Congo, Rép. du	13,5	3,6	14,6	16,6	9,4	23,4	4,8	16,1	15,9	15,3	12,5
Gabon	9,2	7,6	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	3,0	2,1	5,1	3,9
Guinée équatoriale	18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	-5,1	-3,0	-2,5	-1,0
Nigéria	7,6	8,1	13,0	8,9	1,6	6,3	-9,4	-7,7	1,1	2,9	3,9
Tchad	3,1	-1,3	1,3	7,7	3,1	4,5	-9,9	-5,2	3,2	6,6	4,9
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,2	-1,5	-0,2	1,2	0,8	-1,5	-5,3	-5,1	-4,6	-4,1	-3,5
Hors Afrique du Sud	-1,3	-2,4	-0,8	2,8	-1,5	-4,4	-5,3	-5,9	-4,9	-3,5	-2,9
Afrique du Sud	0,1	-1,2	0,0	0,8	1,5	-0,5	-5,3	-4,8	-4,6	-4,3	-3,7
Botswana	2,4	0,4	8,1	9,7	2,9	-8,9	-13,0	-7,2	-4,2	0,6	0,5
Cap-Vert	-3,8	-4,1	-6,7	-5,7	-1,1	-1,4	-6,3	-10,6	-8,9	-8,8	-7,4
Ghana	-4,9	-3,0	-2,8	-4,7	-5,6	-8,5	-5,8	-7,2	-4,3	-4,9	-4,0
Lesotho ²	9,0	7,5	4,4	13,9	10,7	8,6	-3,9	-5,0	-10,5	0,2	0,7
Maurice	-3,9	-4,6	-4,7	-4,4	-3,3	-2,8	-3,6	-3,2	-3,4	-2,8	-2,6
Namibie	0,9	-3,6	-1,0	2,0	4,2	2,6	-1,1	-4,8	-7,9	-5,4	-4,4
Sénégal	-3,8	-2,3	-2,8	-5,4	-3,8	-4,7	-4,9	-5,2	-6,1	-5,8	-4,4
Seychelles	-2,5	-2,2	-0,3	-6,0	-9,5	5,5	2,8	-0,8	2,6	1,9	2,4
Swaziland	1,6	-4,7	-2,0	10,1	4,8	-0,3	-6,4	-13,8	-6,8	2,7	-7,0
Zambie	2,5	-2,9	-2,8	20,2	-1,3	-0,9	-2,5	-3,1	-3,4	-3,1	-1,3
Pays à faible revenu et États fragiles	-1,8	-2,5	-2,9	0,7	-2,3	-2,2	-3,5	-3,2	-4,1	-4,2	-3,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	-1,5	-2,3	-2,6	2,0	-2,5	-2,2	-3,4	-3,4	-3,8	-3,9	-3,4
Bénin	-0,7	-1,1	-2,3	-0,2	0,3	-0,1	-3,3	-0,4	-1,4	-0,7	-0,9
Burkina Faso	-1,1	-4,7	-5,5	15,5	-6,6	-4,3	-5,3	-5,8	-2,5	-4,7	-2,8
Éthiopie ²	-3,4	-2,7	-4,2	-3,8	-3,6	-2,9	-0,9	-1,3	-1,6	-3,0	-2,3
Gambie	-3,2	-4,1	-5,8	-5,1	0,4	-1,4	-2,6	-5,4	-4,4	-5,3	-2,5
Kenya	-2,4	-0,1	-1,8	-2,5	-3,1	-4,2	-5,2	-5,1	-4,1	-4,0	-3,7
Madagascar	-2,5	-5,0	-3,0	-0,5	-2,7	-1,1	-3,1	-0,4	-1,6	-2,6	-3,3
Malawi	-3,8	-6,5	-3,2	0,3	-4,3	-5,1	-5,0	1,5	-7,9	-2,5	-1,7
Mail	5,3	-1,8	-2,3	32,2	-2,0	0,4	-1,2	0,1	-1,3	-1,9	-0,6
Mozambique	-3,3	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,5	-4,0	-4,9	-6,3	-6,0
Niger	7,1	-3,5	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,5	-2,6	-2,3	-3,6	-4,8
Ouganda ²	-1,1	-0,9	-0,2	-0,6	-1,0	-2,8	-2,4	-4,7	-7,2	-4,0	-3,6
Rwanda	0,2	0,9	0,9	0,2	-1,7	1,0	0,3	0,4	-1,9	-2,9	-0,1
Sierra Leone	2,9	-3,2	-1,9	-2,2	26,6	-4,7	-3,2	-6,9	-5,7	-3,8	-2,7
Tanzanie ²	-3,0	-2,9	-3,0	-4,9	-4,0	0,0	-4,8	-7,0	-6,0	-6,4	-5,5
États fragiles	-2,4	-3,0	-3,0	-2,3	-1,5	-2,2	-3,7	-3,0	-5,6	-5,0	-4,0
Burundi	-2,7	-3,6	-3,6	-1,0	-2,6	-2,7	-5,0	-3,7	-4,0	-2,4	-5,1
Comores	-1,7	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	0,6	7,0	1,2	-0,1	-0,6
Congo, Rép. dém. du	-3,8	-3,2	-4,3	-3,6	-3,8	-3,8	-5,1	1,5	-6,4	-5,2	-4,2
Côte d'Ivoire	-1,3	-1,7	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-1,6	-2,3	-5,7	-4,4	-3,2
Érythrée	-17,9	-16,6	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-16,1	-16,2	-13,4	-12,4
Guinée	-2,2	-5,4	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-7,1	-14,0	-2,9	-6,7	-3,4
Guinée-Bissau	-4,9	-7,8	-6,2	-4,8	-5,0	-0,8	2,9	-0,2	-1,9	-1,0	-1,2
Libéria	-0,7	0,0	0,0	6,0	3,9	-13,2	-13,7	-8,5	-3,4	-3,9	-3,0
République centrafricaine	0,5	-2,1	-4,5	9,0	1,2	-1,0	-0,1	-1,4	-2,4	0,5	0,5
São Tomé-et-Príncipe	28,4	-16,1	30,9	-12,7	125,4	14,2	-18,4	-11,0	-10,7	-3,9	-5,6
Togo	-1,4	1,0	-2,4	-2,8	-1,9	-0,9	-2,8	-1,6	-3,4	-6,6	-5,8
Zimbabwe ³	-8,5	-3,2	-3,8	-2,7	-2,9	-0,3	-2,1	-4,4	-3,5
Afrique subsaharienne	2,3	0,3	2,7	4,7	1,7	2,0	-5,3	-3,8	-1,5	-0,7	-0,5
<i>Médiane</i>	-1,4	-2,3	-2,0	-0,6	-1,0	-1,0	-4,4	-3,8	-3,4	-3,3	-2,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,8	-1,2	0,8	6,0	1,8	1,5	-3,7	-1,4	-0,3	0,2	-0,3
Pays importateurs de pétrole	-0,7	-1,8	-1,0	1,1	-0,2	-1,7	-4,6	-4,5	-4,5	-4,1	-3,5
Hors Afrique du Sud	-1,7	-2,5	-2,3	1,4	-2,1	-2,9	-4,0	-4,1	-4,4	-4,0	-3,4
Zone franc	5,1	0,3	2,9	14,1	3,4	4,8	-1,9	-0,7	-0,7	-0,4	-0,2
UEMOA	-0,3	-2,2	-2,6	6,9	-2,2	-1,5	-3,1	-2,7	-3,9	-4,0	-3,0
CEMAC	10,3	3,0	8,3	20,9	8,7	10,4	-0,6	1,2	2,1	2,6	2,3
CAE-5	-2,1	-1,1	-1,8	-2,6	-2,8	-2,3	-4,1	-5,1	-5,1	-4,5	-3,9
SADC	0,9	-1,4	0,4	2,3	2,2	0,8	-5,1	-2,9	-2,0	-1,3	-1,5
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-1,2	0,3	1,3	1,7	-0,7	-5,5	-5,0	-4,7	-4,0	-3,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	-2,3	-2,6	-3,3	0,1	-2,8	-2,9	-3,2	-2,8	-4,0	-3,6	-3,1
IADM	0,0	-2,3	-1,4	6,4	-1,5	-1,1	-2,9	-2,3	-2,8	-3,1	-2,6
Pays à régime de parité fixe classique	4,5	-0,3	2,2	12,6	3,5	4,4	-2,2	-1,7	-1,7	-1,0	-0,9
Pays sans régime de parité fixe classique	1,9	0,5	2,9	3,2	1,4	1,5	-5,9	-4,2	-1,4	-0,6	-0,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS10. Solde budgétaire global, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	7,9	5,8	11,2	9,9	5,0	7,7	-6,7	-2,6	3,9	5,1	4,6
Hors Nigéria	8,3	2,2	8,5	11,4	9,8	9,5	-3,3	4,0	7,6	7,8	5,6
Angola	8,4	1,0	9,1	11,8	11,3	8,9	-4,9	6,8	12,6	12,2	8,3
Cameroun	2,4	-0,8	3,0	4,7	3,3	1,5	-0,9	-1,8	-2,5	-4,1	-3,0
Congo, Rép. du	13,2	3,3	14,5	16,5	9,0	22,7	4,5	16,0	15,5	13,6	12,1
Gabon	9,2	7,5	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	3,0	2,1	5,1	3,9
Guinée équatoriale	18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	-5,1	-3,0	-2,5	-1,0
Nigéria	7,6	8,1	13,0	8,9	1,6	6,3	-9,4	-7,7	1,1	2,9	3,9
Tchad	0,8	-4,2	-2,1	5,8	1,7	3,0	-13,4	-6,8	1,4	4,3	2,5
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,8	-1,9	-0,6	0,1	0,3	-2,0	-5,8	-5,5	-5,0	-4,4	-3,8
Hors Afrique du Sud	-4,1	-4,6	-2,9	-2,6	-3,9	-6,6	-7,6	-7,6	-6,4	-5,0	-4,1
Afrique du Sud	0,1	-1,2	0,0	0,8	1,5	-0,5	-5,3	-4,8	-4,6	-4,3	-3,7
Botswana	1,8	-0,3	7,9	9,1	2,2	-9,6	-13,9	-7,5	-4,4	0,4	0,2
Cap-Vert	-10,2	-13,0	-13,3	-11,6	-6,3	-6,8	-11,6	-16,9	-11,6	-11,3	-10,8
Ghana	-8,3	-6,9	-6,1	-8,1	-9,3	-11,2	-8,8	-9,5	-6,4	-6,7	-5,0
Lesotho ²	7,3	5,2	2,4	13,0	9,1	6,5	-6,9	-12,4	-19,0	-8,8	-4,7
Maurice	-4,2	-4,9	-4,9	-4,6	-3,4	-3,4	-5,2	-3,9	-4,0	-3,8	-3,2
Namibie	0,7	-3,8	-1,1	1,9	4,1	2,5	-1,4	-4,9	-8,1	-5,7	-4,5
Sénégal	-5,8	-4,4	-4,4	-6,9	-6,4	-7,0	-8,0	-7,8	-8,3	-7,9	-6,5
Seychelles	-3,5	-2,2	-0,5	-7,3	-9,7	2,0	-1,3	-1,7	0,0	-1,6	-0,3
Swaziland	0,9	-5,5	-3,0	9,3	4,5	-0,9	-6,9	-14,0	-7,5	2,0	-7,7
Zambie	-6,8	-8,4	-8,4	-6,3	-5,8	-5,0	-5,4	-4,9	-4,7	-4,8	-3,2
Pays à faible revenu et États fragiles	-6,8	-6,8	-7,3	-6,9	-6,5	-6,2	-7,4	-7,3	-8,0	-7,8	-7,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	-7,4	-7,4	-7,7	-7,6	-7,5	-6,6	-7,6	-7,2	-7,6	-7,6	-7,1
Bénin	-3,0	-3,7	-4,4	-2,5	-2,7	-1,8	-6,5	-1,9	-4,0	-3,6	-3,0
Burkina Faso	-10,4	-9,3	-10,1	-11,2	-13,1	-8,3	-11,2	-10,4	-7,6	-11,9	-9,3
Éthiopie ²	-7,6	-7,3	-8,4	-7,4	-8,0	-6,9	-5,2	-4,6	-4,9	-5,1	-5,5
Gambie	-4,7	-7,2	-7,0	-6,1	-0,5	-2,5	-6,9	-9,4	-9,1	-12,0	-7,9
Kenya	-3,5	-1,3	-3,1	-3,6	-4,2	-5,3	-6,0	-5,8	-5,3	-5,4	-5,0
Madagascar	-9,3	-13,2	-10,5	-10,3	-7,0	-5,4	-4,2	-0,4	-2,8	-4,6	-6,0
Malawi	-15,1	-14,9	-13,2	-14,3	-16,9	-16,2	-13,6	-10,3	-12,0	-7,2	-5,3
Mali	-5,7	-5,8	-6,2	-6,7	-6,7	-3,0	-5,8	-2,8	-5,1	-5,0	-3,6
Mozambique	-11,3	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-15,0	-13,0	-12,6	-12,9	-12,3
Niger	-7,6	-9,3	-9,6	-6,8	-8,1	-4,4	-9,9	-7,4	-10,1	-11,5	-12,5
Ouganda ²	-7,2	-9,4	-8,5	-6,5	-5,9	-5,7	-5,0	-7,4	-9,5	-6,5	-5,4
Rwanda	-10,1	-9,2	-10,8	-9,6	-10,7	-10,0	-11,4	-13,2	-13,7	-11,8	-10,1
Sierra Leone	-9,8	-12,2	-11,9	-10,4	-5,5	-9,2	-11,1	-14,0	-13,1	-8,6	-6,3
Tanzanie ²	-8,8	-8,2	-9,9	-10,3	-8,9	-6,9	-9,9	-11,6	-10,6	-12,6	-11,1
États fragiles	-5,3	-5,5	-6,1	-5,7	-4,1	-5,3	-7,2	-8,6	-10,1	-9,2	-8,0
Burundi	-18,9	-14,3	-11,9	-14,3	-26,2	-27,6	-23,5	-26,4	-24,7	-19,4	-20,3
Comores	-7,8	-4,5	-4,2	-7,6	-9,7	-13,0	-9,1	-7,8	-7,8	-10,7	-10,5
Congo, Rép. dém. du	-8,2	-7,0	-11,1	-10,3	-6,1	-6,4	-12,5	-12,6	-15,3	-13,3	-11,1
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-2,2	-2,8	-6,1	-4,8	-4,3
Érythrée	-24,8	-31,7	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,3	-21,3	-19,4	-14,6	-12,9
Guinée	-3,2	-6,5	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-7,5	-14,4	-6,4	-9,9	-6,5
Guinée-Bissau	-13,8	-16,7	-12,9	-11,1	-13,2	-15,3	-12,9	-9,9	-9,4	-9,9	-10,0
Libéria	-0,9	-0,3	0,0	5,8	3,7	-13,9	-17,0	-10,9	-9,9	-5,3	-7,2
République centrafricaine	-5,5	-5,5	-8,7	-4,4	-2,9	-5,8	-5,4	-7,7	-5,0	-4,1	-4,9
São Tomé-et-Principe	-12,5	-34,6	15,2	-27,3	-1,1	-14,5	-33,0	-30,3	-28,8	-15,0	-15,9
Togo	-2,7	0,2	-3,6	-4,2	-3,6	-2,3	-4,3	-3,6	-6,8	-10,4	-9,5
Zimbabwe ³	-8,5	-3,2	-3,8	-2,7	-3,6	-0,3	-2,1	-4,4	-3,5
Afrique subsaharienne	0,8	-0,9	1,5	1,9	0,5	0,9	-6,5	-4,9	-2,4	-1,6	-1,4
<i>Médiane</i>	-5,1	-5,5	-4,7	-6,2	-4,0	-5,2	-7,2	-7,6	-6,6	-5,5	-5,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-1,6	-4,0	-1,9	-0,5	-0,7	-0,8	-6,2	-3,8	-2,4	-1,8	-2,2
Pays importateurs de pétrole	-2,7	-3,3	-2,6	-2,1	-1,9	-3,5	-6,4	-6,1	-5,9	-5,6	-5,0
Hors Afrique du Sud	-5,9	-6,1	-5,9	-5,5	-5,7	-6,3	-7,5	-7,4	-7,4	-7,0	-6,2
Zone franc	1,5	-1,3	1,3	2,8	1,6	3,2	-3,9	-2,2	-2,3	-2,3	-1,9
UEMOA	-4,9	-4,7	-5,2	-5,3	-5,2	-4,3	-6,1	-5,1	-6,8	-7,1	-6,1
CEMAC	7,7	2,5	7,7	10,6	8,0	9,8	-1,5	0,6	1,6	1,8	1,8
CAE-5	-6,5	-5,8	-6,8	-6,6	-6,6	-6,7	-7,7	-8,9	-8,8	-8,3	-7,4
SADC	-0,1	-2,2	-0,5	0,8	1,5	-0,1	-6,0	-3,8	-2,7	-2,0	-2,2
Union douanière d'Afrique australe	0,2	-1,3	0,3	1,3	1,7	-0,7	-5,5	-5,1	-4,8	-4,1	-3,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	-6,7	-7,0	-7,6	-6,3	-6,3	-6,4	-6,7	-6,6	-7,1	-6,4	-5,9
IADM	-5,9	-6,6	-5,9	-5,7	-6,1	-5,1	-7,1	-6,4	-6,4	-6,7	-5,9
Pays à régime de parité fixe classique	1,1	-2,0	0,6	2,6	1,6	2,7	-4,1	-3,2	-3,4	-2,8	-2,6
Pays sans régime de parité fixe classique	0,8	-0,6	1,8	1,8	0,3	0,5	-7,0	-5,2	-2,3	-1,4	-1,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS11. Recettes publiques, hors dons (En pourcentage du PIB)											
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	33,7	31,8	34,7	34,7	31,2	36,1	23,7	28,6	34,1	32,8	31,3
Hors Nigéria	35,1	26,3	32,3	38,6	37,1	41,4	30,9	35,4	39,1	37,1	35,7
Angola	45,5	36,7	43,9	50,2	45,8	50,9	34,5	43,5	48,9	44,8	42,7
Cameroun	18,2	15,2	17,6	19,3	19,1	20,0	17,6	16,8	18,3	17,5	18,6
Congo, Rép. du	39,6	30,0	38,6	44,3	38,9	46,4	29,1	37,4	41,1	44,1	43,5
Gabon	30,9	30,1	31,3	31,7	29,5	31,9	32,6	28,1	27,8	27,1	27,2
Guinée équatoriale	36,1	29,8	34,7	40,8	38,3	37,0	41,0	29,9	28,0	25,2	22,2
Nigéria	32,6	35,4	36,3	32,3	26,9	32,0	17,8	23,3	30,1	29,4	27,9
Tchad	17,0	8,8	9,6	17,2	22,8	26,4	16,1	23,6	30,0	28,7	26,6
Pays à revenu intermédiaire¹	26,7	24,8	26,1	26,8	28,1	27,7	26,4	26,0	26,4	26,6	26,7
Hors Afrique du Sud	22,8	22,8	23,2	23,5	22,8	21,8	21,7	21,0	22,7	23,9	23,5
Afrique du Sud	27,9	25,3	26,8	27,7	29,6	29,8	27,8	27,5	27,4	27,4	27,7
Botswana	35,8	36,3	39,7	38,6	33,9	30,4	32,5	29,2	29,7	31,2	29,4
Cap-Vert	25,6	22,8	24,3	25,6	27,3	27,8	23,4	21,7	22,3	22,2	22,9
Ghana	13,6	13,6	13,5	13,7	13,8	13,3	13,5	14,4	18,0	18,4	18,6
Lesotho ²	57,1	49,9	50,2	63,3	59,3	62,8	59,8	45,1	43,1	56,5	53,2
Maurice	19,4	19,0	19,4	18,9	19,4	20,5	21,2	21,2	20,6	20,8	20,2
Namibie	28,1	25,1	26,2	28,4	30,3	30,8	30,7	28,1	29,1	31,2	32,1
Sénégal	19,5	18,3	19,2	19,7	21,1	19,2	18,6	19,4	20,2	21,6	21,5
Seychelles	36,0	39,5	38,5	38,9	31,6	31,5	33,1	34,5	37,9	36,9	35,4
Swaziland	36,5	31,4	32,2	41,9	36,8	40,2	35,7	25,0	24,3	39,3	28,4
Zambie	18,1	18,2	17,6	17,2	18,4	18,9	16,0	17,8	20,9	20,2	21,9
Pays à faible revenu et États fragiles	15,5	15,0	15,3	15,5	15,9	16,1	16,2	17,8	18,5	18,6	18,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	15,6	15,1	15,2	15,5	16,1	16,0	15,9	17,1	17,6	17,7	17,9
Bénin	18,2	16,7	16,9	16,9	20,8	19,6	18,5	18,6	17,6	18,9	19,3
Burkina Faso	13,0	13,5	12,7	12,4	13,5	13,1	13,7	15,6	16,9	16,2	16,4
Éthiopie ²	14,0	16,1	14,6	14,8	12,7	12,0	12,0	14,0	13,7	13,8	13,9
Gambie	15,8	14,5	14,5	16,4	17,3	16,1	16,1	14,9	14,9	15,8	17,2
Kenya	21,5	21,4	21,2	21,1	22,0	21,8	21,9	23,8	24,5	24,5	24,5
Madagascar	11,8	12,0	10,9	11,2	11,7	13,3	11,1	12,3	10,6	10,1	9,8
Malawi	18,4	16,8	19,2	17,7	18,4	19,9	21,2	24,9	24,5	23,7	24,4
Mali	17,7	18,0	18,4	18,2	17,5	16,2	18,0	18,1	18,1	18,0	18,5
Mozambique	14,8	13,1	14,1	15,0	15,9	15,9	17,6	20,6	21,8	22,2	22,6
Niger	13,7	11,4	10,6	13,0	15,0	18,4	14,7	14,4	15,7	17,9	18,8
Ouganda ²	11,9	10,4	11,7	12,2	12,4	12,8	12,5	12,2	13,3	12,4	13,1
Rwanda	12,8	12,2	12,5	12,1	12,3	14,9	12,8	13,2	14,6	14,1	14,3
Sierra Leone	12,0	12,6	12,6	12,2	11,3	11,5	11,8	13,3	15,2	10,7	11,1
Tanzanie ²	13,1	11,2	11,8	12,5	14,1	15,9	16,2	15,9	16,5	17,2	16,9
États fragiles	16,2	14,7	15,3	16,2	16,9	17,6	17,3	18,1	19,2	19,1	19,6
Burundi	14,0	14,6	14,2	14,0	13,8	13,4	13,6	14,6	15,4	16,1	16,4
Comores	14,1	15,6	15,7	13,6	12,7	13,1	13,9	14,3	16,5	14,0	14,3
Congo, Rép. dém. du	13,4	9,5	11,4	12,8	14,7	18,5	16,8	19,0	21,2	21,0	21,5
Côte d'Ivoire	18,2	17,5	17,0	18,4	19,2	18,9	18,9	19,2	19,9	18,7	19,2
Érythrée	22,3	23,2	25,9	23,0	21,2	18,2	13,3	13,3	14,2	15,9	16,6
Guinée	14,1	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	16,2	15,3	17,7	19,0	19,6
Guinée-Bissau	9,0	8,6	9,2	10,2	8,0	9,2	9,0	10,8	11,0	12,9	13,1
Libéria	19,2	14,6	14,2	18,9	23,6	24,6	27,8	34,3	32,4	34,5	35,3
République centrafricaine	9,4	8,3	8,2	9,5	10,3	10,4	10,8	11,6	10,9	11,5	12,0
São Tomé-et-Príncipe	29,4	16,3	55,9	19,2	39,0	16,7	16,6	18,8	18,5	23,7	18,7
Togo	16,4	16,8	15,7	17,0	16,8	15,6	16,9	18,8	18,0	18,8	18,8
Zimbabwe ³	16,2	9,4	3,8	3,0	15,8	29,5	31,3	34,9	36,2
Afrique subsaharienne	26,7	24,6	26,4	27,1	26,6	28,5	23,0	25,1	27,5	27,2	26,7
Médiane	17,7	16,7	17,0	17,5	18,8	18,7	17,2	18,9	20,0	20,5	19,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,2	19,8	21,8	24,2	24,2	26,2	21,9	24,1	26,4	26,1	25,5
Pays importateurs de pétrole	23,2	22,0	22,9	23,3	24,2	23,6	22,6	23,3	23,9	24,0	24,0
Hors Afrique du Sud	17,9	17,6	17,8	18,1	18,2	17,9	17,8	18,8	19,9	20,3	20,3
Zone franc	22,0	18,6	20,6	23,0	23,2	24,5	21,6	21,9	23,1	22,9	22,6
UEMOA	17,2	16,6	16,5	17,2	18,3	17,7	17,5	18,1	18,6	18,7	19,0
CEMAC	26,5	20,8	24,6	28,6	27,8	30,6	26,0	25,6	27,1	26,6	25,8
CAE-5	16,5	15,4	15,9	16,3	17,4	17,5	17,5	18,1	19,0	19,2	19,4
SADC	28,3	24,9	26,8	28,6	29,8	31,5	27,3	28,5	29,7	29,7	29,5
Union douanière d'Afrique australe	28,4	25,9	27,5	28,5	30,0	30,1	28,3	27,6	27,6	28,0	28,1
COMESA (pays membres d'AFSS)	17,0	17,1	17,1	17,0	16,7	16,9	16,6	18,5	19,4	19,6	19,8
IADM	16,1	14,7	15,6	16,4	16,5	17,4	15,7	17,1	18,6	18,7	19,0
Pays à régime de parité fixe classique	23,1	19,9	21,7	24,3	24,4	25,4	22,7	22,5	23,6	24,1	23,6
Pays sans régime de parité fixe classique	27,5	25,7	27,5	27,8	27,2	29,3	23,1	25,5	28,2	27,7	27,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS12. Dépenses publiques
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	25,8	26,0	23,5	24,9	26,1	28,4	30,4	31,1	30,1	27,7	26,6
Hors Nigéria	26,9	24,1	23,8	27,2	27,3	31,9	34,2	31,3	31,4	29,3	30,1
Angola	37,1	35,7	34,7	38,4	34,5	42,0	39,5	36,7	36,3	32,6	34,4
Cameroun	15,9	16,0	14,6	14,5	15,7	18,5	18,4	18,6	20,7	21,5	21,6
Congo, Rép. du	26,4	26,7	24,2	27,8	29,9	23,6	24,7	21,4	25,6	30,5	31,4
Gabon	21,8	22,6	22,7	22,5	20,8	20,2	25,1	25,1	25,8	22,0	23,3
Guinée équatoriale	17,9	17,5	14,1	17,3	19,0	21,6	49,0	35,0	31,1	27,7	23,3
Nigéria	25,0	27,2	23,3	23,3	25,3	25,7	27,2	31,0	29,1	26,5	24,0
Tchad	16,1	13,1	11,7	11,4	21,1	23,4	29,5	30,5	28,6	24,4	24,1
Pays à revenu intermédiaire¹	27,5	26,7	26,7	26,7	27,8	29,8	32,2	31,5	31,3	31,1	30,5
Hors Afrique du Sud	26,9	27,4	26,0	26,1	26,7	28,4	29,3	28,6	29,1	28,9	27,6
Afrique du Sud	27,7	26,5	26,8	26,9	28,1	30,2	33,1	32,3	32,0	31,7	31,4
Botswana	33,9	36,6	31,8	29,6	31,8	40,0	46,4	36,7	34,1	30,9	29,2
Cap-Vert	35,8	35,9	37,6	37,2	33,6	34,6	35,0	38,6	33,9	33,5	33,7
Ghana	21,9	20,5	19,5	21,8	23,1	24,5	22,3	23,9	24,4	25,1	23,7
Lesotho ²	49,8	44,6	47,8	50,3	50,1	56,3	66,7	57,5	62,1	65,3	57,8
Maurice	23,7	23,9	24,4	23,5	22,8	23,8	26,4	25,1	24,6	24,6	23,5
Namibie	27,4	28,8	27,3	26,4	26,2	28,3	32,1	33,0	37,2	36,9	36,6
Sénégal	25,3	22,7	23,6	26,6	27,5	26,3	26,6	27,2	28,5	29,5	28,0
Seychelles	39,5	41,7	38,9	46,2	41,3	29,5	34,4	36,2	37,9	38,5	35,6
Swaziland	35,6	36,9	35,2	32,6	32,2	41,1	42,6	39,0	31,7	37,3	36,1
Zambie	24,9	26,6	26,1	23,5	24,3	23,9	21,3	22,6	25,6	25,1	25,1
Pays à faible revenu et États fragiles	22,3	21,8	22,6	22,4	22,4	22,3	23,6	25,1	26,5	26,5	26,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	22,9	22,5	22,9	23,1	23,5	22,6	23,5	24,3	25,2	25,3	25,0
Bénin	21,2	20,4	21,3	19,4	23,4	21,4	25,0	20,4	21,6	22,5	22,2
Burkina Faso	23,4	22,8	22,7	23,6	26,6	21,4	24,9	25,9	24,5	28,1	25,7
Éthiopie ²	21,6	23,4	23,1	22,2	20,7	18,9	17,2	18,6	18,6	18,9	19,4
Gambie	20,4	21,7	21,5	22,6	17,9	18,6	23,0	24,3	24,0	27,8	25,1
Kenya	25,0	22,7	24,3	24,7	26,2	27,1	27,9	29,7	29,7	29,9	29,5
Madagascar	21,1	25,3	21,4	21,5	18,7	18,6	15,3	12,7	13,5	14,7	15,8
Malawi	33,5	31,7	32,4	32,0	35,3	36,2	34,8	35,2	36,5	30,9	29,7
Mali	23,3	23,8	24,6	24,9	24,1	19,3	23,7	20,8	23,2	23,0	22,1
Mozambique	26,1	24,8	22,9	27,0	28,1	27,8	32,6	33,6	34,4	35,1	34,9
Niger	21,3	20,7	20,2	19,7	23,1	22,8	24,6	21,8	25,8	29,4	31,3
Ouganda ²	19,1	19,8	20,2	18,7	18,4	18,6	17,5	19,7	22,9	19,0	18,5
Rwanda	22,9	21,3	23,4	21,7	23,1	24,8	24,3	26,4	28,3	25,9	24,4
Sierra Leone	21,9	24,8	24,5	22,7	16,8	20,7	22,9	27,3	28,3	19,3	17,4
Tanzanie ²	22,0	19,4	21,7	22,8	23,0	22,8	26,1	27,5	27,1	29,8	28,0
États fragiles	21,5	20,2	21,5	21,9	21,0	22,9	24,5	26,8	29,3	28,3	27,6
Burundi	32,9	28,9	26,2	28,4	40,1	40,9	37,2	41,0	40,0	35,5	36,7
Comores	21,9	20,1	19,9	21,2	22,3	26,0	23,0	22,1	24,3	24,6	24,8
Congo, Rép. dém. du	21,6	16,5	22,5	23,1	20,8	24,9	29,4	31,6	36,5	34,3	32,6
Côte d'Ivoire	20,5	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	21,1	22,0	25,9	23,6	23,5
Érythrée	47,1	54,8	57,5	41,2	39,9	42,1	30,6	34,7	33,6	30,4	29,4
Guinée	17,2	17,9	16,9	19,0	14,8	17,5	23,7	29,7	24,1	28,9	26,1
Guinée-Bissau	22,9	25,3	22,1	21,3	21,2	24,5	21,9	20,7	20,5	22,8	23,1
Libéria	20,1	14,8	14,2	13,0	20,0	38,6	44,8	45,2	42,3	39,8	42,5
République centrafricaine	14,8	13,8	16,9	13,9	13,2	16,2	16,2	19,4	15,9	15,6	16,9
São Tomé-et-Príncipe	41,9	50,9	40,6	46,5	40,1	31,2	49,6	49,1	47,4	38,7	34,6
Togo	19,1	16,6	19,3	21,2	20,4	17,9	21,2	22,4	24,8	29,3	28,4
Zimbabwe ³	24,7	12,7	7,6	5,7	19,4	29,9	33,5	39,3	39,7
Afrique subsaharienne	25,9	25,5	24,9	25,2	26,1	27,6	29,5	30,0	29,9	28,9	28,1
<i>Médiane</i>	23,4	23,4	23,2	23,0	23,1	24,2	25,6	27,4	28,3	29,1	27,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,8	23,8	23,7	24,7	24,9	26,9	28,1	27,8	28,7	28,0	27,8
Pays importateurs de pétrole	25,9	25,3	25,5	25,4	26,1	27,1	29,1	29,4	29,8	29,5	29,0
Hors Afrique du Sud	23,8	23,7	23,7	23,6	23,8	24,3	25,3	26,2	27,3	27,2	26,6
Zone franc	20,5	19,9	19,3	20,2	21,6	21,3	25,5	24,1	25,4	25,2	24,6
UEMOA	22,2	21,3	21,6	22,5	23,5	22,0	23,6	23,1	25,3	25,8	25,1
CEMAC	18,8	18,3	17,0	18,0	19,8	20,8	27,5	24,9	25,5	24,7	24,0
CAE-5	23,0	21,2	22,7	23,0	24,0	24,2	25,2	26,9	27,8	27,5	26,8
SADC	28,4	27,1	27,3	27,8	28,3	31,5	33,3	32,3	32,4	31,7	31,7
Union douanière d'Afrique australe	28,2	27,2	27,2	27,2	28,3	30,9	33,8	32,7	32,4	32,1	31,7
COMESA (pays membres d'AFSS)	23,7	24,1	24,7	23,3	23,0	23,3	23,3	25,1	26,5	26,0	25,7
IADM	22,0	21,3	21,5	22,1	22,6	22,4	22,8	23,5	25,1	25,4	24,9
Pays à régime de parité fixe classique	22,0	21,9	21,2	21,7	22,8	22,7	26,9	25,8	27,0	26,9	26,2
Pays sans régime de parité fixe classique	26,7	26,3	25,7	26,1	26,9	28,8	30,1	30,8	30,4	29,1	28,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS13. Dette publique
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	29,2	56,6	35,6	17,8	18,0	17,9	21,7	22,6	20,8
Hors Nigéria	37,4	62,8	46,2	27,1	25,1	26,1	29,7	28,5	24,5
Angola	33,3	51,3	42,5	20,6	20,8	31,5	36,3	37,5	30,9
Cameroun	30,1	61,6	51,5	15,9	12,0	9,5	10,6	12,1	12,9
Congo, Rép. du	114,4	198,7	108,3	98,8	98,0	68,1	57,2	23,8	22,2
Gabon	45,0	65,2	53,8	42,1	43,2	20,9	26,4	25,0	20,5
Guinée équatoriale	2,5	6,2	3,0	1,6	1,1	0,7	5,1	7,5	8,4
Nigéria	23,5	52,7	28,6	11,8	12,8	11,6	15,2	18,0	17,9
Tchad	29,4	34,2	33,6	29,6	26,0	23,6	30,5	32,6	32,2
Pays à revenu intermédiaire¹	32,7	39,3	36,7	31,6	28,3	27,5	31,7	35,1	37,9
Hors Afrique du Sud	36,5	52,6	44,7	28,0	28,4	28,5	31,9	34,4	35,0
Afrique du Sud	31,8	35,9	34,6	32,6	28,3	27,4	31,5	35,3	38,8
Botswana	7,1	9,7	7,0	5,4	7,1	6,4	16,1	17,8	17,3
Cap-Vert	83,4	92,6	95,7	86,8	73,9	67,9	68,8	74,3	77,6
Ghana	39,3	57,4	48,2	26,2	31,0	33,6	36,2	46,1	43,4
Lesotho ²	57,5	55,7	60,3	62,6	58,2	50,6	38,2	35,2	39,6
Maurice	49,5	51,7	53,5	51,0	47,3	44,0	50,7	50,5	50,6
Namibie	22,8	27,5	26,0	23,8	19,1	17,7	15,9	15,7	21,8
Sénégal	33,1	47,5	45,7	23,0	24,5	24,8	34,6	35,9	40,6
Seychelles	138,4	159,8	141,4	129,8	130,1	130,7	124,4	82,5	77,8
Swaziland	17,5	18,5	16,5	17,3	18,4	16,6	12,6	15,9	17,5
Zambie	63,3	148,6	87,9	29,8	26,7	23,5	26,9	25,8	26,1
Pays à faible revenu et États fragiles	69,2	90,1	81,4	68,4	53,9	52,0	49,3	43,0	44,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	52,0	72,7	67,5	50,0	35,6	34,1	35,9	38,1	39,1
Bénin	28,2	35,1	43,2	14,7	21,1	26,9	27,3	30,0	31,3
Burkina Faso	31,5	45,8	44,1	21,7	21,9	23,9	26,1	27,1	29,4
Éthiopie ²	64,5	105,7	79,0	66,8	38,2	33,0	32,2	36,7	37,3
Gambie	107,9	132,9	130,8	142,3	62,5	70,7	65,9	67,4	68,8
Kenya	48,8	55,0	50,8	46,8	46,0	45,5	47,6	49,8	48,9
Madagascar	64,2	100,3	85,4	45,5	44,5	45,2	62,2	64,9	58,8
Malawi	73,8	131,0	132,4	32,2	32,4	41,2	40,1	35,1	42,5
Mali	32,5	46,2	52,9	20,3	21,7	21,6	24,2	29,5	30,6
Mozambique	57,9	70,7	81,0	53,6	41,9	42,1	40,1	39,5	33,2
Niger	31,2	58,8	51,6	15,8	15,9	13,9	15,7	16,4	18,9
Ouganda ²	54,4	78,9	75,3	71,8	23,3	22,5	22,2	23,3	29,2
Rwanda	47,3	90,8	70,7	26,6	26,9	21,4	23,0	23,2	23,4
Sierra Leone	125,6	204,7	177,9	136,7	55,2	53,7	61,8	65,5	60,0
Tanzanie ^{2,3}	52,2	63,2	62,8	63,0	37,0	35,0	37,1	39,9	44,4
États fragiles	112,4	132,8	113,7	113,9	101,1	100,2	88,2	56,4	57,4
Burundi	139,0	181,0	137,0	134,1	132,0	110,9	35,3	36,7	35,3
Comores	73,0	80,5	71,2	69,8	74,6	68,8	51,9	49,2	44,7
Congo, Rép. dém. du	150,4	196,0	147,9	149,0	126,1	133,1	136,3	31,0	32,0
Côte d'Ivoire	81,3	84,9	86,3	84,2	75,6	75,3	66,5	66,4	67,9
Érythrée ²	156,0	140,8	156,2	151,6	156,7	174,9	145,7	144,8	133,8
Guinée	117,7	119,8	150,2	137,1	92,4	88,9	75,8	80,4	72,2
Guinée-Bissau	201,3	224,1	227,3	208,7	178,6	167,5	157,9	49,0	45,2
Libéria	725,1	980,6	864,0	791,4	600,8	388,9	202,2	15,0	13,9
République centrafricaine	92,3	101,6	108,2	94,2	78,6	79,0	35,2	37,6	40,9
São Tomé-et-Principe	194,7	287,2	256,6	266,0	103,8	60,0	70,8	81,5	74,4
Togo	87,9	93,1	76,9	85,4	100,8	83,2	67,7	32,1	30,8
Zimbabwe ⁴	51,3	58,2	64,9	91,5	95,0	56,5	70,3
Afrique subsaharienne	38,8	54,8	45,8	34,5	30,1	29,0	32,5	32,6	33,1
<i>Médiane</i>	57,3	78,9	70,9	52,3	42,6	41,7	36,7	35,6	36,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	51,1	72,2	61,7	46,1	38,3	37,2	38,7	35,5	35,5
Pays importateurs de pétrole	43,2	53,0	49,2	42,4	36,0	35,6	37,3	36,9	39,9
Hors Afrique du Sud	56,9	75,3	67,6	54,1	44,5	43,2	42,7	38,7	41,1
Zone franc	47,0	66,9	57,3	40,5	37,9	32,6	33,2	30,0	32,9
UEMOA	53,4	64,5	64,5	47,3	45,5	45,0	43,5	41,8	43,4
CEMAC	41,2	69,5	50,2	34,1	30,7	21,6	22,2	18,6	17,5
CAE-5	52,8	67,3	62,5	56,9	40,0	37,4	37,3	39,1	41,4
SADC	36,3	44,1	40,9	35,1	30,0	31,4	35,2	34,7	36,3
Union douanière d'Afrique australe	30,5	34,5	33,3	31,3	27,3	26,2	30,4	33,9	37,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	66,8	96,7	77,3	62,0	49,6	48,3	49,1	40,5	42,0
IADM	58,2	87,4	73,3	52,3	40,5	37,5	36,5	31,2	31,9
Pays à régime de parité fixe classique	46,5	64,2	55,9	41,1	38,1	33,3	33,7	30,8	33,8
Pays sans régime de parité fixe classique	36,5	51,7	42,8	32,7	27,8	27,3	31,1	32,1	32,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³Les données relatives à l'encours de la dette ne comprennent pas les créances en suspend, qui représentent en moyenne 7,7 % du PIB par an et sont en cours de négociation, y compris les créances relevant de l'initiative PPTE.

⁴En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS14. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	22,3	18,0	16,9	19,9	24,4	32,1	38,0	34,6	33,5	31,9	33,6
Hors Nigéria	18,3	15,5	15,4	17,4	19,0	24,2	30,3	27,7	28,6	26,7	28,6
Angola	22,2	17,7	17,5	20,5	22,2	33,2	42,5	36,0	38,6	33,4	35,4
Cameroun	19,3	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7	23,5	24,7	25,4	25,3	25,3
Congo, Rép. du	16,0	13,4	14,0	16,4	17,7	18,3	22,5	23,8	27,3	32,2	39,1
Gabon	18,3	17,4	18,2	19,6	18,9	17,5	22,5	21,3	17,4	17,3	19,5
Guinée équatoriale	7,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,1	12,0	14,4	11,8	11,8	11,8
Nigéria	24,8	19,4	17,9	21,5	27,9	37,5	42,9	39,0	36,4	35,1	36,7
Tchad	10,5	8,1	8,0	11,5	12,3	12,6	14,2	14,2	15,4	15,5	16,8
Pays à revenu intermédiaire¹	66,6	57,6	62,0	67,0	72,2	74,2	71,8	69,5	69,2	70,0	70,8
Hors Afrique du Sud	38,3	36,3	36,5	37,6	39,1	41,9	43,7	44,3	43,4	45,1	45,5
Afrique du Sud	75,7	64,6	70,1	76,3	82,7	84,6	81,2	78,3	78,6	79,3	80,4
Botswana	41,4	41,8	43,0	37,4	42,4	42,6	47,2	43,1	41,6	42,4	43,7
Cap-Vert	84,5	76,2	84,0	87,7	88,2	86,6	82,9	81,0	69,0	68,4	68,0
Ghana	22,9	20,4	19,3	22,6	24,8	27,4	28,7	30,5	32,6	35,9	38,2
Lesotho ²	34,3	30,1	28,7	37,0	35,4	40,1	41,3	38,1	38,5	37,3	36,4
Maurice	96,9	90,2	99,0	97,2	98,1	100,0	105,1	106,7	102,8	105,8	101,0
Namibie	44,4	37,1	37,6	41,7	40,0	65,6	65,5	65,3	62,5	62,5	62,5
Sénégal	34,7	34,1	33,8	35,8	36,5	33,5	36,9	39,9	39,2	43,0	43,3
Seychelles	83,5	102,1	95,0	88,0	66,6	65,7	55,9	62,5	60,5	59,1	59,1
Swaziland	23,7	21,5	21,6	24,0	25,4	26,0	30,9	30,8	29,2	28,6	27,0
Zambie	21,4	21,5	18,0	21,5	22,5	23,4	21,4	23,1	23,4	22,1	22,1
Pays à faible revenu et États fragiles	27,9	27,2	26,9	27,9	28,9	28,5	29,4	32,2	33,5	33,2	33,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	28,5	28,0	27,9	28,6	29,4	28,7	29,2	31,7	33,2	32,6	33,4
Bénin	33,2	26,5	30,1	32,7	35,9	41,1	41,7	44,5	45,1	45,1	45,1
Burkina Faso	23,8	25,1	21,4	21,4	25,8	25,4	28,1	30,2	30,6	32,0	31,9
Éthiopie ²	34,9	39,0	38,0	36,1	33,0	28,1	25,0	27,2	28,8	26,6	25,8
Gambie	38,8	31,3	34,2	42,2	41,5	45,0	48,5	49,9	51,5	54,6	54,3
Kenya	41,0	40,2	39,4	40,3	42,4	42,7	44,2	49,8	50,5	51,2	54,9
Madagascar	19,7	21,3	18,0	19,2	20,4	19,7	20,9	20,8	21,3	21,5	21,7
Malawi	20,4	19,8	20,2	18,1	20,5	23,2	24,4	25,1	32,3	32,1	32,1
Mali	28,8	29,1	29,6	29,1	29,7	26,2	28,1	27,7	29,9	29,9	30,8
Mozambique	19,7	17,7	18,4	19,5	20,6	22,4	27,2	27,3	27,9	30,1	31,6
Niger	15,7	15,2	14,0	15,2	17,3	16,6	19,0	21,6	21,7	21,7	21,7
Ouganda ²	18,2	16,9	17,5	18,0	18,1	20,6	20,9	23,8	26,7	23,6	24,7
Rwanda	16,8	15,6	15,2	16,7	18,3	18,2	17,8	18,9	19,9	20,0	20,2
Sierra Leone	22,0	19,7	21,6	21,4	22,9	24,6	29,7	31,8	30,9	24,5	24,9
Tanzanie ²	26,3	22,7	23,7	27,5	28,8	28,9	29,6	32,4	34,4	34,7	35,0
États fragiles	26,5	24,9	24,6	25,9	28,3	28,9	30,9	34,5	34,9	36,0	36,4
Burundi	22,6	21,5	21,3	23,7	23,1	23,1	23,8	25,4	22,7	22,4	22,6
Comores	25,6	23,1	23,3	26,0	27,2	28,5	30,4	34,1	33,1	33,3	33,4
Congo, Rép. dém. du	10,8	8,3	7,8	10,4	12,4	15,3	16,6	16,5	16,9	17,2	17,2
Côte d'Ivoire	26,3	23,7	24,1	25,3	29,9	28,6	32,3	36,8	38,8	42,2	43,5
Érythrée	130,2	129,0	129,3	123,9	127,7	141,3	121,6	122,1	119,0	119,2	122,5
Guinée	20,2	18,2	19,0	21,5	19,6	22,7	26,9	38,2	35,2	32,0	31,5
Guinée-Bissau	19,4	15,7	17,3	18,2	21,6	24,4	24,4	29,9	31,6	32,5	32,8
Libéria	23,5	18,1	20,4	23,4	25,1	30,5	36,6	43,5	49,5	47,0	45,4
République centrafricaine	16,1	16,4	18,0	16,0	14,6	15,5	16,8	18,2	20,2	18,9	18,7
São Tomé-et-Príncipe	34,2	27,2	33,2	32,9	39,1	38,8	35,5	38,0	34,9	35,1	34,5
Togo	33,4	29,9	28,1	33,4	38,0	37,5	41,3	45,3	47,6	49,8	50,3
Zimbabwe ³	14,3	22,0	11,5	19,7	11,2	7,0	22,4	29,9	31,3	32,3	32,8
Afrique subsaharienne	42,3	37,1	38,6	41,8	45,4	48,4	49,1	47,6	47,4	46,8	47,8
<i>Médiane</i>	23,6	21,5	21,4	23,0	25,2	26,8	29,1	31,3	32,4	32,4	33,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,6	26,3	26,1	27,3	28,4	30,1	32,5	33,4	34,3	34,0	34,9
Pays importateurs de pétrole	51,6	46,0	48,5	51,9	55,4	56,3	54,7	54,3	54,6	54,7	55,4
Hors Afrique du Sud	30,8	29,8	29,6	30,6	31,7	32,2	33,3	35,5	36,2	36,5	37,1
Zone franc	21,6	20,3	20,2	21,4	23,4	22,9	25,9	27,7	27,9	29,2	30,2
UEMOA	27,9	26,3	26,1	27,3	30,4	29,4	32,2	35,0	35,9	37,7	38,2
CEMAC	15,3	14,3	14,2	15,4	16,3	16,4	19,6	20,4	20,1	20,7	22,2
CAE-5	29,5	27,7	28,0	29,6	30,9	31,3	31,9	35,6	37,0	36,7	38,3
SADC	58,8	51,6	54,9	59,1	62,9	65,5	64,7	62,0	62,4	61,9	62,5
Union douanière d'Afrique australe	72,4	62,1	67,2	72,8	78,9	81,3	78,5	75,5	75,6	76,2	77,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	33,7	34,3	33,6	33,8	33,8	33,1	33,0	35,4	36,3	35,6	35,9
IADM	24,0	22,9	22,7	24,1	25,2	25,2	26,1	27,9	29,4	29,6	30,3
Pays à régime de parité fixe classique	25,0	23,4	23,3	24,7	26,4	27,3	29,8	31,4	31,3	32,3	33,3
Pays sans régime de parité fixe classique	45,9	40,1	42,0	45,5	49,4	52,7	52,9	50,8	50,4	49,6	50,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS15. Expansion de la masse monétaire au sens large
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	36,3	17,6	22,7	46,3	39,0	55,7	15,7	10,4	17,5	13,2	16,2
Hors Nigéria	35,5	24,1	33,9	36,2	30,6	52,6	13,7	16,3	21,0	10,3	14,4
Angola	64,5	49,8	59,7	59,6	49,3	104,1	21,5	7,1	33,9	7,2	17,7
Cameroun	10,5	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	11,3	10,6	6,1	7,7
Congo, Rép. du	28,7	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	38,9	34,5	27,0	29,3
Gabon	14,2	11,6	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	19,2	0,5	10,5	11,4
Guinée équatoriale	30,7	33,5	34,7	14,1	41,3	30,1	18,8	48,9	6,1	19,2	8,2
Nigéria	37,2	14,0	16,2	53,1	44,8	57,9	17,1	6,9	15,4	15,0	17,3
Tchad	22,2	3,3	32,0	52,3	9,8	13,6	1,1	26,1	12,8	13,3	8,8
Pays à revenu intermédiaire¹	19,6	14,6	18,2	23,2	23,8	18,3	4,6	10,3	13,1	13,9	12,3
Hors Afrique du Sud	22,0	19,0	11,4	25,3	24,4	29,9	13,3	20,6	17,4	20,4	15,7
Afrique du Sud	18,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	1,8	6,9	11,6	11,6	11,0
Botswana	17,4	10,7	14,4	9,0	31,2	21,7	-1,3	12,4	14,5	14,1	15,6
Cap-Vert	12,5	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	3,5	6,2	-6,9	6,8	6,9
Ghana	31,8	25,9	14,3	38,8	35,9	43,8	26,9	34,4	32,4	37,4	25,2
Lesotho ²	19,9	6,2	4,7	45,1	12,1	31,4	11,9	1,1	12,3	9,9	3,7
Maurice	14,7	18,3	15,8	9,5	15,3	14,6	8,1	7,6	4,6	11,0	5,2
Namibie	31,7	16,2	9,7	29,6	10,2	92,9	3,6	7,3	4,9	11,1	10,6
Sénégal	9,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	10,9	14,1	5,3	16,3	8,0
Seychelles	7,9	14,0	1,7	3,0	-8,0	29,0	7,0	13,5	4,5	5,0	7,3
Swaziland	16,4	10,4	9,7	25,1	21,5	15,4	26,8	7,9	1,2	1,3	-2,5
Zambie	25,6	32,0	3,3	44,0	25,3	23,2	7,7	29,9	21,7	6,6	13,8
Pays à faible revenu et États fragiles	17,7	15,4	12,4	21,5	19,8	19,6	21,8	23,0	21,7	18,4	17,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	16,9	11,5	13,4	19,6	20,3	19,9	19,0	21,5	23,5	19,1	18,4
Bénin	15,6	-6,7	21,8	16,5	17,6	28,8	6,2	11,6	7,3	9,2	8,3
Burkina Faso	6,9	-7,0	-3,9	10,0	23,8	11,7	18,2	19,1	9,2	13,1	8,2
Éthiopie ²	18,0	10,3	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	24,3	39,2	29,9	25,0
Gambie	16,5	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	13,7	11,0	9,0	14,9
Kenya	14,9	13,4	9,1	17,0	19,1	15,9	16,0	21,6	19,1	20,0	24,4
Madagascar	17,1	19,4	4,6	24,9	24,2	12,6	10,5	8,6	13,3	14,5	15,2
Malawi	26,9	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	23,9	17,8	42,1	12,9	13,8
Mali	5,6	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,5	16,0	9,0	15,3	10,6	11,6
Mozambique	22,2	14,7	22,7	26,0	21,6	26,0	34,6	17,6	21,9	23,8	19,5
Niger	15,7	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	18,3	22,6	6,6	19,1	8,6
Ouganda ²	16,5	9,0	8,7	16,4	17,4	31,1	25,0	31,7	25,9	12,5	16,3
Rwanda	23,0	12,1	16,7	31,3	30,8	24,1	13,0	16,9	19,6	17,0	14,4
Sierra Leone	24,5	18,6	32,8	18,7	26,1	26,1	31,3	28,5	22,6	20,1	16,9
Tanzanie ²	21,5	18,5	19,6	31,3	20,1	18,1	18,5	25,1	22,0	16,8	16,6
États fragiles	23,3	26,6	15,6	26,1	24,1	24,2	25,1	27,1	13,2	15,6	12,4
Burundi	21,1	26,0	18,7	17,0	9,5	34,2	19,8	19,4	6,4	12,0	13,2
Comores	8,1	-4,4	7,4	15,0	11,0	11,5	13,3	19,4	4,0	6,4	7,8
Congo, Rép. dém. du	52,5	72,9	24,2	60,4	49,5	55,7	50,4	30,8	24,6	17,5	16,2
Côte d'Ivoire	11,3	9,5	7,4	10,3	23,6	5,7	17,2	18,8	5,6	20,4	11,5
Érythrée	11,2	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	15,7	14,6	20,1	19,3	16,8
Guinée	35,5	37,0	37,2	59,4	4,7	39,0	25,9	74,4	15,5	6,1	11,8
Guinée-Bissau	25,7	44,0	20,3	5,3	30,2	28,6	4,4	28,6	16,7	9,7	7,7
Libéria	33,2	36,1	30,8	27,7	31,6	39,6	24,1	33,5	32,7	11,4	6,2
République centrafricaine	7,9	14,2	16,5	-4,2	-3,6	16,5	13,7	14,2	15,0	0,1	5,2
São Tomé-et-Principe	29,8	1,0	45,1	27,9	38,1	36,8	8,2	25,1	8,0	16,7	9,9
Togo	15,7	18,2	2,3	22,7	19,7	15,6	16,2	16,3	13,0	11,8	8,4
Zimbabwe ³	1,4	85,9	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	321,3	68,1	31,3	12,3	11,3
Afrique subsaharienne	24,1	15,7	18,0	29,6	27,4	29,8	12,7	13,6	16,9	14,9	14,9
<i>Médiane</i>	18,1	14,1	15,8	18,4	19,7	22,3	16,0	18,3	13,9	12,4	11,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,9	18,2	17,1	25,8	23,4	29,8	17,9	20,7	20,6	16,6	16,1
Pays importateurs de pétrole	18,9	14,9	15,9	22,5	22,2	18,8	11,2	15,3	16,6	15,8	14,3
Hors Afrique du Sud	18,9	16,4	12,1	22,5	21,0	22,4	19,5	22,3	20,5	18,9	16,7
Zone franc	14,1	9,0	13,8	16,5	17,8	13,3	11,0	20,3	9,6	14,0	10,3
UEMOA	10,6	5,9	7,5	12,1	18,9	8,7	14,6	16,2	8,1	15,3	9,5
CEMAC	17,8	12,2	20,7	21,3	16,6	18,2	7,4	24,6	11,1	12,7	11,1
CAE-5	17,9	14,1	12,9	21,9	19,5	20,9	18,7	24,6	21,2	16,8	19,0
SADC	23,7	18,6	21,1	27,3	25,8	25,9	8,8	10,1	16,0	11,7	12,7
Union douanière d'Afrique australe	19,0	13,0	19,7	22,2	23,5	16,7	2,0	7,2	11,4	11,5	11,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	18,9	19,3	10,5	22,7	20,1	21,9	21,9	22,9	24,8	18,5	18,6
IADM	19,9	16,0	13,6	23,8	22,3	23,7	19,0	22,9	23,1	19,4	16,9
Pays à régime de parité fixe classique	14,8	9,4	13,4	17,5	17,2	16,7	10,9	19,0	9,0	13,3	10,1
Pays sans régime de parité fixe classique	26,3	16,9	19,5	32,1	30,0	32,9	12,5	12,5	18,4	15,2	15,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS16. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	60,5	56,6	60,0	53,8	65,8	66,5	71,2	66,4	62,5
Hors Nigéria	40,4	40,1	38,2	39,5	42,4	41,8	47,3	49,5	52,4
Angola	37,7	32,7	31,8	39,5	46,7	37,9	49,7	58,0	56,5
Cameroun	49,0	49,8	53,1	50,1	44,8	47,3	48,2	46,9	54,4
Congo, Rép. du	16,4	22,1	17,2	12,6	12,8	17,2	21,4	23,0	24,3
Gabon	53,4	54,3	49,3	51,4	56,6	55,2	49,7	42,5	48,0
Guinée équatoriale	40,6	30,0	33,1	39,1	39,0	61,9	57,8	51,9	64,0
Nigéria	73,4	66,1	73,4	62,8	81,3	83,2	86,8	76,9	68,7
Tchad	32,2	49,4	35,6	22,6	23,7	29,8	35,1	35,6	39,1
Pays à revenu intermédiaire¹	93,8	92,1	93,2	95,2	94,8	93,7	91,3	85,7	79,4
Hors Afrique du Sud	60,7	54,5	61,0	60,2	64,1	63,5	60,7	58,9	62,1
Afrique du Sud	104,5	104,4	103,5	106,3	104,6	103,5	101,6	95,0	85,6
Botswana	47,4	46,8	44,5	49,3	47,2	49,1	54,9	54,3	57,8
Cap-Vert	55,1	49,6	46,7	51,3	58,7	69,2	74,8	76,7	75,7
Ghana	49,6	35,9	47,3	48,6	57,3	59,0	54,2	50,9	50,4
Lesotho ²	27,5	22,2	31,3	26,0	30,2	27,6	29,8	37,4	40,6
Maurice	77,4	78,4	73,7	73,8	76,5	84,8	78,8	82,4	91,1
Namibie	116,0	125,8	137,7	121,9	124,9	69,5	73,8	76,4	79,8
Sénégal	64,9	59,1	68,5	63,2	62,1	71,5	66,9	64,6	72,9
Seychelles	31,0	24,3	25,7	25,3	37,0	42,6	36,2	39,4	39,6
Swaziland	94,8	86,8	100,0	97,9	98,3	90,9	81,0	74,7	93,0
Zambie	48,4	37,5	42,8	45,2	52,5	64,1	56,1	49,9	52,4
Pays à faible revenu et États fragiles	49,3	46,3	47,9	48,8	48,9	54,6	54,7	53,9	55,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	51,0	46,7	49,5	50,9	51,1	56,9	57,3	56,4	57,6
Bénin	53,7	56,3	54,3	51,8	54,9	51,2	53,9	52,4	52,4
Burkina Faso	70,4	59,5	77,1	80,0	65,1	70,5	60,7	58,4	56,5
Éthiopie ²	33,7	28,3	31,1	33,9	36,0	39,3	36,4	37,7	34,1
Gambie	32,0	30,1	31,0	31,1	33,6	34,2	31,6	31,9	31,3
Kenya	65,7	64,3	64,5	63,0	64,8	72,0	70,6	69,9	76,8
Madagascar	51,0	45,8	54,1	51,3	48,5	55,4	53,2	54,6	51,1
Malawi	41,8	30,1	36,7	48,5	45,1	48,8	54,9	59,7	40,7
Mali	62,3	67,2	56,2	61,7	60,7	65,6	62,7	65,3	70,3
Mozambique	72,5	59,8	71,6	75,3	72,2	83,6	98,5	99,1	97,1
Niger	53,4	43,3	48,7	55,2	54,0	65,8	65,8	59,9	69,0
Ouganda ²	45,3	39,0	40,9	45,1	47,2	54,3	57,2	54,4	62,4
Rwanda	59,8	57,3	59,8	56,4	52,2	73,0	68,3	64,2	69,0
Sierra Leone	23,6	23,7	21,0	21,0	23,2	28,9	32,0	32,7	32,6
Tanzanie ²	42,9	38,8	40,1	40,1	44,9	50,6	56,8	53,0	54,4
États fragiles	43,9	44,3	43,7	42,7	42,6	46,0	44,2	42,1	43,7
Burundi	63,2	74,8	62,0	62,0	63,5	53,7	56,2	61,3	80,3
Comores	34,6	30,9	37,5	32,8	33,6	38,3	48,7	51,4	54,3
Congo, Rép. dém. du	28,9	18,5	23,6	25,9	29,9	46,7	43,8	39,8	40,3
Côte d'Ivoire	56,9	60,6	57,2	56,2	53,6	56,9	53,6	49,5	46,7
Érythrée	18,9	20,6	21,2	21,0	16,2	15,6	13,6	12,2	10,6
Guinée	28,9	32,0	34,3	29,6	27,8	20,8	19,2	15,8	23,2
Guinée-Bissau	11,2	5,2	6,5	11,5	14,2	18,9	22,6	27,8	31,3
Libéria	36,8	35,8	33,0	36,6	38,7	40,0	42,3	44,4	44,3
République centrafricaine	43,1	45,0	37,7	41,7	46,3	44,9	39,2	48,6	49,7
São Tomé-et-Príncipe	74,3	59,1	74,0	83,9	81,4	73,1	94,1	102,1	109,6
Togo	54,4	57,0	62,4	51,2	55,5	45,8	47,8	50,0	59,7
Zimbabwe ³	34,2	55,2	27,8	26,9	16,5	44,7	51,8	74,9	92,9
Afrique subsaharienne	71,5	68,9	70,9	69,9	73,4	74,5	74,7	70,6	67,2
<i>Médiane</i>	48,2	46,3	45,6	49,0	47,9	52,4	54,0	52,7	54,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	49,4	46,6	48,3	48,9	50,3	53,0	53,9	53,8	56,0
Pays importateurs de pétrole	76,6	74,6	75,9	77,3	77,0	78,4	76,5	72,7	69,7
Hors Afrique du Sud	52,5	48,7	51,6	52,0	53,1	57,1	56,3	55,3	57,3
Zone franc	50,9	51,2	51,3	50,0	48,4	53,6	51,8	49,5	54,0
UEMOA	59,7	58,2	60,6	60,3	57,5	61,8	58,6	56,6	60,0
CEMAC	42,0	44,1	41,8	39,5	39,2	45,3	44,9	42,3	48,9
CAE-5	53,8	50,9	51,7	51,7	54,1	60,9	62,6	60,4	65,9
SADC	84,7	84,0	84,0	86,0	85,3	84,0	84,4	81,2	75,6
Union douanière d'Afrique australe	101,4	101,3	101,1	103,4	101,8	99,5	98,1	92,0	83,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	49,5	45,8	47,2	48,3	49,5	56,7	54,5	54,2	56,4
IADM	47,2	41,8	46,1	46,8	47,8	53,3	52,8	51,5	52,7
Pays à régime de parité fixe classique	54,4	54,7	55,9	54,1	52,8	54,5	53,0	51,0	55,7
Pays sans régime de parité fixe classique	75,2	71,9	74,3	73,4	77,8	78,5	79,0	74,3	69,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS17. Exportations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	52,6	49,5	54,3	52,3	52,2	54,7	42,9	48,0	49,9	51,0	47,8
Hors Nigéria	66,6	58,1	67,4	69,8	67,7	70,0	52,5	59,1	61,1	62,1	58,5
Angola	80,9	75,6	86,5	83,8	78,2	80,5	56,0	63,8	64,4	65,5	60,8
Cameroun	27,7	22,7	24,5	29,3	31,0	31,1	23,5	25,6	26,4	27,5	27,8
Congo, Rép. du	79,8	73,3	84,4	87,4	78,5	75,2	70,4	85,1	87,7	86,5	84,8
Gabon	63,7	62,2	64,7	62,2	62,1	67,3	56,5	60,4	64,5	63,9	58,7
Guinée équatoriale	85,0	90,1	87,4	86,8	81,9	78,8	69,7	69,9	71,3	71,2	69,7
Nigéria	42,9	44,0	45,8	41,1	41,0	42,8	35,0	39,3	41,1	42,4	39,5
Tchad	53,9	51,6	54,3	56,1	54,9	52,9	45,9	46,0	50,9	49,5	43,9
Pays à revenu intermédiaire¹	31,8	28,8	29,5	31,9	33,1	35,9	29,3	29,7	31,7	29,9	30,4
Hors Afrique du Sud	37,9	38,1	38,0	38,6	38,5	36,2	35,5	37,7	41,2	41,7	41,5
Afrique du Sud	30,2	26,4	27,4	30,0	31,5	35,8	27,4	27,3	28,9	26,3	26,9
Botswana	46,4	44,2	51,4	47,0	47,5	42,0	31,8	32,9	35,3	33,6	32,7
Cap-Vert	40,6	32,0	37,8	45,1	42,8	45,3	35,6	38,6	43,0	42,9	42,4
Ghana	23,8	23,4	22,5	24,2	24,3	24,8	29,5	29,2	39,3	39,5	38,3
Lesotho ²	53,2	54,8	47,8	55,7	52,7	54,8	42,8	43,4	46,4	48,3	49,0
Maurice	55,5	52,3	58,0	59,6	56,7	51,1	47,1	50,9	52,3	55,2	55,6
Namibie	38,2	34,7	34,1	39,9	39,9	42,2	42,1	44,6	44,6	44,6	45,0
Sénégal	26,3	27,1	27,0	25,6	25,5	26,1	24,4	24,8	23,9	24,6	24,6
Seychelles	87,9	72,5	76,8	82,7	98,7	108,9	122,7	103,0	107,7	113,5	111,8
Swaziland	75,4	90,1	76,0	72,9	74,6	63,2	63,1	55,8	57,3	53,4	55,1
Zambie	37,9	38,2	35,1	39,0	41,4	35,9	35,6	47,7	47,1	49,2	50,6
Pays à faible revenu et États fragiles	27,0	25,8	26,2	27,0	27,8	28,4	24,4	28,7	30,3	29,6	29,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	21,3	20,7	20,7	21,5	21,4	22,4	19,4	22,1	23,7	23,8	23,7
Bénin	14,9	14,1	12,5	13,3	17,0	17,8	16,7	17,8	18,0	18,9	18,2
Burkina Faso	10,5	11,3	9,8	10,9	10,5	10,0	12,4	18,1	24,3	24,6	25,1
Éthiopie ²	13,6	14,9	15,1	13,9	12,7	11,5	10,5	13,6	16,9	15,1	15,0
Gambie	30,5	34,2	32,5	33,8	28,8	23,1	25,2	23,8	27,0	27,7	27,3
Kenya	27,0	26,9	27,6	25,6	24,4	30,6	23,5	27,7	26,9	22,0	20,3
Madagascar	29,3	32,6	26,9	29,9	30,5	26,6	22,4	24,1	24,1	28,4	32,7
Malawi	21,8	20,6	20,2	19,3	24,5	24,4	20,9	24,5	26,2	26,4	24,8
Mali	27,1	24,3	24,5	29,9	27,4	29,2	23,7	26,0	25,7	27,2	27,4
Mozambique	33,7	30,9	31,7	38,4	35,4	32,3	27,7	31,4	26,9	26,8	27,8
Niger	17,7	18,3	16,8	16,4	17,4	19,4	20,9	21,4	23,3	27,0	27,6
Ouganda ²	16,0	12,5	13,1	15,5	16,8	22,1	19,6	20,4	22,1	20,4	20,9
Rwanda	12,5	13,1	12,6	11,2	11,1	14,6	11,0	10,9	13,0	11,9	12,2
Sierra Leone	21,3	23,2	24,1	22,3	19,7	17,2	17,5	21,8	21,8	44,3	44,5
Tanzanie ²	22,5	19,2	20,7	22,3	24,7	25,4	24,3	25,4	30,4	37,7	38,0
États fragiles	41,6	36,9	39,9	41,2	45,1	45,0	40,3	46,6	47,2	44,7	45,2
Burundi	7,9	7,0	8,2	7,5	7,5	9,4	6,5	8,9	7,6	7,5	7,9
Comores	14,8	15,1	14,1	14,9	15,3	14,5	14,5	15,3	15,6	16,1	16,3
Congo, Rép. dém. du	45,0	30,7	33,6	34,2	65,2	61,3	45,2	68,8	67,5	61,5	62,1
Côte d'Ivoire	49,8	48,6	51,1	52,7	47,8	48,7	50,9	51,2	51,2	48,0	48,6
Érythrée	5,8	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,8	14,4	19,4	19,7
Guinée	32,7	24,6	34,8	40,6	28,8	34,9	26,5	28,4	30,2	31,2	31,0
Guinée-Bissau	16,2	15,9	17,3	14,8	17,3	15,9	15,5	16,5	23,0	18,2	17,8
Libéria	72,1	68,6	60,0	82,4	74,8	74,7	52,9	55,4	61,6	58,3	60,4
République centrafricaine	13,1	13,8	12,7	14,2	14,1	10,9	9,8	10,8	12,7	13,6	13,5
São Tomé-et-Principe	11,7	13,6	12,9	12,7	9,5	9,6	10,1	11,3	9,5	9,7	9,8
Togo	38,3	38,6	40,1	38,2	39,2	35,5	36,7	37,1	37,5	37,2	37,5
Zimbabwe ³	36,2	34,1	33,1	35,5	37,3	40,9	30,5	48,5	50,1	54,0	54,9
Afrique subsaharienne	37,5	33,7	36,2	37,6	38,6	41,6	32,8	35,6	37,9	37,7	36,6
<i>Médiane</i>	30,6	28,9	29,7	31,9	30,7	31,7	27,0	28,0	29,5	32,4	32,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,4	36,6	40,2	42,4	42,9	44,6	35,4	40,3	43,1	43,4	41,8
Pays importateurs de pétrole	30,3	27,9	28,5	30,4	31,4	33,2	27,5	29,4	31,3	29,8	30,1
Hors Afrique du Sud	30,6	29,8	30,0	30,9	31,2	30,9	27,6	31,6	33,9	33,5	33,3
Zone franc	43,2	39,4	42,9	45,0	43,7	45,0	38,8	42,6	45,2	45,5	44,3
UEMOA	31,4	31,3	31,5	32,3	30,7	31,2	31,0	32,3	32,7	32,5	32,8
CEMAC	54,6	48,4	54,2	57,1	55,9	57,3	47,1	52,6	56,1	56,6	54,4
CAE-5	22,1	20,4	21,3	21,5	21,8	25,7	21,6	23,8	25,3	24,6	24,0
SADC	37,7	31,7	34,2	37,7	40,3	44,7	33,6	35,6	37,3	36,9	36,8
Union douanière d'Afrique australe	31,6	28,2	29,1	31,5	32,9	36,6	28,4	28,4	29,9	27,5	28,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	29,7	29,3	28,7	28,9	31,0	30,6	24,9	31,8	33,6	31,4	31,2
IADM	26,9	24,4	25,2	27,6	28,9	28,4	25,0	30,0	33,2	33,5	33,6
Pays à régime de parité fixe classique	43,2	39,9	42,6	44,9	43,7	44,8	38,9	42,4	44,8	45,1	44,1
Pays sans régime de parité fixe classique	36,4	32,3	34,9	36,2	37,6	41,0	31,5	34,2	36,4	36,2	35,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS18. Importations de biens et de services
 (En pourcentage du PIB)

	2004–08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	33,7	35,5	33,6	29,8	33,1	36,7	38,7	40,7	38,7	38,3	37,1
Hors Nigéria	41,2	43,6	42,0	37,4	39,6	43,7	49,7	43,2	44,0	43,4	41,7
Angola	49,1	58,3	53,6	39,0	43,5	51,2	55,4	42,9	44,9	44,1	43,7
Cameroun	28,3	24,5	26,4	27,7	29,5	33,1	28,3	28,9	29,7	31,9	30,8
Congo, Rép. du	48,6	46,3	46,7	49,4	53,5	47,0	50,2	54,7	55,4	58,9	56,6
Gabon	30,0	32,0	28,3	30,5	30,5	28,6	38,6	36,1	36,0	35,0	35,8
Guinée équatoriale	38,7	55,0	43,6	33,1	30,3	31,6	60,3	57,5	46,0	44,2	38,8
Nigéria	28,6	30,4	28,1	24,9	28,3	31,2	29,7	38,8	34,6	34,3	33,6
Tchad	49,9	53,5	42,9	56,9	49,6	46,6	54,8	52,8	66,2	54,6	38,8
Pays à revenu intermédiaire¹	35,2	30,6	31,5	35,1	37,2	41,6	32,9	32,1	34,7	33,6	33,9
Hors Afrique du Sud	46,6	45,5	45,7	44,7	47,6	49,6	48,0	47,6	52,4	51,9	50,4
Afrique du Sud	32,0	26,7	27,9	32,5	34,2	38,8	28,3	27,5	29,5	28,1	28,8
Botswana	35,1	36,5	34,6	30,7	35,4	38,2	43,4	39,7	42,0	38,6	35,9
Cap-Vert	73,0	69,6	66,6	72,7	77,8	78,4	67,9	67,1	71,4	69,3	67,9
Ghana	40,0	36,8	38,0	40,6	40,7	44,0	42,6	43,1	52,8	49,5	47,1
Lesotho ²	119,2	125,4	114,3	123,1	114,2	119,2	114,7	112,1	110,7	116,0	114,7
Maurice	64,2	54,6	63,8	70,5	66,6	65,3	57,6	63,0	65,4	69,3	68,8
Namibie	40,8	38,2	37,2	37,5	40,8	50,4	55,0	53,3	60,0	60,5	59,1
Sénégal	45,1	39,8	42,4	43,1	47,8	52,4	41,3	41,2	41,9	43,7	44,1
Seychelles	102,2	79,9	98,1	98,5	109,3	125,4	132,6	120,8	127,8	133,1	127,5
Swaziland	86,5	91,7	91,0	85,7	85,5	78,6	80,7	71,1	69,3	65,0	66,1
Zambie	37,2	42,6	36,7	30,1	39,2	37,4	32,2	34,9	39,8	42,2	42,3
Pays à faible revenu et États fragiles	37,8	33,8	36,4	37,5	38,8	42,6	38,0	42,5	44,2	44,1	42,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	34,1	30,8	32,7	34,1	34,5	38,6	34,8	37,5	40,1	39,5	37,6
Bénin	27,3	25,1	23,2	24,3	32,6	31,1	30,0	29,1	29,1	30,2	29,2
Burkina Faso	25,3	25,6	25,3	24,2	24,7	26,6	23,3	27,2	34,6	37,6	36,6
Éthiopie ²	32,8	28,9	35,5	36,6	32,1	31,1	28,7	33,2	32,3	34,7	33,2
Gambie	45,3	48,8	49,2	47,2	41,9	39,3	41,5	42,1	43,7	49,6	45,9
Kenya	36,8	32,9	34,8	35,1	34,8	46,4	36,3	41,7	46,1	38,3	35,1
Madagascar	45,8	48,2	41,5	42,0	46,5	50,9	46,0	37,4	35,6	34,6	35,0
Malawi	44,3	41,1	46,3	44,8	40,3	48,9	39,6	44,2	37,8	36,8	33,7
Mali	35,9	32,6	33,4	35,1	35,6	43,0	31,4	39,9	36,5	39,0	36,5
Mozambique	44,9	41,8	43,9	47,2	45,2	46,4	45,1	49,2	44,1	42,6	42,7
Niger	31,3	29,4	31,1	29,5	29,9	36,3	48,1	50,3	56,1	55,2	48,9
Ouganda ²	26,6	22,1	23,9	26,8	27,9	32,1	34,1	33,4	40,3	37,3	36,5
Rwanda	25,9	24,6	24,7	25,1	25,2	29,9	29,2	29,4	35,3	34,1	30,0
Sierra Leone	32,6	34,4	37,3	32,0	28,7	30,5	30,9	52,2	80,0	47,9	48,4
Tanzanie ²	32,5	24,9	28,1	32,7	37,4	39,6	37,6	37,0	42,7	51,3	50,1
États fragiles	46,8	39,8	45,6	45,8	50,5	52,1	45,4	52,9	51,2	53,4	53,1
Burundi	36,1	25,7	33,4	48,2	35,2	37,7	41,3	39,2	36,1	35,9	30,1
Comores	39,4	33,0	35,8	38,6	41,3	48,4	47,7	50,2	50,9	50,6	48,2
Congo, Rép. dém. du	53,0	34,4	45,2	40,7	68,6	76,4	60,9	77,2	74,6	66,1	65,0
Côte d'Ivoire	41,7	39,4	43,6	42,4	41,9	41,2	39,0	43,9	39,0	44,4	45,5
Érythrée	41,6	59,8	54,9	38,4	28,8	26,1	23,4	23,3	23,1	22,6	21,9
Guinée	36,0	25,8	35,1	42,6	36,4	40,1	30,8	36,5	39,2	63,5	66,8
Guinée-Bissau	28,4	24,3	26,5	30,1	31,0	29,9	32,1	31,9	35,4	32,6	31,4
Libéria	239,0	214,6	214,3	283,8	235,9	246,4	184,8	185,7	186,9	174,9	156,8
République centrafricaine	22,0	20,3	20,8	21,9	23,5	23,5	21,6	24,6	22,2	24,6	24,4
São Tomé-et-Príncipe	57,1	50,4	49,3	65,6	58,1	62,0	52,4	66,5	61,5	57,1	54,6
Togo	56,6	57,9	58,7	56,2	58,1	52,0	52,3	53,5	55,6	57,2	57,2
Zimbabwe ³	48,4	41,1	42,0	46,3	45,8	67,1	62,1	78,3	77,8	77,9	76,8
Afrique subsaharienne	35,1	32,6	33,2	33,8	36,1	39,9	36,1	37,2	38,1	37,6	37,0
Médiane	39,2	37,5	37,7	38,8	39,7	42,1	41,4	42,5	43,2	44,2	43,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,7	39,0	40,1	39,2	41,0	44,4	43,6	43,8	45,9	45,5	43,8
Pays importateurs de pétrole	36,0	31,5	33,0	35,9	37,7	42,0	34,8	35,4	37,7	37,1	36,9
Hors Afrique du Sud	40,7	37,6	39,4	39,9	41,7	44,8	40,9	44,1	46,9	46,6	44,9
Zone franc	36,6	35,8	36,0	36,5	37,1	37,9	39,5	41,5	41,2	42,3	40,1
UEMOA	38,1	35,7	37,7	37,2	39,1	40,9	36,9	40,1	39,7	42,6	41,9
CEMAC	35,3	35,9	34,3	35,7	35,2	35,2	42,2	42,9	42,5	42,0	38,6
CAE-5	32,7	27,6	30,0	32,5	33,5	40,0	35,8	37,7	42,9	41,1	38,7
SADC	36,8	32,2	33,4	35,5	38,7	44,1	37,5	35,0	37,1	36,5	36,8
Union douanière d'Afrique australe	33,4	28,6	29,4	33,4	35,4	39,9	30,7	29,6	31,6	30,2	30,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	41,5	38,3	40,6	40,1	42,1	46,2	40,1	44,9	47,2	44,6	42,7
IADM	37,3	33,3	35,3	36,7	39,4	41,6	37,7	40,6	43,5	43,9	42,4
Pays à régime de parité fixe classique	39,4	39,2	38,9	39,0	39,7	40,3	42,3	44,1	44,1	44,9	42,8
Pays sans régime de parité fixe classique	34,1	31,0	31,9	32,7	35,3	39,6	34,7	35,6	36,6	35,9	35,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS19. Balance commerciale, marchandises
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	30,5	24,8	31,2	32,5	31,7	32,2	18,1	20,4	23,5	24,9	22,2
Hors Nigéria	41,5	31,6	41,8	45,5	43,9	45,0	21,7	33,4	35,0	37,0	33,7
Angola	53,5	41,9	56,3	59,2	55,1	55,2	25,2	42,5	41,8	44,1	37,9
Cameroun	1,9	0,0	0,3	3,7	3,4	1,9	-1,5	-0,9	-0,7	-1,9	-0,8
Congo, Rép. du	52,7	48,2	59,4	59,7	49,0	47,2	41,0	52,2	50,6	45,1	46,1
Gabon	44,8	41,9	47,4	41,9	42,7	50,3	31,7	36,3	41,5	41,9	35,9
Guinée équatoriale	61,0	59,0	60,7	65,3	62,7	57,3	24,2	27,3	38,9	41,5	44,5
Nigéria	22,9	20,5	24,3	24,2	22,9	22,3	15,2	10,4	14,6	15,5	13,2
Tchad	30,9	35,0	36,3	30,9	26,9	25,7	11,2	14,6	15,8	19,2	24,7
Pays à revenu intermédiaire¹	-2,7	-1,4	-1,6	-2,6	-3,4	-4,4	-2,3	-0,8	-1,5	-2,3	-2,1
Hors Afrique du Sud	-8,2	-6,5	-7,4	-5,8	-8,8	-12,6	-10,1	-7,2	-8,6	-8,0	-6,9
Afrique du Sud	-1,0	-0,1	-0,1	-1,7	-1,8	-1,6	0,1	1,0	0,6	-0,5	-0,6
Botswana	11,7	8,3	17,1	16,9	13,1	3,2	-5,9	-1,2	-1,6	-0,9	0,5
Cap-Vert	-43,4	-41,0	-35,9	-41,7	-49,6	-48,7	-42,3	-40,9	-44,6	-43,3	-43,1
Ghana	-14,9	-10,9	-14,6	-15,6	-15,7	-17,5	-8,6	-9,2	-8,6	-5,7	-4,7
Lesotho ²	-43,9	-45,2	-48,4	-41,4	-43,5	-40,7	-50,0	-46,9	-44,4	-48,6	-47,6
Maurice	-15,2	-8,8	-12,3	-16,2	-18,0	-20,6	-17,6	-19,5	-20,2	-22,7	-22,5
Namibie	-3,3	-4,3	-3,7	1,2	-2,0	-7,7	-13,7	-10,0	-16,0	-16,9	-15,4
Sénégal	-18,4	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-25,4	-15,9	-15,4	-16,8	-18,0	-18,2
Seychelles	-31,4	-21,3	-35,6	-30,9	-27,2	-42,1	-35,8	-34,6	-39,4	-38,6	-34,4
Swaziland	-5,0	4,0	-10,2	-9,4	-9,2	-0,3	-4,1	-4,1	-2,8	-2,6	-1,9
Zambie	4,7	-0,5	1,2	12,2	7,8	2,8	7,1	16,7	11,6	11,3	12,3
Pays à faible revenu et États fragiles	-8,0	-5,3	-7,6	-7,8	-8,2	-11,0	-10,7	-10,6	-10,3	-11,0	-9,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	-12,2	-9,5	-11,3	-12,0	-12,6	-15,3	-14,4	-14,5	-14,9	-14,2	-12,9
Bénin	-11,7	-9,7	-9,3	-11,3	-14,4	-13,7	-11,3	-9,4	-9,5	-9,9	-9,9
Burkina Faso	-9,5	-9,6	-10,2	-8,0	-8,8	-10,9	-6,0	-3,4	-3,2	-4,9	-4,0
Éthiopie ²	-20,7	-17,1	-22,6	-23,7	-20,2	-20,1	-19,5	-21,3	-17,6	-21,5	-20,7
Gambie	-21,2	-18,3	-22,6	-21,1	-21,4	-22,6	-22,3	-22,2	-22,6	-27,7	-24,2
Kenya	-14,2	-10,1	-11,1	-14,0	-14,8	-20,9	-16,4	-19,4	-23,5	-20,0	-18,3
Madagascar	-13,1	-10,2	-11,5	-9,9	-13,6	-20,2	-19,5	-12,3	-8,8	-2,1	2,8
Malawi	-15,9	-14,1	-18,6	-18,9	-9,9	-18,2	-13,3	-13,7	-8,1	-7,1	-6,0
Mali	-2,9	-2,5	-3,1	0,7	-2,5	-7,3	-2,4	-7,2	-4,4	-4,8	-2,4
Mozambique	-6,4	-6,1	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-12,8	-12,4	-11,0	-9,5	-8,6
Niger	-6,9	-5,3	-8,7	-6,6	-5,9	-8,1	-15,2	-14,1	-15,8	-11,6	-8,0
Ouganda ²	-8,3	-8,5	-9,1	-9,3	-8,3	-6,3	-11,7	-9,9	-13,7	-13,0	-11,7
Rwanda	-10,2	-8,5	-8,8	-9,6	-10,8	-13,1	-14,7	-14,1	-19,0	-18,3	-15,4
Sierra Leone	-8,6	-8,3	-12,2	-6,6	-5,7	-10,0	-10,1	-16,9	-41,4	9,5	6,5
Tanzanie ²	-11,7	-7,3	-8,2	-11,4	-15,1	-16,3	-14,1	-12,4	-13,4	-14,9	-14,0
États fragiles	3,7	5,1	2,4	4,2	4,2	2,7	3,2	3,4	5,5	0,6	1,3
Burundi	-18,0	-11,0	-16,4	-27,2	-17,3	-18,0	-21,2	-20,9	-19,5	-19,5	-13,9
Comores	-22,9	-16,4	-20,8	-21,7	-24,0	-31,5	-28,2	-28,7	-29,5	-29,3	-27,6
Congo, Rép. dém. du	0,4	1,2	-5,6	-1,2	8,8	-1,1	-5,2	6,0	5,1	6,1	7,5
Côte d'Ivoire	15,2	16,6	14,6	17,5	12,9	14,2	18,4	14,5	20,4	11,8	11,9
Érythrée	-33,9	-49,6	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-19,9	-19,6	-10,3	-4,1	-2,7
Guinée	3,3	4,2	6,3	5,5	-1,7	2,3	1,3	-1,4	-3,1	-23,0	-26,0
Guinée-Bissau	-6,2	-1,4	-2,9	-9,1	-8,7	-9,1	-10,2	-8,4	-5,5	-7,4	-6,6
Libéria	-39,9	-24,7	-35,8	-46,2	-39,2	-53,4	-47,8	-46,4	-52,9	-55,7	-44,3
République centrafricaine	-4,0	-1,4	-3,5	-3,1	-4,3	-7,7	-7,2	-8,1	-3,8	-5,7	-6,0
São Tomé-et-Príncipe	-36,0	-27,6	-28,2	-38,1	-40,2	-46,0	-37,9	-44,1	-43,9	-40,1	-38,3
Togo	-15,0	-14,8	-15,1	-15,1	-16,1	-14,0	-13,0	-13,6	-14,8	-16,8	-16,7
Zimbabwe ³	-9,6	-5,2	-7,0	-8,6	-5,8	-21,6	-27,1	-23,9	-20,5	-16,9	-15,2
Afrique subsaharienne	7,2	4,7	6,9	8,0	7,7	8,5	2,6	4,2	5,6	6,0	5,2
<i>Médiane</i>	-9,0	-7,8	-9,0	-9,2	-8,7	-10,5	-12,2	-11,2	-9,9	-8,5	-7,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,9	3,3	6,0	8,5	8,3	8,3	-0,5	4,1	5,4	6,2	5,5
Pays importateurs de pétrole	-4,4	-2,6	-3,4	-4,2	-4,9	-6,7	-5,4	-4,0	-4,3	-5,2	-4,8
Hors Afrique du Sud	-8,1	-5,7	-7,5	-7,1	-8,4	-11,5	-10,6	-9,5	-9,7	-10,0	-8,9
Zone franc	14,8	12,3	15,2	16,9	14,4	15,1	7,6	10,1	13,7	12,8	13,2
UEMOA	-2,0	0,4	-1,5	-0,3	-3,8	-5,0	-0,9	-2,2	-0,7	-3,5	-2,8
CEMAC	31,0	25,6	31,7	33,2	31,5	32,9	16,7	21,9	26,3	26,7	27,2
CAE-5	-12,1	-8,9	-9,8	-12,4	-13,4	-15,8	-14,8	-15,0	-18,3	-17,2	-15,6
SADC	4,3	1,4	3,3	4,6	5,5	6,7	1,4	5,2	5,1	5,9	5,1
Union douanière d'Afrique australe	-0,9	-0,1	0,1	-1,1	-1,5	-1,7	-0,9	0,3	-0,3	-1,3	-1,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	-11,3	-9,1	-11,8	-11,1	-10,4	-14,2	-14,2	-12,0	-12,4	-12,1	-10,7
IADM	-6,6	-5,5	-6,8	-5,4	-6,5	-8,8	-8,5	-5,8	-5,5	-5,8	-4,7
Pays à régime de parité fixe classique	11,2	8,8	11,2	13,3	10,9	11,9	4,3	6,5	9,5	8,7	9,3
Pays sans régime de parité fixe classique	6,5	4,0	6,1	7,1	7,2	8,0	2,5	4,0	5,1	5,7	4,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS20. Solde extérieur courant, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	12,2	2,6	8,8	22,0	15,4	12,2	1,1	2,4	5,0	6,3	4,5
Hors Nigéria	9,4	-2,2	8,8	16,7	13,5	10,3	-7,2	3,9	3,5	4,9	3,5
Angola	17,3	3,8	18,7	29,6	21,7	12,7	-8,9	10,4	8,1	9,7	6,2
Cameroun	-1,0	-3,4	-3,4	1,6	1,4	-1,2	-3,7	-2,8	-3,5	-4,8	-3,3
Congo, Rép. du	-0,5	-5,7	-3,7	3,6	-6,5	2,3	-7,4	5,1	6,2	4,3	3,8
Gabon	18,2	11,2	22,9	15,6	17,0	24,2	6,3	9,1	12,0	11,7	7,5
Guinée équatoriale	-1,2	-21,6	-6,2	7,7	5,0	9,1	-17,1	-24,1	-9,7	-9,0	-6,6
Nigéria	14,0	5,6	8,7	25,3	16,8	13,6	7,9	1,3	6,2	7,3	5,3
Tchad	2,1	-17,1	1,2	5,9	11,6	9,0	-4,0	-3,5	-17,7	-10,0	3,3
Pays à revenu intermédiaire¹	-4,6	-2,7	-3,1	-4,2	-6,0	-7,0	-3,9	-3,3	-4,3	-5,0	-5,4
Hors Afrique du Sud	-2,4	-1,3	-1,5	-0,2	-2,5	-6,6	-3,5	-4,8	-7,5	-5,8	-5,0
Afrique du Sud	-5,2	-3,0	-3,5	-5,3	-7,0	-7,2	-4,0	-2,8	-3,3	-4,8	-5,5
Botswana	11,6	3,5	15,2	17,2	15,0	6,9	-5,8	-5,2	-6,8	-4,1	-1,4
Cap-Vert	-10,7	-14,3	-3,5	-5,4	-14,7	-15,7	-15,6	-12,5	-12,5	-12,1	-10,5
Ghana	-6,5	-2,2	-4,4	-7,1	-8,0	-10,8	-3,2	-7,3	-10,0	-6,9	-7,0
Lesotho ²	8,2	9,5	-1,0	15,2	6,2	11,1	-3,2	-14,8	-16,6	-11,2	-15,4
Maurice	-6,3	-1,8	-5,0	-9,1	-5,4	-10,1	-7,4	-8,2	-10,3	-11,1	-10,1
Namibie	7,5	7,0	4,7	13,9	9,1	2,8	1,8	-1,8	-6,2	-4,4	-4,0
Sénégal	-10,1	-6,9	-8,9	-9,2	-11,6	-14,1	-6,7	-6,1	-8,3	-10,0	-10,7
Seychelles	-16,5	-9,1	-22,2	-15,8	-15,3	-20,2	-9,8	-20,1	-21,6	-22,5	-18,3
Swaziland	-3,7	3,1	-4,1	-7,4	-2,2	-8,2	-13,8	-16,5	-11,1	0,4	-5,7
Zambie	-6,6	-10,4	-8,5	-0,4	-6,5	-7,2	4,2	7,1	1,2	1,3	2,6
Pays à faible revenu et États fragiles	-5,8	-3,5	-5,7	-5,3	-5,6	-8,8	-7,7	-7,9	-8,1	-10,3	-9,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	-6,3	-4,1	-5,8	-6,4	-6,2	-9,2	-8,6	-8,1	-9,4	-10,4	-9,1
Bénin	-7,4	-7,0	-6,3	-5,3	-10,2	-8,1	-8,9	-7,2	-7,9	-7,6	-7,4
Burkina Faso	-10,2	-11,0	-11,6	-9,1	-8,2	-11,2	-4,4	-3,6	-4,4	-8,0	-6,9
Éthiopie ²	-5,4	-1,4	-6,3	-9,1	-4,5	-5,6	-5,0	-4,4	-0,2	-8,4	-7,6
Gambie	-8,4	-4,5	-10,3	-6,9	-8,3	-12,1	-12,3	-15,7	-14,1	-17,9	-14,9
Kenya	-2,9	0,1	-1,4	-2,2	-3,7	-7,4	-5,7	-6,5	-11,8	-9,6	-8,4
Madagascar	-13,1	-10,6	-11,6	-9,9	-12,7	-20,6	-21,1	-9,7	-7,4	-6,3	-5,5
Malawi	-8,6	-11,2	-11,9	-11,3	1,0	-9,7	-5,5	-1,2	-3,4	-2,1	-1,8
Mali	-7,9	-7,9	-8,5	-4,1	-6,9	-12,2	-7,3	-12,6	-10,2	-10,3	-9,0
Mozambique	-10,9	-10,7	-11,6	-10,7	-9,7	-11,9	-12,2	-11,7	-13,0	-12,7	-12,4
Niger	-9,2	-7,3	-8,9	-8,6	-8,2	-13,0	-25,0	-21,1	-28,5	-26,6	-20,7
Ouganda ²	-2,2	0,1	-1,4	-3,4	-3,1	-3,1	-8,7	-9,6	-11,1	-12,5	-10,7
Rwanda	-1,7	1,8	1,0	-4,3	-2,2	-4,9	-7,3	-6,0	-10,4	-12,5	-8,6
Sierra Leone	-7,1	-5,8	-7,1	-5,6	-5,5	-11,5	-8,4	-28,8	-56,4	-10,0	-9,4
Tanzanie ²	-7,6	-2,5	-5,1	-8,2	-10,4	-11,9	-10,7	-9,3	-9,7	-12,3	-11,2
États fragiles	-3,5	-1,4	-4,6	-1,7	-3,5	-6,3	-2,5	-4,9	-2,6	-9,3	-9,0
Burundi	-8,3	-5,4	-5,4	-22,9	-5,9	-1,8	-11,5	-9,9	-12,9	-12,3	-8,7
Comores	-6,9	-4,6	-7,4	-6,0	-5,7	-10,9	-7,7	-6,9	-9,9	-11,1	-9,6
Congo, Rép. dém. du	-7,5	-3,0	-13,3	-2,7	-1,1	-17,5	-10,5	-6,9	-8,7	-7,8	-6,5
Côte d'Ivoire	1,2	1,6	0,2	2,8	-0,7	1,9	7,0	1,1	6,7	-2,8	-3,0
Érythrée	-3,1	-0,7	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-7,6	-5,6	0,6	2,8	2,6
Guinée	-6,0	-2,5	-1,0	-4,6	-11,7	-10,3	-9,9	-12,4	-6,4	-36,1	-39,7
Guinée-Bissau	-2,9	1,4	-2,1	-5,6	-3,5	-4,9	-6,4	-8,3	-6,2	-7,2	-6,9
Libéria	-31,5	-20,2	-37,4	-13,8	-28,7	-57,3	-38,2	-43,4	-43,2	-60,5	-58,7
République centrafricaine	-5,5	-1,8	-6,5	-3,0	-6,2	-9,9	-8,1	-9,9	-6,9	-7,6	-6,8
São Tomé-et-Principe	-20,9	-16,0	-11,0	-25,8	-29,8	-22,0	-25,5	-34,1	-33,1	-35,2	-33,6
Togo	-8,8	-10,0	-9,9	-8,4	-8,7	-6,8	-6,6	-7,1	-7,5	-9,3	-9,3
Zimbabwe ³	-11,5	-8,4	-10,8	-8,5	-7,1	-22,9	-24,2	-23,1	-17,5	-15,7	-14,9
Afrique subsaharienne	0,9	-1,5	-0,1	4,3	1,5	0,1	-3,1	-2,4	-1,8	-2,0	-2,6
<i>Médiane</i>	-5,7	-4,0	-5,3	-5,4	-6,0	-8,1	-7,5	-7,2	-9,2	-9,1	-7,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,3	-2,7	-0,7	2,4	1,2	-1,6	-6,7	-3,5	-4,0	-4,1	-4,1
Pays importateurs de pétrole	-5,0	-2,9	-3,9	-4,5	-5,8	-7,6	-5,3	-4,8	-5,5	-6,8	-6,7
Hors Afrique du Sud	-4,7	-2,8	-4,3	-3,6	-4,6	-8,1	-6,5	-6,9	-7,9	-8,9	-8,0
Zone franc	-1,0	-4,7	-1,6	1,1	-0,5	0,5	-4,4	-4,7	-3,3	-4,9	-3,9
UEMOA	-5,5	-4,5	-5,7	-3,9	-6,3	-7,0	-3,6	-5,6	-4,8	-8,6	-8,0
CEMAC	3,1	-5,0	2,4	5,9	4,9	7,3	-5,3	-3,9	-2,0	-1,7	-0,4
CAE-5	-4,1	-0,7	-2,5	-4,7	-5,2	-7,4	-8,0	-8,0	-11,0	-11,1	-9,6
SADC	-2,3	-2,6	-1,9	-0,7	-2,1	-4,0	-5,9	-1,8	-2,6	-2,9	-3,7
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-2,4	-2,5	-3,8	-5,5	-6,1	-4,0	-3,1	-3,7	-4,8	-5,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,6	-3,1	-5,9	-5,4	-4,6	-9,1	-7,5	-6,3	-7,3	-8,2	-7,1
IADM	-6,4	-4,9	-6,4	-5,5	-6,2	-8,8	-7,3	-6,1	-7,1	-8,1	-7,1
Pays à régime de parité fixe classique	-0,6	-3,6	-1,3	1,8	-0,1	0,3	-4,4	-5,1	-4,0	-4,9	-4,1
Pays sans régime de parité fixe classique	1,3	-0,9	0,2	4,9	1,9	0,2	-2,7	-1,7	-1,2	-1,3	-2,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS21. Solde extérieur courant, hors dons (En pourcentage du PIB)												
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Pays exportateurs de pétrole	11,9	2,4	8,6	21,4	15,0	11,9	0,7	2,1	4,9	6,1	4,4	
Hors Nigéria	9,0	-2,7	8,2	16,4	13,2	10,1	-7,5	3,7	3,3	4,6	3,3	
Angola	17,1	3,1	18,2	29,5	21,7	12,8	-8,9	10,4	8,1	9,7	6,2	
Cameroun	-2,1	-3,7	-4,3	0,4	-0,2	-2,6	-5,0	-4,4	-4,8	-5,8	-4,3	
Congo, Rép. du	-0,7	-5,8	3,7	3,5	-6,8	1,7	-7,6	5,1	5,9	2,6	3,5	
Gabon	18,3	11,9	22,9	15,6	17,0	24,2	6,2	9,1	12,0	11,7	7,5	
Guinée équatoriale	-1,3	-22,0	-6,5	7,7	5,1	9,1	-17,0	-24,0	-9,6	-8,9	-6,5	
Nigéria	13,8	5,6	8,8	24,7	16,3	13,3	7,4	0,9	6,2	7,3	5,3	
Tchad	0,5	-20,3	-0,6	5,0	10,6	8,0	-5,1	-4,0	-18,3	-10,7	2,6	
Pays à revenu intermédiaire¹	-4,7	-2,9	-3,0	-4,3	-6,2	-7,3	-4,2	-3,4	-4,4	-4,9	-5,3	
Hors Afrique du Sud	-6,8	-5,6	-5,6	-4,6	-7,0	-10,9	-8,2	-8,1	-9,8	-8,9	-7,7	
Afrique du Sud	-4,2	-2,2	-2,3	-4,2	-5,9	-6,1	-3,0	-2,1	-2,7	-3,7	-4,5	
Botswana	4,3	-1,8	8,6	9,5	6,1	-0,9	-11,0	-8,3	-7,8	-6,3	-4,3	
Cap-Vert	-16,1	-20,0	-8,2	-9,8	-19,8	-22,4	-21,1	-18,8	-16,1	-14,5	-13,9	
Ghana	-9,1	-6,0	-7,8	-8,9	-9,6	-13,3	-6,5	-9,0	-10,5	-7,4	-6,4	
Lesotho ²	-25,6	-18,1	-28,2	-25,2	-30,1	-26,2	-37,5	-36,9	-36,2	-45,2	-43,8	
Maurice	-6,6	-2,0	-5,2	-9,3	-5,7	-11,0	-8,5	-8,7	-11,0	-12,0	-10,7	
Namibie	-3,3	-2,8	-4,2	2,2	-2,0	-9,8	-12,1	-12,7	-17,6	-17,1	-16,0	
Sénégal	-10,8	-7,9	-9,0	-9,8	-12,6	-14,6	-7,1	-6,4	-8,9	-10,6	-11,2	
Seychelles	-18,1	-9,4	-23,7	-16,9	-16,7	-23,9	-15,2	-22,8	-24,4	-23,4	-19,1	
Swaziland	-9,1	-3,7	-9,3	-12,9	-7,9	-11,6	-17,8	-22,7	-14,0	-12,6	-10,6	
Zambie	-8,5	-11,2	-10,3	-2,4	-9,2	-9,4	1,8	5,6	0,5	0,6	1,8	
Pays à faible revenu et États fragiles	-9,9	-7,6	-9,7	-9,6	-9,7	-12,8	-11,8	-12,1	-11,9	-13,4	-12,2	
Pays à faible revenu hors États fragiles	-10,0	-8,1	-9,8	-9,9	-9,8	-12,5	-11,8	-11,8	-12,8	-13,2	-11,8	
Bénin	-10,2	-10,2	-8,4	-8,4	-13,0	-11,1	-12,8	-10,2	-9,8	-10,0	-9,6	
Burkina Faso	-13,6	-14,1	-14,9	-12,0	-12,5	-14,7	-8,8	-7,5	-8,8	-11,4	-10,2	
Éthiopie ²	-11,1	-7,0	-12,4	-14,9	-10,6	-10,5	-9,9	-10,8	-5,5	-12,8	-11,9	
Gambie	-9,6	-7,7	-11,5	-7,9	-8,4	-12,4	-13,5	-15,7	-14,1	-18,8	-15,4	
Kenya	-3,0	0,1	-1,4	-2,4	-3,8	-7,4	-5,6	-6,4	-11,8	-9,5	-8,4	
Madagascar	-14,6	-13,8	-13,0	-11,2	-13,3	-21,4	-21,2	-9,7	-7,7	-6,6	-5,5	
Malawi	-19,0	-18,0	-20,9	-22,5	-12,8	-20,8	-14,9	-17,0	-9,3	-8,5	-7,0	
Mali	-9,8	-9,8	-10,6	-6,8	-8,7	-13,4	-9,2	-14,7	-12,2	-13,2	-10,9	
Mozambique	-17,3	-16,5	-17,2	-17,0	-16,0	-19,6	-19,1	-19,2	-19,4	-19,0	-18,7	
Niger	-11,8	-10,5	-12,2	-10,9	-10,4	-15,2	-25,7	-26,8	-32,6	-30,0	-24,0	
Ouganda ²	-7,9	-8,3	-9,5	-8,0	-7,6	-6,1	-10,4	-10,9	-15,1	-14,4	-13,1	
Rwanda	-12,3	-11,4	-11,3	-12,3	-11,9	-14,4	-17,3	-17,7	-21,2	-21,1	-16,8	
Sierra Leone	-12,5	-13,2	-14,2	-10,9	-9,0	-15,4	-12,8	-31,3	-58,7	-11,6	-10,5	
Tanzanie ²	-11,2	-6,5	-9,4	-11,4	-13,6	-15,3	-14,0	-12,1	-12,8	-14,9	-13,7	
États fragiles	-8,7	-5,8	-8,9	-7,9	-9,2	-11,9	-9,0	-10,1	-7,3	-12,9	-12,2	
Burundi	-25,6	-19,7	-25,2	-39,1	-22,0	-22,2	-26,5	-25,1	-23,1	-22,5	-16,1	
Comores	-7,7	-4,3	-6,9	-7,1	-7,7	-12,5	-9,9	-16,1	-9,9	-12,6	-10,6	
Congo, Rép. dém. du	-14,0	-8,0	-17,2	-11,4	-8,5	-24,6	-21,6	-13,6	-13,8	-12,3	-11,0	
Côte d'Ivoire	0,9	1,7	0,4	3,0	-1,5	0,8	4,9	0,3	5,3	-3,1	-3,2	
Érythrée	-10,0	-15,7	-9,0	-7,7	-9,2	-8,3	-10,2	-10,9	-2,6	1,6	2,1	
Guinée	-6,1	-2,3	-1,0	-4,7	-11,8	-10,8	-9,9	-12,4	-8,7	-36,2	-39,7	
Guinée-Bissau	-8,7	-4,6	-6,1	-12,8	-8,6	-11,3	-14,4	-11,8	-9,1	-11,1	-10,7	
Libéria	-181,5	-167,6	-176,7	-202,0	-176,4	-184,9	-142,7	-142,3	-127,8	-122,4	-108,9	
République centrafricaine	-9,4	-6,9	-8,6	-8,3	-9,8	-13,5	-11,7	-13,6	-9,2	-10,7	-10,7	
São Tomé-et-Príncipe	-44,5	-36,9	-36,8	-50,0	-46,4	-52,5	-42,9	-56,1	-52,2	-47,4	-44,9	
Togo	-10,1	-10,8	-11,0	-9,8	-10,4	-8,3	-8,2	-9,2	-10,9	-13,1	-13,1	
Zimbabwe ³	-16,9	-9,9	-12,3	-15,3	-13,3	-33,5	-34,4	-31,5	-23,2	-20,6	-19,5	
Afrique subsaharienne	-0,2	-2,5	-1,0	3,1	0,4	-1,0	-4,4	-3,4	-2,6	-2,6	-3,2	
<i>Médiane</i>	-9,5	-8,2	-9,1	-9,1	-9,2	-12,0	-11,4	-11,9	-10,7	-11,8	-10,7	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,3	-5,9	-3,8	-0,7	-1,8	-4,4	-9,7	-6,2	-6,3	-6,3	-6,0	
Pays importateurs de pétrole	-6,4	-4,3	-5,0	-5,9	-7,3	-9,3	-7,0	-6,2	-6,7	-7,8	-7,6	
Hors Afrique du Sud	-8,9	-6,9	-8,4	-7,9	-8,9	-12,2	-10,7	-10,8	-11,2	-12,0	-10,8	
Zone franc	-2,1	-5,7	-2,5	0,1	-1,8	-0,6	-5,9	-6,0	-4,6	-6,1	-4,9	
UEMOA	-6,9	-5,8	-6,8	-5,2	-8,0	-8,7	-5,8	-7,6	-6,9	-10,4	-9,5	
CEMAC	2,4	-5,5	1,8	5,3	4,2	6,6	-6,0	-4,5	-2,5	-2,4	-0,9	
CAE-5	-7,3	-4,7	-6,5	-7,4	-7,9	-10,2	-10,3	-10,3	-13,7	-13,1	-11,4	
SADC	-5,5	-3,6	-3,9	-5,1	-6,6	-8,6	-6,2	-4,6	-5,2	-5,9	-6,2	
Union douanière d'Afrique australe	-3,9	-2,3	-2,2	-3,7	-5,5	-6,1	-3,9	-3,0	-3,6	-4,5	-5,1	
COMESA (pays membres d'AFSS)	-9,4	-6,9	-9,6	-9,3	-8,5	-12,8	-11,3	-10,3	-10,5	-10,9	-9,5	
IADM	-10,5	-9,1	-10,6	-9,6	-10,3	-12,7	-11,3	-10,0	-10,4	-11,0	-9,7	
Pays à régime de parité fixe classique	-2,8	-5,9	-3,3	-0,6	-2,6	-1,9	-7,2	-7,6	-6,2	-7,5	-6,3	
Pays sans régime de parité fixe classique	-0,9	-1,9	-1,4	2,1	-0,9	-2,2	-2,9	-3,8	-2,8	-3,0	-3,6	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS22. Dons officiels
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	0,3	0,2	0,2	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1
Hors Nigéria	0,4	0,5	0,6	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
Angola	0,2	0,7	0,5	0,1	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Cameroun	1,1	0,3	0,9	1,2	1,6	1,4	1,3	1,6	1,2	1,0	1,0
Congo, Rép. du	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,6	0,2	0,0	0,3	1,7	0,3
Gabon	-0,2	-0,7	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Nigéria	0,3	-0,1	-0,1	0,7	0,5	0,3	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0
Tchad	1,6	3,2	1,8	0,9	1,0	1,0	1,0	0,5	0,7	0,7	0,7
Pays à revenu intermédiaire¹	0,2	0,2	-0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	-0,1	-0,1
Hors Afrique du Sud	4,4	4,3	4,2	4,4	4,5	4,3	4,6	3,2	2,3	3,1	2,7
Afrique du Sud	-1,0	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,1	-1,1	-0,7	-0,6	-1,1	-1,0
Botswana	7,2	5,2	6,6	7,7	8,9	7,7	5,3	3,1	1,0	2,2	2,9
Cap-Vert	5,3	5,7	4,7	4,4	5,1	6,7	5,4	6,4	3,7	2,5	3,4
Ghana	2,6	3,7	3,4	1,8	1,6	2,5	3,3	1,7	0,5	0,5	0,4
Lesotho ²	33,7	27,5	27,2	40,4	36,3	37,2	34,3	22,1	19,6	34,0	28,5
Maurice	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	1,1	0,6	0,8	1,0	0,6
Namibie	10,8	9,7	8,9	11,6	11,1	12,5	13,9	10,9	11,3	12,7	11,9
Sénégal	0,7	1,0	0,2	0,6	1,0	0,5	0,4	0,3	0,6	0,5	0,5
Seychelles	1,6	0,4	1,5	1,1	1,4	3,7	5,4	2,7	2,8	0,9	0,8
Swaziland	5,3	6,8	5,2	5,6	5,7	3,4	4,0	6,2	2,9	13,0	4,9
Zambie	1,9	0,8	1,8	1,9	2,6	2,2	2,4	1,5	0,8	0,6	0,7
Pays à faible revenu et États fragiles	4,1	4,0	4,0	4,3	4,2	4,1	4,1	4,2	3,8	3,1	2,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	3,7	4,1	4,0	3,5	3,5	3,3	3,2	3,7	3,4	2,8	2,6
Bénin	2,8	3,2	2,1	3,1	2,8	3,0	3,8	3,0	2,0	2,4	2,1
Burkina Faso	3,4	3,2	3,3	2,9	4,3	3,4	4,4	3,9	4,3	3,4	3,3
Éthiopie ²	5,7	5,6	6,1	5,7	6,1	4,9	4,9	6,4	5,3	4,4	4,2
Gambie	1,2	3,1	1,2	1,0	0,1	0,4	1,3	0,0	0,0	0,8	0,5
Kenya	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Madagascar	1,5	3,3	1,4	1,3	0,6	0,8	0,1	0,0	0,3	0,3	-0,1
Malawi	10,4	6,8	9,0	11,2	13,8	11,1	9,4	15,7	5,9	6,4	5,2
Mali	2,0	2,0	2,1	2,7	1,8	1,2	1,9	2,1	2,0	2,9	1,9
Mozambique	6,4	5,9	5,7	6,3	6,3	7,7	6,8	7,5	6,4	6,3	6,3
Niger	2,6	3,2	3,3	2,3	2,2	2,2	0,7	5,7	4,1	3,4	3,3
Ouganda ²	5,7	8,4	8,0	4,6	4,5	3,0	1,7	1,3	4,0	1,9	2,4
Rwanda	10,6	13,3	12,3	8,0	9,7	9,5	10,0	11,7	10,8	8,5	8,2
Sierra Leone	5,5	7,3	7,1	5,3	3,5	4,0	4,5	2,5	2,3	1,5	1,1
Tanzanie ²	3,7	4,0	4,3	3,2	3,2	3,5	3,4	2,8	3,2	2,6	2,5
États fragiles	5,2	4,4	4,3	6,3	5,7	5,6	6,4	5,1	4,8	3,6	3,2
Burundi	17,4	14,3	19,8	16,2	16,1	20,4	15,0	15,2	10,2	10,2	7,4
Comores	0,8	-0,3	-0,5	1,1	2,0	1,6	2,2	9,2	0,0	1,5	1,0
Congo, Rép. dém. du	6,4	5,0	3,9	8,7	7,4	7,2	11,1	6,7	5,1	4,5	4,5
Côte d'Ivoire	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	1,1	2,2	0,8	1,4	0,2	0,2
Érythrée	6,9	15,1	9,3	4,1	3,1	2,8	2,6	5,2	3,2	1,2	0,5
Guinée	0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,0	0,0	2,3	0,1	0,0
Guinée-Bissau	5,8	6,1	4,0	7,1	5,1	6,4	8,0	3,5	2,8	3,9	3,9
Libéria	150,0	147,4	139,3	188,2	147,7	127,6	104,5	98,9	84,6	62,0	50,1
République centrafricaine	3,9	5,2	2,0	5,3	3,5	3,6	3,6	3,7	2,3	3,1	3,9
São Tomé-et-Príncipe	23,6	20,9	25,7	24,2	16,6	30,5	17,5	21,9	19,1	12,3	11,3
Togo	1,3	0,8	1,2	1,4	1,7	1,4	1,5	2,0	3,4	3,8	3,8
Zimbabwe ³	5,4	1,5	1,5	6,8	6,3	10,6	10,2	8,4	5,6	5,0	4,6
Afrique subsaharienne	1,0	1,0	0,9	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1	0,9	0,7	0,6
<i>Médiane</i>	2,7	3,2	2,1	2,8	2,7	2,9	2,9	2,8	2,3	2,1	2,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,1	3,2	3,1	3,1	3,0	2,8	3,0	2,7	2,3	2,1	1,9
Pays importateurs de pétrole	1,4	1,4	1,1	1,4	1,5	1,6	1,7	1,5	1,3	1,0	0,9
Hors Afrique du Sud	4,2	4,1	4,0	4,3	4,3	4,1	4,3	3,9	3,3	3,1	2,8
Zone franc	1,0	1,0	0,9	1,0	1,3	1,1	1,4	1,3	1,3	1,2	1,0
UEMOA	1,4	1,4	1,2	1,3	1,8	1,6	2,2	1,9	2,1	1,8	1,5
CEMAC	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5	0,7	0,5
CAE-5	3,2	4,0	4,1	2,7	2,7	2,8	2,3	2,3	2,8	1,9	1,8
SADC	0,6	0,5	0,3	0,7	0,7	0,9	0,9	0,8	0,6	0,4	0,4
Union douanière d'Afrique australe	-0,1	0,0	-0,4	-0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	-0,2	-0,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,8	3,8	3,7	3,9	3,9	3,7	3,8	4,0	3,1	2,8	2,4
IADM	4,1	4,2	4,2	4,1	4,1	3,8	4,0	3,9	3,2	2,9	2,7
Pays à régime de parité fixe classique	2,3	2,3	2,0	2,4	2,5	2,2	2,7	2,5	2,3	2,6	2,1
Pays sans régime de parité fixe classique	0,8	0,8	0,6	0,9	0,9	0,9	1,0	0,8	0,6	0,3	0,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS23. Taux de change effectifs réels¹
 (Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004–08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	130	112	124	133	134	147	145	149	153
Hors Nigéria	136	122	127	137	143	154	166	157	161
Angola	179	138	153	182	200	221	249	235	248
Cameroun	110	110	107	109	110	113	116	109	109
Congo, Rép. du	118	116	115	117	119	125	129	125	124
Gabon	106	105	106	102	107	111	111	107	106
Guinée équatoriale	154	144	147	150	157	170	176	178	188
Nigéria	127	108	123	131	129	143	134	145	148
Tchad	119	114	120	125	114	123	134	124	116
Pays à revenu intermédiaire²	101	106	107	104	99	91	96	108	106
Hors Afrique du Sud	106	103	106	109	106	106	104	109	108
Afrique du Sud	100	107	107	103	97	86	94	109	106
Botswana	99	109	104	99	90	90	101	109	109
Cap-Vert	100	100	97	98	101	105	106	102	105
Ghana	109	100	109	114	114	108	100	106	101
Lesotho ³	93	94	97	95	93	85	90	103	103
Maurice	87	91	86	82	83	92	91	93	98
Namibie	105	112	111	107	101	93	102	114	113
Sénégal	107	107	104	103	108	113	110	103	104
Seychelles	82	94	92	88	71	65	61	64	59
Swaziland	107	112	111	108	105	100	105	114	114
Zambie	149	106	130	171	157	181	155	164	164
Pays à faible revenu et États fragiles	97	91	94	95	97	106	105	99	98
Pays à faible revenu hors États fragiles	95	89	92	93	96	105	104	97	96
Bénin	119	118	118	118	119	124	123	115	114
Burkina Faso	112	111	111	110	109	119	122	112	114
Éthiopie ³	99	85	90	97	100	123	114	97	102
Gambie	56	51	54	54	59	62	57	55	51
Kenya	121	104	115	124	127	133	133	129	116
Madagascar	91	80	84	85	99	109	107	106	112
Malawi	71	72	73	71	69	71	78	73	72
Mali	110	107	109	108	109	116	117	111	111
Mozambique	84	84	84	83	82	91	85	72	86
Niger	111	109	112	108	108	119	122	114	114
Ouganda ³	90	85	89	89	91	94	93	99	95
Rwanda	77	70	75	79	79	83	94	87	84
Sierra Leone	72	69	69	72	73	78	79	76	77
Tanzanie ³	69	72	70	66	65	69	72	68	64
États fragiles	103	102	100	99	105	109	112	107	108
Burundi	70	64	71	74	69	71	78	80	80
Comores	120	120	118	118	122	123	122	115	115
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	117	116	116	115	117	122	122	115	117
Érythrée	107	83	103	115	113	121	164	182	186
Guinée	73	82	65	57	81	79	82	76	73
Guinée-Bissau	112	109	110	109	112	121	119	115	118
Libéria	82	81	81	82	80	84	89	89	84
République centrafricaine	112	108	107	112	113	122	124	118	116
São Tomé-et-Principe	94	88	93	93	93	105	117	114	128
Togo	112	111	112	110	111	117	117	110	111
Zimbabwe ⁴
Afrique subsaharienne	108	103	108	109	108	109	112	116	116
<i>Médiane</i>	107	106	107	105	106	110	111	109	110
Hors Afrique du Sud et Nigéria	107	100	104	107	109	116	118	114	113
Pays importateurs de pétrole	99	100	102	101	98	96	99	104	103
Hors Afrique du Sud	99	94	97	99	100	106	105	102	101
Zone franc	115	113	113	113	114	121	123	116	116
UEMOA	113	112	112	111	112	119	119	112	113
CEMAC	116	114	114	115	116	122	126	121	120
CAE-5	92	86	91	92	93	97	99	97	91
SADC	102	104	105	104	101	96	103	112	111
Union douanière d'Afrique australe	100	107	107	103	97	87	94	109	106
COMESA (pays membres d'AfSS)	101	90	96	102	104	115	112	108	106
IADM	98	92	95	97	98	106	104	99	99
Pays à régime de parité fixe classique	113	112	112	112	113	118	121	116	117
Pays sans régime de parité fixe classique	106	101	107	109	107	108	110	116	116

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Une augmentation indique une appréciation.

²Hors États fragiles.

³Données de l'exercice budgétaire.

⁴En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS24. Taux de change effectifs nominaux¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	58	58	57	59	58	60	54	51	49
Hors Nigéria	47	46	45	46	47	48	49	44	43
Angola	9	9	8	9	9	9	9	8	7
Cameroun	111	111	109	108	111	114	115	110	112
Congo, Rép. du	117	116	115	115	118	122	122	115	117
Gabon	109	108	108	108	110	112	111	107	108
Guinée équatoriale	123	120	119	119	125	132	130	124	127
Nigéria	68	68	67	69	66	69	58	57	54
Tchad	115	113	113	113	116	119	120	117	118
Pays à revenu intermédiaire²	80	89	88	83	76	65	64	70	68
Hors Afrique du Sud	69	75	73	71	66	62	55	56	53
Afrique du Sud	84	94	93	88	79	66	67	76	73
Botswana	78	97	88	76	67	62	65	68	65
Cap-Vert	109	109	107	107	108	110	110	107	108
Ghana	45	49	48	47	44	38	29	29	26
Lesotho ³	99	106	108	102	97	83	83	93	92
Maurice	74	83	76	71	68	73	69	71	73
Namibie	86	94	94	89	82	72	75	83	81
Sénégal	112	111	110	110	112	116	117	111	113
Seychelles	80	93	92	92	72	52	37	40	37
Swaziland	91	99	97	93	88	80	81	86	85
Zambie	66	57	61	75	65	71	55	55	52
Pays à faible revenu et États fragiles	79	83	81	78	78	77	72	66	60
Pays à faible revenu hors États fragiles	78	80	79	77	76	75	70	63	58
Bénin	116	117	114	113	117	120	118	112	113
Burkina Faso	120	118	116	116	121	128	135	130	136
Éthiopie ³	79	85	83	82	76	68	59	48	39
Gambie	41	37	39	39	42	45	40	38	35
Kenya	93	88	91	96	98	94	89	87	77
Madagascar	59	64	57	54	58	62	56	52	52
Malawi	40	47	43	38	36	37	38	35	33
Mail	113	112	111	111	114	117	118	114	115
Mozambique	54	59	57	51	49	52	48	37	42
Niger	115	115	113	113	116	120	121	116	117
Ouganda ³	82	84	84	81	82	81	72	67	57
Rwanda	61	61	63	63	60	59	63	59	58
Sierra Leone	56	63	57	56	52	51	48	40	35
Tanzanie ³	59	66	63	57	55	56	53	49	43
États fragiles	86	94	87	82	84	83	83	78	76
Burundi	56	57	58	61	55	49	51	51	49
Comores	115	114	112	113	117	121	121	116	119
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	115	115	113	112	115	119	119	113	114
Érythrée	49	45	52	51	49	47	49	50	50
Guinée	40	67	42	28	33	29	29	24	20
Guinée-Bissau	117	116	116	115	118	120	120	116	116
Libéria	54	61	59	57	50	46	46	44	42
République centrafricaine	108	108	106	106	109	112	111	107	108
São Tomé-et-Principe	53	66	61	51	45	40	38	34	34
Togo	121	120	118	118	121	125	126	120	122
Zimbabwe ⁴
Afrique subsaharienne	72	77	75	74	70	66	63	63	59
<i>Médiane</i>	85	93	92	88	81	72	70	73	73
Hors Afrique du Sud et Nigéria	68	71	69	68	67	66	63	58	55
Pays importateurs de pétrole	80	87	85	81	76	69	67	68	64
Hors Afrique du Sud	76	81	78	76	74	72	67	63	58
Zone franc	114	114	112	112	115	119	120	114	116
UEMOA	115	115	113	113	116	120	121	116	117
CEMAC	113	112	111	111	114	118	118	113	114
CAE-5	76	77	78	76	76	75	71	67	59
SADC	66	73	71	68	62	56	56	58	56
Union douanière d'Afrique australe	84	94	93	87	79	66	67	76	73
COMESA (pays membres d'AfSS)	75	77	77	77	75	72	66	61	54
IADM	76	79	78	76	74	73	67	62	58
Pays à régime de parité fixe classique	110	110	109	108	111	113	113	110	111
Pays sans régime de parité fixe classique	66	71	69	68	64	59	55	56	52

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Une augmentation indique une appréciation.

²Données de l'exercice budgétaire.

³Exercice budgétaire.

⁴En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS25. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	15,6	38,8	20,3	6,8	6,6	5,3	6,1	5,4	4,8
Hors Nigéria	20,3	39,5	26,2	14,3	12,4	9,4	10,7	9,1	7,9
Angola	15,0	36,2	16,5	8,7	7,1	6,9	8,2	8,7	6,4
Cameroun	18,0	40,4	33,4	5,6	5,3	5,1	5,5	6,5	6,8
Congo, Rép. du	57,2	77,3	64,0	46,6	55,4	42,5	39,1	8,7	10,3
Gabon	31,0	48,9	38,6	32,3	26,5	8,9	11,0	10,6	8,7
Guinée équatoriale	2,5	6,1	3,0	1,6	1,1	0,6	5,0	4,9	6,6
Nigéria	12,3	38,4	16,4	2,1	2,4	2,2	2,3	2,6	2,4
Tchad	27,0	34,2	27,6	28,6	25,1	19,4	24,1	24,9	25,0
Pays à revenu intermédiaire¹	5,6	9,0	7,1	3,7	4,0	4,2	5,2	5,0	5,1
Hors Afrique du Sud	19,4	36,1	27,5	10,3	12,0	11,3	16,7	16,1	15,8
Afrique du Sud	2,0	2,3	2,0	1,9	1,8	1,9	1,8	2,0	2,0
Botswana	3,2	4,6	3,8	3,1	2,6	2,1	12,1	13,1	10,4
Cap-Vert	49,8	58,6	50,8	52,3	47,2	40,3	47,3	50,0	52,2
Ghana	24,0	44,3	36,5	10,7	14,5	14,1	19,4	19,4	19,3
Lesotho ²	47,9	56,6	51,1	52,0	40,2	39,7	40,1	32,8	32,8
Maurice	7,7	13,1	7,3	6,8	6,0	5,5	7,4	8,3	8,6
Namibie	4,7	5,1	4,4	4,5	5,1	4,3	4,8	4,3	6,7
Sénégal	28,4	46,3	40,2	18,5	19,0	18,1	26,7	25,8	24,6
Seychelles	29,0	32,4	34,6	21,8	24,6	31,4	30,0	24,9	24,5
Swaziland
Zambie	39,2	114,4	57,5	5,0	10,3	8,6	12,3	10,8	11,4
Pays à faible revenu et États fragiles	52,2	72,6	63,9	51,6	38,4	34,5	32,4	27,5	27,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	36,2	58,7	49,8	33,5	19,7	19,5	20,6	23,0	24,1
Bénin	22,2	33,8	37,3	11,6	12,7	15,6	16,2	17,9	17,0
Burkina Faso	28,3	43,5	38,7	20,0	19,7	19,7	23,1	24,0	24,9
Éthiopie ²	36,3	71,6	48,1	39,6	11,8	10,4	13,5	18,1	18,9
Gambie	83,8	113,7	110,5	115,7	41,8	37,2	40,4	39,1	39,5
Kenya	27,1	35,5	28,3	25,0	21,5	25,3	23,9	26,6	28,9
Madagascar	44,6	78,4	66,5	28,8	26,0	23,4	29,4	28,6	28,0
Malawi	53,8	112,6	107,2	16,9	15,8	16,6	15,9	16,0	16,0
Mali	30,8	48,4	48,3	19,9	18,7	18,9	20,7	28,4	25,6
Mozambique	54,2	77,5	70,7	45,5	40,8	36,6	35,8	36,1	29,2
Niger	31,2	58,9	51,6	15,8	15,9	13,9	15,7	16,4	18,9
Ouganda ²	34,7	56,3	47,9	44,8	12,3	12,4	12,8	13,6	16,9
Rwanda	36,8	80,2	58,3	15,6	15,3	14,4	14,1	13,9	15,2
Sierra Leone	95,6	160,7	144,6	109,9	31,8	31,2	37,3	41,1	40,9
Tanzanie ²	39,7	56,3	50,8	48,3	21,4	21,9	24,1	25,8	29,2
États fragiles	94,0	107,5	102,4	99,6	88,0	72,6	63,8	35,5	34,5
Burundi	121,0	151,0	130,4	118,5	111,2	93,7	20,7	22,5	21,2
Comores	73,0	80,6	70,6	70,1	75,0	68,5	50,3	47,3	43,2
Congo, Rép. dém. du	139,7	167,9	156,8	134,2	125,7	114,2	117,2	27,7	24,7
Côte d'Ivoire	54,7	61,8	55,4	59,2	53,7	43,6	40,6	39,0	41,6
Érythrée	58,9	54,0	62,5	58,0	58,0	61,9	49,1	45,8	35,8
Guinée	91,3	89,7	110,1	109,8	78,0	68,6	65,0	65,1	61,4
Guinée-Bissau	164,6	195,4	179,2	176,8	149,0	122,7	127,8	19,0	17,9
Libéria	715,4	969,6	854,5	782,8	593,8	376,1	190,8	11,6	11,1
République centrafricaine	66,0	80,7	75,3	70,1	54,6	49,5	15,4	16,5	18,9
São Tomé-et-Príncipe	194,7	287,2	256,6	266,0	103,8	60,0	33,6	81,5	74,4
Togo	79,6	93,1	76,9	85,4	86,5	56,0	55,1	17,1	16,4
Zimbabwe ³	76,2	68,1	64,3	71,4	78,4	99,1	90,7	69,2	57,1
Afrique subsaharienne	18,4	31,0	23,0	14,6	12,1	11,2	12,1	10,0	9,7
<i>Médiane</i>	37,7	58,6	51,1	32,3	24,6	21,9	23,9	19,4	19,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	35,5	55,8	45,2	31,0	24,4	20,9	22,6	19,2	18,5
Pays importateurs de pétrole	20,1	28,1	24,1	18,4	15,1	15,0	15,3	12,3	12,3
Hors Afrique du Sud	41,8	61,1	52,4	38,2	30,0	27,2	28,0	23,9	24,0
Zone franc	33,3	49,3	41,9	28,4	26,4	20,7	22,5	18,8	18,6
UEMOA	41,3	55,4	50,3	36,9	34,5	29,4	30,7	28,3	28,5
CEMAC	25,6	42,4	33,5	20,3	18,9	13,0	13,8	9,7	9,9
CAE-5	35,0	51,2	43,1	36,9	21,2	22,4	20,8	22,6	25,4
SADC	11,9	17,4	14,0	10,2	8,8	9,1	10,0	7,3	6,9
Union douanière d'Afrique australe	2,4	2,8	2,4	2,3	2,1	2,1	2,5	2,6	2,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	45,1	70,6	56,4	40,0	30,1	28,5	28,4	22,3	22,6
IADM	44,4	71,5	60,0	37,3	28,4	24,8	25,3	19,3	19,6
Pays à régime de parité fixe classique	32,3	46,7	40,0	28,0	26,0	20,7	22,4	18,9	18,7
Pays sans régime de parité fixe classique	15,0	27,2	19,0	11,4	8,9	8,6	9,5	7,9	7,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.²Données de l'exercice budgétaire.³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS26. Termes de l'échange, marchandises
(Indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	130	103	124	133	135	153	123	138	154	165	162
Hors Nigéria	127	96	121	130	133	156	118	137	160	176	171
Angola	141	98	130	147	149	182	130	156	188	212	203
Cameroun	110	88	106	119	118	119	101	117	130	125	127
Congo, Rép. du	110	106	117	108	116	105	101	120	119	120	129
Gabon	130	95	117	132	141	166	121	140	162	175	169
Guinée équatoriale	138	115	144	129	126	175	139	127	142	173	169
Nigéria	131	108	126	134	136	151	126	139	151	158	155
Tchad	151	101	137	147	160	208	163	204	262	282	268
Pays à revenu intermédiaire¹	115	107	110	117	120	123	126	134	135	130	127
Hors Afrique du Sud	113	105	107	116	117	120	107	112	110	105	102
Afrique du Sud	116	108	111	118	121	124	132	141	143	139	136
Botswana	99	100	100	100	99	99	91	94	86	86	87
Cap-Vert	117	110	126	131	79	141	118	124	133	123	125
Ghana	118	115	121	116	119	119	99	96	100	88	81
Lesotho ²	64	73	62	65	61	60	50	50	55	53	54
Maurice	106	106	104	102	112	104	104	100	96	90	88
Namibie	105	96	104	109	111	105	94	95	97	91	92
Sénégal	107	100	98	106	98	133	125	127	114	121	119
Seychelles	82	94	85	80	78	73	81	74	70	70	71
Swaziland	83	100	89	76	74	75	91	81	67	74	73
Zambie	182	127	140	215	228	200	167	227	235	228	225
Pays à faible revenu et États fragiles	96	95	89	94	99	101	99	108	123	115	114
Pays à faible revenu hors États fragiles	80	80	75	77	83	85	83	91	98	91	90
Bénin	157	116	98	160	215	195	293	410	471	363	399
Burkina Faso	63	70	59	56	62	70	57	44	46	51	50
Éthiopie ²	45	45	43	44	46	49	36	49	71	58	50
Gambie	103	141	97	112	90	75	76	67	59	59	66
Kenya	84	87	84	87	84	78	96	101	101	82	81
Madagascar	142	102	105	108	191	205	153	144	142	141	142
Malawi	36	47	37	33	31	31	38	41	41	33	32
Mali	115	118	142	127	98	91	87	63	54	64	70
Mozambique	76	85	70	77	77	72	72	82	96	109	120
Niger	121	102	106	107	131	161	158	146	161	181	174
Ouganda ²	76	72	65	73	77	94	88	98	94	94	97
Rwanda	101	87	94	99	120	105	109	118	133	123	124
Sierra Leone	104	104	109	103	102	101	98	105	101	92	89
Tanzanie ²	54	60	54	49	53	56	63	68	70	71	72
États fragiles	140	138	126	143	148	147	148	157	202	200	202
Burundi	97	98	123	100	82	83	77	81	103	86	86
Comores	106	195	102	96	78	59	91	96	91	89	95
Congo, Rép. dém. du	622	511	422	654	816	708	570	694	610	579	582
Côte d'Ivoire	92	94	85	90	92	100	111	110	109	102	102
Érythrée	58	62	87	66	46	29	23	24	202	319	321
Guinée	88	91	85	97	86	79	80	91	76	83	85
Guinée-Bissau	82	104	94	67	79	66	66	79	103	84	84
Libéria
République centrafricaine	60	68	67	63	58	46	65	61	59	58	60
São Tomé-et-Principe	63	63	70	67	58	55	67	69	62	67	67
Togo	69	83	75	58	60	70	69	66	67	68	68
Zimbabwe ³
Afrique subsaharienne	116	104	110	117	120	129	122	132	142	142	139
<i>Médiane</i>	99	99	99	101	95	100	95	97	101	91	94
Hors Afrique du Sud et Nigéria	109	98	103	109	113	122	110	121	134	134	131
Pays importateurs de pétrole	109	103	103	109	113	115	117	125	131	125	123
Hors Afrique du Sud	101	98	94	100	105	107	102	110	119	112	110
Zone franc	109	96	104	108	111	124	118	122	128	134	135
UEMOA	100	97	92	97	100	112	116	112	110	112	113
CEMAC	115	93	113	117	119	133	112	124	138	146	147
CAE-5	73	75	71	71	73	75	83	89	91	82	83
SADC	120	109	112	121	126	132	130	142	148	148	145
Union douanière d'Afrique australe	114	107	110	116	119	121	128	136	137	133	130
COMESA (pays membres d'AFSS)	115	107	103	116	125	123	113	131	155	139	134
IADM	107	99	99	107	114	117	106	118	126	120	118
Pays à régime de parité fixe classique	106	96	103	106	108	119	113	116	133	139	140
Pays sans régime de parité fixe classique	118	105	112	119	123	131	123	136	144	143	139

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS27. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)											
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	7,3	4,6	6,8	8,3	7,2	9,7	6,1	5,0	5,0	6,1	7,2
Hors Nigéria	3,7	1,7	2,9	4,4	4,0	5,8	5,0	4,8	5,5	7,1	8,9
Angola	3,1	1,1	2,4	3,9	3,1	5,1	4,6	5,2	6,3	8,4	10,7
Cameroun	3,7	2,3	2,3	3,4	4,4	5,9	6,8	5,7	4,7	3,6	2,9
Congo, Rép. du	4,4	0,5	2,3	4,9	4,7	9,6	6,9	6,5	7,6	12,2	15,8
Gabon	3,5	2,2	2,8	3,8	3,6	5,5	5,0	3,6	4,1	5,2	6,4
Guinée équatoriale	7,2	3,2	7,9	9,7	7,9	7,2	4,7	3,1	3,7	3,9	3,8
Nigéria	9,8	6,4	9,4	10,8	9,5	12,7	7,0	5,1	4,5	5,4	5,8
Tchad	2,2	1,1	0,8	2,2	2,9	4,1	1,6	1,2	2,1	3,6	8,4
Pays à revenu intermédiaire¹	3,7	3,0	3,3	3,4	3,9	5,0	4,5	3,9	4,4	4,1	4,2
Hors Afrique du Sud	5,8	5,8	5,7	5,4	5,7	6,2	5,3	4,4	4,7	4,5	4,6
Afrique du Sud	3,4	2,3	2,6	2,8	3,3	4,6	4,2	3,8	4,3	4,0	4,0
Botswana	21,4	19,0	21,9	21,9	22,7	21,9	17,7	12,8	14,6	14,7	15,2
Cap-Vert	3,1	2,6	2,6	2,9	3,6	4,0	4,3	3,4	3,0	3,1	3,2
Ghana	2,9	2,9	2,5	2,5	2,5	3,8	1,8	2,2	2,3	2,4	2,6
Lesotho ²	4,6	3,6	3,7	4,1	5,9	5,7	4,7	3,3	2,5	3,1	3,7
Maurice	3,7	4,7	3,4	2,9	3,4	4,1	4,3	4,0	4,0	3,4	3,4
Namibie	2,0	1,5	1,3	1,5	2,4	3,2	4,2	2,7	2,8	3,0	2,8
Sénégal	3,5	4,4	3,5	3,0	2,8	3,6	4,8	4,1	3,8	3,6	3,1
Seychelles	0,7	0,5	0,7	1,2	0,4	0,7	2,0	2,2	2,4	2,6	2,9
Swaziland	2,5	1,7	1,3	1,8	4,2	3,8	4,4	3,3	2,8	2,5	1,5
Zambie	2,2	1,5	2,1	1,9	2,4	3,2	4,0	3,3	3,3	3,5	3,7
Pays à faible revenu et États fragiles	3,4	3,9	3,2	3,2	3,3	3,2	3,9	3,6	3,5	3,5	3,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	4,0	4,8	3,9	3,7	3,8	3,6	4,2	3,9	3,7	3,7	3,7
Bénin	7,0	7,5	6,9	6,1	7,0	7,6	7,7	6,8	5,7	5,2	4,8
Burkina Faso	4,9	5,7	3,6	4,0	5,6	5,7	6,4	5,1	4,7	4,7	4,6
Éthiopie ²	2,2	4,1	2,3	1,7	1,9	1,1	2,2	2,5	2,8	2,6	2,5
Gambie	3,9	3,2	3,8	4,3	4,5	3,7	6,6	5,7	5,7	6,0	5,7
Kenya	2,9	2,7	2,6	2,9	3,2	3,0	3,4	3,2	3,1	3,6	3,9
Madagascar	2,5	2,9	2,5	2,0	2,1	3,0	4,2	3,9	4,2	3,9	3,6
Malawi	1,3	1,2	1,4	1,1	1,2	1,5	0,8	1,7	1,3	1,2	1,1
Mali	4,6	5,6	4,8	4,6	3,5	4,6	5,1	4,2	3,8	3,7	3,7
Mozambique	4,0	4,7	3,7	3,8	3,8	4,2	5,4	4,6	4,9	4,8	4,9
Niger	3,2	2,9	2,8	3,5	3,6	3,3	2,9	2,7	2,2	2,6	2,8
Ouganda ²	6,3	7,1	6,0	6,5	6,6	5,1	6,3	4,8	4,3	4,5	4,5
Rwanda	5,4	5,9	6,2	5,6	4,7	4,7	5,4	4,5	5,4	5,2	5,2
Sierra Leone	4,3	3,3	4,5	4,6	4,4	4,6	4,9	2,8	3,3	3,1	3,2
Tanzanie ²	5,2	7,2	5,3	4,8	4,6	4,4	5,0	4,7	3,5	3,4	3,4
États fragiles	1,9	2,1	1,7	1,8	2,0	2,2	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2
Burundi	3,0	2,1	2,0	3,4	3,5	4,2	4,9	4,7	4,0	4,3	4,6
Comores	6,4	9,0	6,6	5,8	5,5	5,3	6,6	5,6	6,2	5,9	5,8
Congo, Rép. dém. du	0,4	0,9	0,4	0,3	0,2	0,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,6
Côte d'Ivoire	2,8	2,8	2,2	2,6	3,1	3,1	3,9	4,6	4,6	4,7	4,9
Érythrée	1,0	0,7	0,7	0,8	1,1	1,6	2,2	2,3	2,6	4,2	5,1
Guinée	0,9	1,3	0,9	0,8	0,7	1,0	2,7	1,9	2,8	2,1	2,0
Guinée-Bissau	5,3	5,6	5,5	4,6	5,3	5,6	7,6	5,5	8,5	8,5	8,5
Libéria	0,5	0,2	0,2	0,5	0,7	1,2	2,4	2,5	2,4	2,2	2,6
République centrafricaine	4,2	6,3	5,2	3,8	2,1	3,4	5,2	4,7	4,0	4,4	4,6
São Tomé-et-Príncipe	4,7	3,9	3,6	4,9	4,1	7,1	6,0	3,9	4,0	4,9	4,5
Togo	3,2	3,5	1,9	3,1	3,2	4,2	4,9	4,3	4,5	4,8	4,6
Zimbabwe ³	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,2	0,8	0,4	0,4	0,5	0,4
Afrique subsaharienne	4,9	3,6	4,3	5,0	4,9	6,5	4,9	4,2	4,4	4,8	5,1
<i>Médiane</i>	3,3	2,9	2,6	3,4	3,5	4,2	4,7	3,9	3,9	3,8	3,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	3,9	3,7	4,0	4,1	4,8	4,6	4,2	4,4	5,0	5,6
Pays importateurs de pétrole	3,6	3,3	3,2	3,3	3,7	4,4	4,3	3,8	4,1	3,9	4,0
Hors Afrique du Sud	4,1	4,5	4,0	3,9	4,1	4,2	4,3	3,9	3,9	3,8	3,9
Zone franc	4,1	3,3	3,3	4,1	4,3	5,4	5,2	4,5	4,5	4,9	5,4
UEMOA	5,4	5,5	5,4	5,2	5,3	5,7	6,2	6,3	6,2	6,0	6,1
CEMAC	4,3	2,2	3,3	4,7	4,8	6,4	5,5	4,4	4,6	5,4	6,5
CAE-5	4,4	5,1	4,3	4,3	4,3	4,0	4,6	4,1	3,7	3,9	4,0
SADC	3,6	3,0	3,2	3,4	3,7	4,9	4,5	4,1	4,7	4,9	5,3
Union douanière d'Afrique australe	3,8	3,0	3,3	3,5	4,1	5,3	4,7	4,1	4,7	4,4	4,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,7	3,1	2,6	2,5	2,8	2,6	3,3	3,1	3,0	3,1	3,2
IADM	3,6	4,0	3,3	3,3	3,5	4,1	4,3	3,9	3,7	3,8	3,9
Pays à régime de parité fixe classique	3,9	3,1	3,1	3,8	4,2	5,2	5,1	4,3	4,3	4,6	5,1
Pays sans régime de parité fixe classique	5,0	3,8	4,5	5,2	5,0	6,7	4,9	4,2	4,4	4,8	5,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (20 avril 2012) et des Perspectives de l'économie mondiale (20 avril 2012).

¹Hors États fragiles.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Bibliographie

- Akitoby, Bernardin, and Sharmini Coorey (eds.), à paraître, *Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth* (Washington: International Monetary Fund).
- Alesina, A., S. Ozler, N. Roubini and P. Swagel, 1992, "Political Instability and Economic Growth," NBER Working Paper No. 4173, (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Banque mondiale, 2009, *Global Economic Prospects: Commodities at the Crossroads* (Washington: World Bank).
- Banque mondiale, Conseil de stabilité financière et Fonds monétaire international, 2011, "Financial Stability Issues in Emerging Market and Developing Economies," Report to The G-20 Finance Ministers and Central Bank Governors (October). Disponible en ligne.
- Banque des règlements internationaux, 2011, "The Transmission Channels Between the Financial and Real Sectors: A Critical Survey of the Literature," BIS Working Paper No. 18 (Basel: Bank for International Settlements).
- Barro, R. J., 1997, "Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study," *MIT Press Books* (Cambridge, Massachusetts: Massachusetts Institute of Technology).
- Baunsgaard, Thomas, Mauricio Villafuerte, Marcos Poplawski-Ribeiro, and Christine Richmond, 2012, "Fiscal Frameworks for Natural Resource Intensive Developing Countries," Staff Discussion Note (Washington: International Monetary Fund).
- Beck, Thorsten, Samuel Munzele Maimbo, Issa Faye, and Thouraya Triki, 2011, *Financing Africa: Through the Crisis and Beyond* (Washington: World Bank).
- _____, Asli Demirgüç-Kunt, and Ross E. Levine, 2010, "Financial Institutions and Markets across Countries and over Time: The Updated Financial Development and Structure Database," *World Bank Economic Review*, Vol.24, No.1, p. 77-92 (Washington: World Bank).
- Berg, Andrew, Eduardo Borensztein, and Catherine Pattillo, 2005, "Assessing Early Warning Systems: How Have They Worked in Practice?" IMF Staff Papers, Vol. 52, No. 3, p. 462-502 (Washington, International Monetary Fund).
- Canales-Kriljenko, Jorge Iván, à paraître, "Financial Soundness Indicators in sub-Saharan Africa, a panel estimation," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Castrén, Olli, Stéphane Déés, and Fadi Zaher, 2008, "Global Macro-Financial Shocks and Expected Default Frequencies in the Euro Area," European Central Bank Working Paper Series, No. 875 (Frankfurt: European Central Bank).
- Cavalcanti, T. V. de V., K. Mohaddes, and M. Raissi, 2009, "Growth, Development, and Natural Resources: New Evidence Using a Heterogeneous Panel Analysis," Faculty of Economics, University of Cambridge (mimeo).
- Cerutti, Eugenio, 2011, Mapping Cross-Border Bank Linkages: Measuring Exposure Levels and Ring-Fencing Risks, PowerPoint, IMF African Department lunchtime seminar.
- Čihák, Martin, Sònia Muñoz, and Ryan Scuzzar, 2011, "The Bright and the Dark Side of Cross-Border Banking Linkages," IMF Working Paper No. 11/186 (Washington: International Monetary Fund).
- Collier, Paul, Rick van der Ploeg, Michael Spence, and Anthony J. Venables, 2010, "Managing Resource Revenues in Developing Economies," IMF Staff Papers, Vol. 57, No. 1.
- Collier, Paul, 2011, "Savings and Investment Decisions in Low-Income Resource Exporters," non publié, Centre for the Study of African Economies, (Oxford, UK: Oxford University).
- Dabla-Norris, Era, Jun Il Kim, and Kazuko Shirono, 2011, "Optimal Precautionary Reserves for Low-Income Countries: A Cost-Benefit Analysis," IMF Working Paper 11/249 (Washington: International Monetary Fund).
- Daniel, Philip, Michael Keen, and Charles McPherson, 2010, "The Taxation of Petroleum and Minerals: Principles, Problems and Practice," (United Kingdom: Routledge Explorations in Environmental Economics, and Washington: International Monetary Fund).
- De Bock, Reinout, and Alexander Demyanets, à paraître, "Asset Quality in Emerging Markets: Determinants and Spillovers," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).

- Dees, S., S. Holly, M.H. Pesaran, and L.V. Smith, 2007, "Long Run Macroeconomic Relations in the Global Economy," *Economics—The Open-Access, Open-Assessment E-Journal*, 2007–3.
- Dell’Ariccia, Giovanni, Deniz Igan, Luc Laeven, and Hui Tong, with Bas Bakker and Jérôme Vandenbussche, à paraître, "Policies for Macroeconomic Stability: How to Deal with Credit Booms," Staff Discussion Note, (Washington: International Monetary Fund).
- Flamini, Valentina, Calvin McDonald, and Liliana Schumacher, 2009, "The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa," IMF Working Paper 09/15 (Washington: International Monetary Fund).
- Fonds monétaire international, 2007a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- _____, 2007b, *Guide on Resource Revenue Transparency* (Washington, October).
- _____, 2009, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- _____, 2010, *Understanding Financial Interconnectedness*, disponible en ligne.
- _____, 2011a, *Assessing Reserve Adequacy*, IMF Policy Papers, (Washington, April).
- _____, 2011b, *Revenue Mobilization in Developing Countries*, (Washington, April).
- _____, 2012, *Perspectives de l'économie mondiale, Études économiques et financières* (Washington, avril).
- Gilchrist, S., V. Yankov and E. Zakrajšek, 2009, "Credit Market Shocks and Economic Fluctuations: Evidence from Corporate Bond and Stock Markets," *Journal of Monetary Economics*, Vol. 56, No. 4, p. 471–93.
- Goldsmith, A. A., 1998, "Institutions and Economic Growth in Africa," The Center for International Development (Cambridge, Massachusetts).
- Gupta, Sanjeev, and Eva Jenkner, à paraître, "Natural Resource Endowments, Governance, and Domestic Revenue Mobilization: Lessons for the CEMAC Region," in Akitoby and Coorey (eds.), *Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth* (Washington: International Monetary Fund).
- Hartelius, Kristian, 2010, "Analyzing Nonperforming Loans in Central and Eastern Europe Based on Historical Experience in Emerging Markets," *Global Financial Stability Report* (Washington, April).
- Hartwick, J.M., 1977, "Intergenerational Equity and the Investment of Rents from Exhaustible Resources," *American Economic Review*, Vol. 67, p. 972–74.
- Hotelling, H., 1931, "The Economics of Exhaustible Resources," *The Journal of Political Economy*, Vol. 39, No. 2, p. 137–75.
- Holtz-Eakin, D., W. Newey, and H. Rosen, 1988, "Estimating Vector Autoregressions with Panel Data," *Econometrica*, Vol. 56, No. 6, p. 1371–95.
- Imi, Atsushi, 2006, "Did Botswana Escape from the Resource Curse?" IMF Working Paper 06/138 (Washington: International Monetary Fund).
- Kaminsky, Graciela L., Saúl Lizondo, and Carmen M. Reinhart, 1998, "Leading Indicators of Currency Crises," IMF Staff Papers, Vol 45, No.1, p. 1–48, (Washington: International Monetary Fund).
- Kaminsky, Graciela L. and Carmen M. Reinhart, 1999, "The Twin Crises: The Causes of Banking and Balance-of-Payments Problems," *The American Economic Review*, Vol. 89, No. 3, p. 473–500.
- Kaufmann, Daniel, Aart Kraay, and Massimo Mastruzzi, 2010, "The Worldwide Governance Indicators. Methodology and Analytical Issues," Policy Research Working Paper 5430 (Washington: World Bank).
- Laeven, Luc, and Fabian Valencia, 2008, "Systemic Banking Crises: A New Database," Working Paper 08/224 (Washington: International Monetary Fund).
- Lukonga, Inutu, 2010, "The Cross-Border Expansion of African LCFIs: Implications for Regional Financial Stability and Regulatory Reform," IMF Research Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Mauro, Paolo, 1996, "The Effects of Corruption on Growth, Investment, and Government Expenditure," IMF Working Paper 96/98 (Washington: International Monetary Fund).
- Mendoza, Enrique G., and Marco E. Terrones, 2008, "An Anatomy of Credit Booms: Evidence from Macro Aggregates and Micro Data," NBER Working Papers 14049, National Bureau of Economic Research, Inc., (Cambridge, Massachusetts: NBER).
- Meyer-Cirkel, Alexis, and Jorge Ivan Canales-Kriljenko, à paraître, "Global Financial Stress Transmission into sub-Saharan Africa—A GVAR approach," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).

- Nier, Erlend W., Jacek Osinski, Luis I. Jacome and Pamela Madrid, 2011, "Institutional Models for Macroprudential Policy," IMF Staff Discussion Note, SDN/11/18, November (Washington: International Monetary Fund).
- Nkurunziza, J. D., and R. H. Bates, 2003, "Political Institutions and Economic Growth in Africa," The Centre for the Study of African Economies Working Paper Series No. 185, The Berkeley Electronic Press.
- Pesaran, M.H., T. Schuermann, and L.V. Smith, 2009a, "Forecasting Economic and Financial Variables with Global VARs," *International Journal of Forecasting*, Vol. 25, p. 642–675.
- _____, 2009b, "Rejoinder to Comments on Forecasting Economic and Financial Variables with Global VARs," *International Journal of Forecasting*, Vol. 25, p. 703–715.
- Rose, A., and M. Spiegel, 2009, "Cross-Country Causes and Consequences of the 2008 Crisis: Early Warning," NBER Working Paper 15357 (Cambridge, Massachusetts: NBER).
- Sachs, J. D., and A. M. Warner, 1997, "Natural Resource Abundance and Economic Growth," The Center for International Development, (Cambridge, Massachusetts: CID).
- _____, and A. M. Warner, 1999, "The Big Push, Natural Resource Booms and Growth," *Journal of Development Economics*, Vol 59, p. 43–76.
- _____, and A. M. Warner, 2001, "Natural Resources and Economic Development: The Curse of Natural Resources," *European Economic Review*, Vol 45, p. 827–38.
- Saurina, Jesús, 2009, "Dynamic Provisioning," World Bank Public Policy Journals, Note 7. Disponible en ligne.
- Smith, L.V. and A. Galesi, 2011, GVAR Toolbox 1.1, disponible en ligne.
- Timmer, C. P., and Selvin Akkus, 2008, "The Structural Transformation as a Pathway out of Poverty: Analytics, Empirics and Politics," Working Paper No. 150, Center for Global Development.
- Van der Ploeg, F., 2011, "Natural Resources: Curse or Blessing?" *Journal of Economic Literature*, Vol 49, No.2, p. 366–420.
- Van Wijnbergen, S., 1984, "The 'Dutch Disease': A Disease After All?" *The Economic Journal*, Vol 94, No. 373, p. 41–55.

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–12

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa

African Department

2009

Tanzania: The Story of an African Transition

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad et Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

11/07

Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Switzerland

Basdevant, Olivier, Chikako Baba, et Borislava Mircheva

11/06

What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa
Zhan, Zaijin

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations
Canales Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa
Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland

Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor et Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation

Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom, Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James McHugh et Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments in Benin

Pani, Marco et Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin
Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective

Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa

Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera, et Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery

Drummond, Paulo et Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet et Mika Saito

NOTES DE POSITION DES SERVICES DU FMI

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov et Dimitre Milkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev et Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance

Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq et Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL

12/94

Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia

Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao et Rafael Portillo

12/93

Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)

Basdevant, Olivier

12/92

Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look

Klein, Nir

12/73

Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?

Lonkeng Ngouana, Constant

12/32

Assessing Bank Competition within the East African Community

Sanya, Sarah et Matthew Gaertner

12/20

Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda

Sanya, Sarah, Wayne Mitchell et Angelique Kantengwa

12/18

Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union

Yabara, Masafumi

- 12/7**
International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?
Cripolti, Valerio et George Tsibouris
- 11/294**
Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?
Mohaddes, Kamiar et Oral Williams
- 11/281**
Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s
Baba, Chikako et Annamaria Kokenyne
- 11/280**
How Costly Are Debt Crises?
Furceri, Davide et Aleksandra Zdzienicka
- 11/275**
Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?
Kovanen, Arto
- 11/274**
Does Money Matter for Inflation in Ghana?
Kovanen, Arto
- 11/273**
On the Stability of Money Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach
Dagher, Jihad et Arto Kovanen
- 11/268**
Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?
Treviño, Juan Pedro
- 11/266**
The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland
Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang et Luis-Felipe Zanna
- 11/246**
Do Remittances Reduce Aid Dependency?
Kpodar, Kangni et Maelan Le Goff
- 11/233**
Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How do they Differ?
Tabova, Alexandra et Carol L. Baker
- 11/232**
Inflation Dynamics in the CEMAC Region
Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro et Darlena Tartari
- 11/207**
External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries
Takebe, Misa et Robert C. York
- 11/205**
The Cyclical Policy of Fiscal Policies in the CEMAC Region
Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba et Robert C. York
- 11/204**
South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy
Klein, Nir
- 11/202**
Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases
Arze del Granado, Javier et Isabell Adenauer
- 11/198**
De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa
Slavov, Slavi T.
- 11/196**
Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa
Singh, Raju Jan et Yifei Huang

11/178

FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?

Mlachila, Montfort et Misa Takebe

11/176

Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?

Gigineishvili, Nikoloz

11/174

The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations

Kinda, Tidiane et Montfort Mlachila

11/172

Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa

Lledo, Victor Duarte et Marcos Poplawski Ribeiro

11/149

Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?

David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos et Marshall Mills

11/104

Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?

Aydin, Burcu

11/102

Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries

David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills et Lorraine Ocampos

11/80

Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade

Egoumé-Bossogo, Philippe et Ankouvi Nayo

11/73

ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries

Andrianaivo, Mihasonirina et Kangni Kpodar

11/20

Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade

Egoumé-Bossogo, Philippe et Nayo Ankouvi

11/69

Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa

Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart et Charl Jooste

11/64

Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices

Miao, Yanliang, Weifeng Wu et Norbert Funke

11/59

Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU

Fernandez Valdovinos, Carlos et Kerstin Gerling

11/57

Modeling Inflation in Chad

Kinda, Tidiane

11/48

Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data

Poplawski-Ribeiro, Marcos et Jan-Christoph Rulke

11/40

Growth in Africa under Peace and Market Reforms

Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas et Cheikh A. Gueye

- 11/9**
Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate
Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes et Patrick Plane
- 10/292**
Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries
Canales Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alichí et Ivan Luis de Oliveira Lima
- 10/269**
Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire
Kireyev, Alexei
- 10/225**
What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?
Aiyar, Shekhar et Rodney Ramcharan
- 10/217**
Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting
Aydin, Burcu
- 10/216**
Cyclicalities of Revenue and Structural Balances in South Africa
Aydin, Burcu
- 10/210**
Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View
Quintyn, Marc et Geneviève Verdier
- 10/195**
Islamic Banking: How Has It Diffused?
Imam, Patrick A. et Kangni Kpodar
- 10/191**
A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin
Samaké, Issouf
- 10/166**
How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?
David, Antonio
- 10/162**
Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies
Aydin, Burcu
- 10/148**
Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks
Imam, Patrick A. et Rainer Koehler
- 10/140**
Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?
Gueye, Cheikh A. et Amadou N.R. Sy
- 10/136**
Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa
Kablan, Sandrine
- 10/132**
FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche-Révil et Geneviève Verdier
- 10/118**
The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach
Klein, Nir
- 10/115**
Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU
Kpodar, Kangni et Kodzo Gbenyo

10/80

Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries

Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev et Sophia Gollwitzer

10/66

ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries

Haacker, Markus

10/58

The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?

Berg, Andrew et Yanliang Miao

10/49

Firm Productivity, Innovation, and Financial Development

Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting et Geneviève Verdier

09/274

Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors

Lledo, Victor, Irene Yackovlev et Lucie Gadenne

09/269

A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts

Pastor, Gonzalo C.

09/260

Improving Surveillance across the CEMAC Region

Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York et Zaijin Zhan

09/244

A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania

Kim, Daehaeng et Mika Saito

09/227

Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso

Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren et Kofi Nouve

09/216

Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa

Singh, Raju Jan, Markus Haacker et Kyung-woo Lee

09/215

São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential

Farhan, Nisreen

09/192

The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct

Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets

Yartey, Charles Amo et Mihasonirina Andrianaivo

09/180

Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses

Iossifov, Plamen et May Y. Khamis

09/155

Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries

Drummond, Paulo, Flavio Nacif et Gustavo Ramirez

09/148

In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index

Miao, Yanliang

09/146*Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde*

Imam, Patrick A.

09/115*The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin*

Mongardini, Joannes et Issouf Samaké

09/114*Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets*

Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh et John Wakeman-Linn

09/113*Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions*

Singh, Raju, Kangni Kpodar et Dhaneshwar Ghura

09/107*Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment*

Eyraud, Luc

09/98*Understanding Inflation Inertia in Angola*

Klein, Nir et Alexander Kyei

09/75*Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries*

Mongardini, Joannes et Brett Rayner

09/37*Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience*

Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter et Jeta Menkulasi

09/36*The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger*

Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti et Gonzalo Salinas

09/27*The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets*

Akitoby, Bernardin et Thomas Stratmann

09/25*Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach*

Eyraud, Luc

09/15*The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa*

Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald et Liliane Schumacher

09/14*Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries*

Chen, Chuling

09/11*How Can Burundi Raise Its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance*

Basdevant, Olivier

